



PhD-FLSHASE-2013-12

Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation

THÈSE

Soutenue le 21/06/2013 à Walferdange

En vue de l'obtention du grade académique de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

EN SCIENCES POLITIQUES

par

Aline Schiltz

née le 5 mars 1980 à Luxembourg

MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT DANS
UN ESPACE POLITIQUE CHANGEANT

ANALYSE DE LA MOBILITÉ INTRA-EUROPÉENNE
ENTRE LE PORTUGAL ET LE LUXEMBOURG

Jury de thèse

Dr Harlan Koff, directeur de thèse
Professeur, Université du Luxembourg

Dr Jorge Malheiros
Professeur, Université de Lisbonne

Dr David Howarth, président
Professeur, Université du Luxembourg

Dr Marie-Antoinette Hily
Professeur, Université de Poitiers

Dr Michel Pauly, président suppléant
Professeur, Université du Luxembourg

REMERCIEMENTS

A l'issue de cette thèse, je remercie Harlan Koff pour m'avoir encadré. J'adresse mes sincères remerciements aux membres de mon comité d'accompagnement, Michel Pauly et Jorge Malheiros, pour leurs commentaires constructifs. Un tout grand Merci à Michel Pauly pour ses relectures attentives et ses corrections. Merci à Marie-Antoinette Hily et à David Howarth d'avoir accepté de faire partie du Jury de thèse.

Ce présent travail n'aurait pas pu être accompli sans l'aide substantielle d'un certain nombre de personnes au Luxembourg et au Portugal.

Je remercie mes collègues de l'Université du Luxembourg et de l'Université de Lisbonne pour m'avoir accueilli parmi eux.

Merci à Lucinda Fonseca et à tous les membres de l'IGOT pour leur accueil chaleureux et leurs conseils judicieux.

Merci à Raymond Wagener et à Carlo Haller de m'avoir donné accès aux documents de l'IGSS.

Je remercie Eduardo Dias pour son aide précieuse aussi bien au Luxembourg qu'au Portugal et pour sa générosité.

Merci aussi à Paula Telo Alves d'avoir été mon interlocutrice sur le sujet pendant toutes ces années.

Merci à Manuel Dias de m'avoir donné accès à ses photos.

Merci à tous les habitants de Mortágua pour le temps et l'intérêt qu'ils m'ont accordés et pour les très bon moments passés ensemble. J'adresse une attention particulière à la famille Rosa, à Ricardo Pardal, à Mário Andrade, à Carlos et à Leonor pour leur accueil chaleureux à Mortágua.

Je tiens à remercier tous les Portugais du Luxembourg et du Portugal, amis, connaissances et inconnus, pour l'intérêt accordé à mon travail.

Merci aussi au Fonds National de la Recherche du Luxembourg pour la bourse de doctorat.

Merci à Ana Caetano de son écoute, de sa patience et de sa présence.

Un tout grand merci à mes amis pour leurs encouragements de ces dernières années : parmi d'autres Noelle, Delphine, Manu, Ana, Patti, Nicole, Joana, Véronique, Christiane, Tico, Etienne&Olivier, les trois Stéphanies, Christian, ...

Je remercie mes parents pour leurs corrections. Merci à eux et à mes sœurs Anne et Françoise pour leur support inconditionnel.

Merci à Madeleine, Emil et Stanley.

Merci à Hugo et à Michèle.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE 1 : MIGRATIONS, ESPACES ET TEMPS. UN CHAMP D’ACTION ET D’ÉTUDE DE TRANSFORMATION SOCIALE.....	7
I. INTRODUCTION.....	7
II. LES PRINCIPALES APPROCHES THÉORIQUES DE LA MIGRATION.....	10
III. ÉLABORATION D’UN MODÈLE PROPRE	44
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE. LES ESPACES ÉTUDIÉS ET LES SOURCES DE DONNÉES. UNE APPROCHE EMPIRIQUE.....	51
I. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE	51
II. PRÉSENTATION DES LIEUX DE TERRAIN	52
III. SÉLECTION DES ÉTUDES DE CAS AU PORTUGAL.....	59
IV. LIEUX DE TERRAIN ET DURÉE DE SÉJOUR.....	64
V. APPROCHE DE TERRAIN.....	66
VI. SOURCES ÉLECTRONIQUES.....	69
VII. SOURCES ÉCRITES.....	70
CHAPITRE 3 : LE PORTUGAL ET LE LUXEMBOURG : DES MIGRATIONS INTERNATIONALES VERS UN ESPACE TRANSNATIONAL DE MOBILITÉ INTRA-EUROPÉENNE.....	73
I. INTRODUCTION.....	73
II. L’OUVERTURE DE L’ESPACE EUROPÉEN AU-DELÀ DES PYRÉNÉES : UN MOUVEMENT « DU BAS VERS LE HAUT » (1960-1973).....	75

III. FIN DU « CYCLE MIGRATOIRE » OU BIEN RENFORCEMENT DE LA MIGRATION DANS UN ESPACE EUROPÉEN DE PLUS EN PLUS INTERCONNECTÉ ? (1973 – FIN ANNÉES 1980).....	118
IV. LES MIGRANTS PORTUGAIS « INVISIBLES », CONSTRUCTEURS DE L'ESPACE SOCIAL TRANSNATIONAL LUSO-LUXEMBOURGEOIS (1990-2005).....	176
V. MISE EN ÉVIDENCE DU CARACTÈRE STRUCTUREL DE L'ÉMIGRATION PORTUGAISE (2005 À AUJOURD'HUI).....	213
CHAPITRE 4 : LE « FACIÈS » DE L'ESPACE SOCIAL TRANSNATIONAL LUSO- LUXEMBOURGEOIS.....	248
I. L'ESPACE SOCIAL TRANSNATIONAL LUSO-LUXEMBOURGEOIS : « ICI ET LÀ- BAS ».....	249
II. MORTÁGUA.....	250
III. LUXEMBOURG OU BIEN « LUSOBOURG » ?.....	291
CHAPITRE 5 : SYNTHÈSE DU MODÈLE DE HEIN DE HAAS ET DES CONCEPTS THÉORIQUES INTÉGRANT LES RÉSEAUX MIGRATOIRES POUR L'ÉTUDE DES MIGRATIONS ENTRE LE PORTUGAL ET LE LUXEMBOURG.....	309
I. SYNTHÈSE DU MODÈLE DE HEIN DE HAAS ET DES CONCEPTS THÉORIQUES INTÉGRANT LES RÉSEAUX MIGRATOIRES.....	310
II. TABLEAU RÉCAPITULATIF.....	312
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	318
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	324
TABLE DES CARTES.....	335
TABLE DES GRAPHIQUES.....	335
TABLE DES TABLEAUX.....	335
TABLE DES MATIÈRES.....	336

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Ce serait pratique s'il existait un tunnel entre Braga et Esch-sur-Alzette. Comme ça je pourrais m'occuper de mes deux jardins en même temps » (témoignage d'un Portugais vivant au Luxembourg depuis une trentaine d'années, 2010).

Voilà un demi-siècle que les premiers Portugais sont arrivés au Luxembourg. Ils étaient majoritairement de jeunes hommes seuls, venus pour gagner l'argent nécessaire pour pouvoir construire une maison au village et pour fonder une famille. Ils ne sont pas venus pour rester.

Mais la vie devait en décider autrement pour nombre d'entre eux et leurs familles. A l'instar de la France et des autres principaux pays récepteurs de l'émigration portugaise, le Luxembourg a vu, à partir des années 1970, sa population portugaise augmenter et s'installer définitivement, ou presque. Car, le projet du retour au pays n'est que repoussé et non pas annulé. Par conséquent, un lien vivace est maintenu avec le village d'origine et les voyages entre le Luxembourg et le Portugal se transforment progressivement en un mouvement intense de va-et-vient de personnes, de biens et d'images.

Peu à peu les signes de cette interconnexion entre les deux pays s'observent, socialement et géographiquement, de part et d'autre des Pyrénées. Mais ce va-et-vient n'est pas uniquement conditionné par l'action des migrants. Les contextes nationaux et l'évolution du processus de l'intégration européenne contribuent également au modelage des flux et des espaces concernés par la migration.

Depuis plus de quarante ans une transformation sociale de taille se poursuit aussi bien au Luxembourg qu'au Portugal. Cependant, ce phénomène social reste peu étudié. Et, au lieu de mieux étudier les rouages de ce phénomène social, le manque de la recherche et de l'information sur le sujet a plutôt conduit à l'enracinement de clichés.

Qui sont les Portugais du Luxembourg, d'hier et d'aujourd'hui? Pourquoi et comment sont-ils venus au Luxembourg? Pourquoi sont-ils restés? D'où viennent-ils? Sont-ils tous ou bien « maçons » ou bien « femmes de ménage »?

Voilà juste quelques-unes des questions auxquelles on a rarement cherché des réponses durant les dernières quarante années.

L'arrivée massive des Portugais à partir des années 1960 a fortement bouleversé la société luxembourgeoise. Jusque dans les années 1980 ils ont été au centre de débats politiques. Mais, depuis les années 1990 et jusqu'à récemment (alors qu'une nouvelle vague d'immigration portugaise éveille de nouveau l'intérêt des milieux politiques et publics) l'immigration portugaise n'a été que très peu étudiée au Luxembourg.

Il en est de même du côté portugais. L'émigration bénéficie de nombreuses études jusque dans les années 1980. Ainsi, on sait que les années 1960-1970 correspondent à des années de changement au Portugal. La désertification des régions de l'intérieur, la séparation des familles, l'afflux de remises tout comme le renforcement de l'opposition politique exilée à l'étranger ne sont que quelques-uns des facteurs ayant entraîné des transformations socio-économiques et politiques de taille dans un pays encore assujéti à l'autorité de Salazar. L'émigration intéresse les milieux scientifiques et politiques jusqu'à l'adhésion du Portugal à la CEE en 1986. Après cette date, et surtout pendant les années 1990, les Portugais quittant le pays ne suscitent que peu d'attention.

Ce n'est que depuis la deuxième moitié des années 2000, au moment où le Portugal connaît une nouvelle vague d'émigration comparable à celle des années 1960-1970, que le sujet occupe de nouveau les débats publics et politiques. L'article « A emigração portuguesa hoje : o que sabemos e o que não sabemos » - « L'émigration portugaise aujourd'hui : ce que nous savons et ce que nous ne savons pas » - (Peixoto, 2012), montre bien qu'il y a urgence à combler les lacunes de connaissance sur ce phénomène social accumulées pendant les vingt dernières années.

L'étude des migrations portugaises est donc fondamentale pour le savoir socio-économique et politique aussi bien au Luxembourg qu'au Portugal. L'immigration et l'émigration ont considérablement marqué ces deux pays.

Cependant, ces empreintes ne sont que peu connues. Elles ont été intégrées par les sociétés locales de manière assez passive, car les migrants, qui sont à la base de ce processus de transformation, ne sont que rarement reconnus comme les « artistes » de cette « œuvre ».

Or, l'étude des migrations entre le Portugal et le Luxembourg ne représente pas seulement un intérêt pour ces deux pays. Elle contribue également à une analyse approfondie sur le façonnement de l'espace européen. Débutant dans les années 1960 et toujours actives de nos jours, les migrations entre le Portugal et le Luxembourg sont passées par des espaces et des temps en constante mutation. Elles ont d'abord lié une dictature à un pays fondateur de l'UE pour ensuite se produire dans un espace communautaire de libre circulation.

Le présent travail cherche à réunir les trois objectifs suivants:

Tout d'abord, analyser et comprendre les flux migratoires entre le Portugal et le Luxembourg depuis leur naissance jusqu'à nos jours afin de voir et de comprendre les marques laissées sur les paysages- socio-économique, culturel, politique et géographique – luxembourgeois et portugais, et européen.

Ensuite, analyser la construction d'un espace social transnational luso-luxembourgeois par les migrations (intra-européennes).

Finalement, contribuer à une (re)définition des concepts d'analyse de phénomènes migratoires.

Une grande partie sera réservée à la revue historique des contextes locaux, nationaux et supranationaux dans lesquels les mouvements migratoires se produisent depuis les années 1960. Cette approche ne permet pas seulement de bien comprendre l'évolution du couple migratoire Luxembourg-Portugal, mais, contribue aussi à :

- Une meilleure connaissance du phénomène migratoire luso-luxembourgeois en soi, donc de répondre aux questions énoncées plus haut.

- La conceptualisation d'un phénomène migratoire intra-européen ancien, mais toujours actif.
- L'analyse de la correspondance entre les paradigmes migratoires, les discours politiques et la structuration des mouvements migratoires d'une époque donnée.

Tous les Portugais du Luxembourg ne sont pas « maçons » ni « femmes de ménage » et l'émigration ne s'est jamais arrêtée au Portugal. Il est temps de rompre les anciens stéréotypes ; il est temps de mieux connaître les migrations intra-européennes et les impacts qu'elles peuvent avoir sur les espaces et les sociétés.

Le travail est divisé en cinq chapitres :

Le premier chapitre passe en revue les théories sur les migrations internationales et résume l'état des recherches. La fin du chapitre est consacrée à l'élaboration d'un modèle théorique propre à l'explication des migrations entre le Portugal et le Luxembourg.

Le deuxième chapitre présente les études de cas retenues dans cette recherche : le Luxembourg, le Portugal et le village de Mortágua. En outre, sont exposées les matières recueillies et la méthodologie appliquée pour la réalisation du présent travail.

Le troisième chapitre constitue le corps de cette étude. Divisé en quatre périodes temporaires, il retrace les contextes historiques - politique, économique et social - dans lesquels les migrations entre le Portugal et le Luxembourg se sont développées, transformées et consolidées. Le facteur espace-temps est effectivement essentiel pour l'analyse d'un phénomène migratoire, car celui-ci est constamment façonné par le contexte général – politique, économique, social – dans lequel il se produit. Et, comme le contexte général de chaque époque est influencé par les paradigmes politiques, économiques et sociaux du moment, l'évolution historique des phénomènes migratoires entre le Portugal et le

Luxembourg permet également la mise en parallèle avec l'évolution des discours politiques et scientifiques.

Le quatrième chapitre fournit une illustration des impacts que les flux de va-et-vient entre le Portugal et le Luxembourg ont eu tant sur le local que sur les relations transnationales existant dorénavant entre les deux sociétés.

Le cas de Mortágua révèle l'importance du Luxembourg en tant que pays récepteur de l'émigration portugaise. Deux exemples – les voyages et le cas des Luso-descendants – montrent l'implication complexe des différents acteurs – actifs et passifs – dans l'espace social transnational luso-luxembourgeois, un véritable *melting pot* de deux cultures.

Enfin, le cinquième et dernier chapitre consiste en la synthèse des modèles théoriques utilisés dans le présent travail.

Il y est également vérifiée la pertinence du choix des modèles et de l'approche analytique pour l'étude du phénomène migratoire luso-luxembourgeois.

CHAPITRE 1

MIGRATIONS, ESPACES ET TEMPS. UN CHAMP D'ACTION ET D'ÉTUDE DE TRANSFORMATION SOCIALE

I. INTRODUCTION

Depuis les années 1960, le Luxembourg et le Portugal sont liés par d'importants flux migratoires. De nos jours environ 100.000 Portugais sont inscrits au consulat portugais du Grand-Duché. Bien que fluctuants, il est légitime de supposer que ces mouvements de population ont profondément imprégné les espaces et les sociétés d'origine et d'arrivée.

La présente étude cherche à comprendre les mécanismes de ce processus migratoire particulier et à fournir une analyse, dans une perspective espace-temps, du cadre socio-économique et politique dans lequel il se produit.

Comme le montre la carte ci-dessous, le Portugal et le Luxembourg sont supposés être dorénavant fortement liés par des flux de va-et-vient de personnes, de biens et d'informations, ayant mené à la création d'un espace commun luso-luxembourgeois. A la base de ce phénomène se trouvent les migrants eux-mêmes.

Carte 1 : Espace transnational luso-luxembourgeois



Carte : Aline Schiltz

Bien évidemment, l'explication et la vérification de ces propos requièrent un modèle analytique solide.

Or, il existe de nombreuses théories migratoires. De multiples disciplines s'intéressent aux études migratoires. De la sorte, les approches analytiques sont très variables. Les concepts migratoires¹ ne sont elles pas non plus stables dans le temps. A titre d'exemple, en 1989, la réunification allemande a transformé une migration « internationale » en une migration « nationale ». De même, en 1986, le Portugal passe du statut de pays tiers au statut de pays membre de la CEE.

¹ Les définitions migratoires se rapportent généralement au territoire national/international, à la durée de séjour, à la motivation de départ (travail, guerre, ...), ...

Certains domaines de recherche favorisent l'explication des flux migratoires à partir des seuls facteurs économiques, alors que d'autres s'appuient plutôt sur les facteurs humains et spatiaux. De manière générale, tous les concepts théoriques reflètent les pensées et les perceptions du monde de l'époque à laquelle ils ont été formulés. Ainsi, le géographe Gildas Simon affirme-il : « Nous devons poser la question du temps long et des rétroactions dans l'approche spatialisée des migrations internationales et leurs espaces, car les champs et les systèmes migratoires sont des constructions vivantes soumises aux logiques historiques de la construction et de la recomposition du monde, de l'architecture du vivant » (Simon, 2008). Mon approche dans le présent travail s'inspire fortement de la perspective géographique. Je défends notamment l'idée de Malmberg (1997) qui affirme que la géographie, plus qu'aucune autre science sociale, considère l'influence des facteurs externes (sociales, politiques, économiques, physiques, etc.) de l'espace et du temps pour expliquer les phénomènes migratoires. D'après le géographe suédois Hägerstrand, fondateur de la « géographie du temps », les actions d'individus sont conditionnées par le contexte espace-temps dans lesquelles elles ont lieu. Ainsi des contraintes physiques et sociales d'un lieu et d'un moment donnés peuvent ou bien freiner ou bien stimuler la migration (Malmberg, 1997).

Je suis d'avis que l'étude des migrations entre le Luxembourg et le Portugal doit être posée dans un cadre espace-temps, puisqu'il s'agit d'un phénomène de longue date se produisant dans un espace aux frontières politiques changeantes. Ayant dit cela, je propose de commencer par passer en revue plusieurs modèles théoriques migratoires. Il convient de se familiariser avec les différents concepts existants avant de se lancer dans le projet ambitieux de la construction d'un modèle propre, un modèle pour l'étude des migrations intra-européennes entre le Luxembourg et le Portugal.

II. LES PRINCIPALES APPROCHES THÉORIQUES DE LA MIGRATION

A. Le modèle « néoclassique »

Il faut certainement commencer par le modèle néoclassique, puisque ce dernier a longtemps dominé les études scientifiques et les discours politiques sur les migrations internationales. D'ailleurs, l'explication néoclassique des phénomènes migratoires reste d'usage de nos jours.

Ce concept tient ses fondements des premières approches théoriques sur les migrations internationales formulées au 19^{ème} siècle par le géographe allemand Ravenstein. Selon ce dernier, les migrations se calculent en fonction de la distance parcourue et de la prédisposition du sujet à migrer. La « loi migratoire » de Ravenstein repose ainsi sur les principes de la force d'attraction et de répulsion pouvant exister entre deux espaces donnés. D'où la désignation de modèle *push-pull* généralement utilisé pour les modèles migratoires basés sur l'explication économique néoclassique. L'idée générale consiste à considérer un système d'offre et de demande dans lequel les facteurs démographiques, économiques et politiques défavorables d'un endroit stimulent le départ vers une destination plus « accueillante ». Ce système de *push-pull* tend vers l'équilibre selon les règles du marché de travail. Les flux migratoires sont ainsi considérés comme des flux unilatéraux, fruit de la décision individualiste du migrant, basée sur la comparaison des coûts et des bénéfices relatifs d'un éventuel départ (Castles & Miller, 2003). En d'autres termes, le potentiel migrant est supposé disposer des informations et de l'autonomie nécessaires pour calculer les pro et contra d'un éventuel départ.



Du point de vue du pays récepteur, le migrant est vu comme un outil de travail, dont il dispose selon ses besoins économiques et démographiques. Le pays récepteur, pôle attractif dans le couple *push-pull*, contrôle la valve régulant l'intensité des flux migratoires.

Source : Guy W. Stoos (Horizon N°5) in forum N°156

Toutefois, la perspective exclusivement économique du modèle néoclassique ignore bon nombre d'autres facteurs intervenant dans le choix, l'exécution et le déroulement d'un projet migratoire. Comme l'affirment Vandermotten et Marissal (1998, p. 10) : « l'économie classique (puis néoclassique) analyse les conditions de l'équilibre sans référence à l'espace, ni d'ailleurs aux encadrements politiques, sinon comme contraintes perturbatrices pesant sur le fonctionnement idéal de l'économie ». Ainsi, l'implication du pays émetteur dans le processus migratoire n'est pas réellement prise en compte.

La perspective néoclassique s'appuie sur le modèle fordiste de la division du travail et de l'optimisation de la productivité, dominant dans l'Europe occidentale d'après guerre. Les pays de l'Europe occidentale, alors en pleine reconstruction, couplée à une importante expansion économique, recrutent massivement des *Gastarbeiter*, immigration de travail régulée par des accords bilatéraux et sélectionnée selon des critères de qualification et de santé. Comme l'indique la notion de *Gastarbeiter*², les immigrés sont alors vus comme des « visiteurs », des personnes qui sont de passage et qui par conséquent n'affectent pas la société autochtone. Les travailleurs étrangers sont avant tout reconnus comme étant un instrument de travail. Face à des besoins de main-d'œuvre considérables, même les migrants clandestins sont facilement régularisés, tel que cela a notamment été le cas de la France jusqu'en 1968 (Simon, 1995, p. 279). De cette manière, l'Europe occidentale, traditionnelle terre d'émigration, surtout vers les Amériques, se voit transformer en un important récepteur

² De l'allemand : Gast – Invité ; Arbeiter-Travailleur.

d'immigration à partir de 1945. D'abord les guerres avaient obligé des milliers de personnes à se déplacer à travers toute l'Europe. Puis commencèrent les premiers recrutements de travailleurs étrangers, généralement en provenance des pays frontaliers. Or, dès les années 1960, avec la construction du Mur de Berlin et les guerres dans les anciennes colonies d'Afrique, cette immigration vers les pays de l'Europe occidentale prend de nouvelles formes. Les migrants viennent de plus en plus loin. En outre, ils commencent à se fixer sur place. Ces travailleurs étrangers sont essentiellement appelés à pourvoir les postes des secteurs primaire et secondaire, abandonnés peu à peu par les autochtones préférant des postes moins pénibles du secteur tertiaire alors en expansion. L'habitude de faire assurer certains types de travaux par les étrangers s'installe ainsi dans les comportements économiques et sociaux des pays européens (Simon, 1995, p. 278). De la même façon, la perspective néoclassique sur les mouvements migratoires s'enracine dans les représentations sociales et politiques.

Jusqu'alors considérés comme force de travail sans implications sociales et politiques majeures, l'image des migrants change radicalement lorsqu'en 1973 le choc pétrolier déclenche la récession économique dans les pays occidentaux. Devant un chômage croissant et une économie stagnante, les migrants sont dorénavant perçus comme un problème et invités à rentrer chez eux. La RFA suspend l'immigration à la fin de 1973, la France et la Belgique en 1974, l'Autriche en 1975, le Luxembourg en 1978 (Simon, 1995, p. 279). De plus, la France et l'Allemagne offrent une prime au retour. Depuis lors, en Europe, l'immigration prend une connotation négative et est représentée comme la source de nombreux problèmes d'ordre social et économique. Selon Durand (1994, pp. 149-150): « la crise dans laquelle s'installent les démocraties industrielles depuis 1973 se caractérise par le maintien, voire l'aggravation, des motifs de départ (incapacités économique, sociale et politique de plus en plus grandes des États issus de la décolonisation et faillite des modèles de développement) et par la fin des motivations d'« accueil ». La convergence momentanée entre les intérêts des États de départ, ceux des États d'arrivée et ceux des grandes entreprises a pris fin assez brusquement. Jusqu'alors phénomène bénéfique ou toléré, les migrations deviennent alors un problème

d'une acuité nouvelle ». Dorénavant, ceux qui « sont restés » doivent s'assimiler ou au moins s'intégrer dans la société hôte.

Bref, les représentations dominantes actuelles sur les migrations internationales dans les pays européens se sont forgées dans un contexte de crise économique et de précarisation de l'emploi qu'ont connu ces pays à partir du milieu des années 1970 (Guengant, 2002). Il est important de retenir que les idées des théories néoclassiques sur les migrations internationales ont imprégné les représentations sociales et continuent à alimenter de nombreux discours politiques et publics, alors que les recherches en sciences humaines ont beaucoup évolué ces dernières décennies. Ainsi, Gildas Simon (2006) affirme : « L'évolution de la perception dans ce domaine [migrations internationales] est considérable, du moins, dans le champ de la recherche, car si l'on s'en tient au discours social et politique ambiant, le décalage des représentations demeure considérable, lorsqu'on constate que la société politique, elle-même en retard sur l'évolution mentale des sociétés civiles, continue à ne penser l'ensemble de ces questions qu'en termes d'immigration et, au mieux, de codéveloppement ». D'une manière générale, on a longtemps cherché à comprendre pourquoi les personnes migrent, sans considérer les dynamiques internes des processus migratoires. Il est vrai que les inégalités économiques, d'emploi et de salaires, constituent dans la majorité des cas la motivation primaire dans la décision de migrer. Ainsi, il est irréfutable que la crise économique est à l'origine de l'actuelle émigration portugaise. Mais la seule analyse macroéconomique du phénomène ne permet ni de comprendre le choix des migrants pour un pays déterminé, ni le profil très diversifié des migrants, ni encore pourquoi un phénomène migratoire peut rester actif (ou pas) pendant de très longues durées. De même, la décision de migrer n'est généralement pas une décision individuelle ni volontaire, mais ressort souvent d'une stratégie collective ou de contraintes économiques, politiques ou physiques externes (Malmberg, 1997).

D'après les théories néoclassiques, les personnes les plus démunies seraient les plus prédisposées à quitter leur pays d'origine. Or, l'histoire des migrations internationales montre que les plus pauvres ont rarement les moyens (financiers, humains et sociaux) nécessaires pour partir en direction de pays plus développés (Marques, 2008, p. 64). Certes, le salaire minimum trois fois plus

élevé du Luxembourg a un certain pouvoir d'attraction sur les Portugais, mais il n'explique pas à lui seul le pourquoi ni le comment de cette importante nouvelle vague d'immigration portugaise au Luxembourg depuis 2009.

On l'aura bien compris, les phénomènes migratoires sont très complexes et ne peuvent pas être définis par une théorie unique. Ils dépendent fortement des facteurs espace et temps, donc des contextes historiques, politiques et économiques dans lesquels ils se produisent. D'après Durand (1994, p. 145), « participant d'une double logique de mondialisation et de fragmentation, [les phénomènes migratoires] sont une imbrication de phénomènes économiques, culturels, identitaires et politiques ».

Pendant les dernières décennies, les chercheurs en sciences sociales ont justement su passer d'une analyse segmentée à une analyse plus globale, en favorisant une démarche interdisciplinaire. Bien que les approches théoriques soient très diversifiées, elles expriment dans leur majorité le désir de saisir les processus migratoires dans toute leur complexité en les analysant à différents niveaux d'action. Au-delà des seuls facteurs économiques - tels les remises des migrants - les liens historiques entre pays émetteurs et récepteurs, les chaînes de solidarité entre communautés migrantes et non-migrantes, les classifications très diverses des migrants eux-mêmes (migrants travailleurs, étudiants, migrants hautement qualifiés, « *love migration* », etc.) et bien d'autres facettes des migrations internationales sont désormais étudiées. Enfin, la globalisation des échanges mondiaux, l'affaiblissement de l'État-providence, l'essor des nouvelles technologies de communication et les facilités de transport donnent une place centrale à la dimension spatiale dans les études sur les processus migratoires. « Le monde évolue sans cesse, le fait migratoire se transforme dans des contextes socio-économiques et géostratégiques eux-mêmes en mutation permanente. En d'autres termes, les constats faits auparavant, quelle que soit leur valeur par ailleurs, méritent d'être toujours réévalués, mais les expériences passées – bonnes et mauvaises pratiques, bonne et moins bonne gouvernance – doivent être considérées comme un acquis méritant une analyse approfondie pour parvenir à des améliorations acceptables par tous et économiquement

rentables ou socialement porteuses d'un développement humain véritablement durable » (Tapia de, 2008, p. 11).

En conclusion, le modèle néoclassique ne permet pas de saisir toute la complexité des processus migratoires. Son principal défaut consiste dans le fait de négliger le rôle des migrants et d'omettre les facteurs espace et temps. Il est donc incapable de répondre aux questions qui relèvent d'un phénomène migratoire aussi ancien et complexe que l'est celui existant entre le Luxembourg et le Portugal. Pourtant il a été important de le présenter ici, car il imprègne encore de nos jours les pensées et les actions de nombreux responsables politiques et par conséquent les législations en matière migratoire.

Même si certains décideurs politiques semblent avoir adopté quelques-uns des nouveaux concepts, leurs discours restent néanmoins teintés d'idées néoclassiques, voire post-colonialistes. En outre, ils utilisent régulièrement des terminologies sans réfléchir à leur signification quant aux phénomènes migratoires concernés et risquent de cette manière de créer des amalgames. A titre d'exemple, la notion d'« intégration » s'est forgée, sans cohérence, dans les opinions politique et publique, de telle manière à ce qu'elle est devenue incompréhensible. Le terme de « développement » lorsqu'il est lié aux migrations internationales suscite des controverses bien plus complexes encore. Ce dernier concept sera développé davantage à la fin de ce chapitre.

Dans la suite, je passerai d'abord en revue les principales théories que j'estime importantes pour l'étude des flux migratoires entre le Portugal et le Luxembourg et ensuite je proposerai mon propre modèle d'analyse pour cette étude.

B. Les « réseaux migratoires »

Alors que la crise des années 1970 amène les pays de l'Europe occidentale à fermer progressivement leurs frontières aux travailleurs immigrés, ils restent cependant favorables au regroupement familial des immigrés déjà établis sur leur territoire. En effet, l'immigration ne constitue pas seulement un apport en

main-d'œuvre, mais aussi une solution au problème démographique (vieillesse de la population, faible natalité, ..) que ces pays affrontent. Pour de nombreuses familles étrangères, le regroupement familial constitue la seule possibilité d'éviter le retour au pays d'origine. Ainsi, les étrangers se fixent de plus en plus dans le pays hôte sans pour autant rompre le lien avec leurs origines. Les filières de solidarité entre les pays de départ et les pays d'accueil se renforcent et s'approfondissent alors.

La sédentarisation des familles dans les pays d'accueil conduit à des changements sociétaux jusque-là peu connus ou bien peu évalués.

En même temps, la fin des années 1970 est marquée par l'émergence de nouveaux moyens de transport et de communication, contribuant progressivement à la mondialisation des échanges de personnes, de biens et de services. Les nouvelles facilités de voyager, non seulement dues à l'amélioration des transports, mais aussi à une certaine ouverture des frontières suite à l'abolition des régimes autoritaires comme notamment ceux du Portugal et de l'Espagne, permettent aux migrants de visiter régulièrement leurs familles restées au pays et de faire circuler davantage de biens et d'idées entre les pays. Les nouveaux supports technologiques et les processus de décloisonnement territorial (décolonisation, chute de régimes autoritaires,...) amènent à la relativisation des facteurs espace-temps. Ainsi, la croissance et l'accélération des flux de tous genres (informations, biens, personnes, capitaux), ont conduit à une nouvelle organisation et perception spatiale du monde : les espaces contingents cèdent la place à des espaces de réseaux (Malheiros, 2000). D'après Durand (1994, p. 148) : « Ces réseaux complexes, à la fois très hiérarchisés et très ramifiés, maillent, irriguent et connectent de façons variées les différents ensembles territoriaux. La connexité et la topologie, la structuration des axes et des nœuds y ont plus d'influence que les simples distances topographiques ». Pour Simon (2008, p. 164) : « Un réseau migratoire traditionnel peut se définir comme un système d'appartenances et de liens sociaux, dont la finalité est destinée à apporter aux migrants les moyens nécessaires à la migration : informations, ressources financières, relais dans les espaces de transit, structures d'accueil à l'étranger et éventuellement accès au travail ; c'est sa logique la plus importante. De véritables économies affectives fondées sur les

liens de la parenté, du voisinage ou de l'amitié fonctionnent aussi à l'intérieur des réseaux comme à l'intérieur de la sphère familiale ».

Cette nouvelle conceptualisation des échanges, de la territorialité et de la spatialité change profondément le regard porté sur les phénomènes migratoires. Au contraire des théories classiques qui essaient de comprendre les seules motivations de départ, les nouvelles approches analytiques (interdisciplinaires) se concentrent sur l'explication des transformations (socio-économiques, politiques, spatiales, de comportement) entraînées par les migrations.

Dans ce contexte, les flux migratoires ne peuvent plus être considérés en tant que flux unilatéraux, mais doivent être analysés sous leur forme multidirectionnelle, fonctionnant à base de réseaux familiaux, sociaux et économiques. Selon Massey (1988, *in* Dorai, Hily, & Loyer, 1998, p. 41), le réseau migratoire est « l'ensemble de liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants, et les non-migrants dans les espaces d'origine et de destination à travers les liens de parenté, d'amitié, et une origine communautaire partagée. » Et d'après Tapia (2008, p. 85-86) : « La vision, longtemps unilatérale, parfois simpliste, de la migration internationale en tant que migration de peuplement, assumée ou tolérée, a occulté un fait pourtant largement défendu par nombre de sociologues ou d'anthropologues, parfois de géographes : celui de l'attachement à la terre et/ou à la communauté d'origine. (...) Répondant à des besoins irrépressibles (fuir la misère, la dictature, l'immobilisme social, le racisme, ...), la migration ne peut se faire qu'à un sens unique... à condition de ne pas remettre en cause de grands équilibres jugés vitaux par les sociétés d'accueil. On a donc très largement fait l'impasse sur les retours volontaires spontanés qui ne sont pratiquement jamais déclarés dans les statistiques. (...) L'attachement au pays et/ou à la communauté de départ, marqué par les envois de fonds, de cadeaux, par le choix du conjoint (pour soi ou ses enfants), ne signifie pas automatiquement retour physique, et peut se trouver différé (enterrement au pays) ou effectué « par procuration » (enfants d'immigrés trouvant du travail dans le pays des parents), mais il faut pour cela que des conditions objectives soient réalisées ».

L'explication par les réseaux permet de mieux comprendre l'interaction qui connecte les multiples acteurs du processus migratoire à différents niveaux. Un

réseau se construit selon le principe de la boule de neige. Ainsi, à titre d'exemple, les pionniers de l'émigration portugaise vers le Luxembourg ont su faire passer les informations et créer les structures nécessaires pour inciter et garantir l'arrivée au Grand-Duché de nouveaux migrants portugais. La transmission progressive de cette information d'un village à l'autre a permis la multiplication des foyers de départ au Portugal et l'expansion de l'immigration portugaise au Luxembourg. C'est à travers les réseaux que les niches migratoires se construisent et se consolident dans les pays d'arrivée (Waldinger, 1994). Or, ces mouvements n'auraient pas pu se développer sans le support et l'organisation d'acteurs locaux non-migrants, comme les familles ou encore les passeurs dans le cas de l'émigration clandestine. Une fois mis en place, les contextes politiques et économiques jouent un rôle essentiel dans le développement et la maintenance des réseaux migratoires. Ces derniers mettent ainsi en relation les espaces d'origine et de destination et connectent les niveaux macro et micro. Selon Faist (1997, p. 188) il existe les trois niveaux d'analyse des migrations internationales suivants : le niveau macro structurel qui comprend les structures politiques, économiques et culturelles des pays d'accueil et de départ au sein du système international ; le niveau meso relationnel exprimant la densité des relations entre migrants et non-migrants dans le pays d'origine et d'arrivée et enfin le niveau micro individuel où se détermine la liberté de chacun de partir ou de rester. Le niveau macro constitue ainsi le cadre structurant des flux migratoires, déterminant les possibilités et les obstacles que les migrants doivent évaluer dans leur stratégie migratoire. Ainsi l'ouverture des frontières de l'espace Schengen a considérablement augmenté les opportunités d'échange de biens et de personnes au sein de l'Europe. La force du niveau meso dépend essentiellement de la force des liens collectifs existant entre les migrants et les non-migrants. Les liens familiaux et communautaires étroits, caractéristiques de la société portugaise, entretenus et renforcés pendant des décennies par la politique paternaliste de Salazar, ont contribué à la construction de réseaux de solidarité et d'entre-aide solides entre les communautés d'ici et de là-bas. C'est à ce niveau que la relation entre les pays d'origine et de destination est maintenue, permettant l'émergence d'activités économiques, comme par exemple, les entreprises de transport de biens et de personnes. C'est aussi à ce niveau qu'un

processus migratoire peut être relancé (nouvelle vague d'immigration portugaise au Luxembourg). Le niveau micro comprend toutes les attentes personnelles de la migration, comme l'amélioration de la situation économique, professionnelle ou encore de sécurité sociale. Il exprime la recherche d'une plus grande liberté individuelle, soit d'ordre économique, sociale ou politique. D'après Massey (1993) les réseaux sont une forme de capital social³ et un lien fort entre pays émetteurs et récepteurs. La proximité géographique n'est pas nécessaire. Les nouvelles technologies de communication et de transport permettent la construction et le développement de réseaux à grande distance. De nos jours, les forums de discussion de l'Internet permettent même à des inconnus d'échanger les informations nécessaires pour une « migration réussie ». Il est donc important d'intégrer ces nouveaux modes de communication dans les études sur les réseaux migratoires, car ils présentent une structure incomparable de soutien aux flux de va-et-vient d'informations, et en conséquence de personnes. Alors que les réseaux migratoires bien établis permettent de réduire le coût de la migration, ils risquent également de réduire l'adaptation des nouveaux migrants à la société d'accueil. De la sorte, Alain Tarrius montre dans ses travaux avec quelle autonomie des groupes de migrants spécifiques et particulièrement les commerçants maghrébins du quartier de Belsunce à Marseille, s'organisent en des réseaux ethniques fonctionnant selon des logiques économiques et géographiques indépendantes des structures imposées par les États Nations. Le travail de Tarrius est très riche en observations de terrain, obtenues en accompagnant de près les « fourmis migrantes » pendant de longues années. Il met l'accent sur l'importance de la temporalité des phénomènes migratoires. Les réseaux établis entre les différents

³ La définition actuelle de « capital social » revient au sociologue Pierre Bourdieu (1980) : « le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles. Ces liaisons sont irréductibles aux relations objectives de proximité dans l'espace physique (géographique) ou même dans l'espace économique et social parce qu'elles sont fondées sur des échanges inséparablement matériels et symboliques dont l'instauration et la perpétuation supposent le re-connaissance de cette proximité. Le volume du capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auxquels il est lié » (<http://sociologies.revues.org/2902>).

acteurs impliqués dans un processus migratoire particulier ne sont pas stables, mais changent continuellement en s'adaptant aux conditions externes.

Bref, il faut observer les positionnements individuels dans différents espaces transnationaux et comprendre comment les liens qui se tissent entre individus et qui sont souvent mobilisés à des fins de réussite, exploitant la dimension transnationale comme une ressource au service d'une stratégie, peuvent produire dans certaines conditions des actions collectives, au-delà du territoire, malgré ou contre les États Nations (Alioua, 2008). Les réseaux « donnent à l'action et à la dynamique sociale des groupes migrants une place importante dans la compréhension de leur mobilité » (Dorai, Hily, & Loyer, 1998, p. 54).

Bien que les réseaux migratoires permettent de mieux comprendre le fonctionnement interne d'un processus migratoire, ils ne suffisent pas à eux seuls pour l'expliquer dans toute sa complexité et pour l'englober dans le contexte plus vaste dans lequel il se produit. En effet, ils assurent la connexion de nœuds d'un système spécifique lequel sert de structure de base à des flux migratoires conditionnés par des facteurs internes et externes à ce système. De cette manière, les réseaux sont des composantes essentielles d'un phénomène migratoire, mais ils nécessitent des impulsions internes et externes pour se construire, se maintenir et rester actifs.

C. Les « systèmes migratoires »

Le concept du système migratoire revient au géographe nigérien Mabogunje (1970) dans ses travaux sur l'exode rural en Afrique. D'après Mabogunje (1970) les systèmes migratoires se définissent par : « l'interrelation entre les pays d'origine et celui de destination, à travers des flux d'information, des contacts personnels, des réseaux sociaux, et de la façon dont ces relations influencent la destination des flux migratoires » (Dorai, Hily, & Loyer, 1998, p. 56). Il est donc important d'identifier les éléments constituant la base d'un système, ainsi que la relation qui les lie. Chaque système est unique, car il dépend de l'environnement dans lequel il se crée, se développe et se maintient. Selon Mabogunje, chaque système est soumis aux changements de l'environnement dans lequel il se produit. En retour, l'évolution du propre système a des impacts sur son

environnement (constitué de sous-systèmes de nature sociale, économique, politique ou bien écologique). La décision de partir du potentiel migrant ne dépend donc pas uniquement de sa propre volonté. Il est soumis aux « forces » sociales, économiques ou politiques qui influencent non seulement le choix du départ, mais aussi celui de la destination. Les non-migrants interviennent également dans ce processus et le lien fort entre migrants et non-migrants amène à la construction d'un système migratoire plus complexe, capable de s'auto-alimenter.

Bref, les systèmes migratoires sont formés par un ensemble de réseaux (sociaux, familiaux, économiques) interagissant entre eux selon certaines règles conditionnées par les contextes géographiques, politiques, socio-économiques et culturels dans lesquels les flux migratoires se produisent. Les systèmes mettent en commun les pays d'origine et de destination. Les réseaux par lesquels circulent les biens, les personnes et les informations structurent cette interrelation entre les espaces concernés.

D'après Simon (2008, p. 20-21), le système migratoire consiste en « toute organisation spatiale liée à la migration et fonctionnant en interactions (...) qu'elle qu'en soit l'échelle d'analyse ou d'application, on parle de système migratoire pour montrer la capacité des familles à se déployer dans un espace migratoire ou pour désigner le fonctionnement d'un champ migratoire ; on l'utilise aussi à l'échelle globale (système migratoire mondial) ». Ce chercheur appelle cependant à la vigilance quant au « problème de la polysémie du terme ». En effet, la définition élargie (notamment en ce qui concerne les échelles d'analyse territoriale) mène souvent à la confusion de la compréhension et de l'utilisation du terme. A titre d'exemple, Simon (1995) et De Tapia (2008) travaillent essentiellement à l'échelle globale et régionale (systèmes européen, américain, euro-méditerranéen, espace Schengen etc.). Dans cette perspective un système migratoire se traduit par l'articulation et l'architecture globale des champs migratoires fonctionnant à une vaste échelle géographique. Interviennent dans cette structure les pays d'origine, de destination et de transit (Simon, 1995).

Finalement Malmberg (1997) défend l'idée que les caractéristiques des espaces (de départ et de destination) impliqués dans un système migratoire dans un

contexte temporel donné, façonnent de manière très spécifique le fonctionnement interne d'un processus migratoire. Comme la dynamique du système migratoire influence fortement le développement du processus migratoire dans le temps, entraînant un régime d'auto-alimentation, la relation entre les migrations et le développement économique n'est pas nette. Les réseaux sociaux jouent un rôle primordial dans la constitution et le fonctionnement d'un système migratoire.

Or, tous les auteurs ne partagent pas cette perspective géographique sur les systèmes migratoires. Ainsi, pour Moulier & Papademetriou (1993) la politique migratoire « reflète le contenu du système migratoire, mais représente aussi une composante essentielle de sa dynamique ». Ce type de système migratoire dépend donc de facteurs économiques et politiques et ne considère pas la dynamique des réseaux migratoires, et par conséquent, celle des migrants eux-mêmes. Lim (1992) propose également une approche macro-économique, où les flux migratoires de travail dépendent du marché de travail international. Mais son analyse systémique insère les pays récepteurs et émetteurs dans une interdépendance dynamique engendrée non seulement par les lois du marché, mais aussi par les réseaux sociaux des migrants. Ce n'est plus seulement la situation d'une économie nationale qui peut déterminer les flux migratoires mais plutôt le fonctionnement des échanges qui règnent dans un système régional (Dorai, Hily, & Loyer, 1998, p. 60). Ces deux dernières approches n'incluent pas du tout, ou pas suffisamment le rôle des réseaux sociaux et donc l'action sociale et spatiale des migrants ainsi que des non-migrants. Bref, elles ne permettent pas de mettre en évidence toute la complexité des flux de va-et-vient connectant les pays d'origine et de destination. Or, la définition géographique des systèmes migratoires renvoie à un modèle plus dynamique, où des flux s'installent et se complexifient par la création de réseaux, flexibles dans l'espace et le temps, permettant la circulation migratoire de biens, de personnes et d'informations. Les liens historiques et les dimensions culturelles au sein de chaque système sont déterminants et permettent la définition de systèmes migratoires mondiaux de Gildas Simon. Au sein de chacun de ces systèmes mondiaux macro, existent des sous-systèmes micro, généralement basés sur un couple migratoire de deux pays.

Ce modèle des systèmes migratoires semble à première vue adéquat à l'étude proposée dans le présent travail concernant les flux migratoires entre le Portugal et le Luxembourg dans le contexte européen ou au sein du système « européen » de Simon. Cependant, l'analyse par le système migratoire, même en donnant une place centrale aux flux, n'est pas satisfaisante dans la mesure où elle ne permet pas de mettre en évidence les impacts qu'un processus migratoire peut avoir, autant sur les espaces interconnectés, que sur les populations impliquées directement ou indirectement. Il faut donc trouver un modèle qui permette de mieux définir et d'analyser les causes et les effets de ces « impacts » sur les régions de départ et d'arrivée.

D. La « circulation migratoire » et le « champ migratoire »

Il existe différentes approches scientifiques pour expliquer la circulation migratoire. Ainsi, dans la littérature anglo-saxonne, la notion de circulation migratoire dérive d'une migration temporaire, souvent interrégionale, où le migrant revient toujours à son lieu de départ. Pour les chercheurs français, et notamment les géographes du centre de recherche sur les migrations internationales MIGRINTER de l'Université de Poitiers, la circulation migratoire est la conséquence de la sédentarisation des migrants dans le pays de destination⁴. Je partage ce point de vue. La circulation migratoire est ainsi le produit de flux de va-et-vient entre les pays d'origine et de destination, en passant par des pays de transit. Ces flux de va-et-vient s'installent lorsque le lien avec le pays d'origine reste fort. Les relations familiales et de solidarité engagent les migrants à rentrer régulièrement au pays et de faire circuler des biens, des services et des informations entre les espaces concernés. De cette manière, le migrant joue un rôle actif dans un monde globalisé, le soustrayant à un contexte spatial clos. En d'autres termes, « la notion de circulation migratoire correspond à une démarche qui tente de tenir compte à la fois des espaces concernés par les migrations, des déplacements accrus des personnes entre différents lieux et des flux matériels (biens, services, remises) et idéels (normes, valeurs,

⁴ Les études les plus importantes à ce sujet étant celles de M. Poinard (1991), Guezengar et Kotlok (1998), Charbit, Hily et Poinard (1997) et de S. De Tapia (1998).

représentations) induits par les migrations. Le migrant et le circulant, plutôt que l'immigré et l'émigré, deviennent des figures centrales de l'activité de recherches et l'attention est portée sur les pratiques et sur les initiatives des personnes, sur les itinéraires et les espaces parcourus » (Berthomiere & Hily, 2006).

Il est intéressant de remarquer que l'une des premières études à utiliser la notion de circulation migratoire pour décrire un phénomène migratoire a été un mémoire de maîtrise réalisé en 1987 au MIGRINTER, portant sur la complexité des flux migratoires entre le Portugal et la France. En effet, l'émigration portugaise est exemplaire des flux migratoires nord-sud des années 1960-1970, de la sédentarisation des migrants au pays d'accueil, d'une deuxième génération nombreuse et de la maintenance d'un lien fort avec le pays d'origine. De Tapia (1996, p. 47) définit la circulation migratoire comme suit : « L'ensemble des mobilités induites par le fait migratoire, incluant les flux d'émigration et de retour, mouvements touristiques vers le pays d'origine, personnes accompagnantes, flux invisibles et immatériels, comme l'information et l'investissement. » L'intérêt de la notion de circulation migratoire est notamment qu'elle met en évidence la dynamique d'un processus migratoire. Les espaces paraissant statiques se transforment en des espaces de flux. Chaque expérience personnelle ajoute à la construction d'une vaste mosaïque cohérente et alimente la circulation de biens et de personnes. « La circulation migratoire est formée d'une multitude de cas individualisés, d'une multiplicité de flux et d'acteurs. » Elle reflète « la puissance de la logistique mise en œuvre par les différents acteurs, agents et usagers, et l'imbrication complexe et croissante de plusieurs logiques publiques et privées » (Tapia, 1997). Comme le démontre encore Tapia dans son travail *échanges, transports et communications : circulation et champs migratoires turcs* (1996), le développement des économies de transports liées aux mouvements migratoires est un indicateur intéressant de l'installation et de l'évolution de la circulation migratoire d'un groupe de migrants donné. Cette géographie des transports peut être très complexe et inclut des acteurs privés comme publics. Il faut autant considérer les déplacements des migrants eux-mêmes que les flux touristiques, que le va-et-vient entre pays d'origine et de destination produit, tout comme les transports funèbres et les transports de biens destinés au « marché ethnique ». Les structures de transports, comme les

réseaux routiers, aériens ou de chemin de fer, sont déterminant pour la densité et les directions des flux induisant la circulation migratoire. Ainsi, l'amélioration considérable des routes portugaises et espagnoles et l'ouverture des frontières de l'espace Schengen ont fortement facilité les déplacements de biens et de personnes entre le Portugal et le Luxembourg. L'importance symbolique donnée aux voyages de bus et leur avantage géographique pour les destinations de l'intérieur du Portugal (les principaux aéroports portugais sont tous situés sur le littoral, rendant l'intérieur du Portugal peu accessible par la voie aérienne) a fait en sorte qu'aujourd'hui encore les voyages entre le Portugal et le Luxembourg présentent un marché non négligeable pour les entreprises de voyage en bus. Ceci est un petit exemple de quelle manière la circulation migratoire n'affecte pas seulement les migrants eux-mêmes, mais englobe des acteurs de toutes les sphères sociales et économiques.

La notion de circulation migratoire est fortement liée à celle de champ migratoire. En citant toujours Tapia (1996, p. 47), le « champ migratoire, aire d'extension des migrations d'une population donnée, à l'image d'un champ magnétique, est un espace dans lequel la dite population construit un ou plusieurs réseaux de relations. Cet espace est structuré par les manifestations de la migration, flux, organisations, services... ». Le champ migratoire, comme les systèmes migratoires, constitue la structure de base qui permet et module la circulation migratoire. En effet, en schématisant les modèles jusqu'ici présentés, les réseaux migratoires constituent la structure porteuse d'un système migratoire dont la dynamique s'exprime par la circulation migratoire.

Les formes de mobilité liées à un fait migratoire peuvent être très variables, dépendant largement des pratiques de migrants. Il est ainsi possible de dresser une typologie des circulations migratoires en fonction des pratiques de mobilité des différentes populations en mouvement : les flux de va-et-vient entre pays d'origine et de destination, produits d'une migration de travail ancienne et sédentarisée, les déplacements réguliers de personnes hautement qualifiées impliqués dans les logiques d'un marché de travail globalisé, les diasporas organisées à l'échelle mondiale, échangeant régulièrement leur membres dans les emplacements « nœud » de leurs réseaux complexes (ex : les réseaux de commerçants chinois en Europe), ou encore les accompagnateurs de

marchandises (Dorai, Hily, & Loyer, 1998, p. 85). L'ensemble de ces flux de personnes, de biens, de services et d'information dépasse généralement les frontières des États Nations. Dans ce cas, ils constituent des flux transnationaux, c'est-à-dire des flux qui mettent en relation plusieurs nations.

E. Le concept du « transnationalisme »

Le concept de transnationalisme ou de migrations transnationales surgit à partir des années 1990. Les travaux de Basch, Levitt, Glick-Schiller, Portes et de Faist, entre autres, ont certainement contribué à la vaste acceptation et intégration de la notion du transnational dans les études migratoires. D'après Castles (2005, p. 75) : « le mot-clé de la première décennie du nouveau siècle est sans doute, le transnationalisme ». Le transnationalisme décrit les échanges matériels et symboliques transgressant les frontières des États-nations. Ce concept, à l'instar des concepts précédents et contrairement aux idées néoclassiques, accepte la double appartenance des migrants aux pays d'origine et d'accueil. Il reconnaît l'existence des réseaux migratoires à travers lesquels le lien avec le pays et/ou la communauté d'origine est maintenu. « À partir de la perspective d'une mondialisation par le bas [Portes, 1999], des anthropologues et sociologues ont fait du transnationalisme un nouveau schéma explicatif des mouvements migratoires, montrant que les nouveaux immigrants construisent des espaces, des relations et des réseaux sociaux qui traversent les frontières géopolitiques et culturelles, mais aussi relie les sociétés d'origine et les sociétés d'accueil » (Mésini, 2009). En reprenant les propos de Wimmer et Glick-Schiller (2002, p. 302) : « la valeur de l'étude des communautés et des migrations transnationales ne consiste pas dans le fait de découvrir quelque chose de nouveau, mais de contribuer à un éloignement de la perspective du nationalisme méthodologique ». Selon le nationalisme méthodologique (*methodological nationalism*) l'État-nation et ses frontières représentent la seule entité spatiale valable. La division du monde en États-nations est en fait assez récente (19^{ème} siècle). Cependant, elle est très ancrée dans les représentations sociales, surtout en termes de migrations humaines. L'analyse transnationale des processus migratoires prend donc en considération la déterritorialisation, ou bien, la

réorganisation spatiale provoquée par la mondialisation des échanges et par l'affaiblissement de l'État-providence. Ainsi, Levitt et Glick-Schiller (2007) affirment que le transnationalisme correspond à un nouveau paradigme lequel conteste l'idée établie selon laquelle la société et l'État-nation forment un ensemble inséparable. Les liens des migrants dépassant les frontières nationales (*crossborder ties*) constituent *la* variable dans l'analyse transnationale qui permet, grâce à des études empiriques, de comprendre la force, l'influence et les impacts des migrations contemporaines. Dans un monde où l'État-nation représente l'unité territoriale de référence pour une société et sa culture unique et seule défendable, l'immigration de personnes « différentes » apparaît comme un risque pour la cohésion de la société autochtone. Dans cette optique, seule l'assimilation ou l'intégration des immigrés, à travers l'adoption des valeurs inhérentes à la société d'accueil, peut maintenir la stabilité d'un État donné. Or, en obligeant les immigrés à nier, ou du moins à refouler, leurs origines le pays d'accueil risque de favoriser la création de ghettos ethniques. De même, l'exclusion des immigrés de certaines sphères sociales ou politiques, peut renforcer leur sentiment d'appartenance à leur pays d'origine et ainsi annuler le désir de s'intégrer dans la société d'accueil. Cependant, Levitt et Glick-Schiller (2007) défendent l'idée que assimilation et pratiques transnationales ne sont ni incompatibles ni diamétralement opposées. L'expérience migratoire transnationale constitue plutôt une sorte de calibrage des connexions existant entre le pays d'accueil et le pays d'origine.

La perspective transnationale respecte donc l'appartenance multiple des migrants. Ainsi, Manuel Castells (1996) affirme que les sciences sociales s'orientant sur le modèle de l'État-nation ne permettent pas de rendre compte des développements [mondiaux, globaux] récents et ne fournissent pas des solutions adéquates. La globalisation entraîne un changement de l'organisation spatiale du monde, passant d'un « monde de lieux » à un « monde de flux » (Castles, 2005, p. 79). Ces dernières années, plusieurs pays européens traditionnellement d'immigration, progressivement plus ouverts, ont fini par accepter cette « nouvelle »⁵ réalité et par repenser leur position face à la

⁵ La mobilité des personnes, quoique renforcée ces dernières années par la facilité accrue des moyens de transports et de communication, ainsi que les activités transnationales ne sont pas

question de la nationalité. Ainsi, le Luxembourg a introduit le droit à la double nationalité en 2009. Certains pays, et notamment des pays traditionnellement d'émigration, tel le Portugal, ont admis depuis longtemps l'idée de la double citoyenneté, accordant aux émigrés et à leurs descendants les mêmes droits qu'aux « nationaux », même s'ils ont acquis une autre nationalité. En effet, l'adhésion du Portugal à la CEE en 1986 a mené, à travers le processus de transnationalisation, à la construction d'une nouvelle communauté nationale imaginaire. Selon Santos (1994), en moins de vingt ans, la transnationalité de l'espace colonial a glissé vers une transnationalité européenne dans laquelle le Portugal continue à occuper une place relativement périphérique. Ainsi, la diaspora lusitane, éparpillée à travers le monde entier, remplace, de manière symbolique, la grandeur de la nation perdue au lendemain de la décolonisation. Depuis la fin du régime salazariste, le gouvernement portugais a effectivement continuellement étendu les droits des émigrés. Ces derniers sont dorénavant considérés comme des « Portugais résidant à l'étranger » et le jour de la fête nationale est depuis 1977 le jour « du Portugal, de Camões et des Communautés Portugaises ». L'identité transnationale est donc utilisée, dans le cas portugais, comme une ressource à la construction d'une identité nationale.

Quoi qu'il en soit, il est vrai que les États-nations européens ont continuellement perdu de leur autonomie face à la supranationalisation par l'Union Européenne. Le désir d'arriver à une citoyenneté européenne commune, fait paraître l'identité nationale dépassée et renforce l'acceptation d'appartenances multiples et de comportements transnationaux. Cependant, les politiques d'immigration restent généralement confinées aux pays, chacun réglant les flux selon ses propres besoins et cela davantage pendant les moments de crise.

Pour Castles (2005, p. 80) : « les communautés transnationales peuvent être définies comme des groupes basés dans deux ou plusieurs pays, impliqués dans des activités transfrontalières significatives, continues et durables, lesquelles peuvent être de nature économique, politique, sociale ou culturelle. »

des phénomènes nouveaux en soi. Ce sont l'analyse et la perception de ces processus de mobilité humaine académique, publique et politique, qui sont nouvelles.

Cependant, les individus qui gardent leur lieu d'origine ou acceptent leur lieu de destination au centre de leur vie n'ont pas de conscience transnationale (Castles, 2005, p. 81).

F. Le concept de l' « espace social transnational »

Selon Thomas Faist (2000), les relations sociales et institutionnelles, formelles et informelles, entre un ou plusieurs États, forment la base d'un espace social transnational. La définition de Kleinschmidt (2006) s'aligne sur celle de Faist. D'après Kleinschmidt, l'espace social transnational se construit à partir des migrants ou à travers leurs multiples actions quotidiennes transbordant les territoires nationaux. De plus, les frontières de l'espace social transnational sont floues et « construites » dans un processus du « bas vers le haut ». Cet espace n'est pas forcément un espace de reconnaissance et d'identification collective, mais tout simplement un espace créé et maintenu par le va-et-vient incessant de flux (migratoires).

Cet espace tient compte des interconnexions complexes entre pays d'origine et pays d'accueil provoquées par les mouvements de va-et-vient des acteurs impliqués dans le processus migratoire transnational. Ces derniers peuvent être des acteurs actifs tout comme des acteurs passifs (non-migrants, autochtones, ...) insérés, de manière consciente ou inconsciente, dans les réseaux migratoires. En effet, l'attachement des migrants à deux ou plusieurs pays et sociétés, laisse des traces sur le paysage des pays d'origine (maisons des émigrés, monuments, changement de comportement social, matrimonial, ..), mais aussi sur ceux des pays de destination (généralisation d'une langue étrangère, cafés, restaurants, entreprises, produits alimentaires étrangers, ...). De cette manière, après plus de quarante années d'immigration portugaise au Grand-Duché, la culture lusitaine a imprégné la société luxembourgeoise de telle façon que les autochtones sont eux-mêmes intégrés dans l'espace social transnational luso-luxembourgeois. L'introduction de valeurs et de produits portugais a changé le paysage socio-culturel luxembourgeois (processus que je désignerai plus loin de *lusofication*) de manière à ce que même le plus réticent ne puisse y échapper.

L'espace social transnational de Faist fournit, à mon avis, une définition plus complète des concepts de système migratoire et de champ migratoire. En effet, il permet de mieux intégrer le processus migratoire analysé dans ce présent travail, notamment les flux de va-et-vient entre le Portugal et le Luxembourg. Cependant, il lui manque la composante qui permet d'expliquer les impacts provoqués par les migrations au niveau local. Il importe donc de trouver dans la suite le concept qui permet de compléter le modèle jusqu'ici élaboré, à savoir : le système migratoire, ou bien l'espace social transnational, structuré par les réseaux migratoires permettant la circulation migratoire transnationale entre le pays d'origine, le pays de destination et les espaces de transit.

G. La théorie sur la relation entre migrations et développement⁶

Il me semble que le modèle théorique de la relation entre migration et développement (en anglais : *migration-development nexus*) fournit la pièce manquante. En effet, l'analyse du « développement » permet de conceptualiser les impacts socio-économiques, culturels et spatiaux (locaux, nationaux et

⁶ En fait, l'idée d'analyser les phénomènes migratoires entre le Portugal et le Luxembourg sous l'angle des migrations connectées au développement a été proposée dès le début du doctorat. Or, je n'étais pas convaincue puisque je refusais en quelque sorte le terme développement, le trouvant trop restrictif pour l'analyse d'un phénomène aussi complexe que les migrations humaines. Je ne voulais pas limiter mon étude à une évaluation des PIB du Portugal et du Luxembourg dans une perspective centre-périphérie. Lorsque, deux mois après le début du doctorat, j'ai suivi un séminaire de l'Université de Milan sur les migrations et le développement, mes doutes se sont renforcés. Les migrations y étaient expliquées en termes d'équations et de définitions économiques, sans aucune mention des facteurs politiques, sociaux, historiques et spatiaux, déterminants, à mon égard, des processus migratoires. Même, plus tard, l'idée de baser l'étude sur une analyse de l'indicateur de développement humain⁶, n'a pas su éveiller mon enthousiasme. J'ai donc longtemps hésité quant aux choix du cadre théorique de l'étude. En effet, alors que les concepts énoncés plus haut permettent une analyse plus globale des migrations internationales et cela en favorisant l'étude qualitative et géographique, il leur manque une approche espace-temps que je recherchais pour ce travail. Finalement, c'est seulement lors de la conférence Metropolis en septembre 2011 aux Açores, que j'ai trouvé une explication satisfaisante du terme développement dans le cadre des migrations internationales, notamment celle fournie par Hein de Haas. A partir de ce moment-là, j'ai trouvé de la littérature sur la connexion entre les migrations et le développement où le développement intervient comme un facteur beaucoup plus complexe (pas seulement économique), intégrant les phénomènes migratoires et prenant en compte les facteurs espace et temps. Ainsi Jean-Pierre Guengant (1996 p. 113) affirme-t-il que : « Dans tous les cas de figures, l'impact de l'émigration, des retours et des flux financiers qui leur sont associés, marque pour le meilleur comme pour le pire les paysages, modifie les identités et les réseaux de solidarité traditionnels, toutes choses qui ne sont pas neutres pour le développement ».

globaux) associés aux processus migratoires. Si les migrations internationales et le développement sont deux domaines de recherche à la base dissociés, ils consistent néanmoins en deux phénomènes sociaux qui interviennent ensemble dans des processus de transformation sociale et spatiale plus profonds.

Cependant, l'interprétation de l'interaction entre migrations et développement, et des impacts socio-économiques et spatiaux résultants, dépend fortement des paradigmes dominants d'une époque donnée et/ou des acteurs engagés dans le processus. Depuis des décennies, l'interprétation de la connexion entre migration et développement oscille ainsi entre l'optimisme et le pessimisme (de Haas, 2008). Les migrations soit favorisent, soit entravent le développement, notamment dans les pays d'origine, selon que l'on privilège l'une ou l'autre perspective.

Mais la relation entre migration et développement est plus complexe. Tout d'abord, il est important de comprendre que les migrations et le développement ne se lient pas dans une équation de cause à effet, mais qu'ils doivent être compris comme deux phénomènes inhérents à un processus plus global de transformation sociale. Selon Hein de Haas (2010), les migrations ne constituent pas une variable indépendante causant le développement (ou bien le sous-développement), mais une variable endogène, un élément même du changement et un facteur susceptible de provoquer davantage de changements sociaux et économiques. Bref, la migration n'est ni le résultat, ni la cause, mais une part intégrale et essentielle des processus de transformation sociale (Castles, 2010), intégrés dans le concept de « développement » (de Haas, 2010)⁷. Pour Hein de Haas (2009, 2010,..) toutes les approches du développement restent insuffisantes tant qu'elles ne sont pas articulées autour de la théorie de Amartya Sen, laquelle permet d'harmoniser l'action des migrants et les structures en place. Cette approche « mène vers une estimation plus optimiste du potentiel de développement en relation avec les migrations et met l'accent sur la capacité des individus et des ménages de surpasser les obstacles structurels du

⁷ *“Migration is not an independent variable ‘causing’ development (or the reverse), but is an endogenous variable, an integral part of change itself and a factor that may enable further change. This is why it is more correct to refer to the reciprocal relationship between migration and broader development processes instead of the – one way – impact of migration on development”* (Hein de Haas, 2010, p. 27).

développement. La migration est alors une tentative délibérée de diversifier, de sécuriser et d'améliorer les conditions de vie⁸ » (Hein de Haas, 2010, p. 26-27).

Les interactions entre migrations et développement peuvent prendre des formes très diverses, hétérogènes, et dépendent fortement des facteurs espace et temps. Le concept de « développement » est donc beaucoup plus complexe que celui défendu par les économistes (et le plus répandu dans l'opinion publique), notamment celui selon lequel le développement serait synonyme de la croissance économique et du bien-être matériel des populations. En effet, les sciences humaines cherchent avant tout de distinguer le développement de la croissance (économique) et de l'associer plutôt à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, posant l'organisation sociale à la base de la production du bien-être (Bret, 2006).

Cette vision du « développement » confère une place centrale à l'action des migrants dans les processus de transformation sociale. Leur capacité, voire leur pouvoir, de changement est reconnu.

Or, les différentes conceptualisations coexistent et les approches des politiciens et des académies en matière de développement, et de migrations internationales, divergent largement depuis toujours (Castles, 2008). « Les dominances successives des paradigmes (...) correspondent à l'émergence et à la consolidation du pouvoir de certaines catégories d'acteurs qui sont capables d'orienter ou de réorienter le style de développement dominant de l'époque » (Peemans, 1995).

En retraçant l'historique des changements de conceptualisation de la relation entre migration et développement (optimisme *versus* pessimisme), il est possible d'esquisser la périodisation des théories en fonction des contextes historiques et des doctrines prééminentes qui leur sont associés. Plusieurs chercheurs (de Haas, Faist, ...) définissent ainsi quatre phases temporelles distinctes :

⁸ "This leads to a more optimistic assessment of the development potential of migration and points to the ability of individuals and households to overcome structural development constraints through migrating in a deliberate attempt to diversify, secure and improve their livelihoods" (Hein de Haas, 2010, p. 26-27).

1. Première phase : années 1960 -1973

D'après Faist (2008), le lien entre les migrations et le développement est officiellement fait à partir des années 1960.

La première phase, allant de l'après-guerre à l'année 1973, est marquée par l'optimisme de l'économie néoclassique et de la théorie de la modernisation. La théorie de la modernisation repose sur le modèle de l'économie néoclassique (Monsutti, 2008). Les migrations sont perçues comme un instrument d'équilibrage entre les pays riches et les pays pauvres. Ainsi, l'immigration constitue un apport positif à la production de biens et de capital dans les pays de destination et l'émigration un élément réducteur de la pression démographique et du suremploi dans les pays émetteurs. Les travailleurs immigrés sont une force de production supplémentaire et indispensable pour la reconstruction de l'Europe occidentale, donc en d'autres termes pour le développement économique de ces régions. De leur côté, les pays de départ profitent de l'envoi de fonds depuis l'étranger. Le départ d'une part de sa population est ainsi considéré par le pays d'émigration comme une solution efficace à la pauvreté. Tel était le cas pour le gouvernement salazariste au Portugal, qui voyait en l'émigration la possibilité de faire face au déséquilibre économique des régions de l'intérieur du pays et d'assurer une balance économique positive grâce aux remises envoyées par les migrants.

Le développement, dans cette vision moderniste, est considéré comme le passage de la société traditionnelle à la société moderne et les migrations comme un catalyseur de changement social : « elles constituent une étape nécessaire qui permettra aux sociétés traditionnelles – qui se caractérisent par un faible niveau de productivité et un usage réduit des ressources naturelles – d'accéder aux bienfaits de la modernité » (Monsutti, 2008).

Cependant, le développement, quoique semblablement positif, n'est calculé qu'en termes économiques. La valeur et les retombées sociologiques, politiques et culturelles sont rarement considérées. D'après Djajic (1986, *in* De Haas, 2010 p. 4), les premières théories néoclassiques sur les migrations excluent toute possibilité de gain pour les non-migrants.

Pour sa part, la migration est vue comme un processus cyclique clos. Les migrants, après avoir « servi » le pays de destination, retournent dans leur pays pour y jouer un rôle actif dans la construction de ce dernier. L'État est l'acteur principal aussi bien en ce qui concerne la gérance des migrations (accords bilatéraux, campagnes de recrutement – pays d'accueil-) que la « création » de développement (- pays d'origine -).

D'après la perspective moderniste, la migration aurait des effets positifs sur le long terme pour le développement des régions d'origine. Cependant, il suffit de considérer l'exemple de l'exode rural vers les centres métropolitains européens pour se rendre compte que cet argument n'est pas valable. C'est pour cela que peu à peu, l'optimisme moderniste a cédé la place au pessimisme dépendantiste.

2. Deuxième phase : 1973 - fin années 1980

Au lendemain du choc pétrolier de 1973, les changements mondiaux en résultant vont progressivement mettre en évidence les limites du modèle néoclassique pour expliquer les migrations internationales. La notion du développement est alors réévaluée. Celle-ci s'imprègne dorénavant des théories dépendantistes (théorie de la dépendance), lesquelles se généralisent à partir de la fin des années 1960.

D'après les principes de la dépendance, le développement, au lieu d'entraver les migrations dans les pays d'origine, est supposé stimuler les flux de départ, et par conséquent, de favoriser le sous-développement. Les inégalités de pouvoir politique et économique entre pays riches et pays pauvres constituent une entrave structurelle au changement « positif » dans les pays de départ. Le passé colonial influence fortement la définition du modèle des migrations et du développement. Dans cette vision « historique-structuraliste » du développement, les migrations présentent « une fuite de la misère », causée par l'expansion capitaliste globalisée, laquelle n'est par nature pas capable de résoudre les problèmes structurels responsables des flux migratoires (De Haas, 2010, p. 7). C'est pendant la phase de 1973 à la fin des années 1980 que la notion de *brain-drain*, de fuite des cerveaux, se généralise. Les migrations sont vues comme génératrices de sous-développement, car les pays émetteurs perdent les

sujets les plus qualifiés et donc les plus susceptibles à générer du changement « positif ». Au lieu de faire bénéficier le développement local, les fonds renvoyés par les émigrés sont avant tout investis dans des biens de consommation ostentatoires, ce qui ne contribue pas à l'augmentation de la qualité de vie de la communauté entière. Au contraire, l'inflation généralement créée par le capital étranger, risque de générer des tensions entre migrants et non-migrants. Dans les pays récepteurs, l'immigration devient dorénavant également un problème. Les migrants sont régulièrement déclarés responsables de l'augmentation des taux de chômage dont ces pays souffrent après le choc pétrolier de 1973. Les politiques d'immigration deviennent plus sévères pendant cette période. Selon Jean-Pierre Guengant (1996, p. 114) « la crise économique mondiale qui sévit depuis le milieu des années 1970, la montée généralisée du chômage, et les politiques restrictives d'immigration qui ont suivi, ont contribué a contrario à « délégitimer » les migrations internationales et à légitimer la montée de l'intolérance ». Bref, les changements induits par l'émigration, comme par l'immigration, semblent plutôt désavantageux pour le développement dans leur ensemble. Ils contribuent à l'augmentation de l'écart entre les pays du centre et de la périphérie et à la rupture de liens de solidarité traditionnels, surtout dans les pays de départ, mais aussi dans les pays récepteurs.

L'explication dépendantiste est, elle aussi, trop simpliste. Elle généralise la problématique des migrations et du développement dans un monde partagé entre un centre et une périphérie, alors que la réalité est bien plus complexe. La théorie de la dépendance prédit que les migrations augmentent le sous-développement et par conséquent génèrent davantage de migrations. Cependant, elle ne fournit pas d'explications plausibles à ces affirmations et ignore les exemples empiriques qui démontrent que le développement peut avoir des impacts positifs (de Haas, 2010, p. 12). De même, les perspectives déterministes sont plutôt irréalistes dans la mesure où le cycle vicieux de l'appauvrissement dans la périphérie et la croissance dans le centre ne peut pas fonctionner à l'infini (de Haas, 2010, p. 12).

D'une manière générale, ni le modèle néoclassique moderniste, ni le modèle de la dépendance ne prennent en compte l'hétérogénéité des interactions entre les migrations et le développement ainsi que celle des contextes historiques, socio-

économiques, politiques et spatiaux dans lesquels les phénomènes sociaux se produisent.

Certains chercheurs pensent qu'il est par conséquent impossible de construire un modèle théorique universel pour les migrations.

3. Troisième phase : 1990-2001

A partir de la fin des années 1980 et pendant les années 1990, des visions moins déterministes sur les migrations et le développement surgissent. Elles se basent généralement sur les principes de la théorie de la structuration de Giddens (1984), laquelle analyse le comportement social des acteurs non pas comme un acte isolé, mais toujours intégré dans un contexte espace-temps donné et continuellement en changement. « L'action est contextuelle et s'accomplit. Elle ne peut se concevoir que placée dans le temps et dans l'espace en tant que durée, comme un flot continu de conduites et dans le cadre de contextes dans lesquels elle s'insère continuellement et qui la mettent en forme » (Giddens dans Rojot⁹, 1998, p. 71). Donc, ces nouvelles approches théoriques en sciences sociales sur les migrations et le développement considèrent l'action et la structure comme un ensemble et permettent ainsi de mieux appréhender l'hétérogénéité et la complexité inhérentes aux phénomènes migratoires. L'interdisciplinarité est de plus en plus appliquée et acceptée. Dans le même courant de pensées apparaît la théorie de la Nouvelle Économie des Migrations de Travail¹⁰. Celle-ci s'oppose au modèle néoclassique, considéré trop limité, et privilégie le ménage (et non pas l'individu) comme unité de décision et d'action dans le processus migratoire. De cette manière, la migration englobe plus de facteurs que la seule recherche individuelle d'une vie meilleure. Un nombre élargi d'acteurs et de possibilités de stratégies est ainsi intégré dans le processus

⁹ http://www.numilog.fr/package/extraits_pdf/e2627.pdf

¹⁰ Pour ce courant d'analyse, la migration repose sur un choix collectif fait par un groupe d'individus, souvent le ménage, dans une situation d'imperfections des marchés en raison de problèmes notamment d'ordre économique ou climatique. La famille avance l'argent nécessaire pour payer les coûts de la migration (visa, passeport, transports, installation,...). De plus, la migration peut être une des stratégies qui s'offre au ménage afin de diversifier ses sources de revenus. (wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Migration_humaine (02.04.2012))

migratoire. La migration n'est pas uniquement perçue comme une stratégie visant à réduire les risques de survie du ménage, mais également comme une manière de dépasser les diverses contraintes imposées par le marché (Hein de Haas, 2010, p. 16). A travers les remises, le ménage, comme les communautés au sens plus large, peut contourner l'instabilité économique de son pays d'origine et prévoir des investissements productifs ainsi que l'amélioration de sa condition de vie, indépendamment des limites rencontrées sur place. L'intérêt de ces approches consiste dans le fait qu'elles ne séparent pas les migrants et les migrations des contextes sociaux, économiques et politiques auxquels ils sont liés et lesquels imposent et déterminent leur champ d'action. En d'autres termes, l'action (les migrations) et les structures (les contextes) induisent le changement social (le développement). De cette manière, les migrants, ainsi que les collectivités, sont reconnus comme des acteurs indispensables pour le développement, voire comme des agents collectifs du changement (Faist, 2008). Les migrants prolongent souvent leur projet migratoire initial, envisageant progressivement plus une vie de va-et-vient qu'un retour définitif à leur retraite, mais gardant tout de même des liens très forts avec leur pays d'origine. Le retour existe donc, mais il n'est pas définitif. Ces migrants développent plutôt un comportement transnational, une présence entre « ici et là-bas », ce qui a naturellement des impacts non négligeables sur le développement local et national aussi bien dans le pays émetteur que le pays récepteur. Cependant pendant cette troisième phase, marquée par les visions des théories de la structuration et de la nouvelle économie des migrations de travail, le scepticisme quant aux impacts positifs des migrations sur le développement persiste. D'après Hein de Haas (2010) il est donc important de considérer une quatrième phase dans l'analyse des migrations et du développement.

4. Quatrième phase : 2001-aujourd'hui

Cette dernière phase s'étend de 2001 à nos jours et correspond à un nouvel élan de la recherche sur les migrations et le développement. Des perspectives plus optimistes refont surface et l'accent est mis sur l'importance des communautés transnationales de migrants et de la circulation migratoire.

L'intérêt récent donné aux migrants et aux collectivités transnationales comme agents du développement coïncide avec l'affaiblissement du pouvoir des États-providence. Alors que dans le passé les principaux agents des politiques du développement (les pays de l'OCDE, la Banque Mondiale) considéraient que le développement devrait être organisé du haut vers le bas, ils confèrent de nos jours une place prépondérante aux actions du bas vers le haut (ONG, acteurs locaux). La notion de *brain-drain* ou bien de fuite des cerveaux a fait place à la notion du *brain-gain*, le « gain » de cerveaux.

En effet, tant les académiques que les responsables politiques reconnaissent progressivement que les migrants sont des agents actifs dans le processus migratoire et des agents potentiels du développement. L'on assiste à une prise de conscience générale des relations transnationales existant entre pays émetteurs et pays récepteurs et des identités transnationales propres aux migrants de toutes les générations. Le monde entier est devenu plus interconnecté avec l'émergence et la facilité d'accès aux nouvelles technologies de communication (Internet, téléphones portables, Internet-banking, ...). Les flux de va-et-vient de personnes, de biens et d'idées ne sont pas nouveaux, mais atteignent une ampleur inconnue jusque-là.

Cette transnationalisation de la vie des migrants met à l'épreuve les modèles d'assimilation ou d'intégration des migrants, ainsi que les concepts comme celui de l'Etat-nation ou de la citoyenneté. Les dichotomies claires et nettes comme celles de l'« origine » et de la « destination », ou encore celles du « permanent », du « temporaire » et du « retour », s'embrouillent dans un monde où la vie des migrants (et pas seulement la leur) est de plus en plus caractérisée par l'engagement simultané dans une ou plusieurs sociétés ou communautés, voire plusieurs espaces (Hein de Haas, 2010). Les études empiriques montrent que les migrants peuvent maintenir un lien fort avec leur société d'origine, sans que cela

implique un retour définitif. Les mouvements de va-et-vient réels, mais aussi virtuels, permettent de rester constamment en contact et ainsi d'être actif dans plusieurs espaces simultanément. Ceci implique que l'intégration dans le pays d'accueil et l'engagement envers la société d'origine ne sont pas nécessairement substituables, mais plutôt complémentaires (Hein de Haas, 2010, p. 21). De cette manière, le migrant qui s'installe définitivement dans le pays d'accueil peut tout de même jouer un rôle important et actif dans sa société d'origine. D'une certaine manière, plus il a une situation stable au pays d'accueil, plus il dispose de moyens financiers et de relations pour intervenir comme médiateur entre deux ou plusieurs espaces. Ces propos constituent la base du concept du codéveloppement.

5. Le « codéveloppement »

Le gouvernement français a été le premier à utiliser la notion de codéveloppement dans ses programmes de développement Nord-Sud. Le concept a obtenu un fort écho après l'intervention de Kofi Annan à l'Assemblée générale des Nations Unies le 6 juin 2006¹¹ : « Les migrations internationales constituent un moyen idéal pour promouvoir le codéveloppement, c'est-à-dire l'amélioration coordonnée ou concertée de la situation économique tant dans les régions d'origine que dans les régions de destination compte tenu de leur complémentarité ». On y retrouve clairement la perspective transnationale.

En effet, et même si les différentes institutions et acteurs sur le terrain fournissent une définition sensiblement différente du codéveloppement, ils sont néanmoins tous d'accord sur le fait que ce concept met en relation l'action des migrants et le développement dans les pays d'origine et d'accueil.

Ainsi, selon la Recommandation Rec(2007)10 du Conseil de l'Europe, le codéveloppement correspond à « toute action de développement social, économique, culturel et politique des pays d'origine fondée sur une collaboration entre les migrants, leurs organisations et leur partenaires, publics et privés, à la fois dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil ». Et : « par leur

¹¹ Migrations et développement en Europe. Politiques, pratiques et acteurs.

connaissances linguistiques, par leurs compétences et par leurs cultures, les migrants, les personnes nées à l'étranger et les personnes issues de l'immigration contribuent à la cohésion sociale des sociétés d'accueil et la renforcent ». Ces propos démontrent que les migrants sont dorénavant effectivement reconnus comme des acteurs actifs dans les processus de développement. Cependant, la compréhension de la notion de développement ainsi que celle du rôle des migrants continue à diverger largement selon les domaines d'action.

Ainsi, si les responsables politiques nationaux et supranationaux ont bel et bien adopté les concepts de la relation entre développement et migrations, voire du codéveloppement, leur discours n'a pourtant pas véritablement changé sur le fond. En effet, les migrations internationales continuent d'être présentées comme un fléau social et politique qui doit être combattu. D'ailleurs, depuis le 11 septembre 2001, la question sécuritaire a été drastiquement renforcée. Les politiques de contrôle en matière de migrations internationales ont trouvé davantage de légitimité. Le but (irréaliste) recherché reste la réduction, voire l'annulation des flux migratoires, notamment les flux Sud-Nord. Car, il est vrai que les programmes de (co-)développement concernent en règle générale les seules migrations Sud-Nord, ou dans le cas précis de l'Union Européenne, les migrations entre les pays membres et les pays tiers. Dans cette perspective, la notion de développement reste fortement imprégnée des visions colonialistes. La nécessité de codéveloppement entre pays membres n'est pas considérée.

Les recommandations européennes sur les migrants et le codéveloppement sont effectivement très unilatérales dans la mesure où les modalités du codéveloppement sont élaborées et décidées par les seuls pays de l'UE. Donc, même si le rôle des migrants est reconnu et valorisé, le contrôle, la régularisation et la réduction des flux migratoires restent à l'ordre du jour des politiques européennes : « Pour les pays de destination, les projets de codéveloppement peuvent réduire les pressions sur les frontières et atténuer les tensions démographiques, en offrant davantage de perspectives aux migrants dans leur pays d'origine. A long terme, le codéveloppement peut réduire l'écart de développement entre les pays d'origine et les pays de destination, dans la

mesure où il permet de réorienter les compétences et les savoir-faire là où les besoins de développement sont les plus importants » (Rec(2007)10).

Deux questions se posent ici. D'abord, l'histoire migratoire intra-européenne des années 1970-1980 ne fournit-elle pas le meilleur exemple du résultat exponentiel de l'équation développement et migrations, du moins à court terme ? Le cas du Portugal en fournit un bon exemple. Mais aussi l'Italie, car même si le développement économique des régions du Nord de l'Italie ont peu à peu ralenti l'émigration internationale, il n'a pas pour autant réduit les migrations Sud-Nord internes. De là, s'impose la deuxième réflexion : pourquoi l'effort de l'Union Européenne pour le codéveloppement se dirige-t-il uniquement vers les pays non européens, alors que les inégalités socio-économiques internes demeurent également préoccupantes ? Certes, les programmes d'aides européennes (LEADER, FEDER, etc.) sont essentiellement attribués à des projets de promotion du développement local (voir chapitre 3). Néanmoins, la question migratoire n'est pas centrale à ces programmes et le potentiel des réseaux transnationaux en cette matière n'est pas assez exploité. Comme le montre le cas des migrations entre le Portugal et le Luxembourg, les projets de soutien à la population locale, voire de développement local, sont généralement générés et appuyés par des initiatives collectives locales (par exemple, les associations portugaises du Luxembourg ou bien les jumelages entre des localités portugaises et luxembourgeoises) n'impliquant pas l'intervention directe des Etats.

Il est vrai que le rôle des migrants est dorénavant reconnu, mais certains points énoncés dans la Rec(2007)10 laissent à penser que la responsabilité attribuée aux migrants en tant qu'acteurs de développement est démesurée : « Il revient aux associations de migrants de développer la confiance entre le pays d'origine, les migrants transnationaux et les pouvoirs publics ». Certes, les migrants sont des agents de changement social très importants. Toutefois, ils ne peuvent pas être tenus pour responsables du développement, car ce dernier dépend avant tout de l'efficacité des structures économiques et politiques nationales.

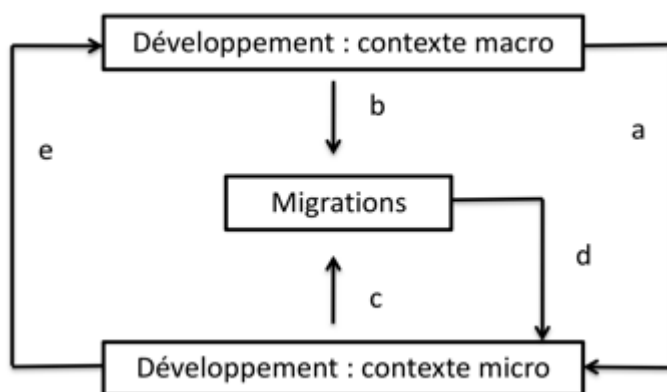
Bref, même si la relation entre migration et développement est perçue de manière « positive » dans cette dernière phase, il faut rester vigilant quant à la différence entre le contenu des discours officiels et les véritables fins désirées.

Il paraît clair que je ne partage pas la notion du codéveloppement proposée par le Conseil de l'Europe. J'entends par codéveloppement l'action de coopération entre les migrants et les non-migrants, « d'ici et de là-bas ». Le « co » traduit ainsi l'action commune transnationale des divers acteurs impliqués dans les processus migratoires. D'ailleurs je défends l'idée selon laquelle le développement consiste en un processus de transformation sociale dont les migrations sont partie intégrante (De Haas, 2010)¹². Les migrations et le développement sont donc complémentaires.

C'est le couple action-structure, dans un contexte espace-temps donné, qui détermine l'impact du couple migration-développement sur les espaces et les sociétés impliqués dans un processus migratoire.

6. Le modèle de Hein de Haas

Voici le schéma proposé par Hein de Haas (2010) pour expliquer la connexion entre les migrations et le développement dans un système fonctionnant à plusieurs échelles :



Source : Hein de Haas, 2010

¹² Hein de Haas (2010): *“migration is an intrinsic part of broader processes of social change, usually embodied in the concept of “development”*”.

- a. le niveau macro détermine le contexte du développement local : infrastructures publiques, facilités sociales, législations, programmes régionaux de développement, politiques, etc.
- b. le niveau macro détermine les opportunités de migrer, internes et internationales : politiques de l'immigration, demande de force de travail, niveaux et/ou différences de revenus. Se fait ici une première sélection des flux migratoires.
- c. le niveau micro détermine la capacité des personnes de mener une vie qu'ils estiment digne et les possibilités de changer, de choisir (les ressources fournies et/ou acquises à ce niveau) : l'aspiration, le désir et l'aptitude, le potentiel ou la capacité de migrer.
- d. les retombées de la migration sur le local: consommation, investissements, création d'emplois, stratification sociale, inégalités sociales, privations relatives ...
- e. le micro est susceptible d'agir sur le macro.

Le schéma de Hein de Haas prévoit donc de quelle manière les structures nationales et supranationales, mais aussi locales influencent la donne migratoire. Il inclut également l'action et la capacité d'action personnelle des migrants. Enfin, il intègre les impacts que les migrations peuvent avoir sur l'organisation sociale au niveau micro ainsi que les impacts que le niveau local peut finalement avoir sur les structures macro. En somme il s'agit d'un système fermé, agencé autour du couple action-structure. L'intérêt du schéma de Hein de Haas réside dans le fait qu'il met en évidence la dynamique propre qu'un système migratoire engendre, tout en incluant l'analyse des retombées sur les espaces et les sociétés impliquées. Par contre, ce modèle ne rend pas compte des réseaux sociaux (migratoires) pourtant indispensables au « bon » fonctionnement du système migratoire. Ce niveau d'action peut être intégré par l'ajout du contexte meso. D'après Faist (1997), le niveau meso se définit, dans l'analyse migratoire, par la densité des réseaux sociaux et collectifs et de capital social (ressources financières, culturelles et politiques) dont le migrant potentiel dispose pour choisir entre les options de rester ou de partir. Selon Faist (1997) la migration

dépend de trois niveaux d'action distincts : le niveau macro (structurel, national), le niveau meso (relationnel, collectif) et le niveau micro (individuel, local). Ces niveaux déterminent l'environnement dans lequel un processus migratoire se développe, crée une dynamique propre (cf. système migratoire ; espace social transnational) et influence, dans un contexte temporel donné, la transformation des espaces et des sociétés concernés.

III. ÉLABORATION D'UN MODÈLE PROPRE

La conceptualisation du modèle pour l'analyse des migrations entre le Portugal et le Luxembourg se base sur le travail de Hein de Haas. Sont reprises la relation entre les migrations et le développement (transformations sociales) dans un système fonctionnant à différents niveaux (macro et micro) ainsi que la division de l'analyse en quatre phases historiques. Celle-ci permet de suivre l'évolution de la conceptualisation des migrations internationales de la perspective néoclassique à la perspective transnationale. En d'autres termes, la périodisation du concept et des événements macro qui l'imprègnent, permet de procéder à l'analyse diachronique du phénomène migratoire luso-luxembourgeois tout en l'insérant dans les contextes socio-économique, politique et analytique de chaque époque. En effet, les quatre phases historiques définies par Hein de Haas coïncident à peu près aux étapes marquantes de l'histoire du couple migratoire Luxembourg-Portugal¹³.

Toutefois, le modèle de Hein de Haas n'est pas (à lui seul) satisfaisant dans la mesure où il n'intègre pas les réseaux sociaux (le niveau meso ou relationnel de Faist) ignorant de cette manière la base de la dynamique d'un phénomène migratoire.

Par conséquent, le modèle que je propose pour l'analyse du phénomène migratoire luso-luxembourgeois se compose de différents éléments retenus des modèles théoriques énoncés plus haut. Il est adapté au contexte historique, ce

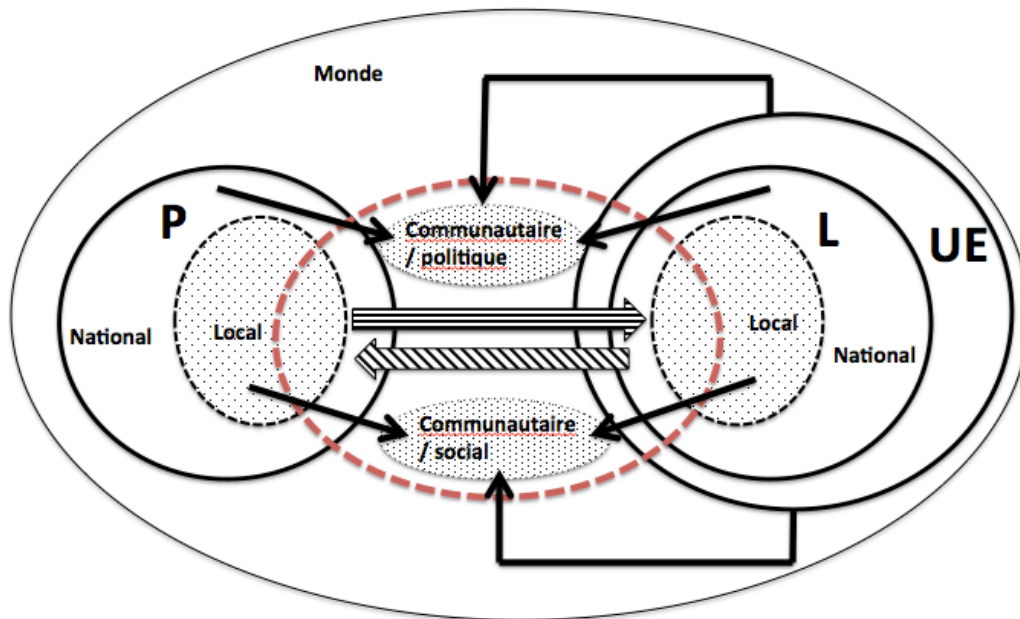
¹³ J'ai choisi d'adapter les deux dernières phases au contexte propre de l'étude, notamment en changeant la date de 2001 en 2005.

qui implique la définition de deux schémas temporels distincts : un premier (années 1960 – 1986) correspondant à la phase où le Portugal prépare son entrée dans la CEE et un deuxième (1986-aujourd'hui) correspondant à la phase où le Portugal et le Luxembourg sont deux membres à part égale de l'Union Européenne.

Il est vrai que le processus d'intégration européenne (notamment du Portugal) a certainement joué un rôle fondamental pour l'évolution et le développement du processus migratoire entre les deux pays.

Mon objectif consiste à comprendre de quelle manière le système migratoire Luxembourg-Portugal s'est mis en place – en considérant les contextes politiques, économiques et sociaux (niveaux macro et micro) de chaque époque -, à cerner le rôle des réseaux migratoires (niveau meso) dans sa construction et à évaluer les impacts (développements) produits par la circulation migratoire de va-et-vient dans cet espace transnational luso-luxembourgeois. Il est donc essentiel d'accorder la même attention aux espaces d'origine et d'arrivée. Car, même si c'est de manière et d'ampleur différente, les migrations laissent des empreintes indéniables aussi bien au pays de départ comme au pays d'arrivée/d'installation. Ces traces sont lisibles dans l'espace social transnational luso-luxembourgeois. Les niveaux d'analyse proposés par Faist (1997) – structurel (macro), relationnel (meso) et individuel (micro) – serviront pour structurer le phénomène étudié en une typologie logique et claire.

A. Des premiers départs vers une dynamique migratoire dans un espace segmenté (des années 1960 à 1986)



Légende :



P: Portugal; L: Luxembourg; UE : Union Européenne; Monde (macro : niveaux national et supranational).



Espace local (micro : action locale des migrants au Luxembourg et au Portugal).



Espace communautaire en formation, dépendant des structures politiques du niveau macro et des actions sociales du niveau local. (meso : densité des relations entre migrants et non-migrants dans le pays d'origine et d'arrivée)



Espace social transnational (système migratoire luso-luxembourgeois en formation : construit, alimenté et soutenu par les réseaux migratoires).

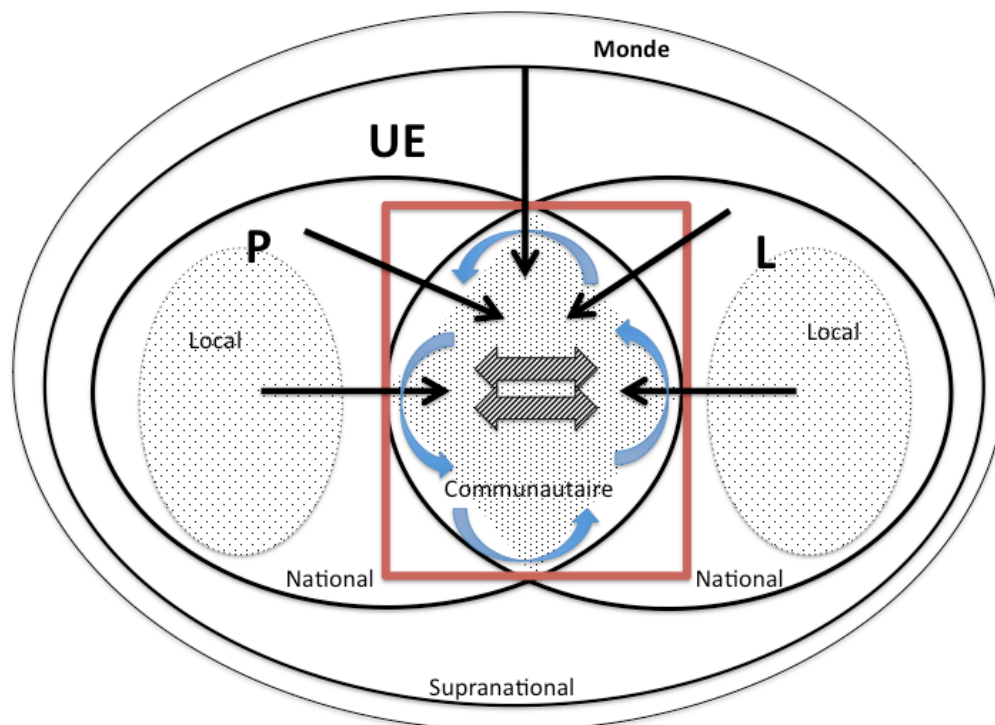


Les flux de va-et-vient entre le Portugal et le Luxembourg se mettent en place grâce aux réseaux migratoires. Essentiellement encore flux de personnes en provenance du Portugal et flux de capitaux et d'informations en sens inverse.



Impacts de l'action et des structures macro et micro sur le meso.

B. La mobilité intra-européenne dans l'espace social transnational luso-luxembourgeois (de 1986 à aujourd'hui)



Légende :



P: Portugal; L: Luxembourg; UE : Union Européenne; Monde (macro : niveaux national et supranational).



Espace local (micro : action locale des migrants au Luxembourg et au Portugal).



Espace communautaire (meso : densité des relations entre migrants et non-migrants dans le pays d'origine et d'arrivée, dépendant de l'intensité des flux de va-et-vient et de l'action et des structures des niveaux macro et micro).



Espace social transnational luso-luxembourgeois consolidé et auto-alimenté par les flux de va-et-vient entre le Portugal et le Luxembourg ainsi que par l'importance de la présence portugaise au Luxembourg (*lusofication*).



Flux migratoires de va-et-vient de personnes, de biens et d'informations basés sur les réseaux sociaux migratoires; migrations intra-européennes.



Impacts de l'action et des structures macro et micro sur le meso.



La circulation migratoire : L'ensemble des mobilités induites par le fait migratoire.

En ce qui concerne les quatre phases historiques retenues, les évènements marquants de chacune se résument ainsi :

- 1) **1960-1973** : Débuts de l'émigration portugaise vers le Luxembourg ; le Portugal est gouverné par le régime autoritaire de Salazar ; le Luxembourg est en pleine expansion économique ; migrations et développement sont régis sous la doctrine fonctionnelle néoclassique.
- 2) **1973-fin années 1980** : Le choc pétrolier de 1973 provoque la récession économique, suivie par la fermeture des frontières des principaux pays de l'Europe occidentale importateurs de main-d'œuvre étrangère – recours à la réunification familiale; la Révolution des Œillets au Portugal le 25 avril 1974 suivie par une grande instabilité politique, mais aussi par une meilleure reconnaissance des émigrés ; les émigrés sont considérés comme des acteurs potentiels de développement ; l'adhésion du Portugal à la CEE en 1986 : les migrants portugais en Europe arrêtent d'être des migrants de pays tiers.
- 3) **1990-2005** : Le Portugal connaît une expansion économique sans précédent ; le pays devient « officiellement » un pays d'immigration ; l'émigration portugaise continue, mais perd considérablement en intérêt aussi bien au Portugal qu'au Luxembourg ; l'espace social transnational luso-luxembourgeois se renforce et imprègne de plus en plus les sociétés et les paysages d'origine et d'accueil ; de nombreuses actions de « codéveloppement » entre les deux pays se développent.
- 4) **2005-aujourd'hui** : la récession s'accroît au Portugal – l'émigration s'accroît graduellement jusqu'à atteindre des valeurs comparables à celles des années 1960 ; comment gérer les migrations intra-européennes dans un espace de libre circulation ?

Dans ces quatre sous-chapitres diachroniques l'accent est mis sur l'immigration portugaise au Luxembourg (afin de démontrer la spécificité de cette

immigration pour le Grand-Duché), sur le contexte socio-économique et politique général du Portugal (afin de comprendre les singularités et l'importance de l'émigration pour le Portugal) et sur le contexte local du village de Mortágua (afin de montrer l'impact du Luxembourg (en tant que pays d'accueil) sur le Portugal (local)).

Klimt (2009), dans son article sur les notions de « maison » et d'appartenance des migrants portugais de Hambourg, a également opté pour une division temporelle de son analyse. Il s'intéresse notamment à la position (réelle et perçue) des migrants portugais face à la question du retour définitif et cela des années 1960 jusqu'à la réunification allemande (1989), en début des années 1990 (retombées de la réunification) et pendant les années 2000. Il réussit ainsi à démontrer que les contextes politiques, économiques et sociaux d'un moment donné influencent considérablement les actions comme les perceptions des Portugais de Hambourg.

Le but recherché ici consiste à montrer de quelle manière le contexte espace (politique, économique et social) et temps, mais aussi l'action des migrants, ont « moulé » l'espace social transnational luso-luxembourgeois. Cet espace - réel et imaginé – est un espace caractérisé par un sentiment d'appartenance (*space of belonging*) et par l'expression d'identités transnationales.

Analysé dans la durée, le jeu couplé des migrations et du développement conduit à la restructuration spatiale des espaces et des sociétés impliqués dans un processus migratoire donné.

CHAPITRE 2

LES ESPACES ÉTUDIÉS ET LES SOURCES DE DONNÉES UNE APPROCHE EMPIRIQUE

I. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

Quelle méthodologie élaborer pour un objet d'étude aussi vaste que celui des migrations entre le Portugal et le Luxembourg depuis les années 1960 jusqu'à nos jours ? Comment limiter la matière exhaustive tout en intégrant les éléments les plus importants ? Quelle approche choisir ?

La perception de la relation migratoire entre les deux pays exposée ici ressort d'un cheminement particulier de longue date. Luxembourgeoise d'origine et Portugaise d'« adoption »¹⁴, j'ai accumulé une expérience migratoire (propre et observée) pendant les dernières dix années qui entre dans l'élaboration du présent travail. Etant moi-même à la fois migrante, autre et autochtone, j'arrive à entrer dans les différents univers qui composent le phénomène migratoire luso-luxembourgeois. La maîtrise du portugais suscite régulièrement l'étonnement de mes interlocuteurs lusophones et rend avant tout toute communication plus facile. Certes, la proximité personnelle (réelle et perçue) par rapport au sujet de recherche augmente le risque de l'apport subjectif dans l'analyse finale. L'approche personnalisée permet, malgré tout, un contact bien plus étroit avec le phénomène étudié et mène donc à une connaissance empirique approfondie et unique.

¹⁴ Plusieurs années de vie passées à Lisbonne. La matière des cours de master en Géographie humaine à l'Université de Lisbonne, les recherches de terrain effectuées au Portugal dans le cadre du mémoire de fin d'études (Schiltz, 2003) ainsi que les rencontres et les expériences du quotidien de plusieurs années rentrent également dans la présente réflexion.

En premier lieu, je vais présenter les trois objets d'étude de ce travail : le Luxembourg, le Portugal et le village de Mortágua.

Il me semble important de passer en revue quelques caractéristiques du Luxembourg et du Portugal, afin de permettre au lecteur de connaître les contextes géographiques, historiques, politiques et socio-économiques des deux pays, condition indispensable à la compréhension et à l'analyse d'un processus migratoire. D'ailleurs, alors que le présent travail s'intéresse spécialement à la relation transnationale migratoire existant entre les deux pays, il n'en demeure pas moins intéressant de montrer que le Luxembourg et le Portugal partagent un passé antérieur à ces mouvements migratoires.

Le village de Mortágua, l'étude de cas au Portugal, servira à illustrer les particularités de l'émigration portugaise vers le Luxembourg, du lien transnational et des impacts sur le niveau local. La présentation de Mortágua sera précédée d'un bref exposé de mon cheminement personnel et méthodologique vers le choix final de ce lieu comme unique étude de cas.

Ensuite, je vais exposer les méthodes de recherches et les sources de données utilisées pour la réalisation de ma recherche.

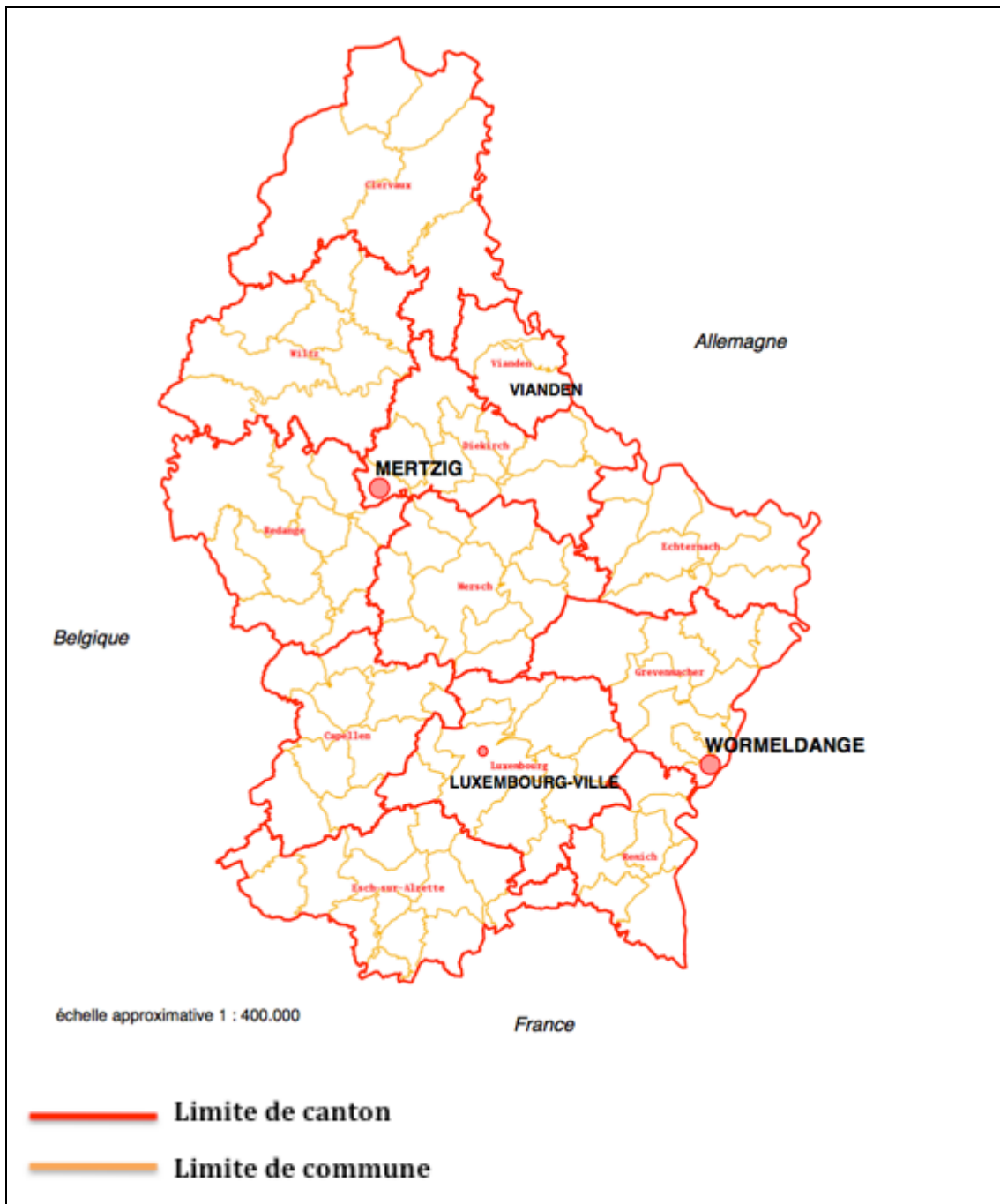
II. PRÉSENTATION DES LIEUX DE TERRAIN

A. Le Luxembourg

Le Grand-Duché de Luxembourg, avec sa surface totale de 2586km², est situé entre la Belgique, la France et l'Allemagne, donc au cœur de l'Europe Occidentale. En droit, l'État luxembourgeois est créé par le Congrès de Vienne en 1815. Cette création correspond à de simples calculs de compensations dynastiques, elle ne répond nullement à des exigences nationales (Trausch, 1981, p. 87). Les frontières actuelles et l'indépendance du pays ont été définies par le traité de Londres signé en 1839. Or, l'indépendance perpétuelle et la neutralité du Luxembourg ne seront reconnues qu'ultérieurement par le traité de Londres de

1867. Au moment de sa création, le Grand-Duché est un pays pauvre, d'émigration, sans conscience collective nationale. Cette dernière se constituera progressivement à partir de 1839.

Carte 2 : Le Grand-Duché de Luxembourg. Localisation des études de cas et de Luxembourg-Ville.



Source : map.geoportal.lu

Après avoir su garder son indépendance après les deux Guerres Mondiales, le Luxembourg cherchera à la maintenir en s'affirmant comme acteur central dans la construction d'une Europe unifiée. En tant que signataire du pacte de Bruxelles de 1948, visant le développement économique, mais aussi la défense militaire de ses membres (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg), le Luxembourg renonce à sa neutralité et figure parmi les membres fondateurs de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.). L'année 1948 est également l'année de la création du Benelux, union douanière entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Le Luxembourg fut également un membre fondateur de l'O.N.U. en signant la Charte de San Francisco en 1945. Enfin, la C.E.C.A. (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier), précurseur de la Communauté Européenne, est fondée en 1952 et son premier siège est fixé au Luxembourg.

Aujourd'hui le Luxembourg est, à côté de Bruxelles et de Strasbourg, une des trois capitales de l'Europe. Or, le Luxembourg joue non seulement un rôle clé dans la politique de l'Europe occidentale depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, mais il a également su affirmer sa place comme force économique. La sidérurgie a longtemps été « l'épine dorsale » (Tausch, 1981) de l'économie luxembourgeoise. L'exploitation du minerai de fer dans le bassin minier du sud du pays à partir de 1870 amène de grands changements structurels. « Avec la révolution industrielle, le Luxembourg entre dans un nouveau type de société, celle du capitalisme industriel, celle aussi de la croissance économique continue » (Tausch, 1981, p. 116).

Le sud du pays, *Minette*, connaît un développement économique et démographique extraordinaire au détriment du nord qui perd sa force de travail par l'exode rural. En effet, pendant les premiers temps, l'industrie sidérurgique occupe essentiellement une main d'œuvre indigène. Mais très vite, les Allemands d'abord et les Italiens ensuite sont appelés à combler les besoins en personnel. A partir de 1899, les ouvriers étrangers sont plus nombreux dans l'industrie sidérurgique et minière que les ouvriers luxembourgeois. En 1913, ils représentent 60% du personnel de la sidérurgie (Scuto, 2010, p. 19). C'est à partir de cette époque là que l'immigration devient un facteur structurel de l'économie et de la société luxembourgeoise.

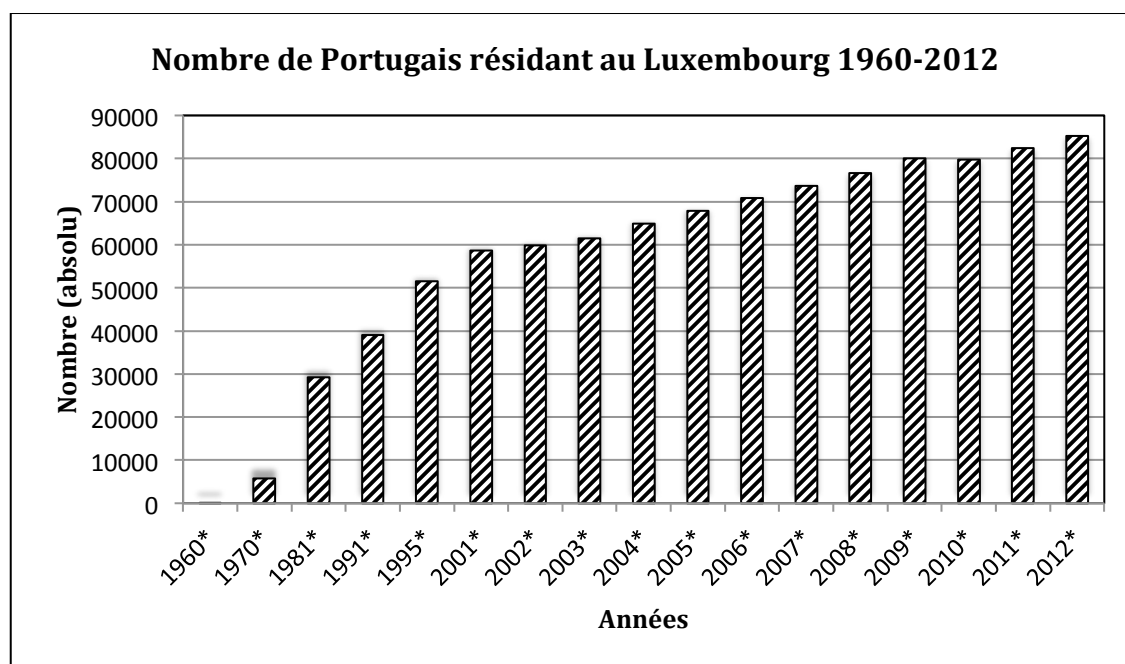
Bref, la sidérurgie a transformé le pays. Elle a contribué à la prospérité et à la reconnaissance du Luxembourg parmi les grandes puissances malgré sa petite taille. A partir des années 1960, le Grand-Duché s'affirme progressivement comme place financière. Cette position lui permet de sauvegarder sa place clé dans la construction européenne, mais aussi de mieux réagir que les pays voisins à la crise sidérurgique des années 1970.

Le Luxembourg d'aujourd'hui est un pays cosmopolite (les étrangers représentent environ 44% de la population totale (Statec, 2012)). Les profils des étrangers sont très variables selon leur origine et leur statut. Ils occupent aussi bien les postes à responsabilité les mieux payés, que les postes les plus pénibles. Cette dualité de l'immigration a toujours été l'originalité du Luxembourg.

En fait, en dehors de ses frontières, le Luxembourg reste un pays assez méconnu. Tout d'abord, nombreux sont ceux qui le confondent avec le Liechtenstein et le situent à côté de la Suisse. Ensuite, la réalité (multi-)linguistique du Grand-Duché est généralement ignorée : la langue nationale est bien le luxembourgeois (depuis 1984) et non pas le français, alors que le français et l'allemand sont les deux autres langues officielles du pays. Finalement, rares sont ceux, et même au Portugal, qui savent que les Portugais forment la plus importante communauté étrangère du Luxembourg¹⁵. Le graphique suivant montre comment à partir des années 1960 le nombre absolu de Portugais résidant au Luxembourg n'a fait qu'augmenter. Il est vrai qu'en 2010 le nombre baisse légèrement (79800 en 2010 contre 80000 en 2009 (STATEC)). Cependant il est très probable que cette baisse traduit tout simplement le retrait du calcul statistique des Portugais ayant profité de la nouvelle loi sur la nationalité (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009) octroyant le droit à la double nationalité.

¹⁵ Par conséquent, la langue portugaise est pratiquée couramment.

Graphique 1 : Nombre de Portugais résidant au Luxembourg (1960-2012)



Source : www.statec.lu

Le Grand-Duché se situe aujourd'hui au centre de la Grande Région Sarre-Lor-Lux, une région qui constitue un véritable laboratoire européen. Les frontières y sont floues. Les ressortissants des pays voisins viennent nombreux travailler au Luxembourg (presque trois quarts des emplois nouveaux créés en 2004 sont attribués à des frontaliers (Scuto, 2010, p. 35)), alors que de plus en plus de Luxembourgeois préfèrent résider « de l'autre côté de la frontière » où les coûts liés à l'habitat sont plus bas qu'au Grand-Duché.

Le multilinguisme, la petite taille et la situation géographique du Luxembourg font du pays un laboratoire intéressant pour des études migratoires.

B. Le Portugal

Le Portugal, situé à l'extrémité occidentale de l'Europe, faisant frontière avec l'Espagne et l'océan atlantique, se trouve à la fois aux marges de l'Europe et aux portes du monde. Il comprend également les archipels des Açores et de Madère. Contrairement au Luxembourg, les frontières du Portugal sont définies depuis 1249. Le Portugal est ainsi le plus ancien État-nation de l'Europe. Toutefois, le territoire a été le croisement de nombreuses cultures différentes : celtes,

romaines, arabes et tant d'autres. Le mixage de cultures (chrétienne, juive et musulmane) a laissé des traces visibles (culture, toponymies, architecture), mais la civilisation chrétienne triompha et imposa son monopole (Labourdet, 2000). Les découvertes et les conquêtes du Nouveau Monde au 15^{ème} siècle marquent le moment de gloire du Portugal. Le commerce des épices, de matériaux précieux, de matières premières, mais aussi la traite des esclaves apportent la prospérité au royaume. De la seconde moitié du 15^{ème} au 17^{ème} siècle, l'Espagne et le Portugal sont les deux premières puissances coloniales de l'Europe (Vandermotten&Marissal, 1998). Cette accumulation importante en capital ne permet cependant pas au Portugal de mettre en œuvre un processus de développement économique et industriel. Les ressources sont dépensées dans la construction de monuments, d'églises ou de palais, témoins de la puissance de la couronne et de l'Eglise. L'inquisition est introduite en 1536. L'expulsion des Juifs et des Maures fait perdre au pays une population commerçante et marchande dynamique. Lorsque, plus tard, en 1822, l'indépendance du Brésil est proclamée, le Portugal connaît, une fois pour toutes, le déclin de sa richesse. L'influence de l'Angleterre sur l'économie portugaise gagne en importance. La perte du Brésil fait naître le rêve d'un nouvel Empire portugais. Alors que, de fait le Portugal ne fait pas le poids devant les grandes puissances comme la France et l'Allemagne, l'Angleterre, désireuse d'écarter les autres pouvoirs, insiste, lors de la conférence de Berlin de 1884-1885 sur le partage des colonies africaines, pour que l'Angola et le Mozambique reviennent au Portugal ; c'est la création de l'empire portugais d'outre-mer.

Comme l'Espagne, le Portugal s'enfonce au 19^{ème} siècle dans les anarchismes sociaux et économiques et accroît son retard sur le reste de l'Europe (Labourdet, 2000). La révolution de 1910 met fin à la monarchie et la première République est proclamée. S'en suivent des années tumultueuses qui, en 1932, amèneront au pouvoir un professeur d'économie politique de l'Université de Coimbra, le Dr António de Oliveira Salazar. La Constitution de 1933 fonde le *Estado Novo* de Salazar, un État autoritaire et corporatif, répugnant toute forme politique libérale. La pensée économique de Salazar repose sur la stabilité monétaire et l'équilibre des finances publiques, mais aussi sur la nécessité d'un développement économique afin de pouvoir augmenter les exportations et la

capacité de crédits et en conséquence réduire le déficit chronique de la balance des paiements (Leitão, 2007, p. 30). Or, la politique de Salazar est, dans tous les domaines, contradictoire ; le but recherché est avant tout son maintien au pouvoir. A partir de 1945, la police politique appelée *PIDE* réprime toute opposition à celui-ci. Au niveau international, la politique du *Estado Novo* est également bivalente. D'une part, le régime cherche à maintenir son « empire » en appliquant une politique protectionniste du Portugal et de ses colonies africaines (*Ultramar*), vus comme une grande unité politique et économique, et d'autre part il essaie d'ouvrir le pays sur le monde. Le Portugal est un des membres fondateurs de l'O.T.A.N. en 1949. En 1960, il adhère à l'association européenne de libre-échange (AELE).

L'année 1961 marque le début des guerres coloniales en Afrique. C'est à cette époque qu'une combinaison de facteurs fait exploser l'émigration vers l'Europe (voir chapitre 3). L'émigration (illégal), bien qu'officiellement interdite, devient alors une source financière (grâce aux remises des émigrés) très importante, permettant de couvrir le déficit provoqué par la perte des colonies et par le coût des guerres.

La Révolution du 25 Avril 1974 instaure la démocratie. Il faut cependant attendre plusieurs années et plusieurs gouvernements avant que le Portugal n'arrive à une certaine stabilité politique. En 1986, le Portugal adhère à la Communauté Européenne. A partir de cette date, le pays bénéficie d'importants fonds européens destinés à favoriser le processus d'intégration européenne, ou, en d'autre termes, à réduire la périphéricité du pays ibérique. Les années 1990 correspondent effectivement à des années d'expansion économique et d'importante transformation socio-économique nationale. L'émigration semble éradiquée et suppléée par une importante immigration. Pendant ces premières années, le Portugal jouit du titre de « bon élève de l'Europe ». Cependant, le pays n'arrive pas en si peu de temps à se restructurer entièrement et dès le début des années 2000 entre en récession. La crise touche le Portugal de plein fouet, et, au plus tard à partir de 2008, il devient évident que les disparités à l'intérieur de l'espace européen n'ont jamais vraiment pu être amenées à un certain niveau d'égalité.

C. Le Luxembourg et le Portugal

L'immigration portugaise au Luxembourg n'est pas le premier ni l'unique fondement de la relation existant entre le Grand-Duché et le Portugal. Déjà en 1891, le Vicomte de Pindella est nommé ambassadeur portugais au Luxembourg. En 1893, le mariage entre le futur Grand-Duc Guillaume IV et la princesse Marie-Anne de Bragança, Infante du Portugal unit les Familles souveraines des deux pays. Marie-Anne de Bragança prend même les fonctions de Lieutenant-Représentant et de Régente du Luxembourg, remplaçant son mari malade d'abord et sa fille mineure Marie-Adelaïde ensuite. Cette dernière, prête serment le 18 juin 1912, mais est forcée d'abdiquer en 1919. Sa sœur Charlotte devient alors la Grand-Duchesse du Luxembourg. Cette dernière se résout à prendre la route de l'exil au moment où le Luxembourg est envahi par les Nazis. Pendant l'été de 1940, accompagnée de sa famille et de quelques membres du gouvernement luxembourgeois, la Grand-Duchesse trouve refuge à Cascais, au Portugal, avant de s'embarquer pour Londres. Cette réalité historique est régulièrement rappelée lors d'événements officiels, telle la Visite d'Etat du Grand-Duc Henri au Portugal en 2010, mais elle est généralement oubliée, voire ignorée par le public.

De nos jours le lien entre le Luxembourg et le Portugal vient surtout de l'importante immigration portugaise au Grand-Duché, installée et active depuis les années 1960. A cette époque, les Portugais n'étaient pas encore très nombreux et nul n'aurait probablement pu imaginer l'ampleur que ces flux migratoires prendraient.

III. SÉLECTION DES ÉTUDES DE CAS AU PORTUGAL

Dans le projet de thèse initial j'avais envisagé deux études de cas au Portugal, une au nord et une au centre du pays. Concernant celle du nord, j'avais d'abord émis la possibilité de reprendre le village de Fiolhoso, lequel avait déjà été l'objet de mon étude sur l'émigration vers le Luxembourg en 2003. Cependant je trouvais nécessaire de choisir un village différent pour ce présent travail. En effet, chaque

village a sa propre histoire migratoire, chaque étude de cas supplémentaire ne faisant donc qu'augmenter les connaissances générales sur ces phénomènes¹⁶.

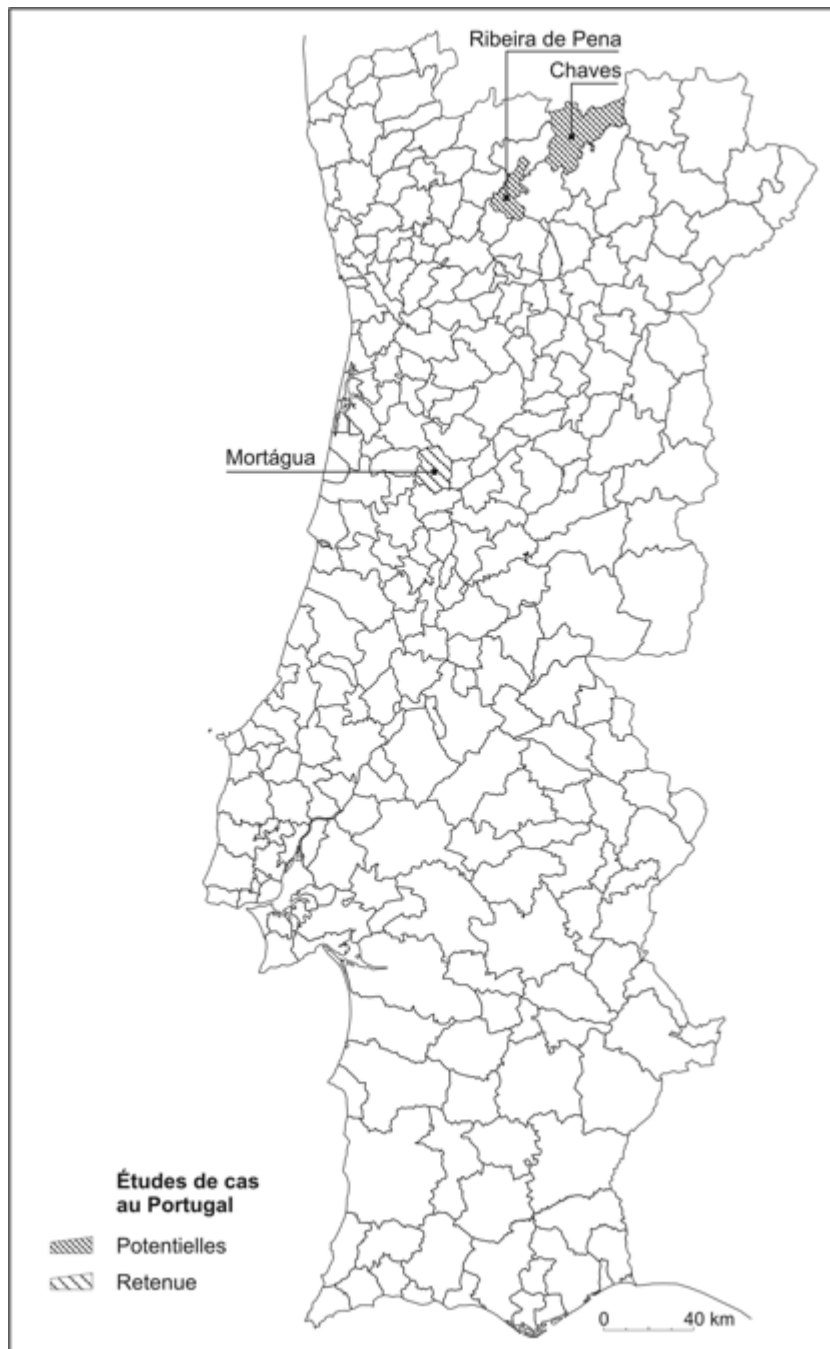
J'ai décidé d'opter pour des villages portugais liés au Luxembourg par un jumelage officiel.

Selon Roudié (2001), les jumelages témoignent « d'une ouverture croissante des collectivités locales sur le monde extérieur ». De même, ils joueraient un rôle considérable, conscient ou non, dans le développement de l'idée européenne. En d'autres termes, un jumelage résultant de mouvements migratoires, peut symboliser le désenclavement du lieu d'origine provoqué par les va-et-vient de sa population migrante. Dans la même pensée, les propos de Roudié indiquent que les migrants peuvent être des agents primordiaux de la construction de l'idée européenne, voire de relations bilatérales intra-européennes fermes. La dynamique collective pouvant exister à travers les activités transnationales montre la force du pouvoir de changement au niveau local et des acteurs locaux. Voilà pourquoi, j'ai décidé que l'existence d'un jumelage entre des localités portugaise et luxembourgeoise devrait être prise en compte dans le choix de mon étude de cas.

Mes premiers choix ont été les villages (respectivement communes) de Ribeira de Pena, de Chaves et de Mortágua.

¹⁶ En effet, en plus de mon étude de 2003, le village de Fiolhoso a fait objet d'une autre étude en 2004 (Freire, Jorge Coimbra (2004), "Larochette et Fiolhoso"). En outre, Fiolhoso est régulièrement cité/montré dans des reportages portugais sur les retours des grandes vacances.

Carte 3 : Localisation des études de cas (potentielles et retenue) au Portugal



Carte : Aline Schiltz

A. Ribeira de Pena et Chaves

Ribeira de Pena, situé comme Filhoso, dans le district de Vila Real, dans la région du Trás-Os-Montes, semblait correspondre à un bon choix, car depuis 2009 ce village est jumelé avec la ville luxembourgeoise de Vianden.

Lors de la déclaration officielle du jumelage, les deux localités ont échangé des monuments et renommé des rues de leurs noms respectifs. Différents échanges bilatéraux, comme la visite des pompiers de Vianden au Portugal, ont également déjà eu lieu. Cependant, des recherches plus poussées ont relevé que seulement deux Portugais résidant à Vianden sont effectivement originaires de Ribeira de Pena. Leur statut de conseillers communaux leur a certainement facilité la création d'une relation formelle entre leur village d'origine et Vianden.



Photos : Aline Schiltz, 2010

Plaque à l'entrée de Vianden.

« Rua Vianden » à Ribeira de Pena.

Le jumelage en question est incontestablement d'une grande valeur symbolique. La plaque installée à son égard à l'entrée de Vianden – une des villes touristiques les plus attractives du Grand-Duché – est indéniablement un signe fort de la reconnaissance de la population lusitaine locale.

Cependant ce jumelage est partiel dans la mesure où il ne part pas d'une initiative collective. En effet, plusieurs habitants portugais de Vianden questionnés se sont montrés très critiques envers le jumelage, notamment parce qu'ils sont pour la majorité originaires d'un autre village du nord du Portugal. Par conséquent ils ne se sentent pas vraiment impliqués, mais au contraire plutôt trahis. Les échanges bilatéraux entre les localités portugaise et luxembourgeoise se limitent donc à un caractère purement symbolique, le facteur communautaire ayant été négligé. J'ai renoncé à l'étude du cas Vianden-Ribeira de Pena, car, en effet, il ne permet pas de démontrer la dynamique intercommunautaire qui peut être l'amorce et le résultat d'un tel jumelage, voire des mouvements migratoires.

Dans une deuxième tentative de recherche d'une localité représentative au Trás-Os-Montes je me suis rendue à Chaves. Cette ville du nord-ouest du Portugal entretient un jumelage avec la ville de Differdange depuis 2003. J'ai essayé d'avoir des renseignements sur le jumelage ainsi que sur l'émigration en général auprès des responsables communaux locaux, mais en vain. Cette visite m'a permis de vérifier que les communes ne détiennent pas (ou bien ne cèdent pas) de données sur l'émigration, même lorsqu'elles disposent d'un cabinet d'accueil pour les émigrés¹⁷. D'autre part, Chaves est une ville assez grande et les empreintes laissés par l'émigration sur le paysage sont peu visibles. Par conséquent, j'ai également décidé de rejeter cet exemple. D'ailleurs, en progressant dans le travail de recherche, il m'est apparu de plus en plus évident que l'étude de deux localités portugaises, séparées d'une distance approximative de 300 kilomètres, était quelque peu irréaliste par rapport au temps d'investigation accordé. Par conséquent je me suis limitée et concentrée sur une seule étude de cas au Portugal, celle de la commune de Mortágua.

B. Mortágua

Mortágua avait attiré mon attention depuis le début du travail, puisque la commune (*concelho*) se trouve dans une des régions du Portugal les plus marquées par l'émigration vers le Luxembourg¹⁸. En effet, Mortágua se situe dans la région du Dão-Lafões, dans le district de Viseu et à proximité des villes de Viseu, Aveiro, Coimbra et de Figueira-da-Foz.

De plus, depuis 2004, Mortágua est jumelée avec la commune luxembourgeoise de Wormeldange. Contrairement au jumelage de Vianden-Ribeira da Pena, celui de Wormeldange-Mortágua résulte effectivement de l'initiative collective des Mortaguense d'ici et de là-bas. En effet, les Mortaguense représentent le groupe de Portugais majoritaire de Wormeldange et des alentours (région de la Moselle luxembourgeoise). Comme cette émigration est très ancienne et très importante numériquement, les Mortaguense se sont installés un peu partout au Luxembourg, entretenant également des liens particuliers avec la ville de

¹⁷ CAI : « Gabinete de Apoio ao Emigrante »

¹⁸ Les autres régions sont le Minho et le Trás-Os-Montes, toutes les deux situées au nord du Portugal (cf Arroteia, 1985)

Dudelange au sud et avec le village de Mertzig au centre. En effet, le premier Portugais à s'établir à Mertzig était originaire de Mortágua. Cette information m'était inconnue au moment de choisir Mortágua comme objet de recherche, mais, ce fait m'a aidé beaucoup par la suite, étant moi-même originaire de Mertzig. Ce lien commun m'a effectivement facilité le travail de terrain, aussi bien au Portugal qu'au Luxembourg (voir chapitre 4).

IV. LIEUX DE TERRAIN ET DURÉE DE SÉJOUR

Pour répondre aux exigences d'une recherche de terrain qualitative, le village de Mortágua a fait l'objet d'un investissement intensif de ma part se traduisant par des séjours prolongés et répétés entre 2010 et 2012. J'ai veillé à me rendre à Mortágua aussi bien pendant les moments de retour des émigrés (Pâques et les vacances d'été) que pendant les moments de « calme ». De cette manière, j'ai pu observer les différents « rythmes de vie » du village et mesurer l'impact sur la vie locale du retour des émigrés. Celui-ci est notable pendant les mois d'été et surtout au mois d'août au moment des fêtes de Mortágua. Selon un responsable de la commune de Mortágua, la population augmente d'environ 600 à 700 personnes pendant l'été. Pendant l'époque estivale, j'ai privilégié les voyages en voiture depuis Lisbonne afin de saisir l'importance des émigrés retournés sur les routes du Portugal. En effet, le retour des émigrés transforme le paysage de l'intérieur du Portugal : les volets s'ouvrent et les voitures aux plaques d'immatriculation étrangères circulent sur les routes, désertes pendant le reste de l'année. Donc, même si Mortágua est le principal lieu de terrain de cette étude, j'ai pu observer attentivement le phénomène migratoire sur l'ensemble du territoire portugais.

Lisbonne a été mon point d'ancrage pendant mes nombreuses visites au Portugal. Non seulement j'y ai saisi une grande partie de mes sources écrites, mais j'y ai également profité du support académique du Professeur Jorge Malheiros de l'Université de Lisbonne ainsi que de celui d'anciens collègues de faculté spécialistes en matière de migrations internationales. Cet échange m'a permis de rester en contact permanent avec la recherche portugaise. D'ailleurs,

cela m'a permis de participer à la conférence Métropolis de 2011. L'enquête sur les Luso-descendants du Luxembourg réalisée à cet effet apporte une contribution intéressante à mon travail.

Au Luxembourg j'ai progressivement élargi mon réseau de connaissances portugaises. Ma participation active et passive à diverses conférences a fortement contribué à mon intégration relative dans la « communauté » portugaise du Luxembourg.

A l'exception de Mertzig aucun village n'a été privilégié comme lieu de terrain. Mon but a été de saisir l'impact de l'immigration portugaise sur l'ensemble du territoire luxembourgeois. Par conséquent je ne me suis pas limitée à un groupe de migrants précis (primo-arrivants, Luso-descendants, etc.), mais j'ai essayé d'englober une population portugaise la plus variée possible dans mon échantillonnage.

Il est intéressant de noter que si les contacts établis au Luxembourg ont facilité les entrevues au Portugal, mes connaissances du Portugal, ont à leur tour permis des rencontres au Luxembourg (p.ex. des anciens collègues de faculté récemment immigrés au Grand-Duché, le fils de commerçants portugais de Luxembourg-Ville rencontré à Lisbonne, etc.).

Finalement, je me suis également intéressée aux lieux de transit, c.-à-d. aux lieux impliqués dans le va-et-vient entre le Portugal et le Luxembourg. Plus encore que les lieux, les voyages en soi ont éveillé ma curiosité.

Comment les migrants organisent, ressentent et vivent-ils le voyage ? Dans quelle mesure le voyage constitue-t-il une ressource économique ?

A côté des innombrables voyages en avion (Portugal-Luxembourg) effectués pendant mes années de vie passées au Portugal et durant lesquels j'ai toujours été attentive à la question migratoire, j'ai entrepris des voyages en bus, en camionnette et en voiture, spécialement planifiés pour la présente recherche : un voyage en bus en août 2010 (du Luxembourg au Portugal ; trente heures de voyage), un voyage en camionnette en janvier 2012 (du Luxembourg à Mortágua avec l'entreprise de transport Táxis Mário Andrade ; un jour de voyage) et

plusieurs voyages en voiture dans les deux directions. Ces déplacements, outre d'avoir été des moments privilégiés de saisie de témoignages et de données, m'ont permis de partager l'expérience de voyage, sujet récurrent dans les entretiens.

D'ailleurs le voyage est le fondement du mouvement de va-et-vient transnational.

V. APPROCHE DE TERRAIN

Mes connaissances de la langue portugaise et mon expérience de vie au Portugal ont facilité l'entrée en matière aussi bien au Portugal qu'au Luxembourg. Le fait de partager les « mêmes racines » avec plusieurs Mortáguense (vivant ou ayant vécu à Mertzig) n'a fait qu'augmenter la proximité avec mes interlocuteurs. D'une manière générale, le fait qu'une jeune femme luxembourgeoise s'intéresse au vécu des migrants portugais provoque généralement la curiosité et l'« émerveillement » de mes interlocuteurs portugais. J'ai été plus d'une fois accueillie telle une cousine proche.

Pendant la plupart de mes séjours à Mortágua j'ai logé dans une petite pension située au centre ville (*Pensão do Juiz de Fora*). Mais il m'est aussi arrivé de passer la nuit chez des particuliers, incapable de refuser leur geste d'hospitalité.

Cependant, à Mortágua comme au Luxembourg, les nouvelles rencontres se sont souvent faites grâce à des contacts plus anciens : l'effet boule de neige. Si certains entretiens étaient uniques, j'ai, dans chaque lieu de terrain, maintenu un contact régulier avec plusieurs personnes. Outre la sympathie créée au cours du temps, la répétition de nos rencontres a permis d'approfondir la matière.

J'ai travaillé sur base d'entretiens d'ordre qualitatif : tout en essayant de toucher à des ensembles de questions et à des problématiques bien précises, j'ai été flexible et souvent entraînée sur d'autres pistes offertes bon gré mal gré par mes interlocuteurs, au cours des discussions. De Sardan parle à cet égard de la « récursivité » de l'entretien de terrain : « On pourrait parler de récursivité de l'entretien de terrain, en ce qu'il s'agit de s'appuyer sur ce qui a été dit pour produire de nouvelles questions. Ces questions induites par des réponses sont aussi bien des « questions qu'on se pose » (niveau stratégique de l'évolution de la

problématique) que des « questions qu'on pose » (niveau tactique de l'évolution du canevas d'entretien) » (de Sardan, 1995, p. 85).

A. L'observation participante

Mon intégration dans la « communauté » portugaise m'a permis de participer à la vie quotidienne aussi bien à Mortágua, au Portugal en général qu'au Luxembourg. En tant que « témoin de l'action » j'ai pu participer au quotidien comme à des évènements moins quotidiens (fêtes, voyages, réunions, ...) des différents acteurs consultés pour l'élaboration de cette recherche. Mes origines luxembourgeoises et mon expérience portugaise de plusieurs années ont contribué à une très bonne connaissance du terrain. La meilleure compréhension et maîtrise des codes de communication prévaut ici sur le risque de la subjectivité apportée à l'analyse par ma personne. Bien évidemment ma contribution à l'interaction avec mes interlocuteurs n'est pas neutre. Cependant l'apprentissage implicite des façons de se comporter dans différentes circonstances, d'engager des discussions dans la rue et d'interpréter les gestes et les paroles prononcées dans différents contextes, fait dans la durée et dans l'imprégnation, me semble pouvoir être considéré comme un atout non négligeable contribuant à donner à mon travail de terrain une qualité et une profondeur appréciables.

Les photos prises sur le terrain et exposées dans la présente étude constituent une partie du travail d'observation.

B. Les entretiens

J'ai privilégié les entretiens semi-directifs participatifs, transformés en transcriptions et en notes. Il est vrai que la majorité des entretiens ont surgi de manière spontanée (rue, cafés, conférences, ...). Par conséquent bon nombre n'ont pas été enregistrés sur disque, mais directement gardés sous forme de notes dans le cahier de terrain. Une autre explication pour cette méthode d'entretien moins rigoureuse réside dans la diversité de profils de mes

interlocuteurs. Ne ciblant pas un groupe de migrants précis, mais la « communauté » portugaise entière et menant ma recherche dans différents contextes spatiaux, j'ai préféré m'immerger dans le moment présent, laissant une place importante aux rencontres de hasard et aux discussions spontanées. De même, lors de mes expériences de voyage (bus et camionnette) j'ai préféré opter pour la position du « témoin actif » à celle de l'« investigateur », car les trente heures de déplacement communes produisent une information, certes plus fragmentée, mais pourtant plus riche, que des entretiens structurés et fermés. Pendant ces moments partagés l'enregistrement systématique des discussions aurait été pénible, aussi bien pour mes compagnons de voyage que pour moi-même.

Finalement, au Luxembourg comme au Portugal, j'ai été constamment immergée dans la problématique étudiée (dans la rue, au supermarché, lors d'un dîner entre amis,...) et il fallait donc tout simplement rester attentive et diriger les discussions vers la thématique des migrations afin d'expérimenter la migration au quotidien et de recueillir les témoignages les plus divers possibles.

Ces entretiens participatifs ne constituent cependant pas l'unique source de données discursives et référentielles. Des entretiens dirigés avec des personnes cibles (dirigeants (portugais et luxembourgeois) d'associations, d'entreprises, syndicalistes, responsables communaux, etc.) ont été menés dans le but d'approfondir, de vérifier ou encore de renforcer les informations obtenues sur le terrain¹⁹.

Pour la préparation de mon intervention sur la deuxième génération de Portugais du Luxembourg à la conférence internationale Métropolis de 2011 (Ponte Delgada, Açores) j'ai élaboré un questionnaire destiné aux Luso-descendants. N'étant pas au Luxembourg pendant les mois précédant la conférence, je ne disposais que d'un temps très limité pour réaliser cette enquête. Voilà pourquoi, j'ai choisi de faire circuler mes questionnaires sur l'Internet. A travers mes contacts personnels, mais aussi à l'aide d'une demande de participation publiée sur le portail lusophone Bomdia.lu, j'ai réussi à

¹⁹ Au total j'ai réalisé environ 200 entretiens.

déclencher un mouvement de boule de neige et à obtenir 49 réponses valables. Il est évident que les résultats de cette enquête doivent être traités avec beaucoup de précaution. En effet, 49 participants ne suffisent pas pour représenter une population aussi nombreuse que celle des Luso-descendants du Luxembourg. De plus, et surtout, la méthodologie appliquée risque de restreindre l'échantillon à un groupe de personnes trop homogène et donc une fois de plus pas représentatif de la réalité. Toutefois, les 49 réponses permettent de mettre en évidence certains traits propres à cette deuxième génération de Portugais du Luxembourg. Elles confirment quelques hypothèses de base (langue, double appartenance, etc.). Les résultats sont exposés dans le chapitre 4.

A noter encore que j'ai recueilli plusieurs récits de vie, dont je n'expose qu'un seul dans le travail, notamment celui de João (voir p. 265).

VI. SOURCES ÉLECTRONIQUES

Étant donné que l'émigration portugaise a connu une reprise exceptionnelle (numérique et médiatique) au moment où le temps prévu pour le travail sur le terrain était déjà presque révolu, j'ai opté d'utiliser les informations circulant sur les forums de discussion du portail Bomdia.lu²⁰ comme source de données référentielles. Le responsable de cette page d'Internet m'a donné la permission d'utiliser cette information qui de toute manière est publique.

A côté de l'actualité du Luxembourg, du Portugal, de la communauté portugaise du Luxembourg et des communautés portugaises dans le monde, le site Bomdia.lu réserve une place importante à l'opinion et à l'échange d'informations de ses adhérents.

Les pages de discussion du « forum » du Bomdia.lu sont spécialement intéressantes. En effet, les groupes de discussion tel le groupe « Aller au Luxembourg oui ou non ? », ou bien celui de « Vivre et travailler au Luxembourg »

²⁰ Le site électronique d'information portugais Bomdia.lu voit le jour le 10 juin 2001. La création de Bomdia.lu est, au départ, le résultat d'un partenariat entre des Portugais et le groupe immobilier luxembourgeois « athome ». De nos jours, le site est absolument indépendant et une petite équipe de volontaires se charge de son actualisation continue.

ou encore le groupe « L'autre réalité du Luxembourg » constituent de véritables interfaces d'échange d'informations sur les réalités de vie rencontrées au Grand-Duché. Les commentaires et les conseils échangés dans ces forums témoignent effectivement de la récente vague d'immigration portugaise, voire lusophone, au Luxembourg. En filtrant l'information circulant sur ces forums de discussions il est possible de dresser un tableau des migrations récentes (profils de migrants, motivations et stratégies, ...). Les commentaires recueillis sur Bomdia.lu sont exposés et commentés dans le chapitre 3.

Le site électronique *Facebook* constitue également une source d'informations non négligeable. Des groupes tels les groupes « Portugueses no Luxemburgo », « Emigrantes portuguesas no Luxemburgo » ou encore « Queremos voos Easyjet do Luxemburgo para Portugal » (*Nous voulons des vols Easyjet entre le Luxembourg et le Portugal*) permettent de suivre les discussions entre Portugais du Luxembourg.

VII. SOURCES ÉCRITES

Les sources écrites constituent une grande partie du corpus de données du présent travail. Elles permettent notamment de contextualiser le présent moyennant une mise en perspective diachronique.

Les sources écrites prises en compte pour le présent travail sont de nature très variée. À part la littérature générale sur les migrations internationales, il existe une littérature savante touchant à l'aire considérée mais également toute une série de textes indissociables de l'enquête de terrain proprement dite. Cette dernière catégorie reprend aussi bien les extraits de la presse locale et nationale (portugaise et luxembourgeoise), des mémoires ou travaux universitaires touchant à des sujets proches et des documents les plus variés (textes législatifs, rapports du Service de l'Immigration, contrats de travail, etc.).

A part des bibliothèques nationales du Luxembourg et du Portugal, les bibliothèques de la Faculté des Lettres de l'Université de Lisbonne, du Secrétariat d'État des Communautés Portugaises à Lisbonne, de Mortágua et

celle de l'ASTI ont pu me fournir des documents intéressants touchant directement mon sujet de thèse. De nombreuses documentations ont été obtenues sur Internet (p.ex. portails *Persée* et *Janus*).

Les données statistiques proviennent principalement des institutions statistiques nationales luxembourgeoise (STATEC) et portugaise (INE). Les photos aériennes de l'ancien Institut Géographique du Portugal.

J'ai également obtenu des données statistiques très intéressantes de l'Institut Général de la Sécurité Sociale (IGSS) permettant de construire les cartes sur les principaux foyers d'origine et de destination. Mais faute de temps et à cause de la taille du fichier, je n'ai pas pu intégrer cette information dans le présent travail.

La Commune de Mertzig m'a donné accès aux anciens fichiers d'inscriptions à la commune comme à des photographies. Aucun document de ce genre n'a pu être obtenu à Mortágua.

J'ai aussi contacté plusieurs entreprises et des particuliers afin d'obtenir des exemplaires de documents officiels (actuels et anciens), mais seulement deux entrepreneurs m'ont effectivement transmis des anciens contrats de travail d'employés portugais.

Plusieurs sources écrites consultées et/ou obtenues pour mon travail de mémoire de 2003 ont été intégrées dans le présent travail.

Le travail final constitue le résultat de la combinaison permanente des différents types de données (terrain et littérature). D'après de Sardan (1995, p. 91) : « Tout plaide (...) pour prendre en compte des données qui sont de référence, de pertinence et de fiabilité variables, dont chacune permet d'appréhender des morceaux de réel de nature différente, et dont l'entrecroisement, la convergence et le recoupement valent garantie de plausibilité accrue ».

CHAPITRE 3

LE PORTUGAL ET LE LUXEMBOURG : DES MIGRATIONS INTERNATIONALES VERS UN ESPACE TRANSNATIONAL DE MOBILITÉ INTRA-EUROPEENNE

I. INTRODUCTION

Dans ce troisième chapitre je vais diviser l'analyse en quatre sous-chapitres temporels correspondant aux quatre périodes définies plus haut : 1960-1973, 1973-fin années 1980, 1990-2005 et 2005-aujourd'hui. Il est vrai que l'année 1986 correspond à une date clé de la présente étude (adhésion du Portugal à la CEE). Mais, comme la libre circulation des ressortissants portugais n'est entrée en vigueur que le 1^{er} janvier 1992, j'ai décidé de maintenir les dates prévues par Hein de Haas pour les périodes 1970-fin années 1980 et 1990-2005. Par contre, l'année 2001 (Hein de Haas) est ramenée à l'année 2005 afin de mieux saisir les événements marquant de la récente évolution du phénomène migratoire luso-luxembourgeois.

Il est vrai que ce troisième chapitre s'apparente à une étude historique, mais ne l'est pas. La division temporelle, mais aussi l'ambition de comprendre les racines et la complexité des mécanismes du système migratoire luso-luxembourgeois obligent d'octroyer une grande importance aux faits historiques. Or, le but de cette présente étude ne consiste pas en la reconstitution historique du phénomène migratoire luso-luxembourgeois, mais en la compréhension de sa naissance, de son développement et de son maintien ainsi que (et surtout) de ses impacts sur les espaces et les sociétés impliqués. A l'instar de Klimt (2009), je

cherche à analyser les réalités vécues et perçues des différents acteurs (migrants, institutions, non-migrants, ...) dans des contextes donnés à des moments donnés.

II. L'OUVERTURE DE L'ESPACE EUROPÉEN AU-DELÀ DES PYRÉNÉES : UN MOUVEMENT « DU BAS VERS LE HAUT » (1960-1973)

Dans cette première phase est fait référence au premier schéma analytique d'avant 1986 : les migrations entre le Portugal et le Luxembourg s'établissent entre un pays tiers (sous régime autoritaire) et un pays membre fondateur de la CEE.

A. L'émigration portugaise : un phénomène constant dans l'histoire portugaise depuis l'époque des découvertes

L'émigration n'est pas un phénomène nouveau au Portugal. On dit que les Portugais sont des voyageurs au moins depuis les découvertes maritimes. Cependant, les flux migratoires acquièrent des dimensions totalement nouvelles à partir de la fin du XIX^{ème} siècle. C'est à cette époque que le Portugal a accru son retard économique et social sur les pays de l'Europe occidentale. En effet, le Portugal a raté la première révolution industrielle. L'élargissement du réseau de voies de communication (routes et chemin de fer) a profité à l'agriculture. Cependant, les gains obtenus dans ce secteur sont plus liés à une importante masse de main-d'œuvre paysanne et pauvre qu'à la mécanisation des outils de travail. La poussée démographique - en un siècle la population avait augmenté de trois à cinq millions et demi d'habitants (Labourdette, 2000, p. 10) - et l'occupation des pays neufs a par conséquent entraîné une émigration en masse surtout vers le Brésil. Les Portugais y trouvèrent du travail dans les plantations de café, mais aussi dans le commerce de détail. Les Etats-Unis constituèrent la deuxième destination, accueillant surtout des Açoriens. En troisième lieu apparaissent les colonies d'Afrique (la Guinée-Bissau, l'Angola et le Mozambique). Dans les trois cas il s'agissait majoritairement d'une émigration familiale, définitive.

A la fin de la Première Guerre Mondiale on assista à une première et faible émigration vers l'Europe occidentale, surtout vers la France. La crise des années 1930, la Deuxième Guerre Mondiale et les politiques restrictives de l'immigration

au Brésil étaient à l'origine de l'arrêt des flux transocéaniques. Après la Deuxième Guerre Mondiale, l'Europe occidentale devint la nouvelle terre d'accueil pour un nombre important de Portugais (Schiltz, 2003). Dans les années 1960 commença ainsi le cycle intra-européen de l'émigration portugaise, cycle particulièrement intéressant pour ce travail.

1. Le cycle intra-européen de l'émigration portugaise

a. La politique du Estado Novo de Salazar

Lorsque Salazar accède au pouvoir au Portugal en 1932, il est considéré comme étant le seul capable de sortir le pays de ses crises économiques et politiques chroniques. Professeur d'économie à l'Université de Coimbra, il s'était fait connaître à travers de nombreuses publications dans la presse. Dans un premier temps, notamment pendant les années de la Grande Dépression, la politique exclusivement monétariste de Salazar a effectivement permis de rétablir une certaine stabilité économique et politique au Portugal. La stabilité monétaire et l'équilibre des finances publiques ainsi que la nécessité du développement économique dans le but d'augmenter les exportations et d'augmenter la capacité de crédits marquent la pensée économique de Salazar.

Cependant, à long terme, sa politique élitiste et conservatrice a eu des conséquences néfastes pour le pays et sa population²¹.

Favorisant le développement des régions côtières, et notamment les régions métropolitaines de Lisbonne et de Porto, au détriment des régions de l'intérieur du pays, et répondant au besoins de l'élite industrielle et foncière tout en négligeant les droits fondamentaux du reste de la population, la dictature de Salazar, le *Estado Novo*, crée des inégalités économiques et sociales graves (Leeds, 1983). La lutte permanente contre l'inflation, pilier de la politique monétariste, installe un système de production à très bas salaires basé sur une masse ouvrière abondante. La formation professionnelle se fait au sein des entreprises. De cette manière, le personnel qualifié requérant de meilleurs

²¹ Salazar était au pouvoir de 1932 à 1968, donc pendant 36 ans. Le *Estado Novo* ne sera cependant aboli qu'en 1974. La dictature aura donc duré plus de 40 ans.

salaires, reste réduit. La durée de l'apprentissage s'étend généralement de huit à dix ans (Leeds, 1983, p. 1056). Ainsi, outre « l'avantage » économique que la formation interne apporte aux propriétaires des usines et à l'État, la faible éducation accordée aux Portugais permet au régime salazariste de mieux se protéger contre les insurrections populaires. En 1970, 49,8% de la population portugaise de plus de 14 ans n'ont pas fréquenté l'enseignement primaire, desquels 28,1% ne savent pas lire ni écrire (Leeds, 1983, p. 1052). Pour Salazar (Leeds, 1983, p. 1050) : « Les analphabètes ont leur propre culture, se comportent avec décence et sont des travailleurs diligents. L'analphabétisme ne doit donc pas être considéré comme synonyme d'ignorance ou d'immoralité. Les analphabètes peuvent être des personnes de bien, vivre de manière décente et être heureux – en général, ils ne se font pas de mal les uns aux autres ; ils n'ont pas d'ambitions ; ils sont satisfaits et obéissants »²². En fait, la politique menée par Salazar est souvent ambiguë. Ses stratégies politiques lui permettent pendant longtemps de maintenir l'apparence de la stabilité interne et de la grandeur de l'empire portugais. Accordant l'attention souhaitée aux élites économiques et politiques, il utilise ces dernières avant tout pour préserver sa souveraineté. Les adversaires du régime sont sévèrement punis. En 1945, la police politique *PIDE* est créée. Elle a pour mission de réprimer toute forme de libéralisme politique et par là de maintenir l'apparente union nationale, l'*União Nacional*. En effet, les valeurs morales traditionnelles, telles la religion (catholique), la famille et la vie rurale sont sacrées pour Salazar. D'ailleurs, pour lui et ses adhérents, « il ne faut pas chercher à justifier les inégalités économiques, de toute manière inévitables et œuvres de Dieu » (Leeds, 1983, p. 1049). Comme on va voir plus loin, lorsque sera exposée la position de Salazar face à l'émigration, ce dernier a généralement ajusté ses stratégies politiques aux événements du moment, toujours dans le souci de jongler entre une apparence extérieure de stabilité et un maintien du pouvoir à l'intérieur du Portugal. Ainsi, en théorie, Salazar reconnaît le besoin du développement économique. Dans la pratique, son attitude est néanmoins ambivalente et les priorités sont de nature idiosyncrasique (Leitão, 2007, p. 31).

²² Traduit du portugais par moi-même.

Toutefois, dans les années 1960, les bases du *Estado Novo* commencent à vaciller. Face à des pressions externes et internes le gouvernement de Salazar se voit obligé à revoir ses stratégies politiques à tous les niveaux. L'année 1961 marque le début des guerres coloniales d'Afrique et avec elles de l'effritement de l'un des piliers de la politique de Salazar : l'impérialisme colonial. De même, l'adhésion à l'Association Européenne de Libre-Échange (AELE)²³ en 1960, force le gouvernement à libéraliser son économie et à revoir sa législation relative aux règlements de l'industrie et des investissements.

b. Salazar et l'émigration portugaise intra-européenne

L'émigration portugaise subit également de profonds changements dans les années 1960. Lorsque en 1963, les départs pour la France excèdent les départs pour le Brésil (Garcia, 1998), le cycle transatlantique de l'émigration portugaise fait place au cycle intra-européen. La France et l'Allemagne sont alors les principales destinations des migrants portugais. Plusieurs facteurs externes et internes sont la cause de ce changement de direction géographique des flux : tout d'abord le durcissement de la législation brésilienne relative à l'immigration. Ensuite, la construction du mur de Berlin en 1961, bouleverse les systèmes migratoires jusque-là établis et favorise la recherche de main-d'œuvre en provenance de l'Europe du Sud, main-d'œuvre indispensable pour les pays de l'Europe occidentale en reconstruction et en pleine expansion économique. Finalement, au Portugal, l'éclatement des guerres d'Afrique et la montée de la pauvreté poussent de plus en plus de personnes à partir pour éviter le service

²³ À l'initiative du Royaume-Uni, la convention de Stockholm, signée par les ministres des Affaires étrangères britannique, norvégien, danois, suisse, portugais, suédois et autrichien, le 4 janvier 1960, a donné naissance à l'Association européenne de libre-échange.

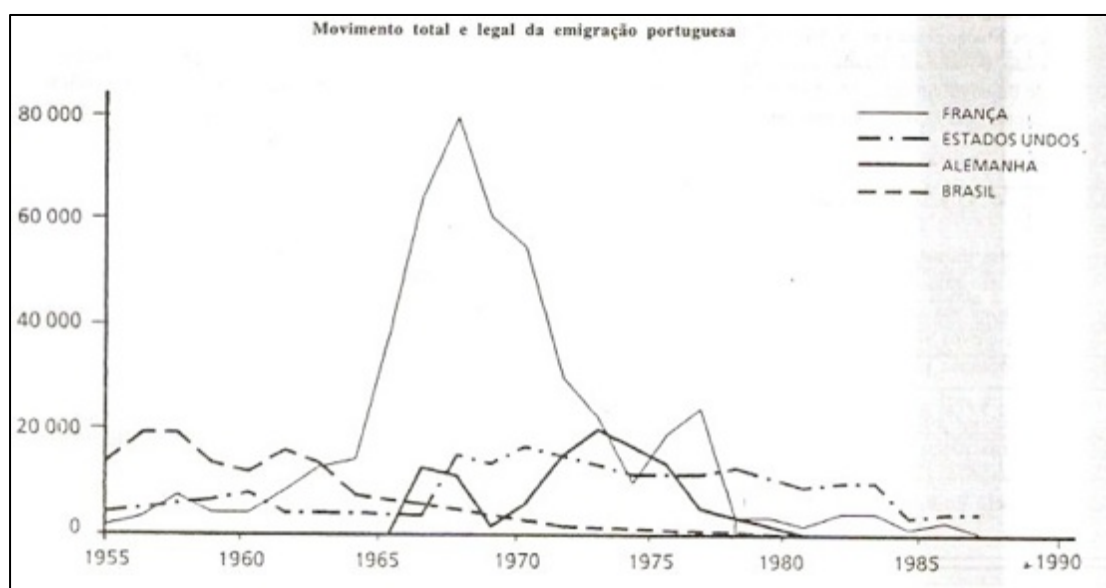
Elle avait pour objectif de créer une zone de libre-échange entre les pays d'Europe non membres de la Communauté économique européenne (CEE) et de contrebalancer celle-ci en regroupant les États qui ne souhaitaient pas entrer dans la CEE. Le but était de créer une zone de libre-échange, alors que la CEE se fondait sur une union douanière et un marché commun, ainsi que des politiques communes (agriculture, transports, etc), avec un objectif d'approfondissement progressif et d'union politique.

Toutefois, par la mise en place de l'AELE, le Royaume-Uni espérait surtout pouvoir établir une grande zone de libre-échange avec la CEE. Face à l'échec d'un tel projet, le Royaume-Uni finira par poser sa candidature à la CEE en août 1961, laquelle fut refusée par la France.

Lors de sa création en 1960, elle est composée de sept membres : Royaume-Uni, Danemark, Norvège, Portugal, Suisse, Autriche et Suède. (http://fr.wikipedia.org/wiki/Association_européenne_de_libre-échange (05.05.2012))

militaire. Elles espèrent trouver de meilleures conditions de vie à l'étranger. Le départ n'est pas facile, surtout lorsqu'il se fait dans la clandestinité. Toutefois, la proximité des pays récepteurs européens rend l'émigration accessible à une plus grande partie de la population. A la fin des années 1960, l'émigration portugaise atteint un volume jamais enregistré auparavant. Il est difficile d'avoir des chiffres exacts, notamment à cause des nombreux départs clandestins. Mais, de 1965 à 1974, environ un million de Portugais – représentant alors 80% des émigrés – partent pour l'Europe (Garcia, 1998).

Graphique 2 : Mouvement total et légal de l'émigration portugaise



Source : Secretaria de Estado das Comunidades Portuguesas, 1990 in Rocha-Trindade (1992)

A l'heure actuelle, dans le contexte de la crise économique, l'émigration portugaise bat de nouveaux records.

A l'époque, le déplacement géographique des flux migratoires et leur amplification apportent d'importantes transformations structurelles. Alors que l'émigration vers les Amériques signifiait généralement un départ définitif, les nouvelles destinations européennes permettent, sinon des déplacements réguliers (un grand nombre part alors clandestinement, l'émigration étant considérée comme un acte criminel), au moins la possibilité de rester en contact régulier avec les familles et les communautés villageoises restées au Portugal. De cette manière, l'émigration intra-européenne permet une ouverture sur le monde dont une grande partie des Portugais avait été privée jusqu'alors.

L'infiltration de biens et d'idées nouvelles par le biais des flux migratoires présente un danger pour la souveraineté de Salazar. De plus, le départ d'une grande partie de sa population, détruit l'image d'un Portugal économiquement stable.

Pourtant, en même temps, l'émigration résout (dans un premier temps) le problème de l'excédent de la main-d'œuvre ainsi que celui du déficit de la balance économique. Les remises envoyées par les émigrés pour soutenir les familles restées sur place ou pour construire une maison au village, représentent une entrée de devises très importante pour le Portugal, surtout pour couvrir les coûts des guerres d'Afrique. Par conséquent, Salazar adopte une position ambivalente par rapport à l'émigration, notamment en ce qui concerne les départs clandestins. Alors que officiellement le départ illégal est interdit et sévèrement réprimé, la position de Salazar face à l'émigration est beaucoup plus complexe.

Les travaux de Maria Ioannis Baganha sur l'émigration portugaise en général et sur le lien entre les politiques adoptées par le *Estado Novo* et la composition de l'émigration portugaise en particulier sont extrêmement intéressants. Cette chercheuse très reconnue en appelait à la nécessité de l'analyse du contexte socio-politique du pays émetteur pour la compréhension des phénomènes migratoires. Cette perspective est effectivement souvent omise dans les études migratoires. D'après Baganha, la nature des flux migratoires, leur composition dans le contexte espace-temps et le niveau élevé des remises résultant de ces flux dérivait directement de l'action de l'État sur l'émigration. Le régime de Salazar est passé progressivement d'une politique d'anti-émigration à une politique de quotas pour finir par une politique migratoire relativement libérale, s'adaptant à tout moment aux besoins économiques du pays (Baganha, 2003).

En effet, lorsque Salazar prend le pouvoir en 1933, l'émigration est déjà un fait courant et la liberté de circulation d'ailleurs reconnue comme un droit. Or, avec la Constitution de 1933, les choses changent considérablement. L'article 31 de la Constitution de 1933 est clair en la matière : « L'État a le droit et l'obligation de coordonner et de réguler la vie économique et sociale de la Nation afin d'assurer

le peuplement du territoire national, de protéger les émigrés et de discipliner l'émigration » (Baganha, 2003, p. 3). Les Portugais n'ont plus le libre choix de décision. Ils doivent dorénavant répondre aux besoins de l'intérêt collectif. En 1947, la *Junta da Emigração* est instaurée. Cet organisme étatique, attaché aux Ministères de l'Intérieur et des Affaires Étrangères, a pour mission de réguler l'émigration selon un système de quotas. Le nombre de départs autorisés est fixé en fonction des besoins de main-d'œuvre et de la structure de la population selon les régions du pays. Or, les passeports d'émigration ne sont pas accordés à tout le monde. Sont exclus d'office tous les sujets de plus de 14 ans et de moins de 45 ans n'ayant pas accompli l'école primaire. Par ces mesures, le *Estado Novo* essaie de limiter le départ des masses populaires non qualifiées, nécessaires pour assurer son système de bas salaires énoncé plus haut. Ces réglementations répressives sont le fondement même de la politique autoritaire de la dictature de Salazar.

Toutefois, comme on a pu le voir plus haut, les changements politiques et économiques externes et internes auxquels le Portugal doit faire face dans les années 1960, forcent Salazar à revoir sa politique migratoire. Le coût des guerres d'Afrique est considérable et la perte des anciennes colonies provoque un déficit national abyssal. L'émigration de jeunes hommes fuyant le service militaire et par là, la guerre, est officiellement dénoncée comme un crime. Cependant, en même temps, le départ d'hommes seuls est souhaité par le régime, car en situation de séparation avec la famille restée au Portugal, l'envoi de remises est assuré. Ces devises venant de l'étranger seront longtemps la principale entrée de recettes nationales. De même, alors que le départ d'une importante part de la main-d'œuvre perturbe le système économique installé depuis le début de la gouvernance de Salazar et mécontente l'élite rurale, il permet en même temps de réduire les coûts causés par le suremploi et le chômage. Et, une fois de plus, les avantages obtenus l'emportent sur les problèmes suscités par l'émigration. Selon Baganha (2003, p. 11), l'émigration représentait pendant les années 1960-1970 la seule exportation de valeur. Aucun autre bien ou service d'exportation portugais ne savait égaler l'émigration. D'après la chercheuse, il n'y a pas de doute que l'impact de l'émigration sur l'économie portugaise était énorme et croissant pendant la période 1960-1970. L'augmentation des flux migratoires et

de flux associés force le gouvernement de Salazar à réagir. Ainsi, l'émigration illégale cesse d'être considérée comme un acte criminel et les restrictions contre les illettrés (en vue de l'obtention d'un passeport d'émigré) sont abolies en 1965. Or, d'après Santos (2004), c'est seulement en 1969, sous la gouvernance plus libérale de Marcelo Caetano, remplaçant Salazar, victime d'une mauvaise chute, que l'émigration cesse d'être un acte criminel tant qu'elle ne s'apparente pas à une désertion militaire.

Tous les chercheurs semblent être d'accord sur le fait que la position du *Estado Novo* face à l'émigration est bipolaire : en même temps répressive et stimulante. Confronté à un intérêt grandissant de la presse internationale pour l'émigration portugaise vers les pays de l'Europe occidentale, le gouvernement de Salazar est amené à signer les premiers contrats bilatéraux avec les principaux pays récepteurs. Les accords avec la France et les Pays-Bas sont signés en 1963. L'accord bilatéral avec l'Allemagne est conclu en 1964 (Santos, 2004, p. 31). Le premier accord entre le Portugal et le Luxembourg est signé en 1971 et entre en vigueur en 1972. Ces accords définissent l'organisation du recrutement et la prise en charge du migrant par les États respectifs. Ils assurent un minimum de protection sociale aux migrants, et alors qu'ils ne permettent pas d'entraver les départs illégaux, ils permettent néanmoins de canaliser les flux migratoires vers les pays « partenaires ».

Cependant, l'État portugais n'arrive pas à respecter entièrement les conditions fixées, notamment en ce qui concerne le rythme des départs et le volume de la main d'œuvre demandée par les pays récepteurs (Ribeiro (1986) *in* Santos 2004). En fait, le gouvernement de Salazar est incapable de contrôler et de freiner l'émigration illégale. En conséquence, en 1963 le nombre limite de 3000 départs initialement fixé pour un an est dépassé. D'ailleurs, en ce qui concerne la protection sociale des migrants, la motivation n'est pas forcément de nature philanthropique. En effet, les mesures de protection sociale accordées aux migrants et à leurs familles permettent l'afflux au Portugal d'allocations et d'indemnités payées par l'étranger.

Cependant, il est intéressant de noter que l'émigration a certainement favorisé l'établissement de la sécurité sociale au Portugal. En effet, sous Salazar, la gérance des risques sociaux, comme le vieillissement ou la maladie, revenaient

aux familles ou aux organisations caritatives, dont l'Église catholique était le principal représentant (Pereira, 2009, p. 474). Bien que quelques mesures aient été prises auparavant, les véritables bases de la sécurité sociale ne seront définies qu'en 1962. En fait, l'exode rural des régions du nord vers les agglomérations de Lisbonne dans les années 1950 avait déjà alerté les responsables d'une commission chargée d'étudier les conditions de logement et de vie de ces migrants. D'après eux, une meilleure protection sociale dans les milieux ruraux pouvait entraver les mouvements de masse vers les grands centres urbains, responsables de la prolifération de bidonvilles et de situations de pauvreté extrême. La lenteur de réaction de Salazar face à la question de la protection sociale reflète donc bien son désintérêt en la matière.

Toutefois, l'émigration de masse vers les pays d'Europe augmente la pression sur le gouvernement. D'un côté, les pays récepteurs obligent le Portugal à prendre position face au problème de l'émigration. D'un autre côté, la prise de conscience des migrants et de leurs familles des inégalités sociales existant au Portugal représente un risque pour la souveraineté de Salazar.

Dans son travail sur le développement de l'État-providence portugais, Pereira (2009) propose une perspective intéressante quant au rôle des émigrés dans la lutte contre la dictature de Salazar. Il affirme qu'effectivement les classes sociales les plus défavorisées ne disposaient pas de beaucoup de marges d'action pour s'opposer aux inégalités qui leur étaient infligées. Toute action politique contre l'État était sévèrement réprimée et punie, donc impossible. Pereira insiste sur le fait que l'émigration, loin de consister en un acte passif de personnes exemptes d'un pouvoir propre de décision, s'apparente, au contraire, à un mouvement de résistance massive. Ainsi: « L'émigration était la principale résistance utilisée par les classes populaires portugaises. Partir travailler dans un autre pays à la recherche de meilleurs salaires consiste (...) en « une arme des pauvres » » (Pereira, 2009, p. 478).

La politique migratoire de Salazar a certainement contribué à ce que l'émigration se développe en un élément structurel, aussi bien de l'économie comme de la société portugaise. En citant Brettell: « (...) l'émigration est le moteur de

l'équilibre délicat qui existe entre les stratégies de survie des populations paysannes et les aspirations politico-économiques de l'État » (Brettell, 1993).

c. L'émigration portugaise : motivations et stratégies

L'apogée de l'émigration portugaise a lieu entre 1969 et 1974 et les flux de départ se dirigent essentiellement vers l'Europe et notamment la France. Deux mouvements distincts se superposent : l'émigration légale et l'émigration illégale. Dans les deux cas de figure, le jeune homme part d'abord seul avant de faire venir sa femme ou bien sa famille. D'après Charbit, Hily, & Poinard (1997, p. 48) « le chef de ménage a fait venir sa femme et sans doute ses enfants, à la fois pour regrouper sa famille mais aussi pour bénéficier d'un deuxième salaire, du fait des possibilités offertes par le marché du travail à l'étranger ». En effet, la première motivation de départ est généralement d'ordre économique. De nombreux migrants portugais affirment avoir fui la misère²⁴. Pour la majorité des émigrés, le départ à l'étranger est vu au début comme une parenthèse dans leur vie, le seul moyen pour accumuler assez de capital pour construire une maison, créer son propre négoce et/ou éviter le service militaire. Ainsi, certains Portugais ne sont effectivement partis que le temps nécessaire, par exemple, à l'économie d'argent permettant de construire une annexe de la ferme²⁵. Mais pour la majorité des émigrés le séjour à l'étranger devient plus long qu'initialement prévu et ils passent leur vie entre « ici et là-bas ».

D'une manière ou d'une autre, émigration légale ou illégale, séjour à l'étranger limité ou prolongé voire définitif, le départ constitue toujours une rupture avec le contexte familial et un investissement financier et émotionnel considérable. En effet, même l'émigration légale exige un passage par Lisbonne où le futur migrant doit séjourner quelques jours pour passer le contrôle médical obligatoire afin d'obtenir la permission de départ. Il doit donc partir de son village pour rester quelques jours dans la capitale inconnue, organiser un

²⁴ Lors d'un de mes entretiens, on m'a fait part de l'histoire d'un père de famille portugais arguant que, à l'époque, au Portugal, il devait partager une banane entre ses six enfants, alors qu'au Luxembourg il pouvait offrir une banane à chaque enfant. Ce témoignage montre que les conditions de vie au Portugal pouvaient être très difficiles.

²⁵ Témoignage de Mortágua.

logement, subir toutes les procédures de sélection et affronter un long voyage vers l'inconnu. La *Junta da Emigração* (créée en 1947) a pour rôle de réguler et de contrôler l'émigration suivant un système de quotas basé sur les besoins selon les professions et les régions. Cependant, pendant les années 1960, les régions affichant le nombre de départs le plus élevé (notamment clandestins) ne figurent pas (toujours) sur les listes de la *Junta* comme zones de recrutement puisque les élites locales font la pression pour entraver le mouvement migratoire. En effet, ils disposent d'assez de pouvoir pour faire valoir leurs intérêts (retenir la main-d'œuvre) sur ceux du reste de la population (droit/désir de partir) (Silva, 2008).

Ces mesures de répression de l'État, parmi maintes autres (refus du passeport d'émigré à une large proportion de la population, ...) déjà énoncées plus haut, stimulent l'émigration clandestine. Les guerres coloniales à partir de 1961 ne font que renforcer l'espoir de trouver de meilleures conditions en dehors du Portugal²⁶. D'après Arroiteia (1985) cité par Silva (2008), l'émigration illégale augmente à partir de la deuxième moitié des années 1960 au détriment de l'émigration légale.

L'existence de réseaux sociaux et de solidarité liant les primo-migrants à leur village d'origine permet l'extension de ce type de migration. L'émigration portugaise consiste en un phénomène collectif et non pas dans un enchaînement d'actes individuels. En effet, l'émigration clandestine arrive à prendre des dimensions sans précédent parce qu'elle est méticuleusement organisée. Le village d'origine, voire plutôt la communauté d'origine, est le point d'ancrage des migrants et de l'action migratoire. « [...] La migration est un processus individualiste enchâssé dans des formes collectives d'organisation et la réussite des individus s'analyse toujours dans la perspective du groupe qui en définit les normes et les niveaux » (Charbit, Hily, & Poinard, 1997, p.98). L'émigration clandestine se développe continuellement en perfectionnant les stratagèmes et en touchant des territoires de plus en plus vastes, se propageant de la frontière luso-espagnole vers l'intérieur du Portugal. D'après Silva (2008), une grande partie des réseaux de l'émigration se superposent sur les anciens réseaux de

²⁶ L'exode rural vers les centres économiques du Portugal, notamment Lisbonne et Porto (et les pays de l'*Ultramar*), donc les mouvements migratoires internes, ont toujours été très importants.

contrebande existant à la frontière entre le Portugal et l'Espagne. En effet, la contrebande à la frontière (nord) luso-espagnole s'intensifie entre la Guerre Civile espagnole et la Deuxième Guerre Mondiale en réponse à la précarisation des conditions de vie de la population et se transforme pour certains en une véritable profession (Silva, 2008, p. 27).

Cette activité, comme l'émigration, garantit la survie de ces régions de l'intérieur où l'agriculture de subsistance est (presque) l'unique ressource économique. Le savoir-faire, la connaissance des lieux et les stratégies de passage déjà acquis, permettent facilement de recycler les réseaux de contrebande de marchandises en réseaux de « contrebande » de personnes. Le trafic de personnes devient rapidement plus lucratif, bien que les transports « mixtes » (de personnes et de marchandises) ne soient pas rares (Silva, 2008). Certes, les émigrés sont à la merci de ces passeurs, le voyage leur coûte normalement une fortune et ils risquent donc d'être exploités et de ne pas arriver à bon port. Cependant, leur départ dépend de ce système, lequel finalement profite à toute la communauté.

D'ailleurs, l'émigration par la voie légale ne protège pas toujours les migrants d'abus possibles. Ainsi, Madame Schmit, responsable du service de recrutement de l'entreprise de construction luxembourgeoise SOLUDEC, a rapporté, lors d'un entretien réalisé en 2003, qu'à partir d'un certain moment, les Portugais « fraîchement » sélectionnés, n'arrivaient plus au Luxembourg. Afin de clarifier la situation l'entreprise a alors décidé d'envoyer un observateur à Lisbonne. Ce dernier, faisant le voyage avec les futurs travailleurs, observe que ces derniers sont interceptés lors du changement de train à Paris par des entrepreneurs français, ces derniers profitant de l'ignorance des migrants et de l'investissement de l'entreprise luxembourgeoise.

Pourtant, il est vrai que l'émigration clandestine, aussi appelée *a salto*, le saut, est très pénible, voire dangereuse. Il existe alors la combine de la photo déchirée²⁷. Une moitié reste au village et le migrant emmène l'autre moitié. C'est seulement

²⁷ Voir à ce propos le film documentaire de José Vieira (2002), *La Photo déchirée*, chronique d'une émigration clandestine. Ce cinéaste franco-portugais a réalisé d'autres documentaires (auto-biographiques) sur l'émigration portugaise vers la France (cf. *Le Pays où l'on ne revient pas* (2005) ; *La double vie des Rodrigues* (1995) ; *Week-end en Tosmanie* (1985) ; *Fado-blues* (1987) entre autres) très remarquables.

au moment où il arrive sain et sauf à destination qu'il renvoie sa moitié au village, en signe de bonnes nouvelles. De même, le passeur reçoit le reste de l'argent du voyage seulement après avoir reçu cette preuve du bon accomplissement de son service.

Lorsqu'en 1961 la première guerre coloniale éclate en Angola, le Portugal renforce ses mesures de répression contre l'émigration illégale. Chaque individu impliqué dans le processus migratoire (migrant, passeur,...) risque alors une peine maximale de 2 ans de prison et une amende. L'émigration illégale est dorénavant considérée comme un acte criminel. En 1966, le Portugal intensifie, du moins officiellement, la chasse aux passeurs. Ces mesures sont prises en réponse aux nouvelles facilités de passage accordées aux migrants sur le sol espagnol et à la frontière hispano-française. En effet, en 1965, la France et l'Espagne signent un accord en vue de réduire la répression contre les migrants portugais. D'un côté, les autorités espagnoles refusent de continuer à retenir à leur frais les migrants portugais, lesquels, une fois délivrés au Portugal, ne sont pas ou peu punis, et de l'autre côté, la France espère ainsi recevoir une main-d'œuvre, certes illégale, mais en meilleure forme physique. Avant 1966, la totalité des quelques 1000 kilomètres jusqu'à l'autre côté des Pyrénées se fait à pied. A partir de cette date, le passage de la frontière luso-espagnole devient un peu plus problématique, mais une fois arrivés du côté espagnol, les migrants peuvent dorénavant faire le gros du voyage par la route, voire en train. Quoi qu'il en soit, le départ « par le saut » demande une bonne dose de détermination et de courage.

Enfin, l'émigration clandestine, malgré son potentiel d'exploitation de vies humaines, repose sur un système de réseaux de solidarité. Elle est l'expression de la force révolutionnaire de la population rurale contre le régime autoritaire de Salazar. Loin d'être un phénomène de masse impulsif, conditionné par la seule recherche de meilleures conditions de vie, l'émigration portugaise consiste en une action collective bien organisée, s'apparentant à un mouvement d'opposition contre les injustices sociales infligées par la dictature salazariste. En outre, par son effet de masse, aussi bien au niveau des départs qu'au niveau des arrivées, l'émigration portugaise oblige les responsables politiques des pays émetteur et

récepteur à prendre position sur le phénomène migratoire. Donc, même si à la base les migrants partaient porteurs d'une motivation uniquement personnelle, ils finissaient pourtant par créer un mouvement collectif tellement important que l'ordre socio-économique et politique établi dans les pays impliqués en était perturbé.

d. L'émigration et les changements des structures sociales et économiques dans les régions d'origine au Portugal

Tout d'abord, l'émigration a conduit à la désertification des régions de l'intérieur du nord et du centre du Portugal. Le départ de milliers de jeunes hommes, et plus tard de familles entières, a provoqué une véritable saignée humaine. Les régions touchées par l'émigration ont perdu leur population la plus dynamique en termes économiques et démographiques. Il est vrai que dans les années 1960, les flux de départ ont d'abord un effet positif sur l'excédent de population caractéristique des régions peu ou pas du tout industrialisées de l'intérieur du Portugal. Cependant, à long terme, ces mêmes régions ont perdu leur force de reproduction et donc de production. Un cycle vicieux s'installe alors. Les régions, déjà à la base peu attractives, économiquement, perdent tout potentiel de restructuration économique future.

En fait, ce processus de désertification est un processus lent puisqu'au départ la majorité des migrants projette de rester absents seulement le temps nécessaire pour faire quelques économies. Le désir du retour définitif fait partie intégrante du projet migratoire (Klimt, 2009). L'idée est de partir, dans le but d'accumuler un certain capital, pour ensuite revenir au village, y construire une maison et de reprendre la vie d'avant. Yves Leloup affirme en 1972 que « ce nouveau type d'émigration est plutôt une 'migration de travail' en dehors des frontières nationales actuelles qu'une émigration 'définitive' traditionnelle » (Leloup, 1972, p. 74). Cependant, pour de très nombreux migrants portugais le séjour à l'étranger se prolonge continuellement et le retour définitif devient de plus en plus improbable. La vie dans les villages d'origine continue cependant dans cette attente des absents, car le lien entre les migrants et ceux qui sont restés est généralement maintenu.

Très vite, le rythme traditionnel change dans ces villages. Les fêtes de famille (mariages, baptêmes, etc.) ainsi que les fêtes religieuses sont rapportées au mois d'août, au moment où les migrants rentrent pour les vacances (Rocha-Trindade, 1989). « [...] A l'instar des baptêmes, le calendrier des mariages est centré sur les vacances et la vocation des villages aux retrouvailles familiales. L'émigration a complètement bouleversé un calendrier calqué autrefois sur le rythme des travaux agricoles » (Charbit, Hily, & Poinard, 1997, p. 56). Certes, les voyages au Portugal deviennent plus faciles après la chute du régime de Salazar, mais même avant 1974, les allers et retours entre le village et le pays d'accueil existent.

L'émigration internationale, plus que les migrations internes, agit comme un vecteur d'idées et de biens nouveaux vers ces régions oubliées des programmes de développement du régime salazariste. Elle contribue au désenclavement des villages, voire à un autre rapport au monde et à une certaine ouverture d'esprit, jusque-là réprimés par le régime autoritaire. Ce dernier a en effet toujours glorifié la tradition rurale, s'opposant à toute émancipation de la population. Or, l'émigration a un impact considérable sur les relations familiales et sociales traditionnelles. Dans le livre de Villanova, Leite et Raposo sur les maisons d'émigrés au Portugal on peut lire (Villanova, Leite, & Raposo, 1994, p. 60) : « quoi qu'il en soit, l'émigration n'a cessé de modifier la structure des familles, dans le temps et au cours du cycle de vie et si, d'abord, les hommes sont partis seuls, très vite l'émigration est devenue une affaire de couple. [...] Ceux qui n'avaient pas de projet de retour définitif au pays construisaient une maison pour, disaient-ils, ne pas se retrouver, en vacances au village, en situation de cohabitation familiale. Ce que l'on peut dire, c'est que l'évolution des mœurs vers l'autonomie financière, le travail individuel (à la différence de la division familiale du travail) lié à l'émigration et aux changements de mentalité, fait du couple qui construit sa maison une unité économique nouvelle, capable de prévoir les événements familiaux et d'y répondre ponctuellement. [...] Le couple qui émigre assume alors une place décisive dans la lignée, vis-à-vis des ascendants et des descendants, renversant l'ordre des relations intergénérationnelles ». En outre, d'après ces trois chercheuses, la participation de la femme dans le projet migratoire est essentielle dans ce processus de

changement des mœurs. Les femmes seraient plus réceptives des modes et des manières de faire rencontrées dans les pays de réception. Elles gagnent une indépendance nouvelle à l'étranger. Elles ne sont plus confinées au seul espace domestique. Leur travail et la gérance des tâches familiales (école, courses domestiques, etc.) les mettent plus intimement en contact avec la population autochtone du pays d'accueil que leurs maris.

L'évolution des styles et de l'occupation spatiale extérieure et intérieure des maisons construites au Portugal présente un bel exemple pour illustrer ces propos. Les maisons des émigrés figurent parmi les plus importantes empreintes laissées par l'émigration dans le paysage portugais. Outre leur impact physique, elles symbolisent également l'impact sociologique que l'émigration a eu sur les régions de départ (sociétés et espaces). Pour Rocha-Trindade (1989), ces maisons, fermées pendant presque toute l'année, marquent « la présence des absents ».

Comme on l'a vu plus haut, le choix de la destination n'est généralement pas décisif dans le projet migratoire. Certes, au fur et à mesure que les réseaux migratoires s'organisent, la destination devient de moins en moins arbitraire, comme les futurs migrants rejoignent les primo-migrants déjà installés sur place. Cependant, la destination finale peut toujours changer pendant le parcours migratoire. Mais, une fois établi dans un pays déterminé, ce sont les caractéristiques de ce dernier qui influent sur le développement personnel du migrant et de sa famille. En effet, les conditions d'accueil, les conditions de travail et de logement, la langue, le climat et maintes autres sont autant de facteurs qui déterminent la vie du migrant et de sa famille au pays d'accueil. Même en reniant entièrement le pays d'accueil, le migrant en est imprégné et le remarquera au plus tard à son retour au village, où les « autres » font la différence entre le « Français », le « Luxembourgeois » ou encore le « Canadien ». Les choix et les possibilités qui s'offrent à lui et à sa famille diffèrent de pays à pays et façonnent le parcours migratoire de manière originelle.

De cette façon, l'émigration portugaise vers le Luxembourg, répondant à la base à un mouvement général (l'émigration tout court) se transforme peu à peu en un phénomène très spécifique. Cela tient aussi bien de l'adaptation du migrant à son

nouvel environnement (le Luxembourg) que de l'adaptation du pays récepteur à son « nouvel immigré » (le Portugais).

B. Le Luxembourg, un pays d'immigration malgré lui

L'immigration au Grand-Duché n'est certes pas un phénomène nouveau. Le développement du bassin industriel du sud du Grand-Duché à la fin du 19^{ème} siècle requiert l'appel d'une main-d'œuvre étrangère à partir du moment où les travailleurs luxembourgeois ne suffisent plus pour combler les besoins. Dans un premier temps, les travailleurs allemands présentent la majorité de la force ouvrière étrangère. Dès 1891-1892 les Italiens arrivent au Luxembourg. En 1898, ils dépassent les Allemands en nombre. C'est à cette époque que s'installe au Luxembourg l'immigration double, caractéristique structurelle de la population immigrée du pays jusqu'à nos jours. En effet, à côté des ouvriers étrangers non qualifiés, l'industrie sidérurgique emploie également des techniciens et ingénieurs étrangers, essentiellement allemands. D'après Scuto (Scuto, 2010, p. 20) : « [en 1914], sur 90 directeurs, ingénieurs et chefs de service, 48 sont de nationalité luxembourgeoise, 42 sont des étrangers. Les Allemands fournissent le principal contingent, avec 35 personnes, auxquelles il faut ajouter 6 Belges et 1 Suédois».

Le Luxembourg adopte une politique protectionniste dès les premières vagues d'immigration du 19^{ème} siècle. Comme le fait remarquer Scuto (2010), l'État luxembourgeois adopte dès lors des mesures policières et juridiques répressives contre les étrangers (non qualifiés) et il se crée vite le stéréotype de « l'étranger dangereux pour l'ordre public » et de « l'étranger concurrent sur le marché du travail ». En fait, à cette époque, la politique migratoire répressive est alors chose courante dans les pays de l'Europe occidentale demandeurs de force de travail étrangère. Les travailleurs sont avant tout considérés comme un instrument économique. L'immigration sert de valve régulatrice des besoins des pays récepteurs. Pendant les phases de haute conjoncture, l'immigration est favorisée. Pendant les moments de faible croissance, elle est entravée. L'immigration est ainsi généralement temporaire et rotative. La fixation des travailleurs étrangers au pays d'accueil n'est pas souhaitée, ni par le pays

récepteur, ni par les migrants eux-mêmes d'ailleurs. En termes géographiques, les flux migratoires sont très concentrés, affectant des régions limitées dans les pays d'accueil et d'origine. Galloro montre dans son travail sur les flux migratoires entre les Abruzzes (Italie) et les bassins miniers luxembourgeois et lorrains (1880-1914), « qu'il existe une sorte de mouvement incessant entre le village d'origine de l'individu et les localités dans lesquelles il séjourne, un genre d'orbite sur laquelle il gravite. Au centre de cette constellation, on trouve le village d'origine vers lequel il retourne régulièrement » (Galloro, 2001, p. 59). Cependant, Scuto appelle à la vigilance et fait remarquer que la rotation présumée des Italiens est trompeuse. En effet, de nombreuses familles italiennes se sont fixées au Grand-Duché et « l'immigration ouvrière au Luxembourg est donc dès ses débuts aussi une immigration familiale et donc une immigration de peuplement » (Scuto, 2010, p. 21). Toutefois, cette immigration reste principalement confinée dans les bassins industriels du Sud du Luxembourg.

1. Les débuts de l'immigration portugaise au Luxembourg

L'immigration portugaise commence en douceur au début des années 1960. Toute discrète et peu nombreuse, nul ne peut prévoir l'ampleur que cette immigration prendra dans le futur.

a. Qui sont les premiers migrants portugais au Luxembourg ?

A cette époque, le Luxembourg ne recrute pas (encore) directement au Portugal. Par conséquent, les origines de l'immigration portugaises ne sont pas bien connues. Il existe plusieurs anecdotes expliquant la « découverte » du Luxembourg comme pays d'accueil par les migrants portugais. Les récits indiquent que le hasard a joué un rôle important dans la majorité des cas.

Ainsi se raconte l'histoire des Portugais qui se seraient endormis dans le train supposé les emmener en France et se seraient retrouvés en gare de Luxembourg, à leur réveil. D'autres racontent qu'ils seraient arrivés au Luxembourg par le biais des travaux de canalisation de la Moselle.

Dans la plupart des travaux sur l'immigration portugaise vers le Luxembourg on peut lire que les primo-arrivants arrivent (en immigration secondaire) de la Lorraine française (Arroteia (1986); Barnich (1985); Cordeiro (1976) ; Pereira (2001) ; Schiltz (2003)). Il est vrai que lorsque l'immigration portugaise vers le Grand-Duché se met en place, la France, et notamment la région parisienne, a déjà acquis la place de principal pays récepteur de l'émigration portugaise. Un transfert vers l'est des flux migratoires est donc très probable.

L'hypothèse que les premiers Portugais aient découvert le Luxembourg à partir de la France n'est certainement pas fautive. Mais elle est trop vague et n'informe en rien sur les mécanismes de la mise en place de l'immigration portugaise au Luxembourg : comment ont-ils eu connaissance du Luxembourg (pour ceux venus de la Lorraine) ? pourquoi sont-ils restés ? est-ce qu'ils sont venus par groupes ou tout seuls ? etc. Certes, dans une première phase les émigrés portugais ne se souciaient pas trop de la destination finale de leur parcours migratoire²⁸. Ils partaient pour fuir la misère et/ou le régime de Salazar, laissant une place importante au hasard. Toutefois, même le hasard implique qu'au moins une personne arrive, à un moment et à un endroit donné, à instaurer les conditions nécessaires pour qu'une réaction en chaîne puisse se produire. Car, si les Portugais sont peu nombreux pendant les années 1960, l'immigration lusitane explose véritablement au début des années 1970.

Bien que les premiers Portugais s'installent au Luxembourg dès le début des années 1960, c'est l'année 1974 qui est généralement utilisée comme date clé du début de l'immigration portugaise au Luxembourg. En fait, il s'agit de l'année où les Portugais dépassent pour la première fois les Italiens.

En effet, l'immigration portugaise est souvent comparée et/ou, d'une certaine manière, mise en compétition avec l'immigration italienne. Or, les deux phénomènes migratoires se déroulent dans des contextes temporaires, économiques et socio-politiques bien distincts. Même s'il est vrai que les Portugais remplacent les Italiens comme principal groupe de travailleurs étrangers au Luxembourg en 1974, les deux groupes arrivent et évoluent dans des contextes bien différents. A titre d'exemple : les Portugais occupent dès le

²⁸ C'est ce qui ressort des entretiens et des nombreuses conversations menées sur le terrain.

départ des postes différents, ne restent pas confinés au bassin minier, aussi bien en termes économiques que géographiques et profitent assez tôt du regroupement familial. Les Portugais n'arrivent pas parce que les Italiens partent. Ils arrivent à une époque où le Luxembourg est en train de se restructurer économiquement et sociologiquement. Ils arrivent à une époque où l'Europe, après deux guerres mondiales consécutives, se reconstruit. En citant Pauly (1985, p. 16) : « depuis 1963, et sans qu'il y ait eu, selon l'état actuel des recherches, une politique délibérée de recrutement, les Portugais arrivent en masse à Luxembourg, se faisant vite rejoindre par leurs épouses et enfants, sans parler des cousins et voisins du village d'origine. Les périodes de haute conjoncture (1964-65, 1969-74), l'installation de nouvelles entreprises, l'amélioration du niveau de vie des Luxembourgeois, voire de certaines couches d'anciens immigrés, l'orientation des Luxembourgeois vers le secteur tertiaire, la baisse des naissances luxembourgeoises, tous ces facteurs ont causé un besoin quasiment intarissable de main-d'œuvre peu ou prou qualifiée ». Comme le souligne Pauly, les Portugais viennent au Luxembourg, parce qu'ils y trouvent les conditions de travail et de vie que le Portugal ne sait pas leur offrir. Le Luxembourg les accepte, avec ou sans papiers, parce qu'il a besoin de la main-d'œuvre et de l'apport démographique.

L'immigration portugaise au Luxembourg prend vite des dimensions extraordinaires par l'effet de boule de neige. Un primo-arrivant fait venir sa famille proche et élargie et même ses amis et ses connaissances du village d'origine. Ces derniers font à leur tour venir leurs familles et amis. Les réseaux s'établissent des deux côtés de la frontière et un système migratoire se met en place. Voilà l'explication pour le caractère explosif de l'immigration portugaise à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Or, il reste à savoir comment « cette boule de neige » s'est constituée? Qui a été à la base de l'immigration portugaise au Luxembourg ? Qui a soi-disant posé la première pierre de ce vaste complexe migratoire qu'on connaît aujourd'hui ?

Nogueira (2011), dans son livre « *Os Portugueses no Luxemburgo* », retrace quelques histoires personnelles qu'il définit comme être atypiques de l'immigration portugaise au Luxembourg. Or, ces récits de vie sont certainement plus que de simples témoignages futiles. Chaque histoire de vie que raconte

Nogueira dans son livre, illustre de quelle manière des liens entre des pays et des personnes, fruits de l'histoire et du hasard, peuvent être des sources potentielles d'un phénomène migratoire extraordinaire.

Ainsi, Nogueira (2011, p. 79) brosse tout d'abord le portrait d'un ingénieur portugais, installé (du moins temporairement) au Luxembourg afin de faire un stage à l'ARBED en vue d'un poste de direction au Brésil. Sa fille naît au Luxembourg en 1928. Sa femme porte un nom de jeune fille germanique, « Ulrich ». L'influence que cette famille a pu avoir sur le déclenchement de l'immigration portugaise au Luxembourg reste de l'ordre purement spéculatif, faute de détails supplémentaires. Mais peu importe, ce qui est intéressant dans cette première histoire, c'est qu'elle rappelle d'abord la relation existant entre le Luxembourg et le Brésil, à travers l'ARBED, installée au Brésil à partir de 1921 (la Belgo-Mineira au Minas Gerais), et ensuite le lien entre ces deux premiers pays et le Portugal, en tant que simple pays de transit ou bien en tant que partenaire économique à part entière.

La deuxième histoire retenue par Nogueira est moins révélatrice. Néanmoins elle donne un aperçu des aléas pouvant entrer en jeu dans l'établissement d'un système migratoire. Elle raconte l'histoire d'un homme, fils d'un Portugais ayant émigré à Anvers dans les années 1930 qui choisira lui-même le chemin vers le Luxembourg dans les années 1970.

La troisième histoire rapportée par Nogueira est celle qui retient le plus d'attention, puisqu'elle m'a été racontée lors de mes entretiens menés sur le terrain. En effet, le témoignage en question fournit des informations précieuses sur les débuts de l'immigration portugaise au Luxembourg. Nogueira rapporte une partie d'un article publié dans une édition du journal *Contacto* de 2010. Il y est question de Madame Ramos, née en 1930 et mariée à un Luxembourgeois, António Ramos, lui-même fils de père portugais et de mère luxembourgeoise. Madame Ramos a suivi son mari au Luxembourg en 1955. Dans l'article publié dans *Contacto*, Madame Ramos déclare que son mari « a ouvert l'immigration aux Portugais ». Le récit de Nogueira s'arrête ici. Je dispose heureusement de plus d'informations quant aux conséquences de l'implication de Monsieur Ramos dans le mouvement migratoire entre le Portugal et le Luxembourg. En effet, la chance et le hasard (encore une fois) ont voulu que je rencontre l'un des

premiers portugais émigrés au Luxembourg, grâce à Monsieur Ramos. Les éléments expliquant la première arrivée des Portugais au Luxembourg seront présentés dans le chapitre 4, consacré à Mortágua.

Même, Cordeiro (1976) et Arroiteia (1986), spécialistes de l'émigration portugaise et auteurs des premières études les plus complètes sur l'émigration portugaise vers le Grand-Duché du Luxembourg, ne révèlent pas cette toute première phase de l'immigration portugaise au Luxembourg. Certes, le nombre de Portugais résidant au Luxembourg reste assez insignifiant jusqu'à la fin de la décennie de 1960, mais ce sont certainement ces migrants pionniers qui sont en grande partie « responsables » de l'arrivée en masse de Portugais connue par la suite. Je partage l'avis de Cordeiro (1976, p.29) lorsqu'il affirme que : « Les premiers travailleurs portugais qui arrivent au Luxembourg (quelques dizaines en 1961 et 1962) découvrent un pays dont – disent-ils – ‘ ils n'avaient jamais entendu parler’ », mais m'y oppose quand il explique que: « ce sont pour la plupart des travailleurs du bâtiment travaillant dans la Lorraine. D'autres les rejoignent venant des régions proches de Belgique, de France, et même de la région parisienne. (...) Dans un premier temps donc, cette immigration portugaise est une immigration « secondaire » » (Cordeiro, 1976, p. 30). En conclusion, je soutiens l'idée qu'il y a d'abord une immigration portugaise « primaire » (plus discrète) qui a permis le déclenchement d'une immigration « secondaire ».

Une fois le système migratoire mis en place, il s'alimente tout seul. Dans leur étude sur le va-et-vient identitaire, Charbit, Hily, & Poinard (1997, p. 83), après évaluation de leurs recherches sur le terrain, arrivent à la même conclusion : « [...], plus d'un tiers des chefs de ménage a facilité la venue d'autres villageois ce qui renforce l'idée de réseaux organisés, structurés. C'est par ces réseaux qu'ils ont trouvé un emploi ».

L'originalité de l'immigration portugaise semble résider dans le fait que les Portugais ont découvert le Luxembourg avant que le Luxembourg ne les découvre. Le Grand-Duché recourt à la main-d'œuvre portugaise seulement après l'échec de l'immigration italienne et espagnole : « en plus, les pays d'émigration, sur lesquels le Luxembourg pouvait traditionnellement compter,

montraient des signes d'essoufflement certains. C'était particulièrement vrai pour l'Italie. Il devenait donc impératif de diversifier les sources d'approvisionnement et de se résoudre à une politique d'immigration un peu plus attractive. Cette politique de diversification procédait par tâtonnement et s'essayait à diverses sources, en commençant par les Italiens du Sud, en passant par les Espagnols et en découvrant finalement les Portugais, qui allaient se révéler une source d'approvisionnement parfaitement adaptée aux besoins grandissants du pays » (Hirsch, 1985, p. 154). Or, comme on l'a dit plus haut, au moment où le Luxembourg *découvre* les Portugais, ces derniers ont déjà établi leurs propres réseaux migratoires. Les premiers immigrés légaux sont vite suivis par des immigrés illégaux, ayant l'appui des premiers déjà installés sur place, acquérant rapidement une situation régulière sur un marché de travail très favorable. Bref, le recrutement actif (officiel) du Luxembourg au Portugal est instauré bien après le début de l'immigration portugaise au Luxembourg.

Cependant, dès la fin des années 1960, la présence de nombreux Portugais en situation irrégulière était à l'origine de tensions et un système de recrutement systématique s'avérait, d'après M. Michel Barnich (1971), le premier commissaire à l'immigration, absolument nécessaire :

« La situation est d'autant plus alarmante que l'absence d'un recrutement systématique dans les pays d'origine de nos immigrants avait amené nos autorités responsables de l'autorisation d'entrée et de séjour au pays, à tolérer l'entrée de clandestins, principalement d'origine portugaise, pour faire droit à la demande d'emploi des chefs d'entreprises.

Ces clandestins dont les papiers étaient régularisés par après nous amenaient malheureusement dans une proportion anormalement élevée des travailleurs non qualifiés, des analphabètes, des éléments asociaux, voire criminels, des tarés physiques et psychiques, en un mot trop inadaptables, dont le rendement au travail était insuffisant et la mobilité gênante et coûteuse²⁹ ».

Les propos du premier commissaire à l'immigration témoignent de la vision néoclassique portée sur l'immigration à l'époque. Bien que soucieux de la

²⁹ Service de l'Immigration (1971) : Rapport concernant l'action sociale en faveur des immigrants en 1971, Luxembourg, p.1.

condition sociale des migrants, il ne cache pas son inquiétude face à la rentabilité de cette population « inadaptable ».

b. La régularisation de l'immigration portugaise au Luxembourg

Une première convention sur la sécurité sociale, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1966, est signée en 1965.

L'accord bilatéral entre le Grand-Duché du Luxembourg et la République portugaise est signé à Lisbonne en 1970 et entre en vigueur en 1972. Dans le rapport parlementaire de la Commission des Affaires Sociales du 2 février 1972³⁰ relatif au projet de loi de l'accord bilatéral entre les deux pays, et sous la direction de M. Jean Spautz, la nécessité d'un accord est exposée de la manière suivante :

« Le présent Accord soumis à la ratification par la Chambre des Députés a pour objectif d'instaurer des procédures et modalités de recrutement déterminées et réglementées pour les travailleurs venant du Portugal. En cela l'Accord est appelé à combler une grave lacune dans notre droit du travail, alors que jusqu'ici l'embauchage de travailleurs portugais n'était point soumis à une réglementation particulière.

Or, par suite de l'essor prodigieux qu'a connu notre économie à partir des années 1970, les tensions d'ores et déjà existantes sur le marché du travail ne faisaient que s'aggraver et force était à nos employeurs, pour pouvoir soutenir ce boom conjoncturel, de combler cet important déficit en main-d'œuvre et de recruter la main-d'œuvre nécessaire à l'étranger. Les sources traditionnelles de recrutement à l'étranger étant épuisées depuis bon nombre d'années notamment en Italie, nos employeurs sont obligés de se tourner vers la main-d'œuvre disponible de pays non membres des Communautés européennes».

En effet, à l'époque, le Portugal n'est pas encore un pays membre de la CEE.

³⁰ Chambre des Députés - session ordinaire de 1971-1972-, Rapport de la Commission des Affaires Sociales "Projet de Loi N°1551 portant approbation de l'Accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République portugaise relatif à l'emploi des travailleurs portugais au Luxembourg, signé à Lisbonne, le 20 mai 1970", Service Central des Imprimés de l'État, Luxembourg.

Dans le rapport du Service Social de l'Immigration de 1970, M. Michel Barnich énonce les avantages (et les faiblesses) de cet accord de la manière suivante :

« Pour endiguer l'immigration non contrôlée, clandestine ou spontanée à partir du Portugal et parer aux inconvénients graves qui résultent pour notre pays, le Gouvernement a conclu à la date du 20 mai 1970, un accord avec le Portugal, relatif à l'emploi de travailleurs portugais à Luxembourg.

Un premier résultat positif de cet accord a été la régularisation des pièces d'identité de nombreux immigrants clandestins que nous avons au pays.

Toujours à la suite de cet accord, l'admission de travailleurs, ainsi que des membres de leurs familles qui n'étaient pas en possession d'un contrat de travail et qui ne disposaient pas d'un logement convenable a été stoppée à partir du 15 septembre.

Enfin en exécution des articles 9 et 11 de cet accord, le Gouvernement a prévu les crédits nécessaires pour l'engagement d'une infirmière diplômée du pays d'origine qui en collaboration avec la Croix-Rouge, les dispensaires antituberculeux et les assistances sociales luxembourgeoises, aidera le Service Social Immigrants à surveiller l'état sanitaire et les conditions d'hygiène et de sécurité de 1200 familles portugaises, récemment immigrées.

D'un autre côté, la sélection professionnelle et l'examen médical qui seront opérés dorénavant au pays de départ auront certainement pour effet d'éliminer la plupart des candidats inaptes et auront une incidence sur la qualité des nouveaux arrivants.

Si les mesures énumérées démontrent que le Gouvernement est décidé de répondre à l'appel de la Commission de la CEE et de poursuivre la politique d'intégration sociale de nos immigrants, il faut reconnaître pourtant que ces mesures sont loin d'être suffisantes³¹ ».

L'accord bilatéral entre le Portugal et le Luxembourg définit donc les modalités de recrutement. En résumé, l'Office national du travail luxembourgeois communique régulièrement à la *Junta da Emigração* portugaise les besoins de main-d'œuvre par secteur économique et par profession. La sélection des travailleurs se fait sous la responsabilité de la *Junta da Emigração*. Les

³¹ Service de l'Immigration (1970) : Rapport concernant l'action sociale en faveur des immigrants en 1973, Luxembourg, p.4-5.

travailleurs doivent se soumettre à un contrôle médical, dont les frais sont partagés entre les deux pays. Le voyage est financé par l'employeur.

Cet accord est «unique dans son genre» (Gehring, 1981) - exception faite de l'accord signé avec l'ex-Yougoslavie la même année, lequel n'a cependant jamais eu d'effets comparables - et marque en quelque sorte le début d'une politique de l'immigration au Luxembourg. En effet, l'immigration portugaise pose le Grand-Duché devant de nombreux nouveaux défis. Non seulement les Portugais atteignent un chiffre record en très peu de temps, mais ils viennent aussi pour s'installer durablement, voire pour toujours. Les hommes seuls font vite venir leur famille proche et étendue.

Le Luxembourg se voit forcé d'encourager cette immigration familiale, car la décroissance démographique des nationaux pose le pays devant un grave problème structurel. Comme l'explique Kollwelter (2005), les facteurs extérieurs, tels le Traité de Rome (1957), la décroissance démographique et l'expansion économique favorisent l'immigration familiale au Luxembourg à partir des années 1960, sans qu'elle ne soit pourtant reconnue comme un droit.

Néanmoins, l'accord bilatéral entre le Luxembourg et le Portugal réserve un article (Article 9) sur les modalités du regroupement familial³² :

« 1. Les travailleurs portugais occupés et établis au Luxembourg ont la faculté de se faire rejoindre par leur famille, dès le moment où ils ont travaillé pendant trois mois et à la condition qu'ils disposent d'un logement convenable. La famille comprend l'épouse et les enfants à charge.

Les autorités luxembourgeoises examineront avec bienveillance les demandes d'admission des membres de la famille autres que ceux visés au présent paragraphe à condition qu'ils se trouvent à charge du travailleur.

2. Les dispositions prévues au paragraphe qui précède sont applicables sous réserve des prescriptions légales, réglementaires ou administratives concernant la sécurité de l'Etat, l'ordre public, la santé publique et les bonnes moeurs.

3. Le service social pour la main-d'œuvre étrangère aidera les travailleurs portugais et leurs familles, notamment dans la première phase d'adaptation.

³² L'accord bilatéral entre le Luxembourg et l'ex-Yougoslavie est plus restrictif sur le regroupement familial

4. L'épouse et les enfants d'un travailleur portugais régulièrement employé dans le Grand-Duché qui ont été autorisés à rejoindre le chef de la famille, ont le droit d'exercer une activité salariée sur le territoire luxembourgeois, conformément aux dispositions luxembourgeoises relatives à l'emploi de travailleurs de nationalité étrangère » (Article 9).

D'après Gehring (1981, p. 749): « les accords [...] signés entre les deux États permettent de situer la double direction prise par la politique d'immigration du Grand-Duché : un durcissement dans la politique d'accueil des travailleurs, une plus large ouverture à la venue des familles ». Ou encore Hirsch (1985, p. 155) : « L'apport étranger s'avère être de plus en plus une grandeur stratégique et une *conditio sine qua non* pour le bon fonctionnement de la machine économique et des rouages de la politique sociale. (...) Tout cela pour dire que le Luxembourg dépend maintenant dans une proportion très élevée des immigrés et qu'il doit essayer d'endiguer autant que faire se peut des mouvements de retour trop brusques et trop massifs, qui risquent de mettre en péril son équilibre économique. »

L'immigration illégale ne pose pas, dans un premier temps, le plus grave problème. Le besoin de main-d'œuvre est tellement important pendant cette première phase, que, dans la plupart des cas, les sans papiers se voient rapidement régularisés. En citant Gehring (1981, p. 745) : « ainsi a évolué le Grand-Duché, conservant pendant longtemps un modèle épousant très étroitement les besoins des entrepreneurs dont les variations des demandes se calquaient sur les changements, à court terme, de la conjoncture économique. La frontière restait largement ouverte et les pouvoirs publics n'intervenaient que modérément pour contrôler ces flux, la politique sociale des entrepreneurs servant de réglementation implicite. »

GOUVERNEMENT

Ministère du Travail
et de la Sécurité sociale

Luxembourg, le 4 août 1978.

Permis de travail n° 549a

**Le Secrétaire d'Etat
au Ministère du Travail
et de la Sécurité sociale,**

Vu la loi du 28 mars 1972 concernant 1) l'entrée et le séjour des étrangers; 2) le contrôle médical des étrangers; 3) l'emploi de la main-d'oeuvre étrangère telle qu'elle a été modifiée dans la suite;

Vu le règlement grand-ducal du 12 mai 1972 déterminant les mesures applicables pour l'emploi des travailleurs étrangers sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg tel qu'il a été modifié par règlement grand-ducal du 29 juillet 1977;

Vu la demande présentée par le travailleur étranger ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

né le 23.10.1952 , de nationalité portugaise

A U T O R I S E

le travailleur préqualifié à prendre emploi auprès de l'employeur ~~XXXXXXXXXXXX~~, Agriculteur
Mertzig

en qualité de ouvrier agricole

Le présent permis de travail est valable jusqu'au 3 août 1982, pour tout employe


~~Les demandeurs d'emploi ou les employeurs qui aurent enfreint les dispositions relatives à l'emploi de la main-d'oeuvre étrangère, seront passibles des peines prévues à l'article 12 du règlement grand-ducal du 12 mai 1972 déterminant les mesures applicables pour l'emploi des travailleurs étrangers sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.~~

Le présent permis de travail ne dispense pas de l'accomplissement des formalités à remplir par les étrangers en vue de l'entrée et du séjour au Grand-Duché.

Le permis de travail perd sa validité s'il y a interruption de la relation de travail avec l'employeur et en cas d'absence continue de plus de six mois de son titulaire du territoire luxembourgeois.

Le Secrétaire d'Etat
au Ministère du Travail
et de la Sécurité sociale,
Maurice Hottel

Prise de remise



Source : Archives personnelles de M. Rausch, Mertzig (2011).

*Permis de travail pour le poste d'ouvrier agricole accordé à un Portugais en 1978
Règlementations prévues par l'accord bilatéral de 1972.*

c. Les « autres » Portugais

Cependant, il serait faux de croire que le Luxembourg accepte de plein gré tous les immigrés. En fait, le Grand-Duché applique une politique d'immigration très sélective, comme il ressort du témoignage de M. Marcel Barnich (1985, p.79), premier Commissaire à l'Immigration : « Tous les gouvernements que j'ai connus

partageaient le sentiment général du pays que le recrutement de travailleurs étrangers devait se faire de préférence dans les pays européens, sans pour autant se fixer sur une nationalité déterminée, qui nous étaient les plus proches par leur culture et leurs traditions, ceci pour faciliter leur intégration. On a toujours reconnu que tel ne serait plus le cas s'il fallait, à l'instar de ce qui se pratiquait dans d'autres pays d'immigration européens, puiser à des sources d'approvisionnement extra-européennes. C'est pourquoi, par exemple, une offre concrète de main-d'œuvre en provenance d'un pays du Maghreb n'avait pas été prise en considération. »

Dans le rapport du Service à l'Immigration de 1973, M. Michel Barnich va plus loin dans son argumentation :

« Pour les non-communautaires nous devrions nous borner pour le moment aux seuls Européens qui nous sont proches par leur cultures et de toutes façons ne pas dépasser pour des raisons pratiques telles que le réunion de la famille, les rentrées pour les vacances, le rapatriement en cas de maladie prolongée, d'invalidité ou de décès, un certain rayon de recrutement qui ne devrait pas aller au-delà d'une distance de 2000 km de Luxembourg par exemple. (...) Rappelons-nous que nous sommes en train de construire l'Europe et que le premier objectif à atteindre est l'intégration européenne. Cette tâche est tellement énorme et nous demande de tels efforts qu'il nous sera impossible de nous attaquer à d'autres tâches extraeuropéennes et de dilapider nos forces avec des problèmes que d'autres, plus puissants que nous, n'ont pas encore réussi à résoudre³³ ».

Le Portugal semble à première vue répondre au profil recherché par les autorités luxembourgeoises : pays européen, majoritairement catholique. Or, dans les années 1960 les îles du Cap-Vert font toujours partie du territoire portugais. Les Cap Verdiens, Portugais de droit, sont entraînés dans les flux migratoires vers le Luxembourg. Le Luxembourg essaie par tous les moyens d'entraver cette immigration, laquelle, aux yeux des responsables politiques, risque de perturber l'ordre social.

³³ Service de l'Immigration (1973) : Rapport concernant l'action sociale en faveur des immigrants en 1973, Luxembourg.

Dans la convention sur la sécurité sociale établie entre les deux pays (1965), le Portugal est défini de la manière suivante : « le territoire auquel s'applique la Convention, en ce qui concerne le Portugal, comprend le Portugal continental et les îles adjacentes (Açores et Madère) ». Le Luxembourg exige donc l'exclusion du Cap Vert de la dite Convention sur la sécurité sociale. Suite aux demandes répétées du Gouvernement portugais, le Luxembourg finit par inclure le Cap Vert dans la nouvelle Convention sur la sécurité sociale de 1972 :

« La modification du point I du protocole spécial, qui fait l'objet de l'article 5 de l'avenant, a pour effet d'englober dans le champ d'application personnel de la convention les travailleurs portugais du Cap Vert, selon une demande de longue date du Gouvernement portugais.

Le Gouvernement luxembourgeois, tout en accédant à l'argumentation du Gouvernement portugais suivant laquelle il n'est pas justifié d'éliminer du champ d'application de la convention une partie déterminée des travailleurs de nationalité portugaise, a tenu à souligner néanmoins les difficultés d'adaptation des travailleurs en cause à la vie sociale, économique et culturelle de la collectivité luxembourgeoise. Sur ses insistances la délégation portugaise s'est déclarée d'accord pour intervenir auprès de ses autorités compétentes afin qu'aucune mesure tendant à stimuler l'émigration vers le Grand-Duché des travailleurs du Cap Vert et de leurs familles ne soit prise. Cet accord est consigné officiellement dans le procès-verbal des négociations afférentes³⁴ ».

Cependant, comme le texte ci-dessus le laisse comprendre, les autorités luxembourgeoises étaient ouvertement contre l'immigration de Portugais noirs. D'après Kieffer (1998)³⁵, l'arrangement trouvé entre le Portugal et le Luxembourg pour entraver l'immigration capverdienne, n'est en rien innocent : « En tant que dictature et puissance coloniale, le Portugal subissait de plus en plus de critiques internationales au sein de l'ONU. Les membres du gouvernement luxembourgeois assuraient soutenir politiquement le pouvoir colonialiste portugais au sein de l'ONU. En contrepartie, ils demandèrent au

³⁴ Chambre de Députés – session ordinaire de 1972-1973- projet de loi N°1659 portant approbation de l'Avenant à la Convention entre le Luxembourg et le Portugal sur la sécurité sociale, signée le 12 février 1965, fait à Luxembourg, le 5 juin 1972.

³⁵ <http://www.comitespencer.lu/taxonomy/term/6>

gouvernement portugais de tout faire pour empêcher l'émigration des Portugais d'origine capverdienne vers le Luxembourg. En 1972, la Chambre des Députés vota une loi qui – d'après Kollwelter de l'ASTI – devrait « préserver » le Luxembourg d'une immigration d'êtres humains de peau noire. Suite à cette loi, les Portugais souhaitant émigrer vers le Luxembourg devaient préalablement se présenter au Consulat du Luxembourg à Lisbonne. Les employés du Consulat cherchaient un prétexte pour refuser l'immigration au Luxembourg aux Portugais d'origine capverdienne. »

Suite à la Révolution des Œillets (25 avril 1974) au Portugal, le Cap Vert acquiert son indépendance le 5 juillet 1975. A partir de ce moment-là les données migratoires changent radicalement, les anciens droits accordés aux Capverdiens par le Luxembourg perdant leur validité. Voilà pourquoi de nombreux Capverdiens optent pour la nationalité portugaise (et plus tard la nationalité luxembourgeoise).

d. L'immigration portugaise et les ébauches d'une politique d'immigration

D'une manière générale, l'année 1972 se présente comme l'année charnière de la politique d'immigration grand-ducale. Après quelques années de relative indulgence face à une immigration plutôt chaotique, l'accord bilatéral signé entre le Luxembourg et le Portugal (et l'ex-Yougoslavie) en 1972 et la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers entrée en vigueur le 28 mars de la même année, marquent le début d'une politique d'immigration bien plus restrictive, notamment en ce qui concerne les ressortissants des pays non membres de la Communauté européenne. Fehlen (1992) trouve les mots justes : « Le débat politique, lui aussi, est cyclique: durant la période de prospérité, personne ne pense à réglementer les migrations, mais, au moment de la crise, l'opinion publique réclame le départ des étrangers ». En effet, la loi du 28 mars 1972, aussi appelée loi Schaus³⁶, rend encore possible l'expulsion des étrangers « susceptibles de compromettre la sécurité, la tranquillité, l'ordre ou la santé publique ». De même, les étrangers qui perdent leur emploi courent, à long terme, le risque d'être expulsés:

³⁶ D'après Eugène Schaus, ministre de la Justice.

Art. 27. « L'octroi et le renouvellement du permis de travail peuvent être refusés au travailleur étranger pour des raisons inhérentes à la situation, à l'évolution ou à l'organisation du marché de l'emploi.

Le permis de travail peut être retiré à l'étranger:

- 1) qui, dans une intention frauduleuse, a eu recours à des pratiques malhonnêtes ou à des déclarations inexactes pour l'obtenir;
- 2) qui travaille dans une profession autre que celle autorisée par son permis de travail.

Le permis de travail peut également être retiré au travailleur étranger si la situation du marché de l'emploi change au point que la demande en obtention ou en renouvellement du permis de travail aurait été rejetée conformément à l'alinéa 1er du présent article »³⁷.

D'après Cordeiro (1976), l'article 27 de la loi Schaus n'est finalement que rarement appliqué. Cependant, par son caractère répressif indéniable, la loi sur l'immigration de 1972 marginalise davantage les travailleurs étrangers. Ces derniers se trouvent dans une situation juridique précaire et se voient forcés d'adopter un comportement docile³⁸.

Comme déjà énoncé dans la première partie de cette étude, dans les années 1960-1970, l'immigration représente avant tout un instrument de régulation de la conjoncture économique. Suivant cette logique, elle doit surtout rapporter à l'Etat et non pas constituer une dépense supplémentaire. Ainsi, il est préférable d'encourager des chômeurs étrangers de rentrer dans leur pays d'origine que de les subventionner sur place. De même, aussi longtemps que l'immigration reste une immigration d'hommes seuls, les gains l'emportent sur les dépenses³⁹. Le migrant adulte ne pèse pas sur le budget de l'éducation nationale et se contente d'un logement et d'un salaire précaires. De plus, le contrôle médical à l'entrée du pays, permet d'éliminer une grande partie de la main-d'œuvre non productive. Finalement, la différence en prestations familiales accordées selon que les

³⁷ <http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/1972/0024/a024.pdf> (05.04.2010)

³⁸ En ce qui concerne les Portugais, la "docilité" leur a été inculquée pendant les longues années de la dictature de Salazar où toute revendication sociale et politique était considérée comme un crime.

³⁹ En plus, le pays émetteur gagne, à court terme, de l'émigration d'hommes par l'envoi des remises.

enfants étrangers résident au Luxembourg ou au Portugal (dans ce cas précis), permet au Luxembourg, dans un premier temps d'épargner des sommes considérables.

e. La crise économique et l'immigration

La crise économique mondiale provoquée par la hausse des prix des produits pétroliers en 1972, est certainement à la source de ce climat hostile envers les travailleurs étrangers. Le Grand-Duché, à l'inverse de ses voisins, notamment l'Allemagne et la France, n'adopte pas une politique d'encouragement au retour. Nonobstant, « l'immigration zéro » est décrétée (Scuto, 2010, p. 34). Cependant, la composante économique de l'immigration est trop importante pour que l'immigration cesse complètement. Reste que les travailleurs, alors qu'ils sont les premières victimes de la crise économique (chômage croissant ; précarisation des conditions de travail ;...), sont également visés comme « responsables » de la dégradation du marché de l'emploi. D'après Scuto (2010, p. 34), les responsables politiques ne voient pas dès le départ l'immigration comme « une réponse structurelle » au problème démographique, mais comme « un ersatz nécessaire mais passager ».

Il est vrai aussi que, pendant cette époque, la société luxembourgeoise passe par d'autres grands changements. Avec la tertiarisation de son économie, la croissance de sa richesse, l'évolution des valeurs traditionnelles (religion, statut de la femme, urbanisation,...) et son développement vers une société cosmopolite (du moins dans la capitale), la population du Luxembourg cherche à reformuler, voire définir son identité nationale. Malheureusement, en ce qui concerne l'immigration du moins, des stéréotypes naissent à ce moment de l'histoire du Grand-Duché, lesquels, semble-t-ils, se maintiennent jusqu'à nos jours. Il paraît que les propos de Georges Als, fondés sur le rapport gouvernemental rédigé par Gérard Calot en 1977, ont introduit des représentations sociales restées ancrées dans l'opinion publique (Fehlen, 1992) jusqu'à nos jours. En gros, ce rapport suscite l'idée qu'une politique nataliste est la seule solution pour préserver le Luxembourg de sa mort (démographique). L'immigration, selon Als, n'est pas une solution favorable, comme les migrants ne

sont pas de « vrais Luxembourgeois », déjà qu'ils « ne parlent pas » la langue du pays.

Voici un extrait de l'article de Fehlen (1992, p. 33) : « Les Luxembourgeois vont perdre leur identité, si le seuil de tolérance de 30% d'étrangers est dépassé : « *que le message soit clair : les étrangers sont les bienvenus au Luxembourg...mais ce pays entend rester luxembourgeois* » ». Voilà l'expression de la peur de pouvoir perdre une « identité » encore toute fraîche et pas encore ancrée. Pour Scuto (2010, p. 34) « dans ce contexte [la crise économique et les changements d'ordre sociologique], ce rapport [Calot] a propulsé le thème de l'identité nationale – et des menaces qui pèseraient sur elle - sur le devant de la scène dans le débat public pour ne plus le quitter jusqu'à aujourd'hui ». Cette brève présentation du rapport Calot et des propos de Als permet d'illustrer le cas très spécifique de la crainte de la perte de l'identité nationale luxembourgeoise. Toutefois, il est vrai que l'immigration devient un facteur important dans les débats publics sur l'identité nationale dans la plupart des pays d'Europe occidentale à partir du moment où les étrangers commencent à s'installer définitivement dans leurs pays d'accueil. Cela fait penser à la fameuse phrase de Max Frisch : « Nous voulions des travailleurs immigrés et ce sont des êtres humains qui sont venus ». Avant cela, les travailleurs étrangers étaient considérés comme une simple force de travail et un apport démographique, et non pas comme une partie intégrante de la société.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que pendant la même époque se forment aussi des mouvements en faveur de la protection des droits des immigrés. Ainsi, l'année 1972 est également l'année de la création de « la première association non gouvernementale d'aide aux immigrés, *União*, précurseur de l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI), fondée en 1979 pour lutter pour le droit de vote et pour des droits égaux des immigrés au Luxembourg» (Scuto, 2010, p.33). Le Service de l'Immigration est également instauré en 1972. L'association Amitié Portugal-Luxembourg (APL), créée en 1969, est la plus ancienne de toutes les associations. Une année plus tard, l'APL sort la première édition du journal *Contacto*⁴⁰.

⁴⁰ Les premières éditions sortent mensuellement sous forme photocopie. Le journal est imprimé au Portugal entre 1974 et 1987 avant d'être repris par le groupe luxembourgeois Saint-Paul.

De plus, les migrants portugais eux-mêmes créent très vite leurs propres associations, lesquelles, souvent « cachées » sous la facette d'une simple association régionale, sportive ou de folklore, sont de véritables centres de rencontre et d'échange d'informations. Enfin, il ne faut pas oublier les missions catholiques (Casa da Misericórdia, ..).

2. L'originalité de l'immigration portugaise au Luxembourg

L'immigration portugaise diffère de toutes les autres immigrations déjà connues au Grand-Duché par son nombre. A la fin des années 1960, les Portugais arrivent au Luxembourg à un rythme tellement accéléré qu'ils surprennent les autorités et la population autochtones telle une avalanche.

a. La question du logement et le Service Social de l'Immigration

Le manque drastique en logements sociaux – toujours actuel de nos jours – représente un des problèmes majeurs. Bien que les Portugais du Luxembourg échappent aux bidonvilles, au contraire de nombreux de leurs compatriotes émigrés en France, ils doivent affronter des conditions de logement souvent insalubres. Les cas d'exploitation - les loyers trop élevés, les logements sans conditions sanitaires, les refus de location de la part de propriétaires luxembourgeois, l'entassement dans des chambres trop petites, pour n'en nommer que quelques exemples – s'accumulent au cours des années. De plus, il y a tout simplement pénurie de logements. Les responsables appellent à l'attention à maintes reprises :

« Tout le monde connaît la situation précaire des conditions de logement de nos immigrants. Si pour l'année prochaine nous comptons avoir assez de garnis pour pouvoir loger décemment nos ouvriers isolés, le logement familial à loyer modéré par contre fera complètement défaut et plus de 2000 travailleurs récemment immigrés

Aujourd'hui le journal *Contacto* paraît une fois par semaine. L'abonnement est gratuit. Les articles d'actualité sont généralement bien recherchés et manquent rarement d'une analyse critique.

attendent pour le moment, soit à être relogés soit à trouver un logement convenable pour pouvoir faire venir leur famille. Mais il n'y a pas que les familles étrangères qui sont mal logées. Il y a également un grand nombre de familles luxembourgeoises à revenu modeste qui attendent leur tour d'avoir une demeure convenable. Le problème de 3000 à 4000 logements sociaux, qui nous manquent, doit donc être résolu coûte que coûte et si nos méthodes traditionnelles de construire ne suffisent plus, nous devons nous inspirer désormais des expériences de nos voisins français ou allemands p.ex. pour trouver une solution.

Nous n'avons plus le droit d'assister, indéfiniment et sans réagir, à l'entassement et à l'évolution irréversible vers les ghettos aux mesures sordides. L'exemple de la colonie italienne à Dudelange est là pour nous mettre en garde. Après 60 ans d'existence elle traîne toujours et si bon nombre de familles italiennes ont réussi à s'en échapper, il y a les nouveaux arrivants espagnols et portugais qui ont pris leur relève⁴¹ ».

« L'année 1973 était une année de très haute conjoncture. Sur le plan social de l'immigration, elle était caractérisée par une pénurie de logements à loyers modérés jamais atteinte auparavant. L'afflux de la main-d'œuvre étrangère paraît de plus en plus être à la merci de notre disponibilité en logements convenables. Il faut se rendre à l'évidence que notre expansion économique ne pourra se faire que dans la mesure où nous créerons les infrastructures indispensables sur le plan du logement, comme d'ailleurs aussi sur le plan des formations scolaires et professionnelles et sur celui des services médico-sociaux. Les effets du recrutement systématique instauré en 1973 au Portugal ont été annulés en partie par notre pénurie en logements, alors que le nombre de travailleurs recrutés et triés du point de vue professionnel et médical au pays d'origine-même, était passé de quelques centaines pour les années précédentes à plus de 2000 pour la seule années 1973⁴² ».

Cet extrait démontre bien l'effet perturbateur que l'immigration portugaise a eu sur l'ordre politique et social luxembourgeois. Il est important de rappeler que le

⁴¹ Service de l'Immigration (1970) : Rapport concernant l'action sociale en faveur des immigrants en 1970, Luxembourg, p.5.

⁴² Service de l'Immigration (1973) : Rapport concernant l'action sociale en faveur des immigrants en 1973, Luxembourg.

Service de l'Immigration n'a obtenu son statut légal par la loi du 28 juillet de 1972 qu'en réponse à l'afflux massif de Portugais. Jusqu'alors n'existait qu'un service d'accueil et d'assistance sociale aux travailleurs étrangers dont Marcel Barnich avait la charge depuis le début de 1964. Il devint ensuite le responsable du Service de l'Immigration et ses rapports annuels donnent des informations essentielles sur l'immigration portugaise chaotique des années 1970. Dans une interview publiée en 1985⁴³, il regrette notamment l'absence de soutien (de la part du gouvernement) (Barnich, 1985, p. 83): « Il fallait me débattre contre vents et marées dans des conditions souvent dramatiques avec des milliers d'immigrants analphabètes, affamés et misérables, qui débarquaient en clandestins à la gare centrale, en face de moi, et un ministre avec son syndicat dans le dos qui s'amusait à me jeter des bâtons dans les roues.»⁴⁴

b. La géographie de l'immigration portugaise

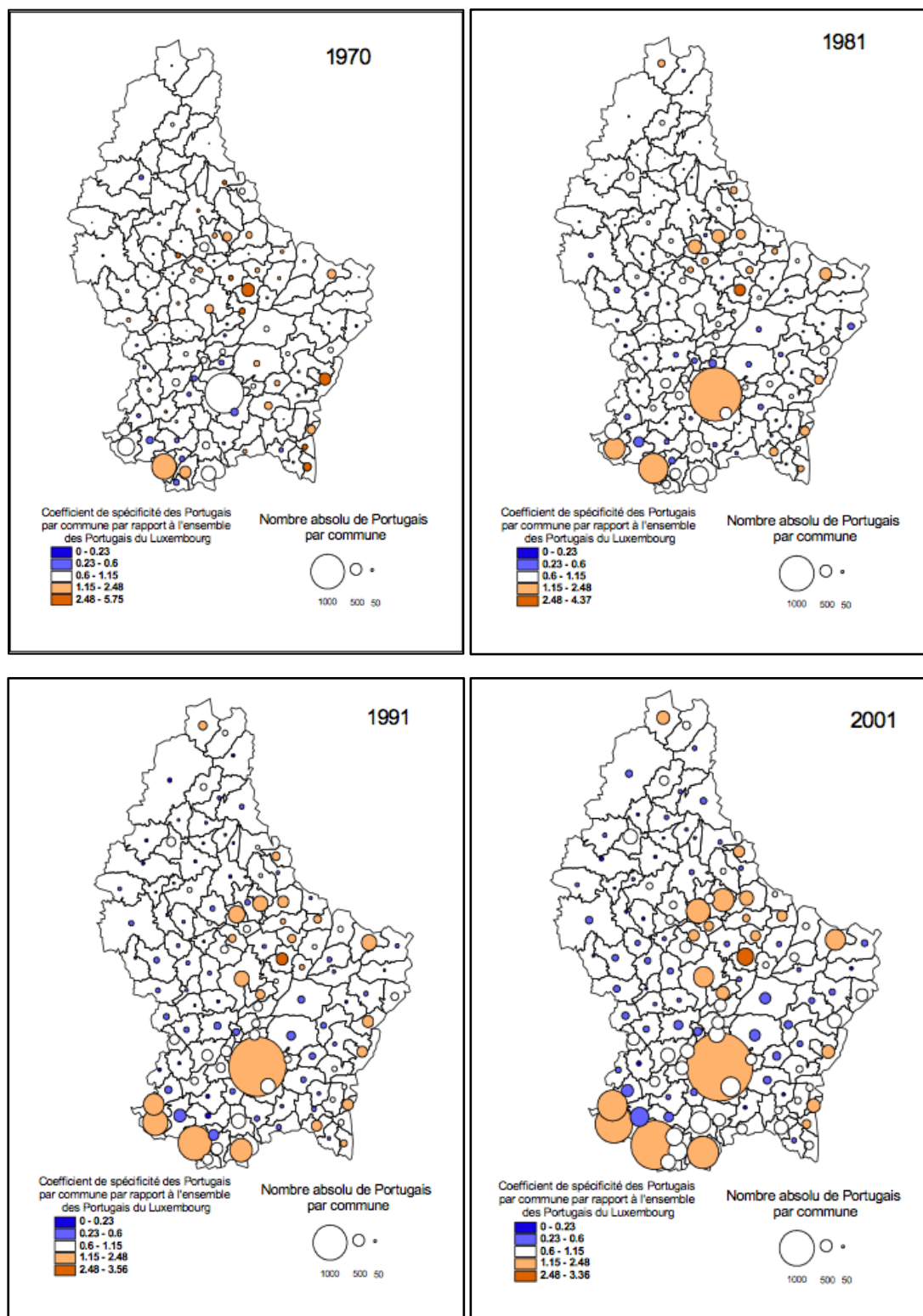
La particularité de l'immigration portugaise au Luxembourg réside dans son caractère explosif. Elle excède par son nombre et son rythme de croissance accéléré tous les flux migratoires antérieurs et postérieurs connus au Luxembourg. Les Portugais ne se concentrent pas majoritairement dans une seule région du Luxembourg, tel que cela avait été le cas des Italiens, principalement installés dans le bassin industriel du sud du Grand-Duché. Il est vrai qu'ils sont plus représentés dans certaines régions - comme la capitale et le Sud (régions leaders de l'économie luxembourgeoise), l'Est (régions de la viticulture) ou encore la ville de Larochette (HORECA) – mais, d'une manière générale, les Portugais se dispersent, dès le départ, sur tout le territoire luxembourgeois (Schiltz, 2003). Cette répartition géographique répond à la

⁴³ Les débuts du Service de l'Immigration. Souvenirs de M. Barnich, premier Commissaire à l'Immigration, in *Lëtzebuerg de Lëtzebuenger? Le Luxembourg face à l'immigration*

⁴⁴ En effet, il ne faut pas perdre de vue qu'à l'époque la plupart des Portugais viennent de milieux très pauvres, qu'ils ont à peine terminé le premier cycle de l'école primaire (4 ans) et peuvent même être analphabètes. Ils ne parlent que le portugais et doivent apprendre le français sur place. De plus, nombreux sont les Portugais qui arrivent au Luxembourg après un long voyage fait parfois à pied. Parmi eux il y a aussi les mutilés des guerres d'Afrique. A l'époque, les différences entre le Portugal et le Luxembourg sont frappantes. Les Portugais fuient la dictature et la clandestinité leur pèse.

politique de restructuration économique du Luxembourg à partir des années 1950. L'installation d'importantes entreprises étrangères comme Goodyear à Colmar-Berg (1950), Eurofloor à Wiltz (1961), Du Pont Nemours à Contern (1965), Monsanto à Echternach (1965) ou encore General Motors à Bacharage (1970) (Arroteia, 1986, p. 81) contribuent fortement à cette dispersion de l'immigration portugaise. En admettant l'hypothèse que les pionniers de l'immigration portugaise étaient essentiellement occupés dans le secteur primaire, donc dans le milieu rural, il est possible d'affirmer que les Portugais étaient dès le départ répartis sur l'ensemble du Grand-Duché. Par la suite, ces « niches » primaires ont contribué à accélérer la pénétration de la main-d'œuvre portugaise dans les entreprises locales. Pour Gehring (1981) la dispersion géographique des Portugais s'explique par une combinaison des facteurs emploi, logement et regroupement familial : « appelé par des chefs d'entreprises pour assurer des emplois saisonniers et annuels, l'immigré portugais eut pour premier souci de trouver à se loger à proximité immédiate de son travail. Ce qui explique, en grande partie, la forte concentration, lors de la première phase d'immigration, en un petit nombre de localités : les plus importantes, celles disposant d'entreprises industrielles ou de services pourvoyeuses d'emplois. Avec la venue des familles, d'autres facteurs interviennent qui vont modifier partiellement la répartition des immigrés et qui sont : 1) la disponibilité en logements vacants prêts à les accueillir ce qui, pour des raisons de refus xénophobes ou de réglementation – non accès aux logements sociaux jusqu'au nouvel accord de 1980 - limite autant les choix possibles ; 2) le coût du logement (autre instrument de ségrégation spatiale surtout dans les villes) ; 3) la nature des emplois offerts et aussi la possibilité pour l'épouse de trouver à son tour une embauche » (Gehring, 1981, p. 755).

Cartes 4, 5, 6 et 7 : Répartition des Portugais par commune en 1970, 1981, 1991 et 2001



Source : Statistiques : STATEC, recensements de 1970, 1981, 1991 et 2001 ; Cartes : Aline Schiltz, 2003.

Le regroupement familial contribue certainement à faire augmenter le taux d'occupation féminine sur le marché de travail luxembourgeois.

Tableau 1 : Taux d'activité des 15-64 ans par nationalité et par sexe entre 1960 et 2009

Année	Luxembourgeois		Etrangers	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1960	84,0	29,4	91,5	37,5
1966	83,2	29,9	91,1	34,4
1970	83,2	28,1	91,8	35,3
1981	79,0	38,0	89,4	48,2
1991	75,3	42,4	84,9	54,1
2001	72,2	47,6	81,6	58,5
2009	72,8	56,8	80,9	65,2

Source : Guastalli, Lejealle, & Vanni, CEPS/INSTEAD (2010, p. 50).

La majorité des femmes portugaises sont embauchées comme femmes de ménages, soit dans des entreprises de nettoyage, soit chez des particuliers. Il est certain que la dispersion géographique de l'immigration portugaise au Luxembourg, couplée à l'augmentation générale de l'emploi féminin au Luxembourg, favorise l'émergence de ce phénomène.

De manière générale, la présence des Portugais sur l'ensemble du territoire du Luxembourg résulte du besoin accru de main-d'œuvre dans tous les secteurs économiques à bas salaires, dorénavant délaissés par les autochtones. D'après Cordeiro « le Luxembourg n'as pas connu le « boom » des naissances des années de l'après-guerre (1946-1949), comme cela s'est vérifié dans d'autres pays. Ainsi donc, les « arrivées » de cette génération au marché de travail à partir de 1966 n'a pas changé les données du marché du travail. Etant des jeunes mieux formés, ils se sont orientés vers les emplois tertiaires (banques, assurances, services publics). L'immigration ne pouvait que se poursuivre et même s'accélérer après la reprise de 1969 » (Cordeiro, 1976, p.28). Dans les années 1980, « à peu près la majorité des Luxembourgeois sont désormais des employés, alors que parmi les immigrés deux tiers restent ouvriers » (Wiltgen, 1985, p. 99). En ce qui concerne

les Portugais, le même auteur affirme que : « (...) si les Portugais sont devenus ouvriers, partiellement en remplaçant d'autres, ils le sont devenus surtout dans les secteurs où les salaires sont inférieurs à la moyenne. Ensuite les Portugais sont d'autant plus nombreux que le salaire d'un secteur a perdu plus de terrain par rapport aux autres secteurs, depuis 1970. Les Portugais ont donc sûrement contribué à maintenir les salaires bas, ce qui a contribué à son tour à garder la compétitivité de certains secteurs » (Wiltgen, 1985, p.103). Les Portugais occupent donc, à cette époque, le bas de l'échelle salariale et sociale au Luxembourg.

c. Le système scolaire luxembourgeois face à l'immigration portugaise

Le regroupement familial amène également de profonds changements dans le domaine de l'éducation. L'arrivée de nombreux enfants portugais, soit immigrés, soit nés au Luxembourg, dans les écoles luxembourgeoises pose un tout nouveau problème aux responsables politiques. D'après les chiffres du rapport annuel de du Service Social de l'Immigration⁴⁵, environ 18000 enfants et adolescents, dont 8500 en âge scolaire, seraient arrivés au Luxembourg pendant l'année 1971. En janvier 1975 le journal portugais du Luxembourg *Contacto* rapporte qu'environ 6000 enfants portugais de 0 à 14 ans vivent au Luxembourg, dont 2000 en âge scolaire (Cordeiro, 1976, p.64). Dans le rapport de 1977, l'assistante sociale Jeanny Weyland du Service Social de l'immigration remarque que malgré la récession économique, le Luxembourg continue à accueillir de nombreux migrants et surtout des enfants portugais :

« Dans les écoles – notamment dans les classes d'accueil au blvd. de la Foire à Limpertsberg – on a enregistré le chiffre important de 260 enfants étrangers, dont 90% sont des enfants portugais.

Phénomène à relever : En septembre 1977, pendant les deux premières semaines des cours, on a noté l'arrivée de 90 enfants, dont 80 Portugais ».

⁴⁵ Service de l'Immigration (1971) : Rapport concernant l'action sociale en faveur des immigrants en 1971, Luxembourg, p.1.

L'arrivée massive d'enfants portugais dans le système scolaire luxembourgeois met les autorités devant un problème très complexe. Comment adapter le système scolaire à cette masse d'élèves romanophones sans défavoriser les élèves autochtones germanophones ? Aucune solution adéquate n'a pu être trouvée, semble-t-il, durant ces 40 dernières années. L'échec scolaire reste toujours très élevé parmi les élèves portugais (Beirão, 1999 ; Hartmann, 1985; Horner & Weber, 2010 ; ...). Hartmann (1985, p. 7) affirme que « On comptait jusqu'ici sur l'assimilation immédiate – suite d'une politique (ou d'une absence de politique) d'intégration tacite, qui n'a pas eu seulement des répercussions négatives sur l'ensemble de l'école, mais aussi sur l'individu étranger et autochtone : d'un côté la perte de l'identité d'origine et l'échec et de l'autre une incompréhension et un manque de respect devant la différence ».

L'alphabétisation faite en allemand représente une véritable barrière linguistique à la formation des élèves portugais, lesquels ne peuvent pas compter sur l'aide des parents. Ces derniers ont généralement une formation très basique (4 ans de primaire) et sont eux-mêmes confrontés à l'apprentissage d'une langue étrangère, avant tout le français. De plus, certains parents ne valorisent pas l'éducation de leurs enfants, soit parce qu'ils n'en voient pas l'importance, soit parce qu'ils ne prévoient pas de s'éterniser au Luxembourg. Mais, dans la majorité des cas, les parents espèrent que l'expérience migratoire pourra offrir la formation scolaire à leurs enfants dont eux-mêmes ont été privés au Portugal. Cet argument revient souvent dans les entretiens.

Cependant, il existe aussi les cas de familles portugaises ayant abrégé le séjour à l'étranger afin que les enfants fassent leur scolarité au Portugal. De même, dans certains cas, seul l'homme émigre afin que les enfants puissent rester au Portugal. A titre d'exemple, lors de mes recherches de 2003 (Schiltz, 2003), j'ai rencontré une femme et ses deux enfants vivant séparés du père depuis 25 ans. Ce couple préférerait vivre en séparation plutôt que de faire perdre à ses enfants les valeurs de leur pays.

D'après Beirão (1999) « la méconnaissance du système scolaire et des langues du pays ainsi que du contenu des matières enseignées à l'école primaire et à l'école secondaire ne favorise pas l'investissement personnel des parents. Ils sont incapables d'aider les enfants à faire leurs devoirs et ceci dans un système

où ils sont en quelque sorte considérés comme la prolongation des cours assurés à l'école. Les parents sont censés surveiller les devoirs et les exercices supplémentaires donnés aux enfants, ceci étant encore possible dans les familles luxembourgeoises des classes moyennes puisque le taux des mères non actives y est élevé » (Beirão, 1999, p.111).

La scolarisation des Portugais au Luxembourg sera discutée plus en détail dans la partie réservée à la période 1973-fin années 1980.

Ici il importe avant tout de mettre l'accent sur l'impact perturbateur que le début de l'immigration portugaise a eu sur le système scolaire luxembourgeois, mais aussi d'attirer l'attention sur l'apparente apathie des autorités luxembourgeoises par rapport à ce sujet, ainsi que sur le stéréotype qui s'est créé autour de l'échec scolaire des Portugais au cours de ces dernières décennies.



Voilà donc la toile de fond sur laquelle se sont développés les flux migratoires entre le Portugal et le Luxembourg à partir des années 1960. Certes, plusieurs points mériteraient d'être analysés de manière plus détaillée et il se peut même que le lecteur regrette l'absence d'autres détails historiques. Cependant, le but de la présente étude consiste à fournir une vue globale sur les migrations entre le Portugal et le Luxembourg depuis leur début jusqu'à nos jours et d'analyser leurs impacts sur le développement (sur plusieurs niveaux) des deux pays en question. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre les événements politiques, économiques et sociologiques dans leur contexte historique global.

III. FIN DU « CYCLE MIGRATOIRE » OU BIEN RENFORCEMENT DE LA MIGRATION DANS UN ESPACE EUROPÉEN DE PLUS EN PLUS INTERCONNECTÉ ?

(1973 – FIN ANNÉES 1980)

A. L'Europe en pleine (trans-)formation

La période de 1973 jusqu'à la fin des années 1980 est une période marquée par des grands changements, en Europe comme dans le monde entier. Le Luxembourg et le Portugal ne font pas exception à la règle, bien au contraire. La situation au Portugal est particulièrement turbulente. Au cours de cette courte période le pays met fin à la dictature, passe difficilement au régime de la république démocratique et adhère à la CEE. Le Luxembourg est confronté, comme le reste du monde occidental, à la récession économique. Or, c'est aussi le moment où le Grand-Duché débute dans son rôle de place financière et de capitale européenne. Pendant la période 1973-fin années 1980 les tensions de la Guerre Froide partagent le monde encore en deux blocs, géographiques et idéologiques.

Il est important de ne jamais perdre de vue le contexte global contemporain dans lequel se produisent les transformations structurelles d'un pays. En effet, même si les impulsions au changement proviennent de forces internes, ces dernières sont toujours influencées, voire dirigées, par des événements globaux. Ainsi, la construction de la jeune république portugaise ne dépend pas seulement des stratégies politiques adoptées par ses dirigeants, mais encore des décisions prises au niveau supranational (notamment l'Europe), l'action de ce dernier étant à son tour modelée par les événements et les idées prévalant à une époque donnée.

A l'époque, la crise économique globale met en question la soutenabilité du modèle fordiste et stimule la recherche de modèles de production alternatifs. La production de masse fonctionnelle est notamment accusée de la désintégration des espaces et des relations sociales traditionnels ainsi que de nuisance pour

l'environnement. Les années 1980 sont en effet marqués par l'essor de la mise en valeur du régional, voire du local, basée sur le paradigme du développement durable⁴⁶. Le quantitatif doit faire place au qualitatif. Le pouvoir central doit être décentralisé et les régions doivent acquérir une certaine indépendance de décision tout en favorisant la participation collective. Le territoire local (urbain, industriel et rural) est dorénavant reconnu comme une ressource (collective). Par ailleurs, les nouvelles technologies de communication et de transport permettent de supporter l'idée de cette nouvelle idéologie politique, économique et socio-culturelle.

Donc, en peu de temps, les sociétés luxembourgeoise et portugaise subissent de profonds changements internes et externes qui se reflètent également dans les comportements migratoires, ou inversement, car « les mobilités spatiales sont un des leviers de la transformation des espaces dans la mesure où elles touchent non seulement les individus, dans un ou plusieurs espaces, mais aussi les activités et les produits des activités des individus sur ce ou ces espaces. Les mobilités (spatiales et socio-économiques) constituent également une des conditions des déséquilibres régionaux dans la mesure où, le développement socio-économique des espaces (en particulier des espaces régionaux) étant un phénomène dynamique, les mobilités spatiales et socio-professionnelles constituent des facteurs potentiels de changement des activités et de structure des espaces » (Pellegrino, 1986, p. 195).

⁴⁶ « En 1968, les mouvements qui naissent dans une majorité des pays à l'économie libérale contestent pour la première fois la société de consommation. La même année, un groupe de réflexion réunissant universitaires, industriels, fonctionnaires nationaux et internationaux, crée le « Club de Rome ». Leur objectif est d'évaluer les conséquences à long terme d'approches économiques s'appuyant sur une vision à court terme. En 1972, ils publient l'ouvrage « *The Limits to Growth* » qui fait l'effet d'une bombe : à l'apogée des Trente Glorieuses, il remet en cause les vertus de la Croissance qui suppose des ressources naturelles illimitées. Il faudra ensuite attendre les années 1980 et plusieurs crises environnementales (trou dans la couche d'ozone, pluies acides, Tchernobyl,...) pour qu'émerge la notion de Développement Durable (DD). En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement en propose une définition dans le Rapport Brundtland : *le DD est « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »*. Plusieurs conférences internationales posent ensuite les fondations du DD. En 1992, la Conférence de Rio (Sommet de la Terre) traite ainsi des forêts, de la biodiversité, du changement climatique, et définit la notion d'*Agenda 21*, feuille de route à appliquer au niveau des collectivités territoriales pour mettre en place un mode de développement durable » (<http://www.unanpouirlaplanete.org/fr/vers-un-nouvel-equilibre/introduction-developpement-durable.html> (13.11.2012)).

Voilà donc, en résumé, le contexte socio-économique dans lequel il faut analyser la consolidation du couple migratoire Portugal-Luxembourg.

B. Les débuts turbulents de la jeune République démocratique portugaise

Le 25 avril 1974, un groupe de capitaines militaires donne le signal de départ de la révolution contre la dictature. La Révolution des Œillets – du nom de la fleur : l'œillet, de couleur rouge, portée par les manifestants et depuis lors symbole de la liberté au Portugal – est connue pour son caractère pacifiste⁴⁷. Le gouvernement n'offre que peu de résistance contre ce coup d'État unanimement supporté par la grande majorité de la population.

Bien que la Révolution du 25 avril marque la fin de quarante années de dictature, la transition vers la démocratie se fait lentement. Pendant la première année suivant la révolution le pays vit dans un climat révolutionnaire, marqué par d'importants affrontements sociaux et politiques. En 1975, le Mouvement des Forces Armées (MFA) institue un gouvernement provisoire qui entraîne le Portugal vers la collectivisation (confiscation et étatisation des banques et de tous les moyens de production ; confiscation et collectivisation des grands domaines agricoles du Sud, surtout dans l'Alentejo). Le désastre économique sera inévitable jusqu'à la révision de la constitution menant à l'abolition du conseil révolutionnaire et à l'abandon définitif du collectivisme. Avec l'arrivée de Mário Soares (parti socialiste, créé en Allemagne en opposition du régime salazariste) au pouvoir en 1976, la tempête politique se calme un peu. Néanmoins, après 1976, d'autres crises institutionnelles se succèdent et au moment de l'arrivée d'Anibal Cavaco Silva (centre-droite) à la tête du gouvernement en 1985⁴⁸ - le premier à se maintenir au pouvoir pendant

⁴⁷ La "direction générale pour la sécurité", organisme policier de l'État sous Caetano, enregistre "seulement" quatre morts à Lisbonne.

⁴⁸ « En 1987, lors des élections législatives anticipées après une dissolution, la population portugaise, pour la première fois depuis le 25 avril 1974, donna la majorité absolue à un parti politique, le PSD. Elle assura la stabilité du gouvernement sous la direction d'Anibal Cavaco Silva, pendant près de dix ans (...)» (Labourdette, 1995, p.118-119)

plusieurs mandats - on compte déjà le 10e gouvernement depuis l'instauration de la démocratie.

La Révolution du 25 avril 1974 marque également la fin de l'empire colonial portugais. Et, dans un contexte d'insécurité générale, la décolonisation provoque en 1975 le retour en masse de « *retornados* » (environ 500000 personnes⁴⁹) vers le Portugal, et surtout, dans un premier temps, vers Lisbonne. Bref, l'histoire de la jeune République Portugaise est donc une histoire agitée et peu propice à la l'installation de la stabilité politique et économique tant désirée.

1. La jeune République démocratique et l'émigration

Les dernières années du *Estado Novo* sont marquées par la libéralisation progressive de la politique d'émigration. En 1965 l'émigration cesse d'être un acte criminel et le droit de partir est désormais accordé aux illettrés. L'émigration n'est plus considérée comme un facteur destructeur de l'économie nationale, mais comme un phénomène utile pour la modernisation du pays (Baganha, 2003, p.5).

a. Des « émigrés » aux « Portugais résidant à l'étranger »

Après 1974, l'image et la reconnaissance accordée aux émigrés change considérablement, du moins dans le discours officiel.

La dénomination de « communautés portugaises » se généralise⁵⁰. Dorénavant, les « Portugais résidant à l'étranger » sont considérés comme partie intégrante de la société portugaise et comme un élément essentiel pour la cohésion sociale du Portugal.

La grandeur nationale du temps des Découvertes sert de base à la définition idéologique des communautés. Ainsi, la dispersion des Portugais à travers le monde entier est une tradition nationale inextirpable. Par conséquent, les

⁴⁹ D'après Pires (2003, p.132) in Marques (2009, p.27).

⁵⁰ Le premier congrès des "communautés portugaises" avait déjà eu lieu en 1964 (Monteiro, 1994, p. 10).

communautés politiques peuvent exister, de nos jours comme dans le passé, en tant que « nations déterritorialisées », dépendant de la population et pas des limites du territoires. De même, la tradition de la séparation (des familles portugaises) fait que la « portugualidade » survit loin des espaces d'origine et à travers les générations (Monteiro, 1994, p. 14).

Au lendemain de la révolution de nombreuses restructurations administratives et législatives témoignent de cette « nouvelle » reconnaissance des émigrés au sein de la « nation » portugaise.

Le « nouveau » Secrétariat National de l'Emigration passe sous la responsabilité du Ministère du Travail et sont créés la Direction Générale de l'Emigration – traitant des démarches relatives à l'émigration – et l'Institut de l'Emigration – responsable des affaires relatives aux émigrés résidant à l'étranger. Vers 1975, la responsabilité du Secrétariat National de l'Emigration et des Communautés Portugaises est transférée au Ministère des Affaires Etrangères.

En 1975, les Portugais résidant à l'étranger obtiennent le droit de vote au Portugal. En 1977, la nouvelle désignation du jour national (le 10 juin) en « *Dia de Portugal, de Camões e das Comunidades Portuguesas* », « Jour du Portugal, de Camões et des Communautés Portugaises », symbolise ce revirement dans la perception officielle des émigrés portugais. Le passeport de l'émigré est aboli en 1978⁵¹. La double nationalité est instaurée en 1981. La nouvelle loi sur la nationalité permet aux Portugais résidant à l'étranger soit de garder, soit de récupérer la nationalité portugaise (perdue par voie du mariage, d'option pour la nationalité du pays d'accueil, ...) et de maintenir ainsi un lien symbolique et juridique avec le Portugal.

Enfin, en 1980 le décret-loi n°373/80 instaure le *Conselho das Comunidades Portuguesas* (CCP) – Conseil des Communautés Portugaises – dès 1981. Il s'agit d'un organisme consultatif du Gouvernement en matière d'émigration et plus encore d'un organisme assurant la représentation des Portugais résidant à l'étranger. Pendant sa première phase active (1981-1988), le CCP assure la médiation entre les émigrés, et plus concrètement les associations d'émigrés des

⁵¹ Le Portugal était le seul pays européen à émettre des passeports d'émigré (Santos, 2004, p. 45).

différents pays d'accueil, et le gouvernement. En 1988, le CCP est désactivé, de fait. Il sera repris en 1996 (Aguilar, 2009).

Voilà les principales mesures et stratégies adoptées par les gouvernements successifs d'après la Révolution en faveur d'un rapprochement et de la reconnaissance des Portugais « du monde ». D'après Santos (2004) « La notion de 'Communautés Portugaises' reflète le désir de l'État d'intégrer les émigrés dans la nation. Elle appelle au renforcement de l'intervention de l'État en matière d'émigration 'de façon à garantir le support et la protection du citoyen qui émigre aussi bien dans la préparation du départ que dans l'accueil et l'intégration dans le pays et les communautés d'accueil que dans le maintien et la promotion des relations avec le pays et les communautés d'origine ou bien encore dans le retour temporaire ou définitif' » (Santos, 2004, p. 54).

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que toutes ces mesures législatives n'arrivent pas à changer l'opinion publique parfois critique envers les émigrés. En outre, l'Etat continue aussi de tirer bénéfice de sa population expatriée. D'ailleurs, pour certains l'introduction des communautés dans le discours public ne serait pas autre chose que la vaine tentative de sauvegarder le rêve de l'empire portugais.

b. Le retour : potentiel de développement ou « simple » mythe?

« De manière générale, le retour désigne la phase au cours de laquelle le migrant revient, pour une période plus ou moins longue, dans son espace de départ après avoir séjourné ailleurs. (...) La grande majorité des migrants partent avec la conviction de revenir un jour : les migrations non contraintes se différencient de l'exil par le fait que les migrants partent en pensant revenir. Mais de nombreux migrants s'installent de manière plus durable que prévue dans leur pays d'accueil, et ce pour un ensemble complexe de raisons (économiques, familiales, politiques...). L'idée de retour au pays d'origine n'est cependant pas nécessairement abandonnée par ceux qui pérennisent leur situation migratoire : on continue à parler du retour sans pour autant passer à l'acte. (...) La prégnance sociale de l'illusion du retour est telle chez les migrants (...) qu'elle est à l'origine

de l'essor de mouvements de va-et-vient entre le pays d'installation et le pays de départ » (Michalon, 2003, p. 11).

Aujourd'hui il paraît évident que les mouvements de va-et-vient l'emportent sur les retours définitifs dans les migrations portugaises intra-européennes (cf. Charbit, Hily, & Poinard, 1997, Klimt, 2009). Comme l'explique Michalon (2003), ce type de mobilité naît de l'absence de contraintes dans le départ, d'un retour définitif toujours repoussé, mais aussi d'un lien fort maintenu avec l'espace d'origine.

A partir des années 1980, la question du *retour* des émigrés prend une place centrale dans le discours politique portugais. Au moment où le Portugal met fin à la dictature et adhère à la CEE et que les pays d'Europe occidentale tentent d'entraver l'immigration, les conditions favorables pour un retour massif des émigrés semblent réunies. « Maintenant que le nouveau régime a supprimé tous les obstacles légaux ou politiques qui s'opposaient au retour des émigrés clandestins ou des opposants au Salazarisme, c'est le dynamisme de l'économie locale, l'ouverture du marché de travail qui peuvent entraîner un mouvement sensible et significatif de réinsertions de Portugais » (Kayser & Poinard, ?, p. 11)⁵².

A l'époque, la problématique du retour se transforme rapidement en une préoccupation nationale et internationale éveillant l'intérêt des gouvernements, des universitaires et des journalistes (Rocha-Trindade, 1992, p. 11).

En 1984, le centre des études sur le développement portugais (IED) publie une étude⁵³ destinée à évaluer le potentiel, les avantages et les désavantages liés à un éventuel mouvement de retour de "masse". Les auteurs de cette étude proposent, à partir d'une analyse détaillée des caractéristiques démographiques et sociologiques de la population migrante, une évaluation des impacts réels et potentiels que les retours définitifs sont susceptibles d'avoir sur le

⁵² Il m'a été impossible de savoir la date exacte de cette publication. La date approximative se situe entre la fin des années 1970 à 1980.

⁵³ Silva, M., & al. (1984). *Retorno, emigração e desenvolvimento regional em Portugal* (Vol. Caderno 8). Lisboa: Instituto de Estudos de Desenvolvimento.

développement régional du Portugal (en d'autres termes, il s'agit de prévoir si l'ancien émigré est plus productif sur place ou à l'étranger (par l'envoi de remises notamment)). Une étude parallèle réalisée par Clause & Ferreira en 1986 reprend globalement les arguments de celle de 1984 (à laquelle Clause avait également contribué).

Les résultats et les argumentations exposés dans ces travaux fournissent des renseignements très intéressants sur la réalité et sur la perception du *retour* comme sur l'approche théorique et politique appliquée à l'émigration pendant cette phase « post-révolutionnaire » et « pré-européenne ». Comme l'émigration, le retour et le développement rural sont également les sujets centraux du présent travail, il est important d'accorder une attention spéciale à ces deux études.

2. Les résultats des études sur l'émigration, le retour et le développement régional

a. Le retour en chiffres

Tout d'abord, les auteurs signalent que l'étude des retours se heurte à l'absence de statistiques fiables, notamment en ce qui concerne les données sur l'émigration et l'émigration clandestine en particulier. En ce qui concerne le calcul des retours pour la phase 1960-1970, ils se basent sur les informations sur les lieux de résidence déclarés dans les recensements des années 1960 et 1970. Cette méthode n'est pas précise et les résultats doivent être analysés avec prudence. Néanmoins, les résultats obtenus indiquent que les flux migratoires de retour auraient sensiblement augmenté pendant la période de 1960-1970. « Entre 1960 et 1970, le retour des émigrés double en termes nationaux » (Silva & all., 1984, p. 30). Contrairement aux destinations d'outre-mer, l'Europe, par sa proximité géographique surtout, permet de maintenir un lien étroit avec le Portugal et par là, de maintenir et de finalement réaliser le rêve du retour définitif. D'après les résultats de l'étude de l'IED pendant la période 1960-1970, « le phénomène de retour des émigrés ne consiste pas uniquement en un retour au [lieu d'origine]. Outre l'attraction exercée par le lieu d'origine sur le retour

correspondant, le mouvement de retour se dirige vers les zones d'attraction de la population de Lisbonne, Porto et divers districts du littoral portugais : Aveiro, Coimbra, Faro et Setúbal. Le mouvement de retour se calque donc sur le mouvement de la population interne caractéristique de l'époque » (Silva & all, 1984, p. 36).

Dans les chapitres suivants, l'analyse repose sur l'évaluation de données obtenues à travers des entretiens menés avec des émigrés retournés. Certes, cette méthode d'analyse contient, comme l'analyse statistique, une grande marge d'erreur. Cependant, elle permet, à l'inverse de l'analyse purement statistique, de rassembler des données (sur le profil des migrants) beaucoup plus spécifiques et détaillées (aussi en termes d'espace-temps).

b. Le profil général des retournés

Les premiers résultats indiquent que les émigrés partis pour l'Europe décident de revenir définitivement au Portugal après des périodes d'absence beaucoup plus courtes que celles rencontrées pour les retournés d'outre-mer. Les accidents de travail, le chômage, l'éducation des enfants et la nostalgie sont les principales raisons avancées par les migrants retournés après un séjour à l'étranger inférieur à 15 ans. Les auteurs de ce chapitre affirment notamment que « [il ne s'agit pas] d'un retour 'conjoncturel', provoqué ni par des situations répulsives spécifiques vérifiées dans les pays d'accueil, ni par des situations attractives rencontrées au Portugal, mais bien d'un retour 'naturel', correspondant à la clôture volontaire du cycle migratoire par un migrant ayant décidé, pour une raison ou une autre, qu'il était temps de retourner au Portugal » (Silva & all, 1984, p. 68). Des mêmes entretiens ressort que la plupart des migrants retournés n'ont pas suivi de formation professionnelle à l'étranger : « [on rencontre] deux cas de figures simultanés : d'un côté, la formation professionnelle de la main-d'œuvre immigrée est quasiment inexistante dans les pays d'accueil ; d'un autre côté, les émigrés qui ont acquis un meilleur niveau de formation professionnelle sont notamment ceux qui se montrent moins motivés pour rentrer vivre au Portugal, non seulement parce que la formation leur a permis une meilleure mobilité [sociale] et une capacité d'intégration dans la

société d'accueil, mais aussi parce qu'ils se montrent plus exigeants quant aux conditions de vie et de travail vécus dans le pays d'origine » (Silva & all, 1984, p. 83).

L'étude montre qu'en cas d'un retour définitif, les migrants réoccupent souvent les mêmes secteurs économiques qu'avant leur départ, notamment les secteurs de l'agriculture et de la construction civile. Toutefois, les secteurs de l'hôtellerie (bars, restaurants), des transports et de la communication sont les secteurs occupant majoritairement des émigrés retournés. En effet, de très nombreux migrants reviennent à leur village d'origine pour y ouvrir un bar ou bien un restaurant/bar. Souvent la partie commerciale est intégrée dans la maison construite avec l'argent de l'épargne accumulée à l'étranger. Il n'est pas rare que les enseignes des bars témoignent du passé migratoire de leur patron (par exemple à Mortágua, les bar « O Emigrante » et « Le petit Coimbra » ; près de Chaves, au nord du Portugal, existe même un bar du nom de « Luxemburgo »).

La majorité des femmes, bien qu'ayant été actives à l'étranger, reprennent le rôle exclusif de la femme au foyer une fois de retour au pays. Généralement, chaque ménage maintient une petite activité agricole de subsistance. Donc, l'émigré qui retourne au Portugal à l'âge actif n'a généralement pas acquis de nouvelles compétences professionnelles et est majoritairement réinséré dans le même secteur économique qu'avant son départ à l'étranger. Tout indique que le migrant de retour dans son village n'a pas l'ambition de changer son style de vie. Tout au contraire, à son retour, il continue la vie mise entre parenthèses pendant son absence. L'émigration présente pour ces migrants-là avant tout un moyen d'accumuler du capital en vue d'améliorer leurs conditions de vie au village et notamment les conditions d'habitat. Toutefois, 75% des enquêtés de l'étude de 1984, affirment ne pas regretter d'avoir émigré et 75% déclarent conseiller à un proche ou un ami d'émigrer. En outre, 48% aimeraient bien ré-émigrer (Silva & all, 1984, p. 102-103). Ces propos montrent que l'émigration est vécue généralement comme une expérience positive, contrairement au retour au Portugal. Il est à noter que 55% des enquêtés sont inactifs, soit pour avoir atteint l'âge de la retraite, soit pour avoir souffert d'un accident de travail grave au pays d'accueil.

L'étude démontre que la plupart des migrants, une fois revenus à la source, ne changent guère de comportement et d'habitudes. Les épargnes accumulées à l'étranger servent avant tout à investir dans des biens de consommation. Les voitures comme les appareils électrodomestiques, plus chers ou inexistantes sur le marché portugais, en présentent un exemple typique. Les émigrés sont généralement critiqués pour leur comportement ostentatoire (maisons aux styles et surfaces exagérés). Bien que beaucoup d'entre eux ressentent indéniablement le besoin de démontrer publiquement leur succès économique, l'usage de certains biens provient probablement plus de l'habitude acquise à l'étranger que de la volonté de se démarquer de ceux qui sont restés⁵⁴.

Selon les résultats de l'étude de 1984, 90% des enquêtés affirment vivre au même endroit (*freguesia*) qu'avant leur départ pour l'étranger.

c. Le retour définitif des Portugais du Luxembourg

L'invalidité et le chômage semblent être les principales raisons motivant les Portugais du Luxembourg à décider de retourner définitivement. Ce constat relève d'observations sur le terrain et de résultats de recherche de Clause (1985). Pour cette étude il dispose d'un échantillon d'enquêtes très réduit. Néanmoins, il est notable que 6 personnes interrogées sur un total de 18 personnes touchent des allocations de chômage ou d'invalidité. Selon Clause « ces réponses illustrent bien le prix que les émigrants payent de leur santé » (Clause, 1985, p. 121). De même, Wiltgen (1985, p. 104) constate que « les Portugais sont nombreux, en général, dans les secteurs où les salaires sont les plus bas » et donc les conditions de travail moindres. D'après le même auteur « (...) les employeurs considèrent meilleur marché de cotiser à l'assurance que d'améliorer la sécurité des postes de travail. Cette stratégie a réussi vu qu'en partie des Portugais ont pu être attirés vers ces postes. Aux Portugais incombe donc, en partie, le rôle de limiter, dans ce domaine comme

⁵⁴ En effet, jusqu'à la fin des années 1980 (du moins), certains produits, considérés banaux dans les pays occidentaux, n'ont pas encore pénétré le marché portugais. La poupée Barbie en présente un bel exemple (propos recueillis des entretiens).

dans celui du salaire, la croissance du coût de la main-d'œuvre. (...) Le chômage des Portugais augmente encore plus vite que celui des autres nationalités. Il est connu que certains Portugais devenus chômeurs anticipent leur retour au Portugal ; le chiffre en est inconnu, mais on peut dire que leur taux de chômage officiel est inférieur à la réalité. S'il est vrai que les Portugais coûtent relativement plus au fonds de chômage que les autres nationalités, ils coûteraient encore davantage si tous les chômeurs restaient au pays » (Wiltgen, 1985, p. 111). En effet, le coût social des Portugais est faible dans un premier temps. Or, le regroupement familial et la fixation des Portugais au Luxembourg vont entraîner des changements à ce niveau.

d. Le retour et le développement régional

Les auteurs sont unanimes : la migration de retour n'est pas un facteur incitatif de développement régional. En l'absence d'une politique nationale de coordination du retour, capable de favoriser et de faciliter la ré-intégration du migrant dans le contexte socio-économique portugais, « il est peu probable que le mouvement de retour ait un impact significatif sur le développement régional » (Clause & Ferreira, 1986, p. 21). De plus, « l'émigration a provoqué ou bien accentué un retard sur le développement dans les régions de l'intérieur tellement important que les remises des émigrés ne suffisent pas à elles seules à renverser la situation » (Clause & Ferreira, 1986, p. 90). Les migrants ne paraissent donc pas contribuer activement à l'innovation économique des régions de l'intérieur : « même en revenant à l'âge encore actif, le migrant n'a plus l'âge, ni le degré de formation, ni la force, ni même le passé pour se transformer en homme d'affaires et pour commencer à croire en l'utilité et la rentabilité de l'investissement de ses économies, opération que, par ailleurs, il domine mal. En outre, le manque de support public est ressenti par les émigrés comme un manque généralisé de confiance en leurs capacités » (Silva & all, 1984, p. 144-145).

Par ailleurs, en se rappelant le traitement réservé aux émigrés sous Salazar, il est tout à fait compréhensible qu'ils aient peu confiance en l'État portugais et qu'ils préfèrent avant tout assurer eux-mêmes leur bien-être personnel et celui de

leurs familles. Les résultats de l'étude de 1984 montrent en outre que le choix du retour définitif repose plus sur des motivations personnelles des migrants que sur l'espoir de rencontrer des conditions de vie meilleures qu'avant et durant le séjour à l'étranger. De cette manière, de même que le développement régional ne dépend pas du retour, « le retour ne dépend pas du développement régional » (Silva & all, 1984, p. 187).

e. L'émigration : source de sous-développement ?

Les auteurs des deux études, tout en reconnaissant la validité du choix de partir, partagent l'idée que l'émigration a eu des effets négatifs drastiques dans les régions de l'intérieur du Portugal. Selon eux, elle a contribué à l'accentuation des inégalités socio-économiques et au renforcement de la situation de dépendance de ces régions face au pouvoir central, voire du Portugal face à l'Europe. Le départ de la population la plus dynamique a déséquilibré la structure de la pyramide d'âges et a affaibli la force de production dans les régions à forte émigration. De même, l'afflux de capitaux étrangers y a contribué à la hausse des prix immobiliers et des prix de consommation en général. Finalement, « les remises des émigrés ont contribué avant tout à résoudre les problèmes de paiements extérieurs, permettant ainsi à la région (comme au pays) de continuer à importer les biens de première nécessité sans devoir se soucier de leur production » (Silva & all, 1984, p. 199). Toutefois, les mêmes auteurs affirment que le mouvement de retour des émigrés, couplé à celui des *retornados* des anciennes colonies, a permis de rééquilibrer à peu près la situation démographique des régions de l'intérieur. Cependant, ils reconnaissent également que le mouvement de retour est jusque-là un phénomène assez limité et que l'adhésion du Portugal à la CEE joue un rôle clé dans l'évolution de ce phénomène, pouvant aussi bien accélérer les retours (phénomène observé en Grèce) que provoquer une relance de l'émigration. On retrouve ici la perspective pessimiste de la théorie dépendantiste sur le développement.

Kayser & Poinard (?, p. 29) affirment qu'à l'échelle nationale: « Les effets de cette émigration ont, sans doute été bénéfiques à court terme : avec la réduction du chômage et du sous-emploi, les départs ont amorcé une hausse des salaires

qui a contribué à éliminer un certain nombre d'entreprises par trop marginales ; les remises des émigrés ont sauvé les finances publiques, permis l'effort de guerre et pallié la carence des investissements publics en maintenant un semblant de dynamisme dans les bourgades de l'intérieur grâce au développement des services ou de la construction [voir plus loin]. Mais le recours à l'émigration a considérablement accru la dépendance du Portugal. D'abord la solution des problèmes de la main-d'œuvre a été abandonnée à la politique de recrutement et au bon vouloir des pays d'accueil ; l'habitude, ensuite, de compter sur les remises d'émigrés pour équilibrer la balance des comptes a freiné les politiques de substitution d'importations à un moment où les prix mondiaux étaient plus faibles que les coûts de production internes. Enfin et surtout, pour pallier les pénuries sectorielles de main-d'œuvre créées à la fois par l'émigration et la survie du secteur traditionnel protégé par l'État corporatiste les plus grosses entreprises se sont lancées dans d'énormes investissements hautement capitalistes très faiblement créateurs d'emploi ».

Les auteurs des études de 1984 et 1986 insistent également sur la responsabilité de l'État : le mouvement de retour des émigrés peut avoir des effets positifs sur le développement si et seulement si l'État élabore des politiques favorables à la réinsertion des émigrés, dans la vie sociale et économique.

Pellegrino (1986, p. 183) arrive à la même conclusion : « Il nous semble en effet que la résolution des problèmes de développement régional et de déséquilibre spatial au Portugal doit passer par la prise en compte (donc l'étude) des flux liés à la mobilité spatiale et socio-professionnelle de la force de travail ». De même, l'adhésion à la CEE ne peut être bénéfique pour le pays que si les responsables politiques arrivent à intégrer les aides financières européennes dans des programmes de développement cohérents et transparents⁵⁵.

⁵⁵ A ma connaissance, aucune étude comparable à ces premières analyses n'a été réalisée après l'adhésion du Portugal à la CEE. En tout cas, c'est ce qu'on m'a certifié à l'Institut des Études sur le Développement. Il est regrettable qu'aucune étude globale, soutenue par l'Etat, n'ait vu le jour après celle de 1984. En effet, à partir des années 1990, les responsables politiques et les chercheurs portugais se préoccupent surtout du phénomène de l'immigration, négligeant la question de l'émigration et des retours.

f. La fin du « cycle migratoire » ?

Les études de 1984 et de 1986 fournissent un aperçu très complet sur la situation de l'émigration à l'époque ainsi qu'une réflexion très intéressante sur le potentiel des retours sur le développement régional. Cependant, les auteurs commettent une erreur en considérant le retour comme une suite et un aboutissement logiques du « cycle » migratoire.

Le titre de l'étude de Clausse & Ferreira (1986) - *Closing the migratory cycle* (« la fin du cycle migratoire ») - reflète clairement la perspective migratoire néo-classique de l'époque : on suppose que les migrants disposent des informations nécessaires pour prendre la décision individualiste et rationnelle de terminer le projet migratoire parce que les conditions économiques (et politiques) semblent propices. A partir du moment où ces dernières s'améliorent dans le pays émetteur, les flux migratoires devraient s'arrêter, voire se rediriger vers la source. Or, les migrations ne sont pas des processus linéaires, mais s'intègrent dans des systèmes de réseaux sociaux, collectifs, très complexes. Par conséquent, le retour « définitif » n'existe pas. Les communautés villageoises entières participent activement ou passivement à l'émigration. D'après Charbit, Hily, & Poinard (1997, p. 101) : « Le village (...) est le point d'ancrage de toutes ces dynamiques migratoires. Il est la pièce maîtresse qui soutient toute l'organisation des va-et-vient, qui supporte tout l'édifice (...) ».

En effet, si on veut intégrer les migrations dans la politique de développement régional, il faut tenir compte de la nature transnationale des processus migratoires. Le va-et-vient caractéristique de l'émigration portugaise est à la base de la création de nombreuses activités économiques et culturelles, impliquant les migrants de manière active ou passive.

3. Les impacts de l'émigration sur les espaces d'origine

a. Les maisons des émigrés

L'émigration portugaise est pour une grande part stimulée par la recherche de meilleures conditions de vie. Mais elle se caractérise aussi par le désir du retour. En conséquent, la construction d'une maison au village d'origine est centrale au projet migratoire. Donc, « la maison au village est première dans les projets d'utilisation de l'épargne, même pour ceux qui n'ont pas l'intention de rentrer un jour. Les enquêtes statistiques révèlent que c'est la plus grande part des transferts de fonds que les migrants portugais réservent à la construction d'une maison au village » (Leite, Raposo, & Villanova, 1994, p. 57).

Les maisons des émigrés sont incontestablement la marque la plus évidente laissée par l'émigration sur le paysage (de l'intérieur) du Portugal. Elles sont l'expression même de la double appartenance que les migrants ont acquise à travers leur expérience migratoire. Ainsi, la construction au village atteste de l'attachement des migrants à leur terre natale, mais le style de la maison laisse souvent transparaître l'influence du pays d'accueil. « Quand le discours habituel s'attaque au mauvais goût de la maison, il ne s'agit pas tant du modèle, que de sa situation dans l'environnement. Si le migrant cherche à signifier sa réussite à travers la construction d'une maison – elle doit être l'expression de son ascension, de son nouveau statut social et économique -, elle est aussi la réponse à ses nouvelles pratiques et à une nouvelle urbanité. Elle reflète, en outre, la mémoire de pratiques rurales qui perdurent. (...) L'insertion du migrant dans la société urbaine, sa mobilité et son changement de statut déterminent la transformation de l'habitation. On voit ainsi l'importance accordée à tous les espaces de transition entre l'extérieur et l'intérieur de la maison, le retrait par rapport à la rue, la clôture, le jardin de façade, le traitement de la façade, les entrées, l'escalier extérieur, les balcons. L'intérieur est, lui aussi, nouvellement conçu pour répondre aux nouveaux besoins et pratiques » (Leite, Raposo, & Villanova, 1994, p. 107).

Les maisons des émigrés sont bien plus que de simples bâtisses. Elles renferment toute une palette d'informations sur les transformations socioculturelles que les migrants subissent sur leur trajet migratoire. Les maisons des émigrés permettent également la lecture diachronique de l'émigration sur le paysage. Ainsi, dans une première phase (à partir des années 1950), les nouvelles constructions restent plutôt concentrées au centre des villages – les maisons existantes sont alors souvent agrandies par l'adjonction d'un ou de plusieurs étages – et, dans une deuxième phase (années 1970 et surtout années 1980), les maisons individuelles apparaissent le long des routes et aux bords du centre villageois.

Pendant la période 1973-fin années 1980, les villages de l'intérieur des régions nord et centre du Portugal passent par une phase d'expansion et de restructuration géographique sans précédent.

Les propos de Hily (1996) montrent que la construction s'est généralement fait de manière hasardeuse : « [...] Dans l'ensemble des zones d'émigration on a construit un peu partout et sans normes particulières. Tout champ est devenu terre à bâtir. Très souvent et de manière inextricable pour l'observateur accoutumé aux normes du permis de construire, on a bâti à partir et sur les constructions déjà existantes, voire au milieu des ruines des maisons éventrées en récupérant un bout de mur, en laissant subsister un appentis, des morceaux d'« ancien » juxtaposés aux constructions neuves. On a construit aussi au milieu des pinèdes et sans souci d'aménagement collectif. Les achats et les ventes de terrain se sont faits généralement entre voisins, au hasard des enchevêtrements de parcelles et les prix variaient en fonction des besoins d'argent du bailleur, de l'offre de l'acheteur, des services à rendre ou à obtenir. Les ventes de terrain devenaient un moyen de redistribution de l'épargne des émigrés à l'ensemble de la communauté, mais permettaient aussi de concurrencer sur la possession de terres, les propriétaires les plus puissants du village » (Hily, 1996, p. 510). La même auteur fait remarquer que désormais l'aménagement du territoire est plus contrôlé. Malgré tout, certaines régions de l'intérieur du Portugal ne disposent toujours pas de plans cadastre (Schiltz, 2003).

Quoi qu'il en soit, la construction massive de maisons d'émigrés dans les villages d'origine a considérablement changé le paysage de l'intérieur du Portugal.

Les maisons elles-mêmes ne correspondent pas, dans la majorité des cas, aux besoins réels de leurs habitants occasionnels. En effet, elles sont généralement très volumineuses, parfois à la limite de l'exagération. Souvent les non-migrants critiquent ces constructions et les déclarent responsables de la dégradation du paysage traditionnel. Les émigrés sont de manière générale accusés d'être ostentatoires et de transformer les espaces ruraux en des espaces de consommation.

Or, il faut faire attention, car ces nouvelles constructions ne sont pas toutes l'œuvre des émigrés. Par ailleurs, la vie au Portugal continue et a changé considérablement après la chute de la dictature.



Photo : Aline Schiltz, 2003

Transformation du paysage traditionnel à Fiolhoso (Murça)

Sur le plan économique, le *boom* des maisons des émigrés a bel et bien favorisé le développement du secteur de la construction locale. Cependant de manière limitée, puisque de nombreux migrants ont pris en charge eux-mêmes la

réalisation de leur maison, s'y investissant parfois de longues années avant de terminer ce chantier. D'après Souza (1989, p. 55) : « (...) la durée de construction est variable : elle s'étend sur plusieurs années mais excède rarement les 5 ans. Cette durée est fonction de l'importance de l'autoconstruction ; en effet lorsque les travaux se déroulent sur plus de 2 ans, cela signifie que l'émigrant participe fortement à la construction, en revanche les maisons construites en moins de 2 ans ont, elles, été réalisées par des entrepreneurs. Cette constatation paraît logique : l'émigrant disposant d'un mois de vacances (ou au mieux de deux) ne peut pas avancer au même rythme qu'une entreprise qui est sur place ». La construction de la maison au village repose sur l'existence de réseaux informels de solidarité : « Les pratiques d'autoconstruction restent vivantes, et le travail masculin dans le bâtiment et les travaux publics [à l'étranger] a permis le contact avec les nouveaux savoirs et les nouvelles techniques de construction. La maison se construit avec la famille, les voisins, les amis ; éventuellement pour les tâches ou les équipements plus spécialisés, on fait appel à un entrepreneur » (Leite, Raposo, & Villanova, 1994, p. 80).

Malgré tout, les entreprises de construction locales profitent, sinon surgissent, du phénomène des maisons des émigrés.

L'autoconstruction sous-tend l'auto-conception de la maison. En effet, les migrants se basent souvent sur des plans architecturaux rapportés du pays d'accueil ou bien construisent leur maison de rêve à fur et à mesure que le temps, les matériaux et les idées sont disponibles, mais ils font très rarement appel à un architecte local. « Il n'y a que deux conceptions pour la maison du migrant : le technicien et le migrant lui-même. La décision prise, le premier intervenant est presque toujours le technicien, chargé du projet. C'est le plus souvent un non-spécialiste. N'étant pas habilité à signer les projets, il a recours à un ingénieur pour le faire. Dans d'autres cas, l'ingénieur est lui-même l'auteur du projet. Lorsqu'il est aussi ingénieur de mairie, il est alors le mieux placé pour faire approuver son propre projet. Malgré son interdiction, cette pratique est encore courante. L'architecte, lui n'apparaît qu'exceptionnellement. (...) Les attentes des migrants à l'égard du technicien-dessinateur se limitent, pour l'essentiel, à la résolution des obstacles de nature bureaucratique et administrative, puisque, pour la construction proprement dite, ils se sentent

autonomes et capables de surmonter les éventuelles difficultés » (Leite, Raposo, & Villanova, 1994, p. 84-85).

Bref, malgré son potentiel économique, le marché de la maison des émigrés reste faiblement exploité. Une fois de plus, le manque de confiance des migrants à l'égard des institutions portugaises existantes, les pousse à recourir à des méthodes et des réseaux de solidarité informels.

Donc, même si les maisons des émigrés ont contribué à une certaine dégradation du paysage traditionnel – et la question qui se pose de nos jours est de savoir ce qu'il en sera de ces maisons d'ici quelques années, dans la mesure où les enfants ne vont probablement pas les reprendre et que les locaux ne pourront ou bien ne voudront pas les acheter –, elles renferment cependant des informations précieuses sur l'histoire du Portugal, notamment celle de l'émigration. En utilisant les paroles de Leite (1996, p. 234) : « Les maisons d'émigrés finiront, tôt ou tard, par servir de répertoire d'une identité collective, inévitablement partagée ».

En plus, ces maisons constituent une certaine ressource pour les communes locales, dans la mesure où ces dernières profitent des impôts fonciers et d'autres taxes liées à l'habitat. Par ailleurs, pendant quelques décennies les maisons des émigrés ont contribué au bon fonctionnement des entreprises de construction locales.

4. L'émigration et le développement d'activités économiques

Les flux migratoires, voire les flux de personnes, de biens et d'idées, entre deux ou plusieurs espaces génèrent de nouveaux comportements socio-économiques et peuvent ainsi être à la base de la création de nouvelles activités économiques dans les espaces concernés.

Ainsi, certaines activités économiques, étroitement liées à la mobilité des migrants, se sont développées en même temps que l'émigration a pris un caractère structurel (cf. les maisons d'émigrés). Et, alors que la plupart d'entre elles restent conditionnées par le cadre local, d'autres malgré tout sont nées de la restructuration de l'économie nationale provoquée en partie par les

mouvements migratoires. L'émigration reste effectivement une source importante de capitaux étrangers, particulièrement indispensables au « bon » fonctionnement de l'économie portugaise pendant les premières années suivant la révolution.

L'émigration portugaise est bien plus qu'un simple épisode historique : il y a longtemps qu'elle s'est transformée en un facteur structurel de premier ordre de l'économie, de la société et de la culture portugaises.

La création d'entreprises de transport et la construction du secteur bancaire portugais en présentent un bel exemple.

a. Les entreprises de transport

L'essor des entreprises de transport repose (en grande partie) également sur la base informelle. Cependant, il s'agit là probablement du secteur le plus susceptible de se transformer en une activité économique à portée nationale, voire internationale. L'originalité et la force du secteur des transports repose sur la nature transnationale de son activité. En effet, les mouvements de va-et-vient caractéristiques de l'émigration portugaise impliquent rapidement des mouvements permanents de personnes et de biens entre les villages d'origine et les pays d'accueil. A l'époque les produits portugais sont rares, voire inexistants sur les marchés étrangers. C'est pourquoi les migrants font en sorte de se faire livrer les produits manufacturés ou récoltés au Portugal à leur domicile à l'étranger. De même, il leur arrive de faire transporter en chemin inverse des produits introuvables au Portugal : appareils électroménagers, outils de jardinage, et même des produits alimentaires.

L'émigration a également élargi le champ de compétences d'un autre type de service de transports : les agences funéraires. Celles-ci se sont vues « contraintes » d'élargir leurs services en dehors des frontières du village, voire du pays.

Simon (1995) affirme que « L'importance de la circulation migratoire assure l'emploi, pour ne pas dire la fortune, de nombreux professionnels du voyage tant dans les régions d'origine que dans les lieux d'emploi » (Simon, 1995, p. 201). Il est certain que le « voyage » a beaucoup évolué depuis le début de l'émigration

portugaise jusqu'à nos jours. Il implique les acteurs les plus variés et il constitue certainement un terrain de recherche très intéressant.

A côté de ces entreprises de transport à caractère très familial et informel se sont développées des entreprises de transport de plus grande envergure. Le transport de personnes a particulièrement profité du va-et-vient migratoire.

b. Le secteur bancaire

En 1982, la première révision de la Constitution de 1976 encourage, par une simplification des démarches, les initiatives bancaires. Pourtant, le cadre légal sur la reprivatisation complète des entreprises nationalisées après 1974 n'est fixé qu'en 1989 (lors d'une nouvelle révision de la Constitution). Les objectifs principaux recherchés par ces mesures législatives consistent à réduire le poids de l'Etat sur l'économie nationale ainsi qu'à stimuler la concurrence, à canaliser les investissements nationaux et internationaux vers le marché national et donc par là, à augmenter la compétitivité et l'affirmation de l'économie portugaise sur les marchés financiers internationaux. D'après Hibou (2002, p. 29) : « Ce souci de modernisation explique que les privatisations des années 1990 ont touché non seulement les institutions financières nationalisées en 1975 mais aussi les sociétés contrôlées par l'Etat sous le régime de Salazar. Les privatisations et le processus de libéralisation entamé quelques années plus tôt permirent incontestablement l'introduction de critères de gestion, un accroissement de la rentabilité des entreprises, le développement d'un comportement plus agressif et dynamique, une modernisation des modes de gestion interne (informatisation, gestion centralisée des fichiers) et des produits offerts (avec notamment le succès de la carte multibanco), l'application des règles prudentielles et de solvabilité, en somme une normalisation par rapport au système financier européen». La même auteur a raison d'affirmer que l'interventionnisme est la question au Portugal depuis Salazar (Hibou, 2002).

En effet, le développement de l'économie portugaise, et en particulier du secteur bancaire, repose dans une large mesure, comme avant 1974, sur les remises envoyées par les émigrés. Ces derniers deviennent donc les clients cibles des (nouvelles) banques privées ainsi que de la banque publique (Caixa Geral de

Depósitos). Cependant, les conditions de crédit très favorables proposées par toutes ces banques ne reposent pas sur les règles du marché financier libéral, mais sur un décret-loi, donc sur des règles fixées par l'Etat. En effet, un système d'épargne spécial pour les émigrés (« sistema poupança-emigrante ») est créé en 1986. Outre les avantages bancaires, les émigrés profitent de l'exemption des impôts financiers. Toutes ces mesures ont pour but d'attirer les épargnes des émigrés ainsi que de les inciter à investir dans leur pays natal.

D'après le témoignage d'un gérant (en fin de carrière) d'une banque de Mortágua, les mois d'été équivalaient toujours à des moments de grande activité pour les filiales de l'intérieur du pays. Les émigrés, revenus au village pendant les vacances, profitaient pour déposer, parfois, des valises entières remplies de leurs épargnes. Que cette image soit exagérée ou réelle, l'afflux des capitaux des émigrés joue incontestablement un rôle important dans le développement des banques locales ainsi que dans la multiplication numérique des filiales, surtout dans les régions du Nord et du Centre du Portugal.

Cependant, dans la plupart des cas les remises sont converties (par l'intermédiaire de mécanismes internes de transferts de crédits) dans des investissements dirigés vers les régions les plus développées du Portugal, notamment la région de Lisbonne (Malheiros, 2008).

Les exemples des secteurs de la construction, des transports et des banques montrent que les activités économiques qui se créent à partir de l'action des émigrés puisent leur potentiel de bénéfice dans les mouvements (de personnes, de biens et d'idées) transnationaux. En d'autres termes, le développement économique repose ici sur la mobilité des personnes et des biens, donc sur les flux de va-et-vient et pas sur les retours définitifs, ni spécifiquement sur l'aide de l'État.

5. Le Portugal dans l'Europe

L'adhésion à la CEE est considérée par l'élite politique comme la seule solution viable pour le Portugal et pour sa population. Comme vu plus haut, les négociations avec les puissances européennes avaient déjà débuté sous Salazar, le

Portugal étant un membre fondateur de l'AELE en 1960 et membre à part entière jusqu'à son adhésion à la CEE en 1986. Avec la chute du régime autoritaire et l'abandon de ses colonies, le Portugal remplit les principales conditions requises afin de pouvoir intégrer la CEE.

Ainsi, le 1er janvier 1986, le Portugal adhère à la CEE, en même temps que l'Espagne.

Comme l'indique Lobo (1990) : « L'élargissement de la Communauté au Portugal et à l'Espagne se traduit donc, par l'augmentation de la périphérie régionale communautaire (...). En effet, toutes les régions portugaises et espagnoles appartiennent au groupe des régions périphériques. [Ces dernières] se différencient des autres par un relatif degré de pauvreté, une grande dépendance de l'agriculture, une structure industrielle plus orientée vers les activités dépendantes d'une technologie moins avancée, par de grands déséquilibres au niveau du marché de l'emploi et par l'existence de services plus dépendants des consommateurs que des activités productives régionales ».

D'après Leitão, l'adhésion à la CEE est l'objectif primordial de la politique extérieure du Portugal après la révolution de 1974 et la condition sine qua non pour assurer la démocratie : « Étant donnée l'instabilité de la phase révolutionnaire de 1974-1975, pendant laquelle le gouvernement socialiste présidé par Mário Soares demande l'adhésion à la CEE, l'objectif principal est de consolider la jeune démocratie portugaise et, en particulier, les institutions démocratiques. La CEE se révèle aussi importante comme stimulatrice des révisions successives de la Constitution, notamment pour ce qui concerne l'incorporation des valeurs démocratiques de l'Europe occidentale, basées sur l'économie de marché. L'adhésion est vue comme une garantie contre les nouvelles tentatives de prise du pouvoir par les forces non démocratiques » (Leitão, 2007, p. 272). De plus, la CEE se présente comme seule solution aux problèmes économiques auxquels le Portugal fait face après les turbulences politiques suivant la fin de la dictature. La perte des colonies, la nationalisation des principaux secteurs de l'économie, le retour en masse des retornados et finalement la crise économique mondiale à partir de 1974, présentent autant d'obstacles au redressement économique de la jeune démocratie. L'avenir du

Portugal paraît donc dépendre des aides au développement accordées par la CEE.

En fait, l'émigration portugaise constitue un autre argument en faveur de l'adhésion du Portugal à la CEE. Les nombreux travailleurs portugais, éparpillés à travers toute l'Europe occidentale, pourraient de cette manière jouir des mêmes droits que la main-d'œuvre communautaire (Leitão, 2007).

Pour la majorité des responsables politiques portugais de l'époque, il est préférable de devenir un membre faible au sein de la CEE plutôt que de rester dépendant des décisions communautaires. Selon le sociologue António Barreto (cité par Leitão (2007, p. 276)) : « On dit que le Brésil était l'ersatz des Indes, après les avoir perdues. Et que les Afriques remplaçaient le Brésil, une fois ce dernier perdu. L'Europe serait ainsi la consolation pour avoir perdu les Afriques».

a. L'Europe et le développement rural

Dès le milieu des années 1980, la Communauté Européenne adopte plusieurs programmes en vue de stimuler le développement local de ses pays membres, notamment dans les zones agricoles et industrielles vouées à l'abandon. A titre d'exemple, le règlement (CEE) no 797/85 du Conseil du 12 mars 1985 concernant l'amélioration de l'efficacité des structures de l'agriculture prévoit des subsides spéciaux pour des régions agricoles périphériques. A l'époque, 75% du total de la surface agricole portugaise répondent aux critères de sélection (Black, 1992). Le secteur viticole profite également d'importants investissements européens.

Le Cadre Communautaire d'Appui (QCA), négocié entre le gouvernement portugais et la Commission Européenne en 1989, définit le contenu et le montant de l'effort d'investissement du Portugal selon le principe de la Cohésion Économique et Sociale. L'intervention communautaire au Portugal pour la période 1989-93, est définie dans le QCA, conformément aux axes suivants (Lobo, 1990, p. 145) :

1. Création d'infrastructures économiques
2. Appui à l'investissement productif
3. Développement des ressources humaines
4. Amélioration de la compétitivité de l'agriculture
5. Reconversion industrielle
6. Développement des régions.

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), destiné à promouvoir les régions les moins favorisées, notamment par l'installation d'infrastructures publiques, est versé au Portugal dès 1986. Le programme FEDER a certainement largement contribué au désenclavement des régions les plus isolées du Portugal et donc les plus périphériques de l'Europe.

Le programme LEADER (Liaison entre les actions de développement de l'économie rurale), initié en 1991, contribue également à d'importants changements dans le milieu rural (régional). L'objectif premier du programme LEADER est de renforcer des projets de développement rural déjà existants et à la base desquels se trouvent des réseaux d'acteurs locaux autonomes. Au Portugal, l'introduction de ces programmes d'aides européens ne se passe pas sans problèmes. En effet, aux structures administratives traditionnelles encore bien enracinées manque la flexibilité requise et la participation active des populations rurales est très faible. D'une certaine manière l'on peut affirmer que le pays souffre des séquelles laissées par la dictature. Dans un premier temps, l'application de ces programmes européens crée d'importantes tensions internes. Mais, dans les faits, finalement, leur impact est positif : « Ainsi, une nouvelle forme de 'mobilisation des ressources locales' permet d'initier un processus de 'restructuration du tissu économique et social', accompagné d'un 'regain de l'espoir et de l'auto-estime' des ruraux et de la restitution d'une 'certaine confiance aux entrepreneurs de l'intérieur', stimulant la *localisation* de l'innovation » (Moreno, 2002, p. 112).

Il est vrai que sans ces aides financières communautaires (parmi d'autres) le Portugal, notamment les régions de l'intérieur, n'aurait pas pu « rattraper son

retard » sur les autres pays membres. A l'époque, de nombreux villages de l'intérieur du Portugal ne disposent pas encore des infrastructures de base et le réseau routier est médiocre. « (...) Le décalage entre le Portugal et les autres pays de la Communauté Européenne est aussi particulièrement important en ce qui concerne les infrastructures de base qui soutiennent l'activité économique – transports, hydraulique, énergie, nouvelles technologies, télécommunications » (Lobo, 1990).

L'afflux de capitaux européens assure le désenclavement des régions de l'intérieur ainsi qu'une nette augmentation des conditions de vie des populations rurales. Certes, les fonds sont également source de corruption et créent une certaine dépendance du Portugal envers l'Europe, mais tout bien considéré, la grande majorité de la population gagne avec cette nouvelle situation. D'après Lobo (1990, p. 147) : « Le pays a certainement gagné beaucoup plus qu'il n'a perdu. Aujourd'hui le Portugal appartient à l'ensemble des pays du 'centre'. D'un point de vue politique et même économique il est moins 'périphérique' sur le plan international. Il faut cependant attendre pour savoir si la bataille de la modernisation et de l'intégration pleine dans les flux de biens matériels et culturels, de services, d'information et de technologie sera gagnée ».

Cependant, il ne faut pas oublier que les remises d'émigrés continuent de poids dans l'économie portugaise. En 1980, elles représentent encore à peu près 10% du PIB (Patação, 2001). Et alors que les émigrés ne sont pas responsables de l'installation d'infrastructures publiques de grande envergure, il n'en demeure pas plus vrai que leur contribution ponctuelle à l'amélioration des conditions de vie locales a été et continue d'être d'une importance indéniable.

Ainsi, seulement dix ans après la Révolution des Œillets, le Portugal traverse une nouvelle phase de grands changements. En effet, après plusieurs décennies de dictature, gardant le pays à l'écart du reste du monde, l'ouverture se fait finalement à une vitesse à couper le souffle. Il est évident que cette mutation rapide des structures politiques et économiques affecte également, et de manière profonde, les structures sociales et culturelles. Il en résulte une juxtaposition extraordinaire de structures anciennes et nouvelles, encore perceptible de nos jours.

A l'échelle locale, l'adhésion du Portugal à la CEE semble plutôt favoriser l'expansion des activités (économiques et sociales) transnationales que de stimuler le développement économique local.

C. L'Europe et les nouvelles mobilités portugaises

Si l'adhésion assure dès 1986 la libre circulation des biens, celle des travailleurs portugais n'entre en vigueur qu'à partir du 1^{er} janvier 1992. Le Luxembourg, qui a initialement demandé une phase de transition de dix ans pour le Portugal, revient sur sa décision, de sorte que la libre circulation des travailleurs portugais vers ce pays est également assurée dès 1992 (Traité de Maastricht)⁵⁶.

1. « Reprise » de l'émigration portugaise et nouvelles destinations

D'une manière générale et contrairement aux prévisions des années 1970-1980 et au discours politique privilégié des années 1990, l'émigration portugaise ne se tarit point après l'instauration de la démocratie et la fermeture à l'immigration des principaux pays récepteurs. Tout au contraire, l'émigration portugaise est toujours active et des nouvelles destinations et de nouveaux comportements migratoires se dessinent pendant cette époque (Marques, 2009).

Baganha & Peixoto (1997) démontrent qu'à partir de 1985, l'émigration portugaise connaît une reprise, et non pas un « arrêt ». En fait, la reprise des flux

⁵⁶ « Lors des débats de ratification du traité d'adhésion à la chambre des Députés, le ministre du Travail Jean-Claude Juncker, plus qu'aucun député, insista sur les bouleversements qu'allait subir au marché du travail luxembourgeois l'extension du droit de libre circulation en rendant caduque la division en permis de travail A, B, C et D, permettant donc aux ressortissants portugais déjà établis au Luxembourg de changer dès le 1^{er} janvier 1986 de patron, voire de secteur économique, danger qu'il jugeait d'autant plus grand que la crise avait sérieusement atteint le secteur de la construction, qui occupait 38,7% des salariés portugais et où on avait déjà enregistré au cours des deux dernières années la perte de 25000 emplois. (...) Juncker n'hésita pas à prendre l'exemple démagogique d'un agriculteur luxembourgeois qui ferait venir un domestique portugais qui le quitterait après trois jours en toute légalité pour chercher un emploi dans un autre secteur économique. (...) Force est de constater que dans le cas de la main-d'œuvre portugaise et espagnole les craintes du gouvernement ont été toutes aussi vaines et que la clause de sauvegarde s'est avérée toute aussi superflue » (Pauly, 2011).

migratoires en Europe à partir du milieu des années 1980 est générale : « Depuis 1985, les flux migratoires ont augmenté de plus de 50% en Europe, avec un taux de croissance annuel moyen de 4,4% selon les données de l'OCDE » (Bailly & al., 2004, p. 35).

Cependant, le terme de « reprise » ne décrit pas toute la réalité puisqu'il risque de suggérer que les processus migratoires recommencent « à zéro ». On assiste plutôt à l'intensification et à la complexification de phénomènes migratoires déjà en place ou bien à l'émergence de nouvelles destinations.

D'après Simon « le Portugal illustre une nouvelle fois le cas de ces pays où les réserves locales ou régionales ont continué longtemps à alimenter les flux de départ, en dépit de la suspension de l'immigration dans les principaux pays d'emploi et en premier lieu en France où les Portugais ont acquis une solide implantation professionnelle et réussi une intégration sociale en douceur » (Simon, 1995, p. 330). Ces propos valent aussi pour le cas du Luxembourg (entre 1981 et 1991 on recense une augmentation de 10000 résidents portugais (Statec)).

Néanmoins, les années 1990 sont marquées par l'émergence de nouvelles destinations. En effet, pendant cette décennie, la Suisse s'impose comme nouveau pays récepteur de l'émigration portugaise. En 1991, sont enregistrés 46000 départs vers la Suisse (Baganha & Peixoto, 1994 in Beja Horta). L'Espagne et l'Angleterre deviennent également des récepteurs importants de l'émigration portugaise dès la deuxième moitié des années 1980. Cependant, Baganha et Peixoto (1997) appellent à la vigilance pour l'interprétation des statistiques. En effet, les mouvements de départ et de retour sont difficilement quantifiables. La comparaison des données du Portugal et de celles des pays récepteurs s'avère compliquée, car les codifications ne sont pas homogènes. En conséquence, l'étude des différentes sources de données, notamment les mouvements d'entrée et de sortie de personnes, mais aussi les fluctuations des remises, ne fournissent que des informations approximatives. De même, les binationaux (généralement les descendants issus de l'émigration) ne sont pas recensés de manière égale dans les statistiques des Etats où ils détiennent leur double nationalité. De plus, à partir de 1986 le Portugal cesse d'émettre des passeports d'émigrés pour les

destinations européennes et en 1988 ces passeports sont abolis une fois pour toutes. Par conséquent, dès cette date, la quantification des flux de départ devient encore plus aléatoire.

2. Les nouvelles mobilités

Pendant la période 1973 à la fin des années 1980 des nouvelles tendances se distinguant par rapport aux processus migratoires portugais antérieurs se développent.

Tout d'abord, les migrations anciennes se consolident et s'autoalimentent (cf. les systèmes migratoires). C'est le cas de l'immigration portugaise au Luxembourg. Ainsi, cette dernière repose sur des structures complexes : les réseaux sociaux de solidarité. Ces derniers permettent de relancer les mouvements migratoires même en temps de conjoncture économique et politique défavorables « La force d'inertie de ce système migratoire qui est fondé sur le fonctionnement solidaire des réseaux permanents (familiaux, villageois, associatifs) entre le Sud et le Nord, la souplesse de ce système et surtout sa capacité d'adaptation aux dispositifs réglementaires (voire de contournement) expliquent fondamentalement le maintien d'un certain niveau d'émigration dans le Sud, en dépit de la conjoncture économique et des dispositifs administratifs a priori dissuasifs dans les Etats du Nord » (Simon, 1986).

Les migrations temporaires l'emportent dorénavant sur les migrations permanentes. Selon Marques (2009) les migrations temporaires sont aussi notoires dans les pays récepteurs traditionnels. Or, il est difficile de quantifier cette forme migratoire, car les chiffres ne disent rien sur le comportement réel des migrants. En l'occurrence, un migrant peut passer par plusieurs contrats temporaires avant de se fixer durablement au pays d'accueil. D'après Diogo & Pereira-Ramos (2003, p. 6) : « (...) l'émigration temporaire est souvent une migration permanente masquée ». De manière générale il paraît évident que l'ouverture progressive des frontières et les nouveaux moyens de transport facilitent les migrations temporaires.

Les travailleurs salariés transférés d'entreprises portugaises vers un autre pays membre constituent un groupe de migrants temporaires bien spécifique :

3. La libre circulation des prestations de service et les travailleurs salariés transférés

Alors que la libre circulation des personnes reste limitée dans un premier temps après l'adhésion, la liberté de prestation de service dans un autre État-membre est assurée depuis l'affaire « Rush Portuguesa » survenue en France : des entreprises de construction portugaises déplacent, entre 1986 et 1987, des centaines de travailleurs portugais sur des chantiers français, dans le Midi et dans la région parisienne. Cependant, la présence de travailleurs portugais, rémunérés et assurés aux conditions portugaises, n'est pas tolérée par les autorités françaises. Ces dernières ont recours à la Cour de Justice Européenne. Le procès, connu sous le nom de l'affaire « Rush Portuguesa », d'après le nom de l'entreprise portugaise travaillant en sous-traitance pour l'entreprise française Bouygues, donne raison à l'entreprise portugaise le 27 mars 1990. Il en résulte que le droit européen de la liberté de prestations de services d'un Etat-membre à un autre Etat-membre est dorénavant officiellement reconnu (Marques, 2010). Cette décision prend toute son importance après la chute du mur de Berlin, lorsque de nombreux travailleurs portugais sont engagés, par le biais d'entreprises portugaises, sur les chantiers de l'ex-RDA. Par conséquent, la réunification de l'Allemagne n'entraîne pas seulement de nouveaux flux migratoires Est-Ouest, mais aussi Sud-Nord. Les entreprises de construction portugaises profitent de ces niches économiques sur le marché européen pour contourner la crise momentanée du secteur de la construction portugaise (Marques, 2010). Il paraît que les Portugais forment le plus important groupe de travailleurs salariés transférés d'origine européenne dans l'Union européenne (Marques, 2009, p. 34). Bien que la législation européenne prévoie dorénavant des mesures pour mieux protéger les travailleurs salariés transférés (leur salaire brut doit équivaloir au salaire le plus élevé des pays demandeur et prestataire de services, ...), ces derniers ne se trouvent pas à l'abri d'abus parfois graves. A titre

d'exemple, en début 2013, un cas d'"esclavagisme moderne" impliquant des travailleurs salariés transférés d'une entreprise portugaise au Luxembourg fait la une au Portugal et au Luxembourg (journal Contacto, mars et avril 2013).

Finalement, l'adhésion du Portugal à la CEE provoque aussi une nouvelle vague de départs de personnes qualifiées, notamment des fonctionnaires européens occupés dans les capitales européennes.

Il va sans dire que l'émigration portugaise se complexifie pendant les années 1980. Les profils des migrants, les espaces d'origine et les temporalités des séjours se diversifient considérablement.

De même, les cycles de vie de l'immigration dans les différents pays d'accueil sont différents. Ainsi, certains pays récepteurs connaissent une immigration portugaise récente, alors que d'autres sont déjà passés à la phase du regroupement familial, voire à la consolidation de la deuxième génération. D'autres encore - en l'occurrence le Luxembourg - se démarquent par la superposition des différents processus temporaires et du regroupement des différents profils de migrants.

D. Les années de changement et de transformation au Luxembourg

1. Les années 1970, des années de changement

La période 1973 - fin années 1980 n'est pas moins turbulente pour le Luxembourg. En effet, elle correspond à une phase de transition pendant laquelle le Grand-Duché se voit obligé de remettre en cause ses modèles économique et politique. A partir de l'année 1974, la crise du secteur de la sidérurgie, véritable pilier de l'économie luxembourgeoise, demande une réaction rapide et efficace de la part des responsables afin d'éviter que le pays ne se perde dans la récession économique.

L'année 1974 correspond également à un changement du champ politique luxembourgeois. Pour la première fois depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le pays est dirigé par un gouvernement de centre-gauche (PD-POSL). Durant le mandat de Gaston Thorn (1974-1979), de grands pas vers une politique sociale plus libérale sont entrepris. Parmi les mesures les plus importantes prises à cet effet il convient de citer la dépénalisation de l'adultère, l'abolition de la peine de mort, la réforme de la législation sur le divorce et l'abaissement de l'âge majeur à dix-huit ans. Il paraît évident que l'acquisition de ces nouveaux droits se reflète sur le comportement sociétal.

a. La Tripartite

Cependant, c'est la crise sidérurgique qui est à la base de la création du « modèle social luxembourgeois » ou encore de la Tripartite. Il s'agit de la concertation consensuelle entre le gouvernement, le patronat et le salariat dans le but de protéger le plein emploi et la croissance économique même dans des situations conjoncturelles défavorables. Le principe de la démocratie consensuelle est largement accepté et instauré au Luxembourg après le premier succès du comité de coordination tripartite en 1977, lorsque ce dernier arrive non seulement à maintenir le plein emploi dans le secteur sidérurgique, mais aussi à moderniser le tissu industriel luxembourgeois et par là à garantir la relance économique⁵⁷. Depuis lors, la recherche consensuelle de solutions aux problèmes économiques et sociaux est entrée dans les mœurs. Le modèle tripartite luxembourgeois est certainement la base de la stabilité économique et politique du petit pays.

Néanmoins, le consensus peut freiner le développement d'une opposition forte et risque d'installer une certaine apathie politique aussi bien au niveau des partis politiques qu'au niveau des associations non-gouvernementales. En conséquence la pratique consensualiste risque de réduire le discours politique à la répétition de quelques principes, voire stéréotypes, puisqu'elle néglige l'analyse exhaustive et évolutive des réalités socio-économiques du pays.

⁵⁷ <http://www.luxembourg.public.lu/fr/politique/concertation/modele-social/index.html>

b. La politique consensualiste, la politique d'immigration et l'immigration portugaise

Ainsi, les mesures politiques prises en relation avec l'immigration après 1974 reflètent plus les préoccupations économiques et démographiques du gouvernement qu'elles ne répondent aux problèmes réels rencontrés sur le terrain. A titre d'exemple, les prévisions démographiques catastrophiques révélées dans le rapport Calot de 1978 poussent le gouvernement à favoriser l'idée qu'une politique nataliste est la meilleure solution au manque chronique de main-d'œuvre luxembourgeoise : « Durant les années 1974-79 encore le gouvernement a voulu forcer une politique nataliste dans l'espoir de rendre superflu le recours aux immigrés pour occuper les emplois créés » (Pauly, 2010, p. 73). D'après Wey (2005) : « [Le] sautellement en matière de politique d'immigration accompli par les forces consensualistes entre 1974 et 1984 s'explique d'ailleurs en premier lieu par un contexte socio-économique particulièrement difficile rythmé par une crise économique généralisée et une suite de récessions à caractère larvé. (...) La perception des phénomènes tant démographiques que socio-économiques par les gouvernements successifs – autant celui de centre-gauche que celui de centre-droit – ne favorise guère la mise en place d'une politique d'immigration cohérente et volontariste. (...) Considérés dans ce contexte sociopolitique précis, les milieux associatifs et les forces politiques plaçant pour une politique migratoire affirmative prennent toute leur importance en tant que forces contestataires et revendicatives. Sans eux, toute politique migratoire luxembourgeoise risquerait de se réduire à une quelconque politique sociale dite de régulation ».

Cependant, peu à peu les responsables politiques prennent conscience du caractère structurel de l'immigration au Grand-Duché. L'arrivée massive des Portugais au Luxembourg à partir du début des années 1970 oblige le pays à prendre position face au phénomène migratoire. En 1975, sous le gouvernement centre-gauche de Gaston Thorn, est organisée la première Conférence nationale sur l'immigration. Lors de cette première réunion, l'accent est mis sur la nécessité d'améliorer le statut social des immigrés et de leurs familles et de

valoriser la force de travail des immigrés, donc de favoriser une meilleure insertion des travailleurs étrangers dans la collectivité nationale (Hirsch, 1985).

Or, ce premier pas vers une politique d'immigration plus volontariste est vite abandonné. En effet, la dégradation de l'économie luxembourgeoise donne raison au maintien d'une politique d'immigration restrictive, d'une « politique de prudence », limitant l'arrivée massive de travailleurs étrangers non qualifiés et favorisant l'emploi national. Pourtant, cette orientation politique ne répond pas aux besoins réels du pays, car « les chiffres pour le Luxembourg attestent en effet que les immigrés sont indispensables à l'économie, car ils en constituent une donnée structurelle » (Hirsch, 1985, p. 158).

Voici les conclusions avancées par Mario Hirsch que je partage pleinement : « Le gel des flux migratoires a clairement tenu à la vision anticipée du gouvernement d'une situation difficile au cours des années à venir. Même si en 1977, ces motivations n'étaient pas encore avouées, elles inspirent très clairement le discours politique [de l'époque]. Ainsi, l'attitude du Grand-Duché dans les négociations sur l'adhésion du Portugal à la CE (le Luxembourg entend imposer une période de transition de 10 ans au lieu de 7 ans avant que ne joue pleinement le principe de la libre circulation de la main-d'œuvre) s'explique essentiellement par le souci d'éviter un 'surpeuplement' et d'ériger des barrières contre l'afflux redouté de Portugais. Qu'elle l'admette ou non, cette politique répond donc à la large fraction de l'opinion publique plus ou moins hostile à la présence d'immigrés » (Hirsch, 1985, p. 159).

Jusqu'à la reprise économique en 1984, la politique d'immigration luxembourgeoise est hésitante. Elle vacille entre les tentatives d'inclure les étrangers et les efforts pour entraver de nouvelles arrivées. Mais, à partir des années 1980, même les défenseurs les plus ardents de la « politique de prudence » sont obligés de reconnaître que l'immigration ne peut plus être vue comme un simple instrument régulateur conjoncturel. Le succès économique du pays dépend de la main-d'œuvre étrangère.

2. Les années 1980, des années de transformation

a. La nouvelle donne migratoire

L'affirmation du Luxembourg comme centre financier et européen attire de plus en plus une main-d'œuvre qualifiée en provenance des régions frontalières⁵⁸, des pays nouveaux membres de l'Union Européenne et du monde entier.

Cette nouvelle vague des années 1980 se caractérise par une double immigration. En effet, à côté de la main-d'œuvre étrangère hautement qualifiée se maintient également l'immigration d'une main-d'œuvre moins qualifiée. « [A la même époque], un autre type d'immigrés commençait à faire grossir la communauté étrangère : celui des cadres dirigeants du secteur financier et des fonctionnaires européens et autres institutions internationales, perpétuant ainsi le modèle d'une immigration double, occupant le bas et le haut de l'échelle sociale (Pauly, 2010, p. 69).

SOLUDEC
SOCIÉTÉ LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES ET DE CONSTRUCTIONS
SOCIÉTÉ ANONYME

TELEPHONE: 2 85 88 X
TELEX: 8718 solude lu
Télégrammes: SOLUDEC LUXEMBOURG
COMPTES COURANTS PORTUGAIS AU TISSER
S.A. 1000-00-00
R.C. Luxembourg No B 4411

PAR EXPRES

RDP/TD/FL
Personne à contacter: Monsieur TISON

CONSULAT GENERAL DE LUXEMBOURG
Travaux de Londres, 3
P LISBOA (Portugal)

LUXEMBOURG, le 6 avril 1987
12, avenue Emile Reuler
Boîte Postale 84

Concerné : Recrutement d'ouvriers qualifiés pour l'année 1987

Messieurs,

Par la présente, nous nous permettons de vous confirmer l'entretien téléphonique du 3 avril 1987 entre Madame MOITA et notre responsable, Monsieur TISON, concernant l'affaire reprise sous rubrique.

Les autorités luxembourgeoises compétentes viennent de nous accorder l'autorisation de recruter

- . 25 coffreurs
- . 15 maçons
- . 10 ferrailleurs

de nationalité portugaise.

Vu l'extrême urgence de notre besoin de main-d'œuvre, il a été convenu que sitôt en possession d'une vingtaine de contrats dûment remplis et approuvés, Monsieur TISON se rendrait à LISBONNE, à votre Consulat, porteur des dits contrats.

Nous avons donné la priorité d'embauche à des familiers ou amis de notre personnel au Luxembourg. De ce fait, nos contrats sont nominatifs, mais nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer les futurs candidats et d'avoir ainsi confirmation de leur qualification et des renseignements en notre possession, comme c'est le cas dans un recrutement anonyme.

...2

Recrutement d'ouvriers portugais par l'entreprise de construction luxembourgeoise SOLUDEC (1987). L'urgence de besoin de main-d'œuvre favorise le recrutement de proches et d'amis de Portugais déjà installés au Luxembourg.

Source : SOLUDEC.

⁵⁸ France, Belgique et Allemagne

Très vite, la part des frontaliers sur le marché de l'emploi atteint des chiffres record. En effet, alors qu'ils sont encore moins de 12000 en 1980 - date à laquelle on situe le point de départ de l'entrée massive des frontaliers sur le marché du travail luxembourgeois - ils dépassent déjà la barre des 20000 en 1986 (Berger, 2005). Cette main-d'œuvre non résidente présente des avantages importants pour le Luxembourg toujours débordé par les problèmes de la pénurie des logements et de l'adaptation du système scolaire.

b. Une politique d'immigration plus volontariste quelque peu « forcée »

Bien que l'immigration contribue plus que jamais à la diversification culturelle du Luxembourg, tout paraît comme si « les immigrés et les Luxembourgeois vivaient dans des 'mondes à part', ce qui veut dire que pour beaucoup d'immigrés la société luxembourgeoise signifie l'embauche » (Hirsch, 1985, p. 160). On pourrait compléter ces propos en ajoutant que pour la société luxembourgeoise les étrangers signifient la force de travail.

Alors que ces affirmations sont discutables, il est cependant vrai que la ségrégation ethnique est un fait au Luxembourg. Certes, le multilinguisme, les diverses réalités socio-économiques et culturelles ainsi que les différentes expériences migratoires présentent, parmi d'autres, des explications valables à cette séparation en groupes ethniques et sociaux. Les langues constituent indéniablement une barrière sociale au Grand-Duché.

Cependant, les représentations sociales du rôle de l'étranger dans la société tiennent une place cruciale dans l'appréhension d'une réalité changeante. Ainsi, les politiques d'immigration restrictives et protectionnistes employées au Luxembourg depuis la fin du 19^{ème} siècle ont contribué à enraceriner l'image de « l'étranger-outil de travail provisoire », nécessaire mais pas forcément désiré. Le caractère provisoire attribué (mais pas réel) à la migration par les deux parties - nationaux et étrangers - ne favorise pas le rapprochement, mais mène au catalogage des différents groupes ethniques.

Alors même que le discours politique change à partir du milieu des années 1980, que le phénomène migratoire est en passe d'être considéré « comme un fait social intégré à part entière dans un tissu social à vocation multiculturelle »

(Wey, 2005), les modes anciens de pensée et de représentation sociale persistent. Sanchez-Mazas, dans sa réflexion sur le concept de la citoyenneté, affirme que : « Les conceptions que les gens développent se doivent d'être saisies dans un contexte qui peut favoriser ou inhiber, par des processus de communication de masse ou par des prises de décision politiques, le dépassement d'anciens cadres de référence et de pensée » (Sanchez-Mazas, 2003, p. 58).

En effet, alors que le discours politique défensif cède la place à un discours politique xénophile, appelant à la reconnaissance des immigrés comme garants de la richesse du Grand-Duché, les mesures concrètes en faveur d'une meilleure inclusion des étrangers dans la société luxembourgeoises tardent à être prises. Ainsi, « ce n'est qu'après deux procès et un jugement de la Cour de justice européenne de 1991 que le législateur se décide à élaborer une loi qui permet à partir de 1993 aux étrangers de voter et d'être élu aux chambres professionnelles » (Scuto, 2010, p. 36).

L'instauration d'une politique d'immigration plus volontariste vient donc surtout de l'alignement de la législation luxembourgeoise sur les directives européennes en matière d'immigration.

Pour rappel, aussi bien pour la libre circulation des personnes que pour le droit de vote aux élections communales assuré aux citoyens européens par le traité de Maastricht en 1992, le Luxembourg demande un régime d'exceptions. Ainsi, un étranger n'a pas le droit d'exercer la fonction de bourgmestre ou d'échevin au Luxembourg⁵⁹.

D'après les affirmations de Wey (2005), les Portugais du Luxembourg jouent une fois de plus un rôle important dans la reformulation de la politique nationale : « Il nous semble d'ailleurs que cette politique migratoire volontariste à vocation intra-communautaire prendra avec l'accès du Portugal à la CE le statut de politique migratoire définitive. Car le Portugal comme principal réservoir de main-d'œuvre étrangère pour le Luxembourg, facilitera – par son entrée dans la CE – la mise en œuvre d'une politique d'immigration luxembourgeoise alignée sur les directives et autres recommandations émanant de Bruxelles. »

⁵⁹ Voir Pauly, M. (2011).

c. Les enfants portugais : le défi pour le système scolaire luxembourgeois

Au plus tard dans les années 1980, l'immigration, et particulièrement l'immigration portugaise, devient un phénomène structurel au Luxembourg. Le processus migratoire ne consiste plus simplement dans l'arrivée de migrants, mais également et surtout dans l'installation des étrangers au Luxembourg. La deuxième génération, soit les enfants des primo-arrivants, jouent un rôle primordial dans ce processus. D'abord les enfants poussent dans la majorité des cas les parents à reconsidérer le projet migratoire initial et à décider de prolonger le séjour à l'étranger. En effet, les parents désirent généralement pouvoir offrir à leurs enfants la formation scolaire dont eux-mêmes ont été privés au Portugal salazariste. Par conséquent, si la scolarisation des enfants ne les conduit pas à abrégé l'expérience migratoire (au cas où ils préfèrent que leurs enfants soient éduqués au Portugal ou qu'ils redoutent l'échec scolaire), alors elle les motive à rester au moins jusqu'à la fin du parcours scolaire.

L'arrivée à l'âge scolaire d'un nombre croissant d'enfants portugais oblige de plus en plus les responsables politiques luxembourgeoises à se positionner face aux insuffisances du système scolaire national établi. Il est évident que les Portugais n'ont pas le monopole de l'immigration au Luxembourg. Cependant, leur nombre et leur dispersion géographique impliquent qu'ils aient un impact plus grand que n'importe quel autre groupe d'étrangers enraciné au Grand-Duché.

Toutefois, les tergiversations de la politique migratoire des années 1970-1980, surtout en matière de l'intégration des étrangers au Luxembourg, portent atteinte avant tout au système scolaire en général, et aux enfants d'immigrés scolarisés en particulier. D'après Hirsch, la période 1970-1980 « est aussi la période des grandes désillusions sur les limites de l'intégration et de la promotion sociale pour les enfants de migrants. En 1977 sont publiées des études de la Commission des CE qui montrent que les fils de migrants n'ont guère de chances d'accéder à de meilleures possibilités d'emploi que leurs parents. Une directive est prise cette année-là qui oblige les États membres à prendre des mesures pour la scolarisation des enfants de travailleurs migrants.

Paradoxalement, ces injonctions, loin d'inciter les gouvernements à redoubler leurs efforts pour améliorer la scolarisation et la formation professionnelle des enfants d'immigrés, semblent dispenser les responsables de toute action volontariste. C'est notamment le cas au Grand-Duché où les timides efforts allant dans ce sens sont vite abandonnés » (Hirsch, 1985, p. 158).

Or, les résultats de l'étude MAGRIP⁶⁰ (1968-2009) montrent clairement que le système scolaire luxembourgeois défavorise de manière générale les enfants issus de familles des couches sociales inférieures (ouvriers peu qualifiés) : « En ce qui concerne l'arrière-fond social, l'impact important de la catégorie socio-professionnelle des parents est très significatif. Pratiquement la moitié des enfants d'ouvriers non qualifiés sortent de l'école au niveau de l'enseignement complémentaire et n'entament que rarement une qualification professionnelle. Quant aux enfants des ouvriers qualifiés cette proportion tombe à 25% » (Kerger, 2010, p. 21). Il paraît évident que le système scolaire luxembourgeois est un système sélectif, marginalisant les enfants issus de milieux sociaux et culturels défavorisés.

D'après le témoignage⁶¹ d'une personne attachée à la *Direcção-Geral dos Assuntos Consulares e Comunidades Portuguesas* (DGACCP) et responsable des affaires relatives à l'enseignement de la langue et de la culture portugaises à l'étranger négociées dans les commissions mixtes à partir de 1983, le Luxembourg se démarque de tous les autres pays partenaires d'accords culturels avec le Portugal par sa situation linguistique complexe, mais aussi par la non flexibilité du corps enseignant luxembourgeois. De plus, elle affirme que le Luxembourg a, au moins jusqu'au milieu des années 1980, soutenu une politique d'assimilation, ne donnant pas ou très peu d'importance aux besoins réels des élèves portugais. Elle salue les différents projets de rapprochement des cultures et des échanges entre professeurs et élèves portugais et luxembourgeois qu'il a pu avoir au cours

⁶⁰ L'étude MAGRIP est une recherche longitudinale traitant du devenir à long terme d'élèves luxembourgeois, interrogés en 1968 à l'âge de 11-12 ans et suivis jusqu'en 2009. Le rôle de la recherche visait à connaître le système scolaire et la place que prennent les élèves dans celui-ci. (<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/conditions-sociales/magrip/uniMAGRIP2011.pdf> (03.03.2013))

⁶¹ Interview, le 01.02.2012 à Carcavelos, Portugal.

des années 1980⁶², mais, en général, elle se souvient d'une coopération bilatérale en matière d'enseignement compliquée et peu fructueuse⁶³.

Luxembourg: Une expérience pour rien

Au printemps 1979 la Commission Scolaire de la Ville de Luxembourg avait instauré un groupe de travail "L'enfant immigré à l'école". Suite à ces réunions 2 cours de langue portugaise furent organisés dans les écoles de la rue de Strasbourg et à Limpertsberg, rue Henri VII pendant l'année scolaire 79/80. Ce cours comprenait 2 niveaux (2e et 3e années d'études, 4e et 5e années d'études): 1 heure pendant l'horaire régulier, 1 heure après la classe normale et 2 heures pendant un après-midi libre.

En septembre 80/81 un cours de langue portugaise complètement intégré dans l'horaire luxembourgeois était organisé pour les élèves des 4e années d'études de l'école de la rue de Strasbourg. Tous les élèves portugais des 4e années d'études fréquentaient pendant 3 heures (de 14.00-15.00 heures les lundis, de 15.30-16.30 heures les mercredis et vendredis) ce cours. Pendant ces 3 heures les enfants luxembourgeois et italiens avaient cours de luxembourgeois, de dessin et de bricolage.

Les parents étrangers avant tout saluaient ce cours; ils voyaient leur langue maternelle revalorisée et leurs enfants n'avaient plus besoin d'aller à l'école pendant les après-midi libres.

Malheureusement cette tentative n'a pas eu de suite. Ce cours était financé par le Conseil de l'Europe; les rapports y afférents n'ont jamais été rendus publics ni par le Conseil de l'Europe, ni par l'Ambassade du

Portugal. La Commission Scolaire ne s'est pas intéressée non plus à une suite de cette expérience-pilote; elle avançait un manque de salle dans l'école de la rue de Strasbourg. En effet, le cours portugais se tenait dans la salle de projection. Les conditions n'étaient pas les meilleures, d'autant plus que les élèves portugais n'avaient pas un niveau de connaissances égales, qu'une partie n'avait jamais encore écrit le portugais et qu'ils devaient travailler surtout pendant les heures peu propices à la concentration que sont les dernières leçons de l'après-midi, tandis que leurs copains dessinaient ou bricolaient.

Pendant les vacances de Pentecôte tous les élèves des 4e années d'études effectuaient un voyage d'études au Portugal. Ce voyage était très instructif pour tout le monde, mais les enseignants luxembourgeois attendent aujourd'hui encore l'invitation pour la rédaction du bilan de ce voyage par les responsables de l'Ambassade du Portugal.

En 81/82 on organisait à l'école du Grund un cours de langue portugaise analogue à celui de l'année scolaire 79/80, avec seulement 1 heure intégrée dans l'horaire normal luxembourgeois. Allez savoir pourquoi ...

Pourquoi ces expériences n'ont-elles pas été évaluées? L'expérience-pilote avec les élèves des 4e années d'études était prévue pour 2 années et financée par le Conseil de l'Europe; ce n'est pas l'argent qui manquait ...

25

forum Redaktion, 1983, Forum 61, p. 25

⁶² Les premiers cours en langue portugaise, italienne et espagnole, intégrés dans l'horaire et dans le programme de l'école luxembourgeoise, ont été introduits en 1983 à Differdange (Tonnar-Meyer, Unsen, & Vallado, 2005)

⁶³ Avant de continuer la réflexion sur le système scolaire luxembourgeois et la situation des jeunes Portugais dans ce système, il importe de clarifier que je cherche avant tout de mettre en évidence le contexte général et que mon intention est loin de vouloir dénigrer tous les efforts qu'il a pu y avoir en faveur d'une école « plus juste ». L'objectif de cette partie du travail ne consiste pas dans la présentation détaillée du système scolaire, mais dans l'exposition de la prise en charge générale du problème migratoire par les autorités nationales et des retours de celle-ci sur le développement de la deuxième génération de Portugais et de la société luxembourgeoise en général. Les extraits d'article suivants montrent malheureusement que l'Éducation Nationale a toujours été, et continue à être, la page noire de la politique migratoire du Luxembourg.

3. Le multilinguisme

Le multilinguisme du Luxembourg constitue aussi bien une barrière qu'une richesse sociale.

Voici quelques propos de Beirão qui permettent de mieux comprendre le contexte linguistique caractéristique du Luxembourg: « Chacun sait que la meilleure façon d'apprendre une langue est l'immersion totale dans le pays dans lequel la langue est parlée, la conversation avec les autochtones, donc l'utilisation de cette langue dans la vie quotidienne, mais aussi la fréquentation d'un cours à la fois pour s'initier et pour se perfectionner dans la langue en question. Le fait de n'avoir des contacts qu'avec des personnes parlant la même langue ou le français, que ce soit sur le lieu du travail comme dans la vie privée et sociale, ne facilite pas l'apprentissage du luxembourgeois. (...) Une autre caractéristique de la situation linguistique au Luxembourg est le fait que les étrangers qui ont quelques connaissances de luxembourgeois ont du mal à le pratiquer et à faire des progrès dans cette langue parce qu'ils rencontrent trop souvent des personnes qui ne le parlent pas. C'est ainsi que peu à peu le français s'impose comme langue véhiculaire dans presque toutes les situations de la vie courante» (Beirão, 1999, p. 94-95). Or, beaucoup de Luxembourgeois ne se sentent pas tout à fait à l'aise en français. En effet, contrairement aux idées reçues, les Luxembourgeois ne sont pas francophones et la communication en français leur est souvent pénible. Il en résulte que le français est en même temps un outil et une barrière à la communication au Luxembourg, aussi bien pour les Portugais que pour les autochtones.

Sachant que l'enseignement primaire est basé sur l'Allemand, on comprend que les jeunes Portugais doivent faire un effort triple pour réussir dans le système scolaire luxembourgeois.

a. Les langues au Luxembourg : une barrière sociale

A l'école

Les extraits de l'article « La langue maternelle dans l'enseignement primaire » publiés dans la revue *forum* en 1983⁶⁴, fournissent une illustration de l'inertie des autorités luxembourgeoises face à un problème réel et connu⁶⁵ :

« La langue maternelle des enfants migrants est ignorée à l'école, elle est marginalisée et considérée comme un élément perturbateur et dérangeant le bon fonctionnement de notre école. Nous refusons donc actuellement d'utiliser les acquis de l'enfant.

On devrait presque se gêner de répéter que le Luxembourg est un pays multiculturel et multilingue, tellement c'est évident. Mais la gêne change de caractère si l'on constate qu'il n'en est pour ainsi dire nullement tenu compte au niveau scolaire. Le bilinguisme allemand-français a été congru pour une population exclusivement luxembourgeoise. Or, plus du tiers des élèves de nos écoles est actuellement d'origine non-luxembourgeoise, et le système ne fonctionne plus. Ce qui est grave, c'est qu'on ne réagit pas, ou presque pas ».

Dans son article sur la réforme de l'enseignement des langues au Luxembourg Fehlen adopte une position très critique mais aussi très réaliste par rapport à la perception générale erronée du Luxembourg comme « phare dans les efforts en faveur de la diversité linguistique en Europe ». Il appelle à la vigilance en soulignant que le supposé trilinguisme luxembourgeois ne repose pas sur une base « équilibrée » et qu'il existe un véritable « écart entre l'idéal irréaliste,

⁶⁴ http://www.forum.lu/pdf/artikel/1292_61_forum-Redaktion.pdf (07.08.2012)//forum 61, 1983

⁶⁵ Pour plus de détails sur la problématique du système scolaire, les enfants immigrés et l'inertie des autorités luxembourgeoises, je recommande de consulter les archives de la page Internet de la revue *forum* citée ci-haut.

véhiculé par l'école luxembourgeoise, et les compétences réelles » (Fehlen, 2006). L'article en question émane d'une étude commandée par le Ministère de l'Éducation Nationale et réalisée en 2005 par des experts de la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe et deux chercheurs luxembourgeois en vue d'élaborer une « politique linguistique éducative » : « Cette initiative est motivée principalement par les nombreux échecs que connaît le système scolaire luxembourgeois, échecs dus en grande partie aux exigences linguistiques qui constituent une barrière insurmontable non seulement pour les enfants immigrés ou issus de l'immigration. Les plaintes du patronat sur les mauvaises performances linguistiques des jeunes issus de l'école luxembourgeoise et le résultat désastreux du système luxembourgeois dans les études comparatives PISA sont deux motivations supplémentaires » (Fehlen, 2006, p. 4). D'après l'auteur, les experts du Conseil de l'Europe n'arrivent pas à saisir la réalité linguistique de l'enseignement luxembourgeois dans toute sa complexité, mais décèlent néanmoins les cinq problèmes suivants :

- *« Le système éducatif ne tient pas suffisamment compte des capacités individuelles et des réalités linguistiques différentes des enfants.*
- *Les compétences attendues ne sont pas définies de manière claire.*
- *L'évaluation des compétences langagières des élèves est essentiellement négative.*
- *Il n'existe pas de synergies entre les enseignements des différentes langues d'une part, et les enseignements des langues et les branches non linguistiques d'autre part.*
- *Les outils pédagogiques ne sont pas toujours adaptés à la réalité des classes ».*

Cet article montre qu'en 2006, trente ans après les premiers cris d'alarme, les problèmes majeurs relatifs au système scolaire luxembourgeois restent d'actualité.

L'image associant l'élève portugais à l'échec scolaire s'est ancrée de telle manière dans les représentations sociales que même les Portugais sont tentés d'y croire. Lors d'un entretien, une institutrice de l'école primaire a témoigné avoir déjà eu affaire à un élève affirmant ne pas être capable de faire mieux à l'école pour la

simple raison qu'il est portugais. Le responsable de *l'Associação Cultural da Bairrada no Luxemburgo*, Rogério Oliveira, se plaint dans une entrevue accordée au journal *Contacto* (17.03.2010) que « il y a des responsables qui sont d'avis que, comme les émigrés ont peu de qualifications, on ne peut pas s'attendre à ce que leurs enfants soient différents. Comme si l'éducation était une question de génétique et non pas d'école. »

Bref, le cas de l'école luxembourgeoise est exemplaire du manque d'une politique migratoire d'intégration cohérente et volontariste. Tout indique donc que le principal problème de l'école luxembourgeoise réside dans le multilinguisme du Luxembourg.

Pour conclure, voici les propos de Gengler : « Malgré certains efforts visant à créer des classes d'accueil ou de cours de langues extra-classes, le système linguistique continue à jouer pour beaucoup d'élèves le rôle d'une barrière quasi insurmontable. Malgré une présence étrangère de plus en plus massive (en 1981, lors du premier recensement officiel de la population, 40,4% des enfants de moins de 10 ans étaient d'origine étrangère) et des problèmes de plus en plus urgents à résoudre, le Ministère de l'Education Nationale continue à se fier à un modèle d'enseignement traditionnel » (Gengler, 1990, p. 302).

Au quotidien

En ce qui concerne les primo-arrivants portugais du Luxembourg, la plupart se lamentent de ne pas maîtriser la langue du pays. Mais, leur condition d'immigré les a souvent empêchés d'apprendre le luxembourgeois, car leurs patrons et collègues de travail étaient généralement romanophones. Leurs journées de travail chargées ne laissent pas de temps pour suivre des cours. Il faut ajouter à cela que la majorité des primo-arrivants portugais ont à peine conclu quatre années d'école primaire. Enfin, les Luxembourgeois se montrent généralement impatients envers les étrangers qui essaient de s'exprimer en luxembourgeois et préfèrent répondre dans la langue de leur interlocuteur. Quoi qu'il en soit, la plupart des primo-arrivants regrettent de ne pas maîtriser la langue luxembourgeoise. Tel est également le constat de Delfina Beirão dans son article

sur les Portugais retraités du Luxembourg (Beirão, 2010, p. 190-197), comme le montre l'extrait suivant: « Monsieur et Madame Abrantes d'Ettelbruck ont deux regrets : de ne pas avoir acheté une maison au Luxembourg et de ne pas avoir appris le luxembourgeois. Le sentiment de devoir se justifier est toujours très grand. 'Chez Goodyear, nous étions 10 Belges, un Portugais et un Luxembourgeois. Nous devons parler tout le temps le français. C'est bien de savoir parler le luxembourgeois. Nous devrions tous parler le luxembourgeois. Il y aurait plus de convivialité. Si nous parlions tous le luxembourgeois, nous nous mélangerions plus. Je comprends certaines choses, mais parfois je pense que si je savais répondre, je me sentirais plus à l'aise.' Sa femme ajoute : 'Je regrette de ne pas savoir parler le luxembourgeois ; je comprendrais mieux les Luxembourgeois quand quelqu'un parle avec moi. Il y en a beaucoup qui ne parlent pas le français. Je le ressens plus depuis que je suis à la maison, depuis que je suis plus enfermée. J'ai des voisines très sympathiques avec lesquelles je pourrais parler plus.» Ce témoignage montre bien la complexité de la situation linguistique du Grand-Duché.

Or, si la méconnaissance de la langue luxembourgeoise peut être un facteur d'exclusion sociale, la maîtrise de plusieurs langues étrangères (notamment du français et du portugais) semblent constituer un atout au Grand-Duché plurilinguistique.

b. Les langues au Luxembourg : une richesse sociale

Il est vrai que les langues luxembourgeoise et allemande constituent incontestablement une barrière dans la carrière scolaire. Cependant, elles contribuent aussi à la richesse plurilinguistique caractéristique de la deuxième génération de Portugais du Luxembourg. En effet, « nous constatons que les jeunes Portugais ont d'importantes ressources langagières qui se traduisent dans des habitudes langagières extrêmement complexes : ils jonglent avec la langue portugaise, luxembourgeoise, française pour ce qui est de la communication orale avec la famille et les amis, tout en y ajoutant les langues allemande et anglaise pour ce qui est des habitudes culturelles (lecture de livres et de journaux, radio, TV) » (Tonnar-Meyer, Unsen, & Vallado, 2005).

Dans le contexte linguistique luxembourgeois, où plusieurs langues coexistent, la langue portugaise se maintient généralement bien. Il est vrai que la grande majorité des Portugais de la deuxième génération sont aussi fluides en luxembourgeois que dans leur langue maternelle. Au Portugal, les non-migrants affirment généralement que les « Luxembourgeois » parlent beaucoup mieux le portugais que les « Français ». En effet, il n'est pas rare que les enfants des Portugais de France n'apprennent même pas la langue de leurs parents. Ils sont donc incapables de communiquer avec leurs grands-parents et les Portugais en général. Au Luxembourg, comme les parents n'apprennent généralement pas le luxembourgeois, le portugais reste la langue parlée en famille.

c. Les jeunes Portugais face aux jeunes Luxembourgeois

Les enfants portugais parlent aussi bien le luxembourgeois que le portugais ou encore le français. Or, le luxembourgeois occupe une place spéciale dans cette configuration linguistique, car cette langue a en même temps un pouvoir d'inclusion et d'exclusion pour les jeunes Portugais. Ainsi, le fait de savoir parler la langue du pays leur confère une certaine légitimité d'y vivre, d'être « d'ici » (contrairement à leurs parents), mais le fait de ne pas la parler correctement les démarque des autochtones et les renvoie dans leur rôle d'étranger, ceux « de là-bas ». D'après Beirão : « La deuxième génération, donc les Portugais qui sont nés au Luxembourg ou qui sont arrivés en bas âge, parle couramment le luxembourgeois, ce qui la différencie de la génération des parents. Ils ne sont plus considérés comme des étrangers par la population autochtone, parce que justement ils parlent le luxembourgeois. Les jeunes ne maîtrisent cependant pas cette langue au point de ne plus pouvoir être distingués des Luxembourgeois. Les mauvaises constructions de phrases ou les conjugaisons maladroites les trahissent, bien que le souhait de ces jeunes soit de maîtriser complètement le luxembourgeois afin de se rendre plus invisibles » (Beirão, 1999, p. 99).

La langue n'arrive pas à elle seule à créer des clivages aussi importants que ceux existants entre les Luxembourgeois et les Portugais. Ainsi, « la différence de classe sociale est sans doute une explication qui est également valable pour

expliquer le degré peu élevé de relations amicales qui se nouent entre jeunes Luxembourgeois et jeunes Portugais, ces derniers fréquentant surtout des Portugais ou mêmes d'autres étrangers à l'école, mais aussi en dehors des structures scolaires » (Beirão, 1999, p. 83). En effet, alors que la scolarisation et l'apprentissage de la langue et de la culture luxembourgeoises rapprochent les jeunes Portugais des Luxembourgeois en général, ils restent néanmoins à la marge de la société autochtone. En fait ils sont tiraillés entre deux mondes. D'un côté celui de leurs parents – les valeurs et coutumes portugaises transmises par ces derniers, par l'école portugaise et par la famille restée au Portugal – et d'un autre côté, celui de la société où ils grandissent, mais où leur accueil se fait sous certaines réserves. Les enfants de la deuxième génération sont soumis à de fortes pressions identitaires, car ils sont « Portugais » au Luxembourg et « Luxembourgeois » au Portugal et donc stigmatisés aussi bien « ici » que « là-bas ». Le jeune luso-descendant comprend vite qu'il existe des différences entre lui et ses collègues d'école, ou ses voisins autochtones, non seulement au niveau de la langue, mais aussi au niveau des habitudes, de sa relation avec ses parents et de son quotidien (Pereira, 2001, p. 171).

La raison pour laquelle il importe de se concentrer autant sur la deuxième génération de Portugais dans cette partie réside dans le fait que ce sont les luso-descendants et les caractéristiques qui leur sont propres qui marquent essentiellement la « deuxième phase » de l'immigration portugaise au Luxembourg. Ils jouent un rôle essentiel dans la construction de l'espace social transnational luso-luxembourgeois. En acceptant le regroupement familial, le Luxembourg permet l'émergence de cette deuxième génération. Or, les responsables politiques ne saisissent pas le potentiel, démographique et culturel, de cette partie de la population. En se bornant à des mesures d'assimilation, indéniablement impossibles dans le contexte plurilinguiste et multiculturel luxembourgeois, les autorités grand-ducales perdent de vue la réelle évolution socio-culturelle en cours et favorisent plutôt l'ancrage de représentations sociales xénophobes. En d'autres termes, elles ne saisissent pas la richesse culturelle que le Luxembourg peut gagner à travers l'immigration portugaise et l'immigration en général.

Sanchez-Mazas (2003) fournit une explication intéressante quant aux processus d'exclusion sociale. Selon elle, les processus d'exclusion reposent sur les processus d'ancrage et d'objectivation : « L'ancrage consistant à se servir de cadres catégoriels préexistants, il fournit les critères de classement de ceux qui sont admissibles ou non dans les catégories. Il permet ainsi d'interpréter l'environnement en ramenant le nouveau ou l'étrange au familier et au connu. Lorsque cette réalité implique des groupes ou des individus présentant de nouveaux besoins ou de nouvelles demandes, son appréhension selon les catégorisations anciennes familières peut rendre compte de réactions de rejet ou d'exclusion finalisées par le besoin d'atténuer le choc face à des idées nouvelles et de protéger des intérêts ou une identité menacés. Quant à l'objectivation [c'est-à-dire la production sociale d'images du citoyen], elle permet de ne pas questionner la nature des relations entre groupes ou entre individus, dans la mesure où elle les masque derrière une image réifiante de ceux-ci en termes d'entités. Les prises de décision dans le domaine politique peuvent entrer en résonance et conforter ces représentations populaires « résistantes » ou ouvrir la voie à des changements représentationnels ». En se référant aux propos de cette chercheuse, l'analyse précédente mène à penser que les autorités luxembourgeoises ont plutôt opté « à entrer en résonance et conforter ces représentations populaires 'résistantes' ». Cette position a indubitablement induit l'apathie politique certaine observée en matière d'Éducation Nationale et de politique de l'intégration en général.

En plus, et encore une fois, elle a favorisé l'ancrage de l'image d'une « communauté portugaise » homogène, statique dans l'espace et le temps, perdant ainsi de vue que cette dernière est en permanente mutation et soumise à des fluctuations continues. En effet, si le solde migratoire des Portugais du Luxembourg est positif depuis les années 1960, il n'en est pas moins vrai que les départs définitifs, les arrivées nouvelles et les installations définitives se juxtaposent dans un jeu de restructuration permanente de la « communauté ».

4. Les Portugais de plus en plus visibles

Les années 1980 sont marquées par la croissante visibilité des Portugais au Luxembourg. Alors qu'à l'époque se généralise l'idée que les Italiens s'intègrent plus facilement que les Portugais dans la société luxembourgeoise, il n'en est pas moins vrai que cette réputation correspond plus à un mythe qu'à la réalité : « Un des mythes les plus vivaces au Luxembourg est celui de l' 'intégration' des Italiens » (Cordeiro, 1976, p.42). En effet, l'immigration italienne est une immigration beaucoup plus ancienne et moins nombreuse que l'immigration portugaise.

A la fin des années 1970 et surtout à partir des années 1980, les premières enseignes d'entreprises ou de commerces portugais témoignent du croissant enracinement de la population lusophone au Grand-Duché. A titre d'exemple, l'entreprise de construction de Manuel Cardoso est créée en 1981 et connaît une expansion et une réputation rapides⁶⁶. Les premières épiceries portugaises apparaissent déjà dans les années 1970, surtout dans la capitale et le Sud du pays, là où il y a la plus forte concentration de Portugais (par exemple l'épicerie « Da Silva Frères » à Esch-sur-Alzette (1974), l'épicerie « Mélita » à Luxembourg-Ville (1980) (Contacto, 17.03.2010)). L'apparition de ces épiceries va certainement de pair avec la création des premiers services, d'abord informels, de transporteurs assurant le va-et-vient de biens et de personnes entre les deux pays.

Pendant les années 1970-1980, même si de nouvelles activités économiques, liées à l'immigration portugaise, font leur apparition, les Portugais du Luxembourg restent néanmoins majoritairement occupés dans les secteurs secondaires du bâtiment, des usines, de l'HORECA et des services de nettoyage, industriels ou domestiques. Selon Pauly (2010, p. 69) « Portugais et Portugaises travaillaient essentiellement dans les secteurs du bâtiment, du nettoyage, des services domestiques ; ils avaient presque tous le statut d'ouvriers. En effet, la « femme de ménage portugaise » est entre-temps aussi représentative au

⁶⁶ Confirmation obtenue par échange de courrier avec l'entreprise Cardoso.

Luxembourg que ne l'est, à la même époque, la « concierge portugaise » dans la région parisienne.

Cependant, les stéréotypes de l'ouvrier et de la femme de ménage portugais se cristallisent de telle manière dans les représentations sociales que l'arrivée d'un nouveau groupe de Portugais passe presque inaperçue. En effet, avec l'adhésion du Portugal à la CEE en 1986, la « communauté portugaise » se diversifie considérablement. L'appartenance du Portugal à la CEE attire au Luxembourg pas seulement des eurocrates, mais aussi de nombreux Portugais hautement qualifiés. Il est vrai que le nombre de ces nouveaux arrivants ne peut concurrencer le nombre de Portugais non qualifiés déjà installés au Grand-Duché. Toutefois, par leur apport d'idées nouvelles et par leur engagement social et politique plus actif (à l'époque les premières radios pirates portugaises apparaissent⁶⁷), leur contribution à la visibilité des Portugais au Luxembourg sera considérable. Ils favorisent également le renforcement des liens diplomatiques entre les deux pays.

a. L'immigration portugaise et le milieu associatif luxembourgeois

Alors que les forces consensualistes au pouvoir peinent à réagir à la réalité multiculturelle du Luxembourg, le milieu associatif se consolide à partir du milieu des années 1980 et contribue par son engagement politique à augmenter la visibilité des étrangers.

En fait, les associations portugaises du Luxembourg ou les associations mixtes luso-luxembourgeoises voient le jour dès les années 1960 (par exemple l'Amitié Portugal-Luxembourg en 1969 et l'União en 1972). Leurs principaux objectifs consistent à aider les nouveaux arrivés (suivis juridiques, cours de langues,...) et/ou à supporter des activités collectives (sportives, folkloriques ou autres). « Le nombre d'associations d'immigrés au Luxembourg est impressionnant. (...) Au départ, elles ont été créées par des immigrés pour des immigrés, des co-

⁶⁷ Je n'ai jamais reçu les renseignements supplémentaires (promis) au sujet des radios pirates portugaises.

Dans les années 1970 déjà, l'émission « Despertar » du dimanche matin de Radio Luxembourg passait un quart d'heure de musique portugaise et des informations utiles pour les Portugais. L'émission était animée par l'unique assistante sociale portugaise du Luxembourg (Contacto, 17.03.2010).

nationaux notamment, afin de s'y retrouver, de s'adonner à des discussions de toutes sortes, d'organiser des activités communautaires et de permettre de cette façon aux membres participants de sortir de leur état d'isolement socio-culturel relatif (et, pourquoi pas, de garder des attaches avec respectivement le pays et la région d'origine » (Gehring, 1990, p. 301).

Bien que ces premières associations fournissent un travail d' « intégration » extraordinaire, elles ne disposent pas encore d'une force de revendication politique. Or, à la fin des années 1970, « les effets du nouveau modèle d'immigration se font sentir : l'immigration familiale avec ses 'retombées' sur le système scolaire, le parc de logement et le vivre ensemble à travers tout le Grand-Duché. (...) En 1979 il n'y avait pas d'association transnationale et véhiculant ouvertement des revendications politiques » (Kollwelter & Zuccoli, 2010, p. 26).

Une fois de plus c'est essentiellement l'immigration massive et durable de Portugais qui force le changement au Luxembourg.

En 1979 la création de l'ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés) marque le début du changement.

Cette association, à travers l'action de ses membres extrêmement engagés, s'est affirmée comme la voix d'opposition à la politique migratoire restrictive.

« L'objectif [de l'ASTI] est de réunir autour d'une revendication commune, le droit de vote, des personnes et des associations d'horizons divers, de nationalités diverses. Dès 1980 des contacts sont pris avec des associations existantes tant italiennes que portugaises et espagnoles surtout autour du slogan 'vivre travailler décider ensemble – le droit de vote aux immigrés'. Le premier Festival de l'Immigration a lieu [en 1981]. (...) Les membres fondateurs venaient par ailleurs de toutes les familles politiques, tradition maintenue et indispensable pour l'indépendance d'une organisation non-gouvernementale. La revendication fondatrice de l'ASTI est véhiculée et popularisée par les Festivals de l'Immigration, elle est consignée dans une plate forme signée par tous les partis politiques de l'époque dès 1982, des débats se font autour, des contacts sont pris avec les partis politiques, les syndicats, sans oublier la Commission Diocésaine

pour la Pastorale des Migrants qui à la demande de l'ASTI se prononce sans ambages pour le droit de vote communal des immigrés. Cette prise de position se démarque positivement par rapport aux réticences et réserves des milieux politiques chrétiens. Une volonté explicite d'une démarche politique indépendante, d'un travail de réflexion sur la dimension politique des activités de l'association se cristallise rapidement » (Kollwelter & Zuccoli, 2010, p. 26).

En effet, depuis sa création en 1979 l'ASTI est LA voix contestataire du Luxembourg. Les dirigeants de cette association s'obstinent dans la longue et difficile lutte contre le conformisme politique et public luxembourgeois. Leur travail ne se limite pas à la seule critique verbale, mais se démarque par des actions osées sur le terrain. Ainsi, l'ASTI, dans sa lutte pour l'accès des étrangers aux Chambres Professionnelles, n'hésite pas, en 1986, à refuser de payer les cotisations de son personnel (avec leur accord) afin d'amener, par sa propre inculpation, la question devant le tribunal. De cette manière, l'ASTI réussit à forcer le gouvernement luxembourgeois à expliquer ce non-respect des dispositions des traités européens devant la Cour de Justice Européenne. De même, l'ASTI ne se lasse pas de mener et d'encourager tous genres d'actions et de campagnes contre le racisme, pour l'intégration des immigrés et pour une meilleure visibilité des problèmes sociaux ordinairement camouflés au Grand-Duché.

Le CLAE (Comité de Liaison des Associations Étrangers) est fondé en 1985. Cette association (conventionnée de nos jours avec le Ministère de la Famille et de l'intégration) mène également le combat pour « la reconnaissance et la valorisation des cultures issues de l'immigration ». De nos jours c'est le CLAE qui organise le Festival (annuel) des Migrations.

La même année le Département des Immigrés de l'OGBL est créé. Selon l'actuel Secrétaire central du Département des Immigrés de l'OGBL, Eduardo Dias (2010) « Le Département des Immigrés de l'OGBL est une structure de lutte et d'intervention qui a pour objectif l'égalité des droits, la fin des discriminations et le combat contre le racisme ».

Les années 1980 sont donc également marquées par le renforcement de l'opposition associative, contre les mesures simplement régulatrices de la politique d'immigration luxembourgeoise. En même temps, les migrants eux-mêmes, notamment les Portugais, commencent à mieux s'organiser, à s'affirmer plus et à réclamer leurs droits au Luxembourg.

b. A Nossa Senhora de Fátima à Wiltz

On ne peut pas parler de la visibilité des Portugais au Luxembourg sans évoquer le pèlerinage annuel de Notre-Dame de Fatima au sanctuaire de Wiltz. Depuis 1969 le jeudi de l'Ascension (au mois de mai) rassemble de nombreux Portugais du Luxembourg et des pays voisins dans la ville de Wiltz au nord du Grand-Duché pour rendre hommage à la Vierge, symbole du Portugal (salazariste) et de l'émigration portugaise. Sans vouloir entrer dans les détails⁶⁸ – le sujet est vaste et digne d'une thèse à part – il importe de remarquer que le pèlerinage à Wiltz correspond depuis de longues années à l'événement socio-culturel le plus notable des Portugais du Luxembourg. « Le jour du pèlerinage à Wiltz est un peu la fête nationale des immigrés portugais ; on retrouve la famille, on revoit de vieilles connaissances, on a beaucoup à se raconter et à discuter » (Télécran 19/1978, p. 10). En effet, avec les gens à camper le long des routes, les grillades et l'ambiance de fête généralisée, ce rassemblement de Portugais, croyants ou pas, s'est transformé en quelque sorte en « le » jour des Portugais du Luxembourg.



*Les campements le
long de la route.
Rassemblement de
Fátima 2012.*

Photo : Bomdia.lu

⁶⁸ Pour plus d'informations consultez : Kmec, S.; Schiltz, A. (2007), Fatima, in Lieux de mémoire au Luxembourg. Usages du passé et construction nationale / Erinnerungsorte in Luxemburg. Umgang mit der Vergangenheit und Konstruktion der Nation, Saint-Paul, Luxembourg.

Certes, nombreux sont les Portugais (et leurs descendants) qui ne participent pas (ou plus) à cet événement. Or, le caractère traditionnel et l'impact sur la société luxembourgeoise (notamment en termes de visibilité) font en sorte que le pèlerinage de Notre-Dame de Fatima doit être mentionné, notamment dans le contexte de la visibilité accrue des Portugais du Luxembourg au cours des années 1970-1980. « Celui qui a vécu ces processions d'année en année, peut affirmer que le nombre des participants reste constant depuis deux ou trois ans, mais que le nombre des voitures privées ne cesse d'augmenter considérablement » (Télécran, 1978, p. 10).

5. Les Portugais et les Luxembourgeois : deux mondes à part ?

Pendant la période de 1973 à la fin des années 1980, les clivages entre les Portugais et les Luxembourgeois se sont renforcés. Certes, le contact entre les deux groupes s'est intensifié sensiblement. Le regroupement familial, et donc l'installation des familles portugaises au Luxembourg, augmente considérablement la participation civique des migrants dans la société d'accueil. La recherche d'un logement convenable, la scolarisation des enfants, les affaires administratives, le travail (notamment celui des femmes employées dans les ménages privés) et tout simplement la vie au quotidien sortent les Portugais de leur apparente invisibilité et favorisent les échanges avec les autochtones. Toutefois, parallèlement à cette nouvelle ouverture, on assiste également à une ségrégation socio-culturelle accrue. De son côté la « communauté portugaise » est entre-temps tellement importante et ses réseaux sociaux solidaires si bien organisés qu'un nouvel arrivé peut vivre au Luxembourg sans se mélanger à la société autochtone. Et du côté des autochtones « certains groupuscules commencent à nier la nécessité pourtant évidente de la présence d'un important contingent d'étrangers au Luxembourg » (Gehring, 1990, p. 303).

Il est vrai que, les deux groupes vivent dans des « mondes à part » (Hirsch, 1985). Si les Portugais sont dispersés sur tout le territoire luxembourgeois, il n'en est pas moins vrai que la ségrégation ethno-sociale existe à l'échelle locale. Les familles portugaises récupèrent généralement les quartiers et les maisons

délaissés par les Luxembourgeois. La mobilité sociale s'exprime donc à travers les pratiques d'habitation. Wiltgen évoque dans son article sur les effets économiques de l'immigration portugaise au Luxembourg le fait suivant : « La répartition géographique d'une nationalité [dans la commune de Luxembourg-Ville] est fonction de son revenu, du degré de discrimination à son égard et de son information. La qualité de l'habitat est basse parmi les Portugais, déjà mieux lotis sont les Italiens, viennent ensuite les Français. Les autres nationalités se partagent les meilleurs logements » (Nottrot cité par Wiltgen, 1985, p.108). Or, les Portugais acceptent généralement des conditions de logement moindres, non seulement à cause des prix immobiliers élevés, mais aussi parce que chaque épargne supplémentaire est susceptible d'accélérer la construction de la maison au village d'origine et donc le retour définitif au Portugal. Cependant, pour de nombreux Portugais, le provisoire se transforme en du permanent.

Les différences de vie des Portugais et des Luxembourgeois sont donc notables.



Si les repositionnements des politiques nationales portugaise et luxembourgeoise et les changements de perception des phénomènes sociaux - reformulés du moins dans les discours politiques, mais exprimés également par l'engagement social et politique croissant d'organisations et d'associations non-gouvernementales - s'inscrivent dans l'ère du temps (épuisement du régime salazariste, crise économique, processus d'intégration européenne), ils sont également catalysés par les mouvements migratoires portugais. Car, aussi bien l'émigration au Portugal que l'immigration au Luxembourg ont acquis le statut, réel et perçu, de phénomène politique, économique et socio-culturel structurel. S'il est vrai que l'immigration se diversifie considérablement au Luxembourg à partir du milieu des années 1980, il n'en demeure pas moins que les Portugais, par leur nombre et leur durabilité, exercent la plus grande pression (migratoire) sur les structures politiques et socio-économiques établies au Grand-Duché. En effet, le phénomène migratoire est à la source, au Luxembourg comme au

Portugal, de changements socio-économiques et culturels profonds. Les liens transnationaux établis et soutenus par les réseaux migratoires y jouent un rôle primordial.

D'une manière générale les liens transnationaux entre le Portugal et le Luxembourg s'affermissent pendant les années 1980 et cela à tous les niveaux.

Au niveau diplomatique il importe de présenter deux évènements importants. D'abord, la mise en place de l'Accord culturel signé entre le Portugal et le Luxembourg le 12 juillet 1982 et entré en vigueur le 10 octobre 1983. Cet accord constitue la base juridique des relations culturelles entre les deux pays. Cette coopération bilatérale porte sur les domaines de l'éducation, des langues, de la science et de la technologie, de l'enseignement supérieur, de la culture, de la jeunesse et des sports, de la vie associative et de la communication sociale. L'élaboration conjointe des programmes exécutifs de l'Accord cadre est prise en charge par une commission mixte se réunissant en principe tous les 3 à 4 ans⁶⁹. Ensuite, un pas important dans le sens de la coopération bilatérale est entrepris en novembre 1988, lorsque le premier ambassadeur résident du Luxembourg, M. Jean Welter, est accrédité à Lisbonne. L'ambassade du Luxembourg à Lisbonne est ouverte depuis le 7 décembre 1988.

Au niveau local, l'adhésion du Portugal à la CEE en 1986, donc au moment où la « communauté portugaise » est déjà bien installée au Luxembourg, favorise le maintien, voire l'expansion des réseaux sociaux et commerciaux informels et formels. Beaucoup de ces activités économiques qui se développent peu à peu suite aux mouvements migratoires ont pour premier but de répondre aux besoins individuels et collectifs des migrants, mais affectent peu à peu aussi les non-migrants portugais et luxembourgeois (voir la suite). La présence portugaise au Luxembourg et les effets de l'émigration portugaise (vers le Luxembourg) au Portugal deviennent de plus en plus visibles. L'espace social transnational luso-luxembourgeois existe dorénavant. Son développement est

⁶⁹ <http://lisbonne.mae.lu/fr/L-Ambassade/Histoire-des-relations-entre-le-Luxembourg-et-le-Portugal> (05.04.2013)

garanti par le flux incessant de personnes et de biens circulants par le biais des réseaux sociaux à l'intérieur du système migratoire intra-européen lusoluxembourgeois.

IV. LES MIGRANTS PORTUGAIS « INVISIBLES », CONSTRUCTEURS DE L'ESPACE SOCIAL TRANSNATIONAL LUSO-LUXEMBOURGEOIS (1990-2005)

Avec l'adhésion du Portugal à la CEE en 1986, la géographie économique et politique, dans laquelle les migrations entre le Portugal et le Luxembourg se produisent, change considérablement. En schématisant la situation, on passe de deux Etats séparés, impliqués de « manière inégale » dans un contexte européen supranational, à une sorte d'agglomération d'Etats-membres, intégrés « à part égale » dans le « territoire européen » et sujets aux mêmes politiques supranationales. De la sorte, il convient, dans la suite, d'analyser conjointement les contextes politiques et économiques portugais et luxembourgeois, tout en maintenant l'attention aux particularités propres à chaque pays.

A. La nouvelle géographie migratoire de l'Europe

À partir de la fin des années 1980 de multiples facteurs conduisent à la restructuration profonde du système migratoire mondial.

1. Les nouvelles mobilités intra-européennes

Le coup de départ est donné par la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989. Le démantèlement du communisme est suivi par de grandes vagues de migrations ethniques de retour Est-Ouest, notamment des *Aussiedler*, ces Allemands installés depuis plusieurs siècles à l'Est de la frontière Oder Neisse, regagnant les pays d'origine de leurs ascendants (Michalon, 2003). Or, « la 'libre circulation' entre l'Est et l'Ouest européen se développe dans un espace 'frontalier' de plus en plus vaste et dans un contexte où l'Europe de l'Ouest est quasiment fermée à l'immigration » (Morokvasic-Muller, 1999).

Les migrations Est-Ouest changent radicalement la géographie migratoire traditionnelle de l'Europe : « Ce mouvement marque incontestablement le changement social le plus important dans l'Europe : la fin définitive de la guerre

froide est une expérience sociale européenne qui ne laissera inchangée ni l'Est et ni l'Ouest » (Favell, 2008). D'après ce chercheur les migrants des pays de l'Est se distinguent par une mobilité géographique et sociale supérieure à celle des traditionnels migrants du Sud.

L'ouverture de l'Europe vers l'Est stimule de nouvelles vagues d'émigration aspirées par « l'envie d'Europe » et aboutit à la création d'un nouveau paysage migratoire européen. Les pays de l'Europe de l'Est deviennent en même temps pays d'émigration, de transit et d'immigration.

L'extension des frontières vers le Sud (adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne à la CEE dans les années 1980) augmente également la pression aux frontières méditerranéennes. En conséquence, les pays de l'Europe du Sud (comme ceux de l'Est) passent progressivement du statut de pays d'émigration vers le statut de pays d'immigration, ou mixte. En même temps s'installent les migrations Sud-Nord des travailleurs migrants salariés transférés (cf Période 1973-fin années 1980). Les années 1990 et 2000 sont également marquées par l'explosion des migrations des demandeurs d'asile à l'échelle mondiale. Pendant la décennie 1990, 500000 demandeurs d'asile frappent chaque année aux portes de l'Europe, soit le double de la demande vers les Etats-Unis et le Canada (Wihtol de Wenden, 2007). Le Luxembourg devient notamment un important récepteur de réfugiés en provenance de l'ex-Yougoslavie.

Favell (2008) affirme que trois types de migrations coexistent à l'intérieur de l'Europe : la traditionnelle immigration « ethnique » de non-communautaires, la mobilité européenne des « Eurostars » et la nouvelle migration de l'Europe de l'Est (après l'inclusion de ces pays de l'Est dans l'UE). L'auteur reconnaît que dans la réalité cette typologie des migrations, vers et à l'intérieur de l'Europe, n'est pas cohérente. L'Union se veut être un espace de la mobilité. Or, les candidats à la mobilité sont sévèrement sélectionnés, par la loi ou tout simplement par la catégorisation sociale.

En ce qui concerne l'immigration ethnique, Favell affirme que le grand changement consiste en la diversification des pays de départ et d'accueil, mais que grosso modo, ce type de migration continue à être traité selon les anciens principes colonialistes ou des « Gastarbeiter ». Les migrations des demandeurs

d'asile entrent dans le même schéma. En quelque sorte, les immigrés « ethniques » et les réfugiés prennent la place jadis réservée aux « travailleurs immigrés » de l'Europe du Sud.

D'après Favell (2008) seuls les « Eurostars », les citoyens européens qualifiés, dynamiques et très mobiles à l'intérieur de l'espace commun, incarnent l'image de « l'Européen parfait ». Ces derniers, circulant librement entre les grandes métropoles européennes, les « Eurocities », sont vus comme les garants de cette nouvelle identité européenne que l'Europe se veut tant de créer. Cette migration d'élite est considérée être la clé du succès économique européen et pour cela elle est également facilitée aux citoyens des pays tiers. Ainsi, les non-communautaires hautement qualifiés bénéficient souvent de réglementations d'entrée, d'assurance sociale et de durée de séjour beaucoup plus faciles que les travailleurs « immigrés » du bas de l'échelle socio-économique.

D'après Hartmann-Hirsch (2010, p. 130-131) « (...) le Luxembourg a également suivi cette voie et a facilité l'accès à l'emploi de non-communautaires, qui présentaient un contrat de travail avec un salaire supérieur à quatre fois le salaire social minimum. (...) Cette modification a été mise en œuvre au seul niveau de la pratique administrative ; aucune modification des textes de loi et aucun débat politique n'ont eu lieu à ce propos ».

Cette classification tacite des migrants à l'intérieur de l'espace européen risque de créer ou de renforcer des stéréotypes discriminatoires.

Les possibilités d'emploi illégal augmentent dans l'espace communautaire, même pour ce qui concerne les citoyens européens. D'après Pereira-Ramos (2004, p. 121) « mobilité et clandestinité apparaissent liées, dans l'espace communautaire, aux problèmes de distorsion de la concurrence, de délocalisation et de marchandage salarial dus au dumping social et au développement de l'économie souterraine ».

De manière générale, les types de migration se diversifient pendant la période 1990-2005.

Le programme européen d'échange pour universitaires ERASMUS contribue ainsi à la mobilité croissante des jeunes Européens. Lors du lancement du

programme en 1987, 3000 étudiants européens ont passé un à deux semestres à l'étranger. En 2011, leur nombre s'est élevé à 213266⁷⁰. Ces échanges sont souvent les précurseurs des « love migrations », c'est-à-dire les migrations qui impliquent la fixation de l'un des partenaires de couples mixtes dans un pays étranger. Enfin les migrations des retraités sont également notables. « La mondialisation contribue à installer durablement dans la mobilité des populations de plus en plus variées, tournées vers un mieux être qui n'est plus seulement économique mais aussi social, politique, religieux, culturel » (Wihtol de Wenden, 2003).

Donc, la nouvelle carte géopolitique mondiale, l'importance des réseaux migratoires – « s'il n'y a pas de réseau, point de migrations » (Withol de Wenden, 2003) - les moyens de transports et de communication progressivement plus faciles et accessibles, tous ces facteurs engendrent des migrations aux profils de migrants, aux spatialités et aux temporalités les plus diverses.

Mais, alors que la mondialisation entraîne la globalisation de la mobilité, de tous genres, elle contribue également et paradoxalement au renforcement des frontières. Le « paradoxe » des migrations internationales est aggravé au lendemain du 11 septembre 2001. En effet, la mondialisation des flux migratoires (accélérée par la généralisation des passeports à partir des années 1990) est accompagnée par un durcissement des contrôles aux frontières et pire par l'intensification de la catégorisation des migrants (les « bons » et les « mauvais »). D'une part, les flux réels et virtuels de biens, de personnes et d'informations arrivent à connecter des espaces et des personnes de plus en plus lointains et divers, et d'autre part la « peur de l'autre » mène à la construction de microcosmes locaux et régionaux repliés sur eux-mêmes.

⁷⁰ http://ec.europa.eu/education/pub/pdf/higher/erasmus0910_fr.pdf (06.10.2012)

2. L'espace Schengen

L'espace Schengen⁷¹ se construit sur les bases mêmes du paradoxe des migrations.

Wihtol de Wenden (2007) affirme que « l'Europe de la sécurité se construit plus rapidement que l'Europe de la mobilité grâce à l'échange des informations sur le franchissement illégal des frontières ».

En effet, l'espace Schengen - la Convention de Schengen est signée en 1985 entre la France, l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas et aboutit à l'Accord de Schengen en 1995 - se transforme progressivement en un espace « fermé » : « il s'agissait de projeter la construction d'une Europe des citoyens, dans laquelle la liberté de la circulation serait garantie par suppression des frontières physiques. L'acte unique a, en effet, posé le principe de la réalisation d'un espace sans frontières intérieures où serait assurée la libre circulation des personnes. L'objet de l'accord intergouvernemental était donc déterminé, au départ, par la vision communautaire, plus que par l'institution d'une « Forteresse Europe » qui se fermerait aux ressortissants des États-Tiers. Progressivement, cependant, la reprise de nouveaux flux migratoires et l'augmentation rapide du nombre des demandeurs d'asile influencèrent les négociations » (Costa-Lascoux, 1991, p. 163).

Les frontières à chaque fois plus infranchissables pour les ressortissants de pays tiers, provoquent l'émergence, voire la multiplication des réseaux migratoires clandestins (réseaux familiaux de solidarité, mais aussi réseaux mafieux de trafic de personnes). Les histoires dramatiques de tentatives d'immigration ratées sur les bords de la Méditerranée se multiplient. Entre 1997 et 2001 on compte 3000 morts à Gibraltar et de 1992 à 2002, 5000 personnes auraient trouvé la mort en

⁷¹ Accords signés en 1985 et 1990 à Schengen (Luxembourg) par l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas, auxquels se sont joints par la suite la plupart des autres membres de l'Union européenne (au total : 22 États, la Bulgarie, Chypre, la Grande-Bretagne, l'Irlande et la Roumanie restant en dehors), ainsi que - à titre de pays associés - l'Islande, la Norvège et la Suisse.

Ces accords, entrés en application graduelle à partir de 1995, visent à instaurer, par la suppression progressive des frontières, la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'espace communautaire ainsi défini (dit espace Schengen) et à améliorer, par une étroite coopération, la sécurité à l'intérieur de cet espace (définition Larousse, 2013).

Méditerranée (Wihtol de Wenden, 2007). Les stratégies juridiques pour contourner les barrières de l'espace Schengen se multiplient également⁷².

En ce qui concerne les migrants européens, « l'illégalité » ne se rapporte désormais plus aux sorties clandestines (la libre circulation des citoyens européens est dorénavant garantie), mais au non-respect des réglementations de séjour en vigueur dans les différents pays d'accueil. En effet, si les politiques d'immigration communautaires s'appliquent aux frontières de l'Union, les droits d'entrée et de séjour restent une décision propre à chaque État-membre.

3. Les droits européens démocratiques et les politiques d'immigration nationales : limites et devoirs

a. Au Luxembourg

Le traité de Maastricht de 1992 et les directives subséquentes instaurent le droit de vote communal et européen pour les citoyens de l'Union dans leur pays de résidence. Or, la réticence des responsables politiques luxembourgeois face à ce fondement démocratique est notoire : « Dans les prochaines semaines la Chambre des Députés sera amenée à discuter et à voter un amendement à la Constitution afin d'octroyer, conformément au traité de Maastricht, le droit de vote actif et passif lors d'élections communales à des non-Luxembourgeois. Tous les partis ont annoncé leur adhésion à ce principe démocratique. Mais à l'exception des « Verts », les partis représentés au parlement ont l'intention d'associer ce droit de vote à des restrictions en partie très draconiennes qui ont d'ailleurs presque toutes été rejetées par le Parlement européen. Le Conseil des ministres européens est cependant en passe d'accepter les exceptions demandées par le gouvernement luxembourgeois et de les inscrire dans la directive de la Commission européenne, sous prétexte que le nombre important d'immigrés au Luxembourg (supérieur à 20% de la population) exige un

⁷² A titre d'exemple, au début des années 2000 le marché de la recherche de liens de parenté avec d'anciens émigrés européens (19^{ème} siècle) afin de récupérer le droit à la nationalité européenne (surtout italienne et espagnole) explose au Brésil (Schiltz, 2007, p. 51).

traitement spécial » (Pauly, 1994, p. 3). Les restrictions demandées par le gouvernement luxembourgeois ne s'arrêtent pas là. Sous prétexte de sa petite taille et l'important nombre de résidents étrangers, le Grand-Duché réussit également à limiter le droit de participation des étrangers aux élections communales (traité de Maastricht, 1992), notamment par l'instauration d'une période minimale de résidence de 6 ans pour le vote actif et 12 ans pour le vote passif, par l'interdiction de listes électorales exclusivement étrangères et par le refus de bourgmestres et/ou échevins étrangers dans les communes luxembourgeoises (Pauly, 1994). Le cas du Luxembourg montre que le droit communautaire est contournable. La politique d'immigration grand-ducale reste une politique de restriction alimentée par la "peur de l'autre" même (et surtout) dans le contexte de l'espace européen de libre circulation.

b. Au Portugal

Au Portugal « l'élaboration et la mise en place de la législation sur l'immigration sont conditionnées par l'entrée du Portugal dans la CEE en 1986, et plus particulièrement par l'adhésion à l'espace Schengen » (Dupraz & Vieira, 1999, p. 39). En effet, le Portugal, en tant que nouveau membre et pays périphérique de l'UE, ne dispose pas de la même force d'argumentation au sein de l'UE que le Luxembourg. Balancé entre le devoir de répondre aux exigences de l'UE et le désir de maintenir en bons termes les « relations d'amitié » avec les anciennes colonies et le Brésil, le gouvernement portugais élabore une politique d'immigration en plusieurs étapes.

B. Le Portugal : de l'émigration vers l'immigration ?

1. Le Portugal devient un pays d'immigration

A partir de la fin des années 1980 – après l'adhésion à la CEE et grâce à une situation économique favorable - le Portugal connaît une expansion économique extraordinaire. Les travaux de modernisation des infrastructures publiques et le développement du secteur tertiaire (secteur bancaire, immobilier, etc.) créent une demande en force de travail aussi bien non qualifiée que hautement qualifiée. Pendant les premières années de la décennie 1990, les ressortissants des anciennes colonies, notamment les Cap-Verdiens, occupent une grande partie des postes non qualifiés du secteur primaire (Baganha, Marques, & Góis, 2009, p. 124). L'implantation de multinationales et l'expansion du tertiaire en général attirent des personnes qualifiées, en grande partie des Brésiliens, mais aussi des cadres occidentaux. Les liens économiques existants entre le Portugal et ses partenaires européens privilégiés (Royaume-Uni, Espagne, Allemagne et France) contribuent fortement à ce phénomène (Pereira-Ramos, 2005).

Or, le recours à la force de travail étrangère résulte aussi bien de la création extraordinaire d'emplois que du manque de la réserve en main-d'œuvre nationale. En effet, il est à supposer que les débuts de l'immigration au Portugal et l'émigration portugaise sont des processus complémentaires : « L'immigration au Portugal serait le résultat de l'épuisement progressif des réserves internes de main-d'œuvre dans un contexte de croissance économique et des facteurs de répulsion dans les principaux pays d'origine des immigrés, mais également le résultat d'une situation de persistance de l'émigration portugaise, surtout vers d'autres pays européens (Suisse, France, Espagne, Allemagne, Royaume-Uni, Luxembourg...), pour occuper des postes de travail mieux rémunérés à l'extérieur, mais similaires à ceux qui restent vacants pour les immigrés au Portugal» (Diogo & Pereira-Ramos, 2003, p. 2).

L'immigration de retraités, notamment de retraités anglais, contribue également à la croissance de la population européenne étrangère du Portugal. Enfin, les Luso-descendants représentent un groupe de nouveaux arrivés non négligeable. Ces derniers, par la double nationalité et/ou la maîtrise d'une langue étrangère

au moins, arrivent à dénicher des postes privilégiés sur le marché du travail portugais ⁷³. Selon Pereira-Ramos (2004, p. 123) « dans l'ensemble des curriculum vitae présentés annuellement [à la chambre du commerce et de l'industrie luso-française au Portugal], 70% sont des Franco-Portugais binationaux. Par ailleurs, les autorités portugaises facilitent le retour des jeunes luso-descendants à travers l'insertion dans la vie active par le biais des stages de travail en entreprise ».

Dans un premier temps, la politique d'immigration portugaise est avant tout une politique de contrôle des frontières et de contrôle de l'immigration illégale⁷⁴. Pourtant, à partir de 1995, avec l'arrivée au pouvoir du PS, l'intégration des immigrés sur le territoire national devient centrale au programme politique de l'immigration : « Progressivement, on passe de l'élaboration de la politique d'immigration dictée par le gouvernement et tendant vers le seul contrôle des étrangers extracommunautaires à un recentrage sur la réalité migratoire portugaise par le développement d'une politique concertée d'intégration, même si l'objectif prioritaire reste la convergence vers les normes de la Convention de Schengen » (Dupraz & Vieira, 1999, p. 41-42).

A la fin des années 1990, l'immigration non qualifiée s'intensifie et se diversifie considérablement. Le Brésil et l'Europe de l'Est (Ukrainiens, Moldaves, Roumains), mais aussi l'Asie (Chine ⁷⁵ et Indes) figurent alors parmi les principaux pourvoyeurs de main-d'œuvre pour le Portugal. Bien que cette nouvelle immigration soit répandue à travers tout le pays, les villes de Porto et de Lisbonne et la côte de l'Algarve sont les principaux récepteurs.

Bref, au cours des années 1990, le Portugal devient progressivement un pays récepteur d'une population étrangère nombreuse et très diversifiée.

⁷³ Expériences de terrain.

⁷⁴ La première campagne de régularisation d'immigrés sans autorisation de résidence à lieu en 1992.

⁷⁵ Le passage de Macao à l'administration chinoise en 1999 joue un rôle clé dans l'immigration chinoise au Portugal.

2. Intégration européenne et immigration

Les originaires des anciennes colonies (PALOP)⁷⁶, peu qualifiés, forment les groupes d'étrangers les plus importants depuis la fin des années 1960 et surtout à partir de 1974, après la chute du régime salazariste. Or, à cette époque-là ils ne sont pas encore considérés comme des *immigrés*. Le Portugal n'est pas un pays d'accueil traditionnel et surtout « pour de bonnes ou de mauvaises raisons (tolérance mais aussi paternalisme des colonisateurs, ou simple habitude des plus âgés), les Africains des pays de langue portugaise (PALOP's), les Chinois de Macao, les Indiens de Goa ou les Maubères de Timor n'ont pas encore été rangés du côté de l'Autre, du point de vue national » (Lopes, 1992 in Dupraze & Vieira, 1999, p. 39). Cependant, au moment où le Portugal adhère à la CEE et où l'immigration devient une réalité, mais aussi le symbole de la modernisation, les originaires des PALOP intègrent les groupes taxinomiques des immigrés et/ou des extra-communautaires. En effet, dans un premier temps, le Portugal sait maintenir des relations privilégiées (principe de réciprocité) avec ses « pays frères » (anciennes colonies d'Afrique et le Brésil). Mais le processus d'intégration européenne force le pays de revoir sa politique d'immigration et d'annuler ou de reformuler certaines de ces facilités.

D'après Dupraze & Vieira (1999, p. 39) « trois grands corps de référentiels structurent [...] la construction de la politique d'immigration au Portugal : si le poids de l'héritage colonial et migratoire des Portugais, et l'affirmation démocratique constituent des lignes de résistance à l'Europe du « tout contrôle », l'intégration européenne reste [...] l'objectif qui hiérarchise tous les autres ».

3. L'immigration : changement du discours politique et public

Alors que l'émigration portugaise augmente progressivement depuis le milieu des années 1980 (Diogo & Pereira-Ramos, 2003, p. 6), l'importance politique et publique attribuée aux départs suit le chemin inverse. Au plus tard en 1991 avec

⁷⁶ (PALOP : *Países Africanos de Língua Oficial Portuguesa*) : Cap-Vert, Angola, Guinée-Bissau, Mozambique, Timor-Leste.

la publication du livre « *Portugal, País de Imigração* » de Esteves⁷⁷, le Portugal est « officiellement » reconnu être un pays d'immigration. Dès lors, l'intérêt pour l'émigration passe au deuxième rang, voire dans l'oubli. Pendant toute la décennie de 1990 et le début des années 2000, l'immigration étrangère domine dans les débats scientifiques et dans l'imaginaire public (Peixoto, 2004).

L'immigration est incontestablement un phénomène qui mérite l'attention des milieux politique et scientifique. Cependant, il est important de noter que le discours officiel dévie de la réalité. En effet, le Portugal ne se trouve pas dans une transition migratoire, c'est-à-dire dans le processus de passer d'un pays d'émigration à un pays d'immigration (comme c'est le cas des autres nouveaux pays membres de l'Europe du Sud (Grèce et Espagne)) puisque les flux de sortie persistent pendant les années 1990 et 2000 (Peixoto, 2004).

Cependant, l'immigration n'est pas seulement une réalité sociale. Elle est aussi et surtout le symbole de la modernité du Portugal. Selon Dupraze & Vieira (1999, p. 46) « ce terme renvoie dans la réalité portugaise, au processus mis en place à partir de la révolution des œillets, et comporte trois axes forts : la normalisation sur le plan international avec l'intégration européenne comme moyen principal ; le développement économique ; la modernisation de l'État et de la bureaucratie avec un approfondissement permanent de la démocratisation de la vie politique et des institutions ».

L'immigration au Portugal est donc fortement conditionnée par le processus d'intégration européenne – dans la pratique et dans le symbolique.

4. Et l'émigration ?

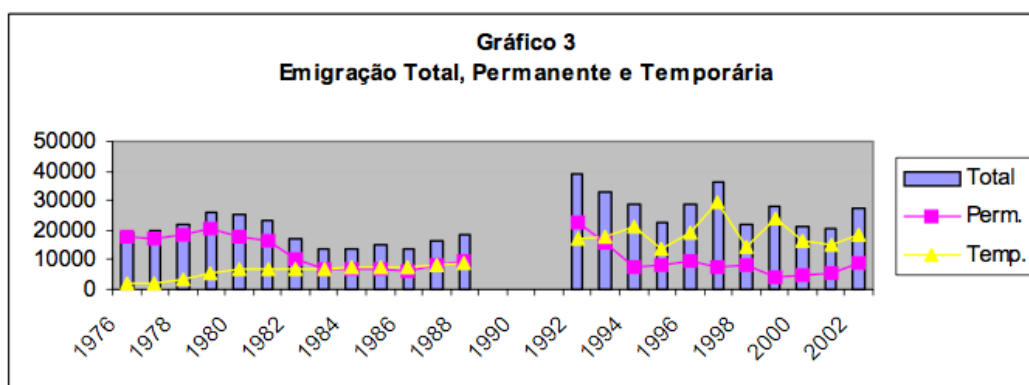
Les rares recherches sur l'émigration effectuées pendant les années 1990-2000⁷⁸ arrivent toutes à la même conclusion : l'émigration portugaise est toujours

⁷⁷ Esteves, Maria Céu (Org.) (1991), *Portugal, País de Imigração*, Lisboa, Instituto de Estudos para o Desenvolvimento.

⁷⁸ Peixoto, 1993, Baganha & Peixoto, 1997, Baganha, Ferrão & Malheiros, 2002, Peixoto, 2004, Marques, 2008, ... D'ailleurs, Peixoto (2004, p. 8) remarque que pendant cette période les informations sur l'émigration portugaise 'récente' proviennent quasi exclusivement de sources autres qu'académiques (p.ex. journalistiques).

active. Peixoto (2004) arrive même à démontrer que les flux migratoires sont plus importants pendant les années 1990 que pendant les années 1970 et 1980 :

Graphique 3 : Émigration totale, permanente et temporaire (1976-2002)



Source : Peixoto, 2004

La différence notable entre ces différentes époques réside dans le mode migratoire : dorénavant les migrations temporaires semblent l'emporter sur les migrations permanentes (cf. Période 1973- fin années 1980). Or, le manque de données statistiques fiables sur les départs et l'absence de recherches empiriques approfondies font en sorte que l'émigration portugaise de la période 1990-2005 est mal connue. Les chercheurs évoquent l'hypothèse que la migration temporaire cache en fait une migration permanente. L'entrée sur les marchés de travail étrangers est effectivement souvent garantie aux seuls migrants temporaires (Peixoto, 2004). Le nombre de Portugais résidant au Luxembourg est passé de 39100 en 1991 à 67800 en 2005 (Statec). En un peu plus de 10 ans la population lusophone du Grand-Duché a donc presque doublé. Cette augmentation n'est pas seulement due aux entrées (mais aussi aux naissances). Toutefois, en tenant compte des migrations temporaires non déclarées, la duplication en 10 ans de la présence de Portugais sur le territoire luxembourgeois semble bien réaliste. D'une manière ou d'une autre, ces chiffres prouvent que l'émigration portugaise vers le Grand-Duché ne s'est point tarie pendant les années 1990.

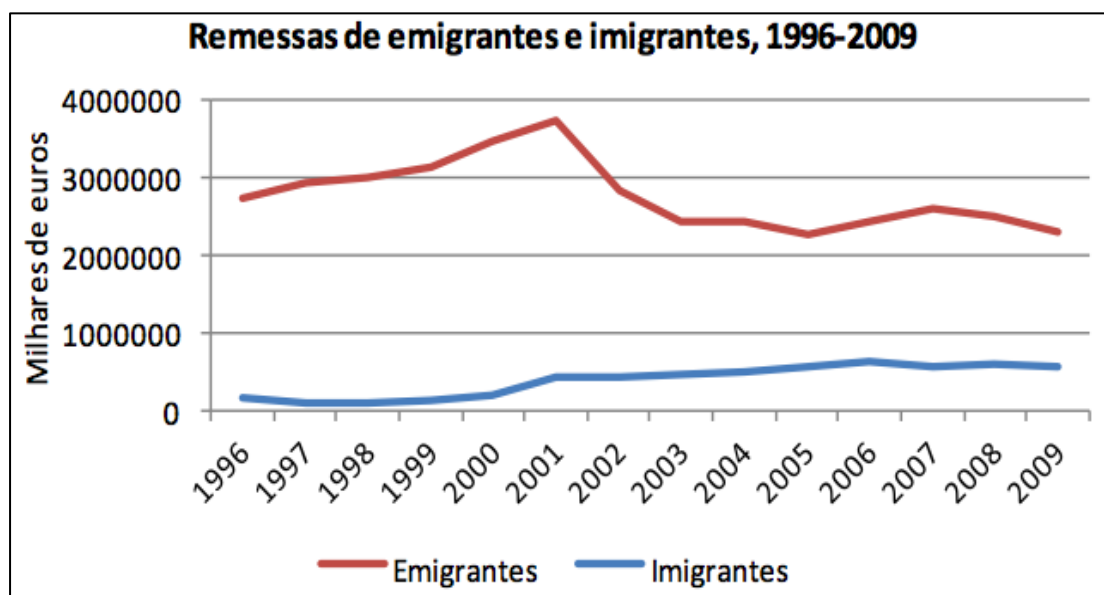
D'après les résultats de l'étude de Peixoto (2004), l'émigration portugaise des années 1990- début années 2000 se distingue des mouvements antérieurs par

l'augmentation des hommes seuls (résultant de la fin du regroupement familial et des migrations temporaires), mais se ressemble par le maintien des principales régions d'origine (le Nord et le Centre du Portugal) et le faible niveau d'éducation des migrants (Peixoto, 2004, p. 7). L'amélioration des conditions de vie reste la principale motivation de départ.

L'émigration portugaise reste donc conditionnée par l'insuffisance du système économique du pays. Peixoto (2004) émet l'hypothèse que l'émigration et l'immigration au Portugal se conjuguent dans un mouvement de chaîne où les Portugais partent à l'étranger pour occuper des postes « réservés aux immigrés » (bas salaires, heures supplémentaires, ...), pour laisser la place aux immigrés qui eux à leur tour acceptent les emplois « réservés aux immigrés ». Ou bien en d'autres termes : « Plus les salaires sont bas, plus l'immigration illégale est attirée et plus les pressions à la modernisation des entreprises sont réduites. Pour maintenir le modèle de développement actuel (basse qualification, faiblesse des droits, faible composante technologique, main-d'œuvre intensive), le patronat cherche à substituer les travailleurs nationaux par la main-d'œuvre immigrée, contribuant ainsi au maintien de l'émigration des Portugais. L'augmentation de l'émigration de jeunes actifs non qualifiés a facilité leur substitution par des immigrés » (Diogo & Pereira-Ramos, 2003, p. 12).

A partir de la fin des années 1980 le Portugal n'entame donc pas sa transition migratoire, mais se transforme en un pays à régime migratoire mixte : un pays où coexistent (et se complètent) l'émigration et l'immigration (Peixoto, 2004). Dans une étude postérieure, Peixoto montre pourtant que durant la période 1996-2009, le volume de remises envoyées vers le Portugal a constamment excédé celui des remises envoyées à partir du pays. Le chercheur vient à la conclusion que ces chiffres confirment que les impacts de l'émigration ont été, dans une large mesure, plus significatifs que ceux de l'immigration (Peixoto, 2012).

Graphique 4 : Remises des émigrés et des immigrés (1996-2009)



Source : Banco de Portugal in Peixoto (2012)

Les recherches récentes sur l'émigration démontrent donc que malgré l'explosion de l'immigration, l'émigration a continué à jouer un rôle très important aussi bien pour l'économie que pour le processus de transformation socio-culturelle du Portugal. La spatialité contribue probablement également à l'attention déséquilibrée portée à la réalité migratoire du pays : alors que l'immigration touche surtout les régions urbaines, l'émigration reste « invisible » dans les régions de l'intérieur traditionnellement « oubliées » par le pouvoir central.

5. L'émigration : nouvelles mesures politiques

Alors que l'attention se dirige principalement vers l'immigration, une petite place dans l'agenda politique reste réservée à l'émigration. Ainsi, en 1996 le CCP⁷⁹ est réactivé et ses fonctions sont élargies. En effet, des conseillers sont dorénavant élus au suffrage universel par les citoyens portugais inscrits dans les consulats. Cependant, cette nouvelle procédure, considérée comme étant plus démocratique, met en retrait les associations et n'inclut pas les Luso-descendants qui n'ont plus la nationalité portugaise (Aguiar, 2009). Le Conseil

⁷⁹ *Conselho das Comunidades Portuguesas* (cf. chapitre 3)

maintient cependant sa mission initiale et intervient comme médiateur entre les communautés portugaises à l'étranger et le gouvernement, notamment en matière d'enseignement de la langue portugaise à l'étranger, des problèmes juridiques, sociaux et culturels rencontrés dans les différents pays d'accueil et de l'instauration de mesures facilitant le retour définitif au Portugal (Malheiros, *non publié*). De nos jours, avec la reprise en force de l'émigration portugaise, le CCP regagne en importance politique et médiatique.

Enfin, la révision de la Constitution de 1997 concède aux Portugais résidant à l'étranger le droit de vote aux élections présidentielles.

C. Le Luxembourg : et les Portugais ?

1. Les réfugiés politiques au Luxembourg

A partir du début des années 1990, le Luxembourg est confronté à un nouveau défi migratoire : l'arrivée massive de réfugiés des guerres de Yougoslavie. « A partir de 1988, on assiste à une augmentation continue des demandeurs d'asile par année, mais ce n'est qu'en 1992 que les chiffres augmentent dramatiquement. (...) C'est l'arrivée des demandeurs d'asile en provenance de l'ancienne Yougoslavie qui constitue l'arrivée la plus importante de demandeurs d'asile que le Luxembourg ait jamais connu auparavant » (Hoffmann, 2003, p. 37). Le Grand-Duché connaît deux grandes vagues d'arrivée de réfugiés de l'ex-Yougoslavie : une première en 1992/1993 composée surtout de ressortissants de Bosnie-Herzégovine et une deuxième en 1998/1999 majoritairement originaire du Kosovo. Vers le tournant du siècle le Luxembourg est le pays de l'UE ayant accueilli le plus grand nombre de réfugiés yougoslaves par rapport à sa population totale (Hoffmann, 2003). Sans vouloir aller dans les détails – les ajustements des réglementations législatives et administratives au cours des années sont très complexes – il est important de noter ici que cette “nouvelle immigration” pose le Luxembourg devant des problèmes nouveaux (législation, droit de séjour, logement, éducation, ...) de taille. Le phénomène est (et continue à être) fortement médiatisé de sorte que les autres groupes d'immigrés passent au deuxième plan de l'attention publique et politique. Le fait que “la situation en

Ex-Yougoslavie ne change pas et que le retour des réfugiés yougoslaves dans leur région d'origine s'avère de plus en plus hypothétique, leur durée de résidence au Luxembourg s'allonge" (Besch, 1993) et les tensions sociales augmentent. D'un côté les ressortissants de l'ex-Yougoslavie prennent la place de l'"Autre", non désiré dans la société luxembourgeoise : « L'immigration croissante de demandeurs d'asile à la suite de la guerre en Yougoslavie dans les années 1990 fut utilisée par les forces populistes pour reprendre les stéréotypes autrefois appliqués aux immigrants ouvriers : de victimes de situations de guerre on a fait des criminels ou des profiteurs » (Scuto, 2010, p. 36). De l'autre côté, les associations et une frange de la société luxembourgeoise se révoltent contre les actions de l'État, notamment en ce qui concerne les expatriations forcées et les conditions de vie des réfugiés au Luxembourg en général⁸⁰.

En tous cas, les réfugiés passent au centre de la question migratoire au Luxembourg. De même, les flux migratoires transfrontaliers à l'intérieur de la Grande Région gagnent un intérêt croissant de la part des autorités et des scientifiques.

L'immigration traditionnelle de travailleurs étrangers, majoritairement portugaise, passe au deuxième rang des intérêts politiques et publics. Les problèmes liés à cette immigration semblent dorénavant bien connus. En plus, les Portugais sont désormais prêts à jouir entièrement de leur citoyenneté européenne. Le Luxembourg semble être plus soucieux d'une éventuelle reprise de l'immigration portugaise (cf. demande d'une phase de transition prolongée) que de la recherche d'une meilleure intégration et (re-)connaissance de sa « communauté » portugaise (cf. réticences à l'égard du droit de vote et de la double nationalité). Les Portugais plongent dans une sorte d'invisibilité face à une population étrangère de plus en plus diversifiée, voire « multiculturelle ».

⁸⁰ Voir à ce sujet par exemple le film "Weilerbach" de Yann Tonnar (2008).

2. L'immigration portugaise : un sujet peu étudié pendant les années 1990-2000

De la même manière que l'émigration est très peu étudiée au Portugal pendant les années 1990, le Luxembourg ne prête plus une attention particulière à son plus important groupe d'étrangers. Tout semble indiquer que le phénomène migratoire liant le Portugal et le Luxembourg est devenu routinier, cyclique et sans évolution majeure. Année par année, le retour des émigrés pendant les grandes vacances ou bien le pèlerinage de Fátima à Wiltz sont rapportés par les médias portugais et luxembourgeois de la même manière que le sont les foires de l'automobile et l'anniversaire du Grand-Duc. L'émigration comme l'immigration portugaises sont traitées comme des phénomènes banaux, dépourvus de tout intérêt politique et scientifique. Or, pendant tout ce temps, les migrations entre le Portugal et le Luxembourg sont actives et responsables de grands changements socio-économiques et culturels et ceci aussi bien dans les régions de départ qu'au Grand-Duché.

Le multilinguisme, le logement et le système scolaire luxembourgeois constituent aujourd'hui encore les principaux obstacles rencontrés par les nouveaux arrivés. Ces problèmes continuent à stigmatiser la « communauté » portugaise du Luxembourg, alors que les autres phénomènes liés à l'immigration portugaise sont peu étudiés. Un grand nombre d'études récentes sur l'immigration portugaise au Luxembourg ont été réalisées par des luso-descendants (Beirão, 1999 ; Pereira, 2001 ; Duarte, 2005 ; Vasco, 2011). D'autres chercheurs se sont intéressés au sujet (Arroteia⁸¹, 1986, 1997, 2009; Baltes-Loehr, 2006 ; Schiltz, 2003), mais ces recherches restent peu divulguées ou peu exploitées dans les études officielles (STATEC, CEPS-INSTEAD). La citation suivante de Pauly (Contacto, 17.03.2010) confirme ces propos : « Il existe beaucoup d'études, par exemple sur l'immigration italienne, mais sincèrement je n'en connais pas une seule sur l'immigration portugaise ».

⁸¹ Arroteia a beaucoup travaillé sur le Luxembourg au début des années 1980. Ses études sont devenues plus rares par après (1997 et 2009).

Le STATEC a publié plusieurs études sur la population portugaise du Luxembourg. Or, les statistiques n'arrivent pas à elles seules à expliquer un phénomène aussi ancien et complexe que l'est l'immigration portugaise au Luxembourg. D'une part, les Portugais naturalisés n'entrent plus dans l'analyse et les migrations temporaires de va-et-vient ne sont pas toujours déclarées. D'autre part, l'analyse des données statistiques ne va pas au-delà des catégorisations définies par le recensement (âge, profession, formation, etc.) et ne permet donc pas d'intégrer toute la complexité du phénomène migratoire. Ainsi, dans un rapport sur le niveau d'instruction et d'éducation des immigrés, publié par le STATEC le 15 décembre 2006 (STATEC, 2006), on apprend que « avec un peu plus de trois quarts de personnes n'ayant pas dépassé le primaire, les Portugais correspondent le mieux à l'image du travailleur immigré traditionnel, peu qualifié et affecté à des tâches délaissées par les nationaux ». Or, pour cette étude « sont considérés [uniquement] les salariés âgés entre 30 et 65 ans ne travaillant pas dans les institutions internationales établies au Luxembourg ». En omettant une partie de la population salariée et en se basant sur le seul critère de la nationalité, les auteurs de cette analyse n'arrivent pas à discerner l'hétérogénéité de la « communauté » portugaise. Plus encore, leurs propos risquent de généraliser l'image du Portugais *travailleur immigré traditionnel, peu qualifié*, et donc de renforcer des stigmates sociaux ne s'appliquant pas à une large fraction de cette population. En plus, le seul critère de la formation ne permet pas d'identifier les carrières professionnelles des migrants. En effet, il existe des primo-arrivants qui, même en présentant un faible niveau de formation de base, ont réussi à accéder à des postes de direction dans des entreprises nouvellement créées ou reprises à d'anciens patrons luxembourgeois⁸². La mobilité sociale existe donc aussi pour les primo-arrivants.

Les études sociodémographiques réalisées par le centre de recherches en sciences sociales luxembourgeois CEPS-INSTEAD apportent généralement des informations plus complètes sur la situation des Portugais du Luxembourg. Toutefois, seulement les études les plus récentes du CEPS-INSTEAD fournissent des analyses plus approfondies sur les caractéristiques de la « communauté »

⁸² Exemples : Entreprises Nouvelle Gazeautherme, Bexeb, etc. (résultats de terrain).

portugaise du Luxembourg. En outre, l'approche appliquée reste essentiellement démographique et par conséquent elle ne contribue pas véritablement à une meilleure compréhension des dynamiques migratoires.

A l'instar de l'émigration au Portugal, les études sur l'immigration portugaise au Luxembourg présentent des lacunes.

3. La discrète *lusofication* du Luxembourg

a. La diversification des associations portugaises du Grand-Duché

La « communauté » portugaise du Luxembourg commence à se mobiliser davantage pendant les années 1990. La présence croissante de Portugais qualifiés, informés, plus exigeants et désireux de sortir des clichés folkloriques attribués aux (mais aussi créés par) les primo-arrivants, contribue beaucoup au nouvel élan de l'engagement social et politique des Portugais.

Ainsi, la CCPL (*Confederação da Comunidade Portuguesa no Luxemburgo* – Confédération de la Communauté Portugaise du Luxembourg) est créée le 25 mai 1991, suite au premier congrès des associations portugaises du Luxembourg. L'objectif de la CCPL consiste à faire prévaloir la culture portugaise au Luxembourg d'une manière inclusive et non pas exclusive. Cet organisme indépendant regroupe différentes associations et fédérations portugaises actives au Luxembourg ainsi que des représentants du Conseil National de l'Immigration et des comités consultatifs des étrangers. Une grande partie des activités culturelles, informatives et revendicatives sont organisées par des volontaires portugais.

En 1996, l'Association des Amis du 25 Avril est fondée par un groupe de personnes qui avait des années durant l'habitude de fêter la fin du régime salazariste au Luxembourg. Depuis sa création officielle, cette association organise, en plus des commémorations du 25 Avril, des événements culturels et des débats politiques et travaille en collaboration étroite avec d'autres

associations portugaises du Luxembourg. Elle est moins active ces dernières années, puisqu'une grande partie de ses membres a entre-temps quitté le Luxembourg et aussi parce que la plupart des responsables sont très actifs dans d'autres associations. Les fondateurs de l'Association des Amis du 25 Avril appartiennent essentiellement au groupe des « nouveaux » Portugais du Luxembourg, notamment ceux qui s'y sont établis pour des carrières professionnelles liées à l'appareil européen. Les activités réalisées par cette association tranchent avec les festivités traditionnelles de folklore ou d'évènements sportifs. L'Association des Amis du 25 Avril fournit donc un exemple supplémentaire de la diversification de la « communauté » portugaise - par ses membres et par leurs engagements - entamée à partir de la deuxième moitié des années 1980 et renforcée pendant les années 1990.

Le 17 mai 1999 l'Institut Camões du Luxembourg est inauguré. Cet espace de rencontre des cultures et de promotion de la langue portugaise a pour objectif de promouvoir la culture portugaise au Luxembourg.

Au cours des années 1990 le milieu associatif luxembourgeois gagne donc de nouveaux éléments très importants. L'intérêt de la restructuration du monde associatif portugais ne réside pas seulement dans sa contribution au durcissement de la force d'opposition non-gouvernementale, mais aussi, et surtout, dans le renforcement de l'interaction entre les représentants portugais et luxembourgeois luttant pour une cause commune : la reconnaissance des droits des immigrés du Luxembourg.

Il est clair que de nombreuses autres associations luxembourgeoises et portugaises, comme par exemple l'Amitié Portugal-Luxembourg (APL)⁸³ ou la C.A.S.A.⁸⁴ et d'autres encore, ont joué et continuent à jouer un rôle très important

⁸³ L'APL, créée en 1969, au contraire de ce que laisse penser son nom, ne limite pas ses activités aux seuls Portugais. Cette association propose surtout des cours de langues et des formations de tous genres. Elle est notamment un acteur central dans la nouvelle organisation « Maison des Associations » ayant pour but de renouveler et de renforcer le dynamisme inter-associatif luxembourgeois.

⁸⁴ La CASA est active depuis 1980 et consiste avant tout en un centre d'aide sociale pour les immigrés portugais. La CASA est notamment très sollicitée par les Portugais de l'immigration

dans le paysage associatif luso-luxembourgeois. L'objectif ici ne consiste pas à faire la présentation de toutes les associations, mais de donner un aperçu sur les changements survenus dans le monde associatif portugais du Luxembourg et sur les principaux obstacles -politiques et sociaux- rencontrés, voire combattus, sur le terrain.

Il est important également de noter que pendant la même époque, et précisément en 1992, la radio lusophone *Rádio Latina*, ancienne radio pirate, est créée et cela avec le soutien de l'ASTI⁸⁵ et grâce au règlement grand-ducal du 10 janvier 1992 établissant la liste des fréquences de radiodiffusion luxembourgeoises. *Rádio Latina* est dirigée par un Luxembourgeois. La majorité des émissions (informatives, humoristiques,..) sont en langue portugaise, mais les langues italienne, l'espagnole et le créole (cap-verdien) sont également diffusées. En 1996 *Rádio Latina* intègre le groupe Saint-Paul.

b. La lusofication du paysage luxembourgeois

Le Luxembourg subit pendant les années 1990-2000 une véritable *lusofication*. Par *lusofication* j'entends dire que la présence portugaise devient de plus en plus visible, aussi bien dans le paysage géographique que social. Ainsi, de plus en plus d'enseignes de marques ou de noms portugais font leur apparition. De nombreux cafés de la capitale et des villages les plus reculés sont ouverts ou repris par des patrons portugais et beaucoup d'entre eux prennent des noms lusophones. De même, de nombreuses entreprises portugaises ou de gérance portugaise voient le jour pendant cette époque. Dans les rues du Grand-Duché la présence des lusophones devient plus notable. La langue portugaise fait partie du quotidien luxembourgeois, aussi bien sous forme parlée qu'écrite. La langue portugaise est également utilisée dans la publication d'annonces, de publicités ou encore de documents et de dépliants officiels.

récente. Le président de l'association, José Trindade, joue depuis toujours un rôle important dans l'accueil, l'organisation et la représentation des Portugais du Luxembourg. M. José Trindade ne m'a pas accordé d'entretien.

⁸⁵ Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés

EXTRA DOSSIER **LUX-POST PAGINAS PORTUGUESAS**



O Fado

O "Fado" é o mais belo poema da música portuguesa. De origem luso-brasileira, a palavra "fado" significa o "destino", a "fatalidade", experimentada na música. É o "fado", a certeza de um estado de alma, o fado de Coimbra, cantado por estudantes, sob as velas das capelas negras, tem as suas origens na arte dos trovadores, encarnada no fado de Coimbra.

É um canto que não é triste, triste ou popular, por obrigação. Escrito em quadros livres, baseado numa história de paixão, ou formando simplesmente um poema em canção.

ELECTRO SANTOS

SATELITE
VENDA E SERVIÇO DE ASSISTÊNCIA
PÓS-VENDA
Montagem
Tudo de fábrica e preço competitivo.
Tudo e montagem gratuita para o cliente.
Reparação com garantia. Repõe e alisa.

NET I.S.A. ANTENAS ISAL E MOTORISADAS

FIXAS... Alfa / Alfa Romeo / Alfa Romeo / Alfa Romeo / Alfa Romeo 24 et 25 / Alfa Romeo Romeo e muito mais.

MOTORISADAS... De 0,50 cm a 1,50 cm Ø fixa e giro-fixo para todos os tipos e 47° Ø e 47° WEST.

MARCA
SCHWABER - FLUX - ORNARAL - MAURO - NOKIA - SCHISM - ORNARAL - WAITE - OREYON - ANARU - MORGANO - E MUITAS OUTRAS

TV HI-FI CÁMARA VIDEO E ELECTRODOMÉSTICOS
VENDA E SERVIÇO DE ASSISTÊNCIA PÓS-VENDA

Venda e montagem.
Reparação de TV HI-FI
CÁMARA VIDEO
DESOCIAÇÕES
Serviço rápido e com garantia.

MARCA
SALPUNKT - BR - REFRIGER - ECOCISM - ET NOKIA - SCHI - GRUNDIG - SENSIO - AXA - JC - SAMSUNG - PHIPS - PANASONIC - PHOENIX - GEMWOOD - CLARION - ALPINE - GENERAL - POST - INDEXT - EDY - VESTRICEP - ARISTON - DANESI E MUITAS OUTRAS

J. GIL KREYERICH
L-1333 LANGENSTER

TEL. 79 64 03
DINSE 912 79

- 157.000 exemplares do Lux-Post são distribuídos gratuitamente nas caixas do correio;
- 66.800 na região centro;
- 50.100 na região mineira do sul;
- 40.000 no norte e Moselle;
- No Lux-Post você encontra um universo de coisas:
- Gastronomia
- Construção
- Encontros
- Férias
- Automóveis
- Manifestações culturais e recreativas
- E uma lista de bons locais a frequentar
- Para os leitores portugueses, Lux-Post sairá brevemente com páginas em português
- Para a publicidade destas páginas dirija-se ao dirigente publicitário para as páginas portuguesas.

Contactar o Sr. Alves Pinto Luis, Tel.: 49 53 63.

Source : Journal Lux-Post 1995

Les « pages portugaises » du journal Lux-Post

Le grand changement consiste dans le fait que les Portugais et les Luxembourgeois se mélangent davantage dorénavant. Cela provient en grande partie des Portugais de la deuxième génération, qui de fait ne sont rien d'autre que des Luxembourgeois d'origine portugaise. Ils sont nombreux à avoir surmonté les obstacles rencontrés dans le parcours scolaire et sont désormais intégrés dans tous les secteurs du marché de l'emploi luxembourgeois. Les noms de famille portugais deviennent de plus en plus chose commune au Grand-Duché. Le rapprochement relatif entre le Portugal et le Luxembourg induit par l'adhésion du premier à la CEE a changé le comportement migratoire de nombreux Portugais. Si l'émigration n'est toujours pas vécue comme définitive par tous, la liberté de mouvement et la réduction de la distance en termes d'espace-temps diminuent considérablement le désir oppressif du retour définitif. En d'autres termes, la sédentarisation dans le pays d'accueil n'est plus vécue comme un acte compromettant le retour au pays. L'ouverture des frontières a augmenté la palette des choix et des possibilités de vie.

Cette nouvelle donne a un impact particulier sur le comportement migratoire, notamment en ce qui concerne la construction d'une maison au Portugal. Alors que le rêve de la maison au village était pendant longtemps le moteur de l'émigration portugaise, il paraît de plus en plus absurde. L'expérience des primo-arrivants a bien montré que cet investissement se solde par des frais exorbitants pour une maison qui finalement reste fermée la plus grande partie de l'année. Mieux vaut donc investir dans un logement convenable au pays d'accueil. La maison au Portugal peut toujours être construite au moment où le retour définitif se concrétise. De plus, l'égalisation relative des prix au niveau européen diminue considérablement la rentabilité d'un tel projet. Il est vrai que les migrants portugais continuent à construire au Portugal, mais ce phénomène a connu un recul notable depuis les années 1990 et plus encore à partir de la deuxième moitié des années 2000⁸⁶.

Voici l'histoire d'une famille portugaise, dont les parents sont arrivées au Luxembourg pendant les années 1990 (leurs trois enfants sont nés au Grand-Duché). Ils ont acheté un terrain dans leur village d'origine avec leurs premières économies. A la naissance de leur premier enfant, ils ont décidé de le revendre et d'investir dans une maison au Luxembourg. Les prix immobiliers très élevés au Luxembourg n'ont pas permis de réaliser leur projet de suite. Mais au bout de quelques années ils ont été capables de construire leur maison dans un petit village du nord du Luxembourg (entretien, 2010).

De plus en plus de Portugais acquièrent une propriété dans des quartiers ou lotissements « mixtes »⁸⁷. Par conséquent, ils s'intègrent davantage dans la société luxembourgeoise. En effet, le voisinage de proximité favorise le contact entre les personnes et particulièrement entre les enfants. S'ajoute à cela que la stigmatisation par rapport aux conditions de logement se dilue dans un contexte où ces dernières sont plus ou moins égales pour tout le monde. Bien évidemment les différences persistent. Plus encore, les « mondes à part » continuent à

⁸⁶ Propos basés sur les témoignages recueillis sur le terrain.

⁸⁷ Par contraste aux traditionnels quartiers portugais de la Ville de Luxembourg et d'autres localités.

coexister dans la société luxembourgeoise. Cependant, la distance entre les Portugais et les Luxembourgeois s'est indéniablement réduite au cours des dernières vingt années.



« Azulejos » indiquant le numéro et le nom des habitants (portugais) d'une maison à Ettelbruck

Photo : Aline Schiltz, 2009

Les restaurants et les cafés portugais contribuent également au rapprochement des deux cultures. Bien qu'ils restent souvent le lieu de rencontre de groupes de Portugais, les restaurants ont su progressivement attirer des clients autochtones. Ces derniers se sont ainsi peu à peu familiarisés avec les plats portugais⁸⁸.

Il est vrai que tous ces exemples peuvent paraître quelque peu triviaux. Cependant, ce sont ces petits rapprochements qui finalement, conduisent à ce que l'on appelle communément « intégration ». Il est intéressant de remarquer que ce processus d'« intégration » se produit de manière naturelle et presque inaperçue par l'ensemble de la société luxembourgeoise.

c. Les produits portugais sur le marché luxembourgeois

La généralisation des produits alimentaires portugais sur le marché luxembourgeois fournit un exemple supplémentaire de cette infiltration douce de la culture portugaise sur le territoire luxembourgeois. En effet, à partir des années 1990, la plus importante chaîne nationale de supermarchés « Cactus » commence à commercialiser des produits alimentaires portugais. C'est le début de la généralisation des produits alimentaires portugais sur le marché luxembourgeois. En 2003, à l'initiative de l'APIL (Association de Portugais

⁸⁸ Propos basés sur les témoignages recueillis sur le terrain.

Indépendants au Luxembourg), est créée la Chambre de Commerce et d'Industrie Luso-Luxembourgeoise (CCILL). L'objectif est de renforcer les relations économiques entre le Luxembourg et le Portugal.



Photo : Aline Schiltz, 2009

Pain portugais vendu dans une boulangerie luxembourgeoise d'Ettelbruck

De nos jours, des produits portugais de plus en plus variés sont vendus dans toutes les grandes surfaces du Grand-Duché. Ces dernières proposent même régulièrement des « semaines portugaises » promotionnelles.



Source : Dépliant du supermarché Match, 2011

Il est évident que le Luxembourg ne saura jamais concurrencer les grands pays importateurs de l'Europe et du monde. Par contre, la petite taille du Luxembourg permet une meilleure dispersion de la population portugaise et donc des produits portugais. Le responsable du département des importations et exportations d'une entreprise de commercialisation d'une marque de café portugaise renommée confirme ces propos: *« je pense que dans le cas du Luxembourg, s'il s'agit bien d'un cas typique du marché de la nostalgie⁸⁹ ; la présence portugaise y est tellement forte que le marché arrive aussi à intéresser d'autres nationalités. Je suis d'avis qu'il est possible d'augmenter le volume des produits portugais au Luxembourg. Cependant, comme le nombre de consommateurs est réduit, le marché reste réduit et donc le marché luxembourgeois ne sera jamais le principal marché pour ces entreprises (portugaises) qui exportent vers d'autres pays »⁹⁰.*

Quoi qu'il en soit, à partir des années 2000, les enseignes de marques portugaises se multiplient dans le paysage grand-ducal. Les succursales de cafés portugais (Delta, Nicola, Bicafé...) sont certainement les plus visibles. Plusieurs entreprises luxembourgeoises à gérance portugaise ont fait de l'importation de produits portugais une de leurs principales activités.

Les produits portugais commercialisés au Luxembourg ne proviennent pas uniquement de l'importation. En effet, de nombreux biens sont dorénavant fabriqués au Luxembourg. A titre d'exemple, l'entreprise « Panelux », l'entreprise-mère de la chaîne de boulangeries luxembourgeoises « Fischer » et « Bakes », produit depuis le début des années 2000 des « pastéis de nata » dans sa fabrique à Roodt-sur-Syre (Contacto, 17.03.2010). Les « natas » font dorénavant partie des gâteaux « ordinaires » vendus dans les boulangeries.

⁸⁹ Par le « mercado da saudade », le marché de la nostalgie, on désigne les produits portugais qui « manquent » aux Portugais résidant loin de leur terre natale.

⁹⁰ Malheureusement je n'ai pas eu de retours des autres entreprises alimentaires portugaises que j'ai essayé de contacter à plusieurs reprises.

Ainsi l'entreprise 'x' est née en 2002 de la fusion d'une entreprise luxembourgeoise à gérance portugaise (s'occupant de l'importation en provenance du Portugal) et d'une entreprise luxembourgeoise. Cette dernière reprise par un patron de nationalité portugaise en 1993, commença l'importation de vins portugais dès 1999. De nos jours, 70% des produits vendus et redistribués par l'entreprise 'x' viennent du Portugal. D'après le patron, à côté des traditionnels clients portugais, privés ou professionnels, les Luxembourgeois montrent un intérêt grandissant pour ces produits. Il est intéressant de noter que le fondateur de l'entreprise 'x' est arrivé au Luxembourg à l'âge de 16 ans. C'est après de longues années de labeur qu'il a réussi à créer une entreprise importante pour le marché luxembourgeois et à promouvoir les relations commerciales transnationales (entretien, 2010).

De même, les boucheries Ferreira ont gagné une forte visibilité au Luxembourg au cours des dernières années. La première boucherie Ferreira a ouvert à Esch-sur-Alzette en 1999. De nos jours, elle compte 7 filiales (Dudelange, Differdange, Gasperich, Rodange, Esch-sur-Alzette (2) et Ettelbruck). Les boucheries Ferreira proposent des spécialités luxembourgeoises et portugaises, telles le porcelet de *Bairrada* ou le poulet grillé façon portugaise. Leurs enseignes se distinguent par leur identité binationale et contribuent de cette manière à la visibilité de la présence lusitaine au Grand-Duché.



Source : www.boucherieferreira.lu

Les exemples de commerces et d'entreprises portugais ne manquent pas. Il est important de noter que leur apparition, comme la généralisation des produits portugais dans les supermarchés luxembourgeois, s'est fait en douceur, voire d'une manière toute naturelle, sans protestation ni émerveillement de la part des autochtones.

Or, les produits et les enseignes portugais ont fortement changé le paysage – physique et social - du Grand-Duché du Luxembourg.

D. Les projets culturels et humanitaires transnationaux luso-luxembourgeois

1. L'Expo'98 et l'Euro 2004 : leur impact sur les représentations sociales au Portugal et au Luxembourg

Il ne faut pas perdre de vue que la vie au Portugal a fortement changé, surtout après son adhésion à la CEE. Pendant les dernières trente années la société a connu des bouleversements socio-économiques et culturels profonds à une vitesse extraordinaire. Toutefois, les écarts entre les grandes agglomérations urbaines et côtières et les régions de l'intérieur ont quelque peu été maintenus, voire ont augmenté. Ces dernières continuent en partie à vivre au rythme de l'émigration, alors que les centres urbains deviennent de plus en plus cosmopolites.

En plus des changements internes, le Portugal a également fortement changé d'image à l'extérieur. Deux grands événements ont certainement contribué à cet effet. Tout d'abord, l'exposition universelle de Lisbonne en 1998 a permis au pays de sortir de sa somnolence et de s'affirmer comme pays moderne et innovateur. En effet, les années 1990 sont des années glorieuses pour le Portugal. Tout paraît désormais possible.

Le Luxembourg a également un pavillon à l'Expo '98. Plusieurs ministres luxembourgeois ainsi que le Grand-Duc Jean et la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte se rendent à Lisbonne à l'occasion de cet événement. La visite officielle

est clôturée par un concert de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg. L'exposition universelle de 1998 donne ainsi l'occasion de renforcer les liens diplomatiques entre le Portugal et le Luxembourg. En outre, elle permet à la diaspora portugaise d'affirmer la fierté de ses origines lusitaines.

De même, l'organisation et le déroulement pacifique du championnat européen de football de 2004 ont permis au Portugal de s'affirmer en tant que pays compétent.

Ces deux grands événements ont incontestablement contribué à une meilleure visibilité du Portugal sur la carte mondiale. Ces moments de gloire ont particulièrement contribué à une plus grande reconnaissance des Portugais résidant à l'étranger. Et, cette reconnaissance passe également, voire avant tout, par le changement du regard que les Portugais portent sur eux-mêmes. Ainsi, la « modernisation » du Portugal leur permet en quelque sorte de s'émanciper du statut d'«immigrés », statut qui leur a été attribué par les pays d'accueil, mais qu'ils ont également « accepté » pendant leur expérience migratoire. De manière générale, le « sentiment d'infériorité » est très répandu parmi les Portugais (résidant au Portugal et ailleurs). En effet, ils n'hésitent pas à répéter qu'ils sont des citoyens d'un pays sous-développé et accordent souvent une discrimination positive aux autres citoyens occidentaux, comme par exemple aux Luxembourgeois.

2. D'autres événements culturels à connotation transnationale

Pendant les années 1990-2000 d'autres initiatives culturelles, ponctuelles ou à long terme, favorisant le rapprochement entre les Portugais et les Luxembourgeois voient le jour.

Ainsi, l'exposition itinérante « Imago Luxemburgi », conçue par l'architecte luxembourgeois Léon Krier à l'occasion de la Présidence luxembourgeoise des Communautés européennes en 1990, séjourne au « Museu da Electricidade » de Lisbonne pendant l'été 1992. Dans la brochure de l'Ambassade du Luxembourg

au Portugal on peut lire que cette exposition était présentée au public dans un pavillon spécialement consacré aux relations luso-luxembourgeoises.

Enfin, le « Forum Luxembourg-Portugal » est créé au début des années 2000. Cette association regroupe des Luxembourgeois résidant au Portugal et des anciens émigrés portugais du Luxembourg. Le « Forum » est étroitement lié à l'Ambassade du Luxembourg au Portugal et confine ses actions à la région lisboète. Néanmoins, ses activités sont d'une grande valeur, car elles permettent le rapprochement des Luxembourgeois et des Portugais ainsi que la divulgation de la culture luxembourgeoise au Portugal. Ainsi, à côté des évènements ponctuels comme la Saint-Nicolas, le Jour de la fête nationale du Luxembourg ou des excursions, le « Forum » s'est également chargé de la traduction en portugais du roman « Porto fier d'Affekoten » de Josy Braun et de l'essai « Histoire du Luxembourg » de Gilbert Trausch.

Alors que pendant les années 1990-2000, l'émigration et l'immigration portugaise sont quelque peu absentes des discours politiques et publics portugais et luxembourgeois, des changements profonds se produisent sur le terrain. Outre le développement des relations commerciales, les liens sociaux entre les deux pays se renforcent.

3. Les jumelages

Ainsi, des jumelages entre des localités luxembourgeoises et portugaises voient le jour à partir de 1991.

PORTUGAL	LUXEMBOURG	DATE
Sesimbra	Niederanven	1991
Samuel	Troisvierges	1995
Tondela	Bertrange	1998
Valpaços	Bettembourg	2000
Chaves	Differdange	2003
Coimbra	Esch-sur-Alzette	2005
Mortágua	Wormeldange	2004
Ribeira de Pena	Vianden	2008
Mondim de Basto	Diekirch	2013

Alors que certains de ces jumelages n'existent que « sur le papier », d'autres par contre sont très actifs et favorisent l'échange interculturel entre les communes luxembourgeoises et portugaises. En effet, les jumelages n'impliquent pas uniquement les « communautés » portugaises d'ici et de là-bas, mais intègrent également les Luxembourgeois. Le jumelage entre Wormeldange et Mortágua est certainement l'un des jumelages luso-luxembourgeois les plus intéressants. Il sera présenté en détail dans le chapitre relatif à mon étude de cas sur la ville de Mortágua.

4. Les émigrés à la base d'actions sociales

Une grande partie des actions sociales réalisées au Portugal à l'initiative des migrants se font cependant en dehors du lien formel des jumelages. Certains projets ainsi réalisés méritent d'être présentés ici.

a. A Fiolhoso

La maison de retraite «*Lar e centro de Dia Fiolhoso da Santa Casa da Misericorda de Murça* » du petit village Fiolhoso au nord du Portugal représente un cas particulièrement intéressant dans la mesure où sa construction a été cofinancée à 50% par l'État luxembourgeois. Fiolhoso est régulièrement désigné comme le « village le plus luxembourgeois du Portugal⁹¹ ». En effet, un grand nombre de ses habitants vit (ou a vécu) au Luxembourg qui est ainsi de loin le plus important pays d'accueil de ce petit village vivant au rythme des migrations⁹². A côté de la rénovation de la chapelle, du don d'un monument de Fátima et de l'amélioration des terrains de football extérieur et intérieur, la construction de la maison de retraite est certainement l'œuvre la plus significative du support financier et social donné par les émigrés du Luxembourg à leur village d'origine.



« *Lar e centro de Dia Fiolhoso da Santa Casa da Misericorda de Murça* »

Photo : Aline Schiltz, 2003

En effet, c'est grâce à la persévérance de ces derniers que ce projet a pu être réalisé et cofinancé par l'État luxembourgeois. En 1994, le Premier Ministre luxembourgeois, Jacques Santer, s'est rendu à Fiolhoso pour fêter le début du chantier. Quatre ans plus tard, pendant le mois d'août 1998, la maison de retraite a été finalement inaugurée en grande pompe avec la présence de plusieurs ministres luxembourgeois, dont Jacques Santer et Jean-Claude Juncker, des

⁹¹ <http://www.youtube.com/watch?v=O1nsmkGoXzc> (12.11.2012) ; http://www.bomdia.be/index.php?option=com_content&view=article&id=9898:A%20história%20da%20pedra%20de%20Murça%20que%20vem%20para%20Beaufort&catid=1&Itemid=121 (12.11.2012); etc.

⁹² Population totale de Fiolhoso : 702 habitants en 1991 et 603 habitants en 2001 (INE).

responsables locaux et du Premier Ministre portugais António Guterres. Une plaque en marbre rappelle la présence luxembourgeoise le jour de l'inauguration. Dans le hall d'entrée, des tableaux en carrelages, «azulejos», faits par des enfants portugais et luxembourgeois, mais aussi une photo du couple grand-ducal, témoignent du caractère transnational de ce projet. En effet, la maison de retraite de Fiolhoso symbolise de manière très forte le lien qui existe entre le village et le Luxembourg, voire plus encore le lien qui existe entre le Portugal et le Grand-Duché. De nos jours, la maison de retraite de Fiolhoso n'est plus un cas unique.

b. A Macedo de Cavaleiros

En 2010 la maison de retraite (*Lar do Lombo*) de Macedo de Cavaleiros, village situé au nord-est du Portugal a été inaugurée à son tour. Cette institution a bénéficié du support financier de la Fondation Félix Chomé du Luxembourg. Voici un extrait d'article du quotidien luxembourgeois « Letzebuurger Journal » du 23 octobre 2010: « Par la mise à disposition de 2 millions d'Euro pour la réalisation du Centre, la Fondation Chomé a voulu exprimer sa reconnaissance à la communauté portugaise au Luxembourg, qui a contribué d'une manière significative à la prospérité de notre pays ».

Selon certains responsables portugais du Luxembourg, dont Eduardo Dias, le secrétaire central du Département des Immigrés de l'OGBL, l'État luxembourgeois devrait investir de manière beaucoup plus significative dans des projets pour le troisième âge au Portugal. Selon lui, de tels projets ne seraient pas seulement bénéfiques pour les Portugais retraités rentrés au Portugal, mais aussi pour le Luxembourg, qui de cette manière, pourrait réduire les coûts associés à sa population de plus en plus vieillissante. En effet, un investissement ponctuel au Portugal serait de loin inférieur aux coûts associés au soin des personnes âgées au Luxembourg⁹³.

⁹³ Entretien, 2011

c. Les actions sociales à partir du/ au Luxembourg

A côté de ces projets de grande envergure, diverses associations portugaises du Luxembourg se donnent pour seule mission d'aider la communauté portugaise au Portugal surtout, mais aussi au Luxembourg.

Ainsi, l'*Associação Cultural e Humanitária da Bairrada* redistribue ses bénéfices, obtenus par des actions festives de tout genre, à des institutions sociales ou bien à des personnes privées, nécessiteuses. Cette association arrive à financer une chaise roulante à un paraplégique, à payer l'opération chirurgicale d'une personne nécessiteuse ou encore à supporter la construction d'un centre social au Portugal. Or ces actions ne se limitent pas au seul Portugal. En effet, l'*Associação Cultural e Humanitária da Bairrada* organise annuellement un repas de Noël pour les sans-abris du Luxembourg (dont de nombreux Portugais) et a déjà envoyé des dons au Cap-Vert, en Angola et même à Haïti. Le total des dons attribués entre 1994 et 2010 par cette association revient à presque 300.000 Euro⁹⁴.

L'*Associação Cultural e Humanitária da Bairrada* n'est qu'une parmi de nombreuses associations portugaises et/ou initiatives privées et publiques (par exemple l'émission *Portugal no Coração* de la chaîne télévisée RTP appelant régulièrement à l'aide financière de la diaspora portugaise pour des projets sociaux) faisant des actions sociales transnationales.

E. La présence luxembourgeoise au Portugal

Il est vrai que l'immigration luxembourgeoise, bien que minime, existe également. Et elle est assez variée, car elle comprend aussi bien des personnes ayant rejoint leur partenaire que des fonctionnaires des agences européennes établies à Lisbonne, des étudiants, des luso-descendants, des retraités comme de simples personnes à la recherche d'une « autre » vie. Ainsi, le restaurant « 12 mesas » était le restaurant luxembourgeois de Lisbonne pendant huit ans (2002-2010). Créé et géré par un couple mixte luso-luxembourgeois, ce restaurant n'a

⁹⁴ Entretien avec le responsable de l'association, 02.12.2010.

pas seulement été une référence pour la cuisine luxembourgeoise, mais aussi le lieu de rencontre du « Forum » et d'autres occasions officielles de l'Ambassade du Luxembourg au Portugal.



Un autre restaurant qui mérite d'être cité est le « Café-Snack e Restaurante Luxembourg-Chez Gérard » dans la petite ville côtière d'Ericeira située à une cinquantaine de kilomètres de Lisbonne. Cet établissement, également créé et géré par un couple mixte luso-luxembourgeois, est avant tout un restaurant à Kebab. Cependant, son nom (Luxembourg), son enseigne (le lion rouge) et sa décoration (photographies de la famille grand-ducale et cartes postales du Luxembourg) ne donnent pas lieu au doute : nul part ailleurs au Portugal, le Luxembourg n'est « aussi bien » représenté.



*L'extérieur et l'intérieur
du « Café-Snack e
Restaurante
Luxembourg- Chez
Gérard »*

Photos : Hugo Sousa, 2012

Les exemples précédents montrent qu'il y a autant de manières de penser et de communiquer les relations bilatérales luso-luxembourgeoises qu'il y a différents acteurs impliqués dans le processus migratoire. D'ailleurs, la relation entre le Portugal et le Luxembourg ne repose pas uniquement sur les mouvements migratoires. Les relations diplomatiques entre les deux pays sont établies bien avant le début de la création du couple migratoire Luxembourg-Portugal. Toutefois, le lien migratoire est dorénavant relevé dans toutes les interventions

politiques et publiques impliquant les deux pays. Il est vrai que le Luxembourg reste un pays d'accueil spécifique dans la mesure où sa petite taille permet un contact plus intime entre ses citoyens.



Les différents exemples cités plus haut dans le texte mènent à la conclusion que le Luxembourg connaît pendant les années 1990-2000 une véritable *lusofication*. Les noms, produits, symboles et même la langue portugaise s'ancrent de plus en plus dans la société luxembourgeoise. Le caractère transnational du phénomène migratoire portugais marque dorénavant le paysage et la société luxembourgeois. Or, le processus de *lusofication* s'est fait de manière lente et presque imperceptible pour les habitants du Grand-Duché. Tout paraît comme si la présence portugaise était « acceptée » comme un fait, voire une fatalité. Bien que les Portugais restent sujets de certaines préoccupations politiques et publiques, d'autres groupes d'étrangers, notamment les demandeurs d'asile et les élites européennes ont capté l'attention presque intégrale des responsables politiques, des acteurs associatifs sur le terrain et de la population au sens large. Cependant, les exemples cités montrent également que l'intérêt mutuel entre les Portugais et les Luxembourgeois s'est renforcé pendant les dernières décennies. Bien que les « mondes à part » soient toujours la réalité au Luxembourg, les distances sociales et culturelles entre Portugais et Luxembourgeois paraissent s'effacer de plus en plus. En tout cas, tel est le cas pour les Portugais résidant au Luxembourg depuis plusieurs décennies déjà et plus encore, pour les luso-descendants.

Au Portugal, le lien migratoire avec le Luxembourg est très vivace dans certaines localités. Les mouvements de va-et-vient entre les deux pays ont eu des impacts plus ou moins forts dans plusieurs villages du nord et du centre du Portugal. Cependant, à l'échelle nationale – malgré les événements culturels transnationaux – le Luxembourg reste souvent encore méconnu en tant que l'un des principaux récepteurs de l'émigration portugaise. Malgré son importante

communauté lusitane, ce petit pays d'accueil est effectivement régulièrement omis dans les rares études consacrées à l'émigration portugaise.

D'une manière générale, les années 1990 et le début des années 2000 sont marqués par un désintérêt général pour l'émigration (respectivement immigration) portugaise. Au Portugal comme au Luxembourg, la complexification de ce phénomène migratoire se fait quelque peu en marge de la société. L'émigration aussi est acceptée comme un fait dans les régions touchées par cette « présence des absents » sans qu'elle éveille véritablement la curiosité des autochtones, des académiques et des responsables politiques. Elle « gêne » dans un pays dorénavant « moderne » connaissant une expansion économique sans précédent et des problèmes sociaux nouveaux tel l'immigration.

Au Luxembourg, l'attention des milieux politique, scientifique et public se focalise sur l'arrivée massive de réfugiés et l'augmentation des flux migratoires transfrontaliers. L'immigration portugaise passe au deuxième rang, voire dans l'oubli.

V. « MISE EN ÉVIDENCE » DU CARACTÈRE STRUCTUREL DE L'ÉMIGRATION PORTUGAISE (2005 À AUJOURD'HUI)

A. Le retour de la « migration » dans l'espace européen de la « mobilité »

Depuis 2008 l'Europe est confrontée à une crise économique qui jusqu'à présent paraît n'avoir d'issue. Les effets de la crise et les mesures d'austérité appliquées dans la plupart des États membres provoquent une hausse de chômage et l'affaiblissement de l'appareil social et par conséquent un climat d'insécurité économique et social considérable. Le Portugal est grièvement touché par la récession économique et la crise s'y traduit par une pauvreté accrue et surtout par une extraordinaire relance de l'émigration. Pendant cette période récente les flux migratoires et les profils des migrants se diversifient (voir plus loin). Or, les réseaux migratoires transnationaux établis entre le Portugal et ses traditionnels pays d'accueil (Luxembourg, France, Suisse, etc.) jouent certainement un rôle majeur dans le *boom* de la nouvelle vague d'émigration portugaise. En effet, depuis quelques années le Luxembourg connaît une relance de l'immigration portugaise.

Il paraît évident que le moteur de cette nouvelle vague d'émigration portugaise est essentiellement de nature économique. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que de nombreux Portugais, surtout les plus jeunes, partent tout simplement pour faire de nouvelles expériences à l'étranger. D'ailleurs, la libre circulation intra-européenne n'est-elle pas l'un des principaux fondements de l'Union Européenne ?

La reprise récente des flux Sud-Nord intra-européens semble indiquer que l'écart de la perception entre la « migration » et la « mobilité » existe toujours, voire s'aggrave de nouveau. La mobilité renvoie à un mouvement de population désiré. Elle se réfère à la liberté de circuler et donc à une population disposant de toutes les capacités personnelles et professionnelles pour se fixer

temporairement ou durablement dans un autre pays. A l'inverse, la migration continue à évoquer l'image de personnes contraintes de partir faute de conditions de vie acceptables dans leur pays d'origine. La migration renvoie généralement à un phénomène de masse causant des problèmes aussi bien dans le pays de départ que dans le pays d'accueil.

Alors que pendant les dernières décennies, le problème migratoire en Europe semblait se rapporter essentiellement aux ressortissants des pays tiers et aux demandeurs d'asile, tout paraît indiquer que de nos jours, les « migrations » intra-européennes se superposent à la « mobilité » intra-européenne. En effet, le droit européen ne protège pas toujours les nouveaux « immigrés » se trouvant parfois dans des situations dramatiques. D'une certaine manière, la libre circulation risque de les vulnérabiliser davantage, car les structures officielles d'accueil fonctionnent avant tout en faveur des « autres » migrants.

B. La reprise de l'émigration portugaise

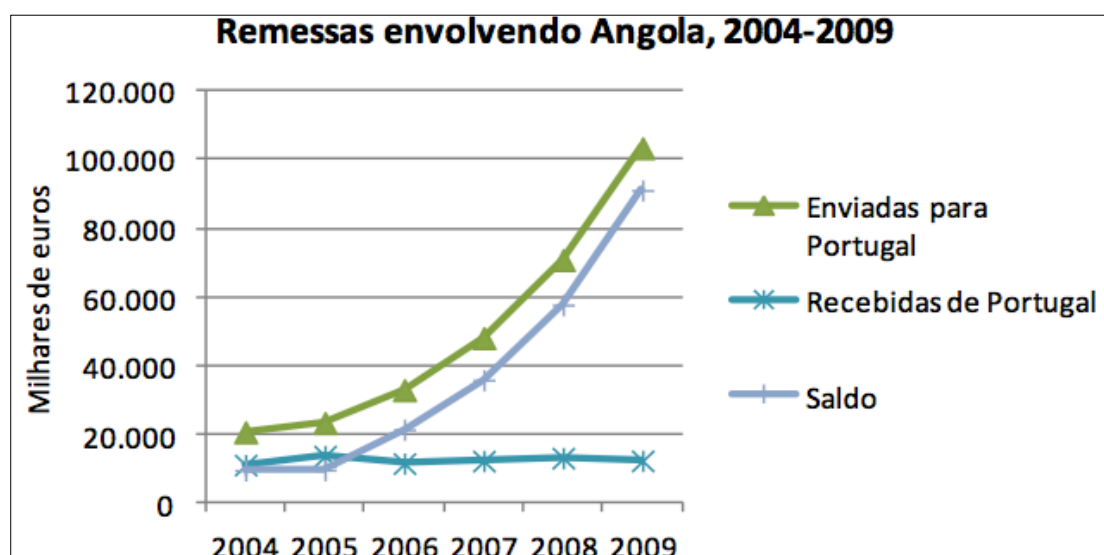
Au Portugal, le virement du pays d'immigration (prospère) vers le pays d'émigration (en crise) se fait de manière assez brutale.

En effet, pendant la deuxième moitié des années 1990 les Portugais vivent dans une apparente richesse. La baisse importante des taux d'intérêts - dans la perspective d'entrer dans l'Union Européenne Monétaire (UEM) - avait provoqué une hausse considérable de la consommation et une réduction du chômage. Cependant, la conjugaison de facteurs comme la prévision de l'élargissement de l'UE de 2004, l'entrée dans le marché global de la Chine, de l'Inde et d'autres pays émergents et l'introduction de la monnaie unique, l'Euro, est néfaste pour la compétitivité (déjà très basse) du Portugal au niveau européen et mondial.

En 2003, le pays entre en récession (-0,9%), alors que les autres pays de la périphérie européenne accusent encore des taux de croissance significatifs (Grèce : 5,9% ; Irlande : 4,4% ; Espagne : 3,1%) (Lourtie, 2011). C'est aussi en 2003 que le volume du taux migratoire positif commence à diminuer pour s'annuler presque complètement de nos jours. Cette tendance montre clairement qu'il y a une reprise récente de l'émigration (Peixoto, 2012).

Au plus tard à partir de 2010, l'émigration redevient, au Portugal, un sujet d'actualité de premier ordre aussi bien dans les milieux politique et académique et les médias que dans les échanges quotidiens de la rue⁹⁵. Mais, les statistiques confirment que l'émigration portugaise reprend en importance dès 2002 et surtout à partir de 2005 (Marques, 2009; Malheiros, 2011; Peixoto, 2012). C'est d'abord l'augmentation des départ vers l'ex-colonie l'Angola qui alarme le Portugal. Le volume de remises envoyées au Portugal (triangles) à partir de 2004 certifie l'émergence de l'Angola comme nouveau pays récepteur de l'émigration lusitaine.

Graphique 5 : Remises envoyées vers et à partir de l'Angola (2004-2009)



Source : Observatório da Emigração in Peixoto, 2012

L'Angola se distingue très rapidement comme *le* nouveau pays récepteur de l'émigration portugaise. Ce pays d'Afrique et le Brésil captent surtout une population émigrée de jeunes qualifiés aux dépens de destinations traditionnelles telle l'Espagne, qui, dès 2007, entre en récession à son tour.

Si de nouvelles destinations tel le Brésil et l'Angola, mais aussi les Pays-Bas et l'Angleterre se profilent, les anciens pays d'accueil de l'émigration portugaise se

⁹⁵ En 2009, au moment de présenter mon projet de thèse pour la première fois, l'émigration portugaise n'avait pas encore (re-)éveillé l'intérêt du monde académique portugais. Moi-même je n'étais alors pas préparée à devoir réserver une partie de mon étude à une « nouvelle vague » d'émigration comparable à celle des années 1960-1970.

voient également confrontés à une nouvelle vague d'arrivée massive de Portugais.

Le principe de la libre circulation prévalant dans l'espace Schengen n'est pas forcément avantageux à ces nouveaux migrants. En tant que citoyens européens, ils sont supposés connaître leurs droits et être responsables de leurs actes. Par conséquent, ils ne profitent pas des mêmes structures d'accueil qu'il y a quarante ans.

Selon Malheiros (2011), même en l'absence de données fiables environ 70000 départs par an ont été estimés pour la deuxième moitié des années 2000.



« La crise fait exploser l'émigration »

Premières annonces alarmantes sur la reprise de l'émigration portugaise (2005)

Source : Journal « Correio da manhã » 03.10.2005

L'émigration portugaise vers les traditionnels pays récepteurs européens est plus asymétrique. Elle regroupe des qualifiés, des non-qualifiés, des hommes seuls comme des familles entières et différentes classes d'âge. Malheiros (2011) montre que la part des femmes dans l'émigration augmente considérablement entre 2002-2003 et 2008. De manière générale, les profils des migrants et les stratégies et/ou projets migratoires se diversifient (voir plus loin). Les réseaux migratoires réels et virtuels contribuent considérablement aussi bien à l'intensification des flux migratoires vers les traditionnels pays récepteurs (cf. Luxembourg) qu'à l'émergence de nouvelles destinations.

Selon un article publié dans le journal *Público* du 2 novembre 2012 pas moins de 2766 personnes auraient annulé leur inscription au centre de l'emploi. Pour les syndicalistes cette diminution du chômage de 0,1% résulte tout simplement d'une augmentation de l'émigration.

Bref, de nos jours l'émigration est de nouveau vécue par de nombreux Portugais non pas comme une option, mais comme un dernier recours pour garantir une vie meilleure. En plus du manque de perspective, de nombreux Portugais cherchent à quitter leur pays pour « protester en silence » contre la politique menée dans leur pays⁹⁶.

Le gouvernement portugais ne se montre d'abord pas très préoccupé par cette nouvelle vague d'émigration, comparable en termes de volume à celle des années 1960-1970.

Bien au contraire, à la fin de l'année 2011, l'actuel Premier Ministre, Passos Coelho a choqué l'opinion publique en suggérant que les « professeurs excédentaires » du Portugal devraient sortir de leur situation « de confort » et « aller chercher de l'emploi ailleurs », par exemple « en Angola et ailleurs, le Brésil présentant également un besoin important au niveau de l'enseignement primaire et secondaire ⁹⁷ ». Ces déclarations ont provoqué des protestations – scandalisées comme ironiques - à travers tout le pays et notamment sur les réseaux sociaux virtuels.

⁹⁶ Propos recueillis sur le terrain.

⁹⁷ « Passos Coelho sugere a emigração a professores desempregados » in *Jornal Público* 18.12.2011



« Vous êtes au chômage ?
 Essayez notre Kit d'émigration
 du gouvernement du
 Portugal »

Source : Publication circulant sur
 Facebook, 2011



« Martine,
 Suit le conseil de Pedro [Passos
 Coelho] et émigre en Allemagne »

Source : Publication circulant sur Facebook,
 2011

D'une manière générale, l'émigration fait un *come back* spectaculaire au Portugal. Absente des discours politiques et publics pendant des décennies, elle réapparaît en force dans les slogans publicitaires, sur les interfaces virtuels (cf. Facebook) et d'une manière générale, dans le quotidien portugais⁹⁸.

Lors des différentes manifestations publiques contre les plans d'austérité imposés par la Troika, les pancartes proclamant des slogans du genre « on veut travailler et pas émigrer » ne sont pas rares. Dorénavant l'émigration est à la une aussi bien dans la presse portugaise que dans la presse de la diaspora portugaise.

⁹⁸ A lire à ce propos cet article très intéressant apparu dans le magazine français « Les Inrockuptibles » : <http://www.lesinrocks.com/2012/11/04/actualite/portugal-la-valise-ou-la-misere-11319291> (07.11.2012)

Les visites officielles des représentants politiques des communautés portugaises semblent se multiplier dans les principaux pays d'accueil.

En effet, alors que l'émigration connaît sans doute une relance digne de celle des années 1960-1970, le gouvernement coupe le budget des communautés. Des consulats sont fermés⁹⁹, les cours de langue portugaise pour les Portugais résidant à l'étranger deviennent payants. Bref, rien ne semble être entrepris par le gouvernement portugais (ni par l'UE) pour tenter d'endiguer la fuite des Portugais de leur pays.

Malgré tout, la reprise de cette émigration entraîne au moins un phénomène positif : la renaissance de l'intérêt politique, médiatique et académique pour ce processus social. En effet, en très peu de temps, le sujet de l'émigration est passé de la rubrique des faits divers à la une de tous les supports médiatiques et cela aussi bien au Portugal que dans les pays d'accueil.

En 2008, l'Observatoire de l'émigration¹⁰⁰ est créé par l'action conjointe du Gouvernement portugais et du centre de recherche ISCTE. Cet organisme regroupe toutes les informations et bibliographies disponibles sur l'émigration portugaise et stimule de nouvelles recherches sur le sujet. La création de l'Observatoire de l'émigration symbolise la prise de conscience générale de l'importance de l'émigration pour et au Portugal et exprime la volonté des scientifiques à rattraper le retard dans la recherche sur ce phénomène social.

⁹⁹ Bomdia.lu, "Ainda a polémica do aumentos dos emolumentos consulares", 13 janvier 2012.

¹⁰⁰ <http://www.observatorioemigracao.secomunidades.pt>

C. Le Luxembourg: de grands changements en matière d'immigration pendant la deuxième moitié des années 2000

Au Luxembourg, la deuxième moitié des années 2000 correspond à une période de grands changements au niveau de la politique d'immigration. Il est intéressant de voir que le gouvernement grand-ducal allège la législation à un moment où la pression migratoire augmente considérablement.

1. L'immigration : un sujet d'étude « à la mode »

Au Luxembourg, les migrations bénéficient d'une attention nouvelle depuis quelques années. Lorsqu'en 2007 le Luxembourg redevient la capitale européenne de la culture, les migrations – l'émigration et l'immigration – figurent parmi les 5 principaux thèmes marquant cet événement culturel.

Mais, c'est surtout aux niveaux politique et académique que de grands changements ont eu lieu en matière des migrations depuis la deuxième moitié des années 2000.

En 2003, la création de l'Université du Luxembourg a contribué au renforcement de la recherche locale sur les phénomènes sociaux du Grand-Duché. En 2008, le Réseau Européen des Migrations (EMN) a été fondé et le point de contact national du Luxembourg est hébergé à l'unité de recherche IPSE (Identités, Politiques, Sociétés, Espaces) de la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation (FLSHASE) de l'Université du Luxembourg. Il est évident que l'Université apporte une contribution toute nouvelle et plus dynamique à la recherche locale et transfrontalière. En effet, elle collabore étroitement aussi bien avec les institutions de recherche luxembourgeoises déjà existantes (cf. CEPS, CEFIS) et des universités voisines (Trèves, Metz,...) qu'avec les associations actives sur le terrain (ASTI,...). En outre, sa présence force les institutions étatiques à faire place à une plus grande transparence. En effet, la protection sévère des données et les procédures

complexes de demande de données compliquent encore sérieusement l'accès aux informations au Luxembourg.

2. Les nouvelles lois en matière d'immigration

La deuxième moitié des années 2000 apporte de grands changements au niveau de la politique d'immigration luxembourgeoise.

En 2008 sont votées plusieurs lois nouvelles tenant compte des réalités migratoires du Luxembourg.

a. La loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise

Tout d'abord, la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, introduit le droit à la double nationalité : « Celui qui voudra acquérir la nationalité luxembourgeoise ne doit plus répudier sa nationalité d'origine, à condition que la loi en vigueur dans son pays d'origine le permette » (Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, 2009)

Sur le site du portail électronique luxembourg.lu on peut lire que « contrairement à la législation en vigueur jusqu'au 1^{er} janvier 2009, le nouveau droit de la nationalité luxembourgeoise permet à ceux qui souhaitent témoigner de leur attachement au Luxembourg et de leur volonté d'intégration, la possibilité d'acquérir la nationalité luxembourgeoise tout en gardant, à travers leur nationalité d'origine, un lien avec la patrie et la culture de leurs ancêtres ». Cependant la durée de résidence obligatoire requise pour acquérir la nationalité luxembourgeoise par naturalisation est prolongée, passant de 5 à 7 ans¹⁰¹. La

¹⁰¹ Le nouveau projet de loi du 13 mars 2013 rapporte la période de résidence obligatoire à 5 ans. De plus, « l'interruption de la période de résidence sur le territoire luxembourgeois par des franges de vie passées à l'étranger ne constitue plus un obstacle à la naturalisation. Il convient d'additionner le nombre d'années de résidence au pays. La durée de résidence est ramenée à trois années notamment dans le cas de personnes qui sont mariées à un conjoint luxembourgeois pendant au moins trois années, à condition qu'il ait une communauté de vie avec celui-ci au moment de l'introduction de la demande.

Le projet introduit aussi une dispense de toute condition de résidence notamment pour les personnes mariées à un Luxembourgeois, à la condition d'avoir un enfant de nationalité luxembourgeoise.

Dorénavant il y aura toutefois une obligation pour tous les demandeurs de la nationalité luxembourgeoise de participation aux cours d'instruction civique ».

procédure de naturalisation requiert également des connaissances de la langue luxembourgeoise. Néanmoins, « sont dispensées de la réussite d'une épreuve d'évaluation de la langue luxembourgeoise parlée les personnes :

1. qui ont accompli au moins 7 années de leur scolarité au Luxembourg dans le cadre de l'enseignement public luxembourgeois ou de l'enseignement privé appliquant les programmes d'enseignement public luxembourgeois ; ou
2. qui ont disposé d'une autorisation de séjour sur le territoire luxembourgeois avant le 31 décembre 1984 et qui résident depuis au moins cette date au Luxembourg » (Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, 2009).

Par l'introduction de la double nationalité l'État luxembourgeois reconnaît pour la première fois la double appartenance propre à une grande partie de ses citoyens, notamment à ceux nés sur son sol. Cette nouvelle loi permet à de nombreux Portugais, en l'occurrence aux luso-descendants, d'être des citoyens de plein droit dans les deux pays auxquels ils appartiennent. Même si la grande majorité d'entre eux choisissent le Luxembourg comme leur pays de résidence, ils disposent néanmoins du droit de participer à des concours, à des formations ou à d'autres projets et formalités réservés aux seuls Portugais. D'une manière générale, une grande partie des Portugais du Luxembourg possèdent désormais une plus grande liberté de choix et d'action.

En plus de l'introduction de la double nationalité, la nouvelle loi permet dorénavant le recouvrement de la nationalité luxembourgeoise, insère un élément du droit du sol¹⁰², accorde directement la nationalité luxembourgeoise aux enfants adoptés et prévoit la seule procédure d'acquisition de la nationalité par naturalisation (l'acquisition de la nationalité par option étant éliminée). Par conséquent, l'option de la nationalité par mariage est éliminée.

Bien que la nouvelle loi de la nationalité atteste d'une plus grande flexibilité, elle continue à exclure une large partie de la population étrangère du Grand-Duché. Surtout les exigences linguistiques ne correspondent pas à la réalité

(<http://www.luxembourg.public.lu/fr/actualites/2013/03/21-nationalite/index.html>
(05.04.2013))

¹⁰² « Un enfant né au Luxembourg et dont un parent est aussi natif du Luxembourg, quelle que soit sa nationalité, sera d'office considéré comme un ressortissant luxembourgeois » (www.luxembourg.public.lu).

luxembourgeoise. Ainsi le Département des Immigrés de l'OGBL (OGBL, 2010, p. 40) affirme que « la loi sur la nationalité, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, doit être revue et le temps de résidence pour pouvoir accéder à la nationalité doit baisser à 5 années. Les exigences, en matière de connaissances linguistiques, doivent être d'un niveau élémentaire qui montre le degré et la volonté d'intégration et elles ne doivent pas, en aucun cas, constituer un obstacle à l'acquisition de la nationalité. Nous sommes d'avis que toutes les personnes qui résident au Luxembourg depuis 20 années, soient dispensées de l'examen de la langue luxembourgeoise en tenant compte de son ancienneté sur le territoire et de sa contribution pour l'enrichissement du pays ».

Il est vrai que la langue luxembourgeoise crée un fossé entre ceux qui la parlent et ceux qui ne la parlent pas. Cependant, de nos jours elle n'est plus la principale langue véhiculaire au Grand-Duché (du moins dans la capitale, où le français domine) et il est donc difficile de la pratiquer au quotidien et d'acquérir un bon niveau oral¹⁰³. Selon les résultats de l'étude *BaleineBis* réalisée par Fehlen (2009, p. 80), pour l'échantillon étudié « (...) le français est la langue la plus parlée (96%), le luxembourgeois arrivant en deuxième place, devançant l'allemand (respectivement 78% et 75%). Depuis 1997, l'avance du luxembourgeois sur l'allemand semble augmenter légèrement, tandis que le français semble régresser très faiblement, fait probablement dû à la venue d'immigrés des pays de l'Est ». La situation linguistique du Luxembourg est donc étroitement liée au contexte migratoire et très complexe. Les revendications pour la révision des connaissances linguistiques en relation avec la loi sur la nationalité sont donc légitimes. D'ailleurs elles ont été entendues.

En effet, au début de l'année 2013 le gouvernement luxembourgeois a révisé la loi du 23 octobre 2008 et proposé un nouveau projet de loi sur la nationalité luxembourgeoise. Les modifications concernant les connaissances linguistiques des candidats sont les suivantes :

« Au niveau du test de langue, la nouvelle loi, tout en maintenant le niveau requis de connaissance du luxembourgeois, introduit par ailleurs un système de

¹⁰³ Témoignages recueillis sur le terrain.

compensation entre l'épreuve de compréhension de l'oral et l'épreuve d'expression orale. Des dispenses de test sont prévues pour les personnes qui résident depuis plus de 20 ans sur le territoire et pour ceux qui ont accompli au moins 7 années de leur scolarité au Grand-Duché dans un établissement appliquant les programmes d'enseignement public luxembourgeois »¹⁰⁴.

b. La loi du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration

La loi du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, abroge la première loi grand-ducale sur l'immigration de 1972. Il aura fallu 36 ans pour que le Luxembourg, l'un des principaux pays d'immigration du monde, revoie sa politique d'intégration. Non seulement la volonté politique de tenir compte des réalités migratoires et de favoriser la cohésion sociale, mais aussi la pression de la part de l'Union Européenne poussent le gouvernement luxembourgeois à modifier sa législation en matière d'immigration. En ce qui concerne les ressortissants des pays membres de l'Union Européenne, le grand changement apporté par la nouvelle loi consiste en la suppression de la carte de séjour. Dorénavant il suffit de demander une attestation d'enregistrement auprès de la commune de résidence dans les trois mois après l'arrivée au Grand-Duché. Au cas où la preuve de 5 ans de résidence ininterrompue peut être apportée, les citoyens européens ainsi que les membres de leur famille ont droit au séjour permanent, formalisé par une attestation de séjour permanente. De cette manière sont supprimées la carte d'identité d'étranger (renouvelable tous les ans) et les enquêtes de police « adjacentes ». Je ne vais pas énoncer les changements relatifs aux ressortissants de pays tiers, puisqu'ils ne concernent pas les Portugais. Néanmoins, il est important de remarquer que les ressortissants d'un pays tiers hautement qualifiés peuvent jouir d'allègements de la procédure de régularisation établie et ainsi accéder plus facilement à une autorisation de séjour.

¹⁰⁴ <http://www.luxembourg.public.lu/fr/actualites/2013/03/21-nationalite/index.html>

c. La loi du 16 décembre 2008 sur l'accueil et l'intégration des étrangers

La loi du 16 décembre 2008 sur l'accueil et l'intégration des étrangers mène à la création d'un nouvel organisme d'État : l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration (OLAI). L'OLAI remplace l'ancien Commissariat du Gouvernement aux étrangers, mais maintient grosso modo les mêmes objectifs¹⁰⁵ :

- mettre en œuvre et coordonner la politique d'accueil et d'intégration
- faciliter le processus d'intégration des étrangers
- lutter contre les discriminations
- faire le suivi des migrations
- encadrer les demandeurs de protection internationale
- gérer des structures d'hébergement.

La même loi prévoit l'élaboration du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI), mis en œuvre par le règlement grand-ducal du 2 septembre 2011 et administré par l'OLAI.

d. Le Contrat d'accueil et d'intégration (CAI)

Le CAI se veut être un instrument « novateur » du gouvernement en faveur d'une meilleure intégration des non Luxembourgeois. Il cible tous les étrangers installés légalement au Luxembourg et âgés de plus de 16 ans. Par la signature d'un contrat, ces derniers s'engagent à participer à des cours de langues (luxembourgeois, français ou allemand) à tarif réduit, à des cours d'instruction civique gratuits et à une journée d'orientation l'informant sur la vie quotidienne au Luxembourg, également gratuite. Les signataires du CAI seront dispensés d'un des cours civiques facultatifs prévus pour l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise. Le contrat « n'a pas de caractère contraignant ».

¹⁰⁵ <http://www.olai.public.lu/fr/olai/missions/index.html> (05.04.2013)

Toutefois, les critiques à l'égard du CAI sont vives (cf. Plate-forme : migrations & intégration¹⁰⁶). Pour commencer, il aura fallu attendre presque 3 ans avant sa mise en œuvre. Ensuite, alors que son application est facultative, le respect du contrat du CAI est signe d'une bonne intégration et facilite l'obtention du statut de résident de longue date. Dès lors, on peut se demander si le CAI ne constitue pas plutôt un outil de discrimination pour ceux qui ne le détiennent pas. En plus, les 60 à 80 heures de cours de langue prévues ne devraient pas permettre aux signataires d'améliorer beaucoup leurs connaissances linguistiques¹⁰⁷. D'une manière générale, la présentation assez floue des modalités du CAI met en question le fonctionnement et l'utilité de ce contrat. Les membres de la plate-forme arrivent à la conclusion que « les ambitions du CAI luxembourgeois sont d'une modestie qui n'est pas à la hauteur des plus de 400.000 euros investis dans sa préparation ».

Néanmoins, en un an seulement, plus de 1000 étrangers ont signé le CAI¹⁰⁸. Parmi les 99 nationalités représentées, les Portugais sont les plus nombreux à répondre à cette initiative (34%), suivis par les Français (5%). Sur le portail électronique du gouvernement on peut encore lire que 62% des signataires sont des femmes, 36% des hommes et 91% sont âgés entre 25 et 65 ans. Cependant, il serait intéressant de connaître les motifs qui poussent les étrangers à signer le CAI.

Si les nouvelles lois établies en 2008 en matière d'immigration reflètent effectivement une certaine volonté d'adapter l'appareil législatif à la réalité migratoire du Grand-Duché, les mesures adoptées restent pourtant insatisfaisantes. Le problème principal semble consister dans l'absence d'une concertation rigoureuse entre les responsables politiques et les acteurs sur le

¹⁰⁶ APL, ASTI, ASTM, CARITAS, CCPL, CEFIS, FAAL, FACVL, FAEL, FNCTTFEL, LCGB, OGBL, SYPROLUX (<http://www.asti.lu/wp-content/uploads/2011/10/Plate-forme-CoP-CAI241011.pdf>)

¹⁰⁷ En l'occurrence, l'Allemagne offre 600 heures de cours de langue et cela pour l'apprentissage de la seule langue allemande (d'Land, 27.05.2011, N°21, p. 19).

¹⁰⁸ http://www.gouvernement.lu/salle_presse/communiqués/2012/09-septembre/28-olai/index.html

terrain (ONG, syndicats, chercheurs). En effet, les discours et les mesures politiques adoptées divergent encore largement des réalités rencontrées sur le terrain. Lors de la conférence nationale sur l'immigration de 2010, plusieurs participants ont regretté qu'en trois ans les résolutions de la conférence de 2007 n'aient pas conduit à des progrès notables sur le terrain¹⁰⁹.

Le Luxembourg n'est pas le seul pays à se munir de politiques migratoires défensives (exigences linguistiques, durée de résidence prolongée,...), mais suit en cela la voie de nombreux autres pays membres de l'UE. Lors d'un débat sur la nationalité luxembourgeoise, organisé par la revue « forum », le 5 novembre 2012, l'idée a été émise que la loi de 2008 favorise éventuellement l'« intégration » des étrangers établis au Luxembourg depuis au moins une vingtaine d'années, mais complique celle des nouveaux arrivés. En effet, les changements introduits dans la nouvelle loi donnent des avantages aux anciens primo-arrivants et à leur descendants (dispense du test de langue pour ceux arrivés avant le 31 décembre 1984 et pour ceux ayant accompli au moins 7 ans du parcours scolaire luxembourgeois). Par contre, les étrangers arrivés récemment au Luxembourg, et donc pas familiarisés avec la réalité du pays, rencontrent dorénavant des obstacles plus importants encore pour s'insérer dans la société autochtone. Une fois de plus, et au risque de me répéter, la complexité de l'immigration au Luxembourg n'est pas prise en compte par les responsables politiques.

Si une grande partie des Portugais du Luxembourg bénéficient de la nouvelle législation, une autre grande partie, notamment les nouveaux arrivés, se heurtent à des barrières apparemment infranchissables.

D. La récente vague d'immigration portugaise au Luxembourg

Depuis 2009, le nombre de nouveaux inscrits au Consulat portugais du Luxembourg n'arrête d'augmenter. En 2011, ce nombre s'élève à environ 4900 personnes. Bien évidemment, ce chiffre n'inclut pas seulement les arrivées, mais

¹⁰⁹ Témoignages recueillis à la conférence.

aussi les naissances. D'une manière générale, le Luxembourg connaît indéniablement une nouvelle vague d'immigration portugaise. L'office national des statistiques luxembourgeois, le STATEC, enregistre environ 85.300 Portugais pour l'année 2012, alors que le consulat portugais du Luxembourg en compte environ 110.000. Quoi qu'il en soit, le Luxembourg fait partie des destinations d'élection de cette nouvelle vague de l'émigration portugaise.

Contrairement aux grandes vagues de départ des années 1960-1970, l'émigration actuelle touche une population beaucoup plus variée. A côté des migrants utilisant les réseaux migratoires familiaux et de solidarité établis et maintenus depuis les premières grandes vagues d'émigration, de « nouveaux » migrants, souvent jeunes, urbains et qualifiés, partent sur de nouveaux trajets migratoires. Cependant, même ces derniers choisissent souvent leur destination en fonction de leurs proches résidant à l'étranger.

1. La nouvelle vague d'immigration : un défi pour les associations

Dorénavant les associations portugaises établies dans les pays de destination adoptent, malgré elles, le rôle de centres d'accueil et d'aide sociale pour ces nouveaux arrivés. Lors de la table ronde sur les nouvelles vagues d'immigration portugaise, italienne et espagnole au Luxembourg, organisée par le CLAE le 9 février 2012, le représentant du Centre Catalan du Luxembourg, Antoni Montserrat, a affirmé que le Centre Catalan, qui est à la base un centre culturel, se transformait de plus en plus en un centre d'assistance sociale et cela sans préparation préalable devant l'ampleur du phénomène. Le président de l'association portugaise C.A.S.A., José Trindade, pour sa part, a témoigné de situations difficiles rencontrées sur le terrain. Ainsi, la C.A.S.A. aurait enregistré plus de 7042 sollicitations de nouveaux migrants pour la seule année 2011. A côté des demandes d'informations relatives aux conditions d'emploi et de vie au Luxembourg, l'association aurait même dû fournir de l'aide directe en pourvoyant des familles nécessiteuses avec de la nourriture et en support matériel.

2. Une nouvelle immigration, de nouveaux problèmes

Les témoignages des acteurs sur le terrain (C.A.S.A., CCPL, etc.) sont alarmants. Les nouveaux migrants se retrouvent dans des situations comparables à celles des années 1960-1970. Certains cas d'« esclavagisme moderne » ont même été rapportés ces dernières années. Les plus anciens se réfèrent surtout à des Portugais retenus en Espagne pour y travailler dans l'agriculture sans être rémunérés, dépouillés de leurs documents et interdits de partir¹¹⁰.

Or, au début de l'année 2013 le Luxembourg passe au centre des attentions à cause d'un cas d'« esclavagisme moderne ». Le 20 mars 2013 le journal *Contacto* rapporte que le syndicat luxembourgeois OGBL dénonce une entreprise de construction portugaise employant des travailleurs salariés transférés du Portugal (surtout des travailleurs originaires des anciennes colonies) à des salaires inférieurs à 300 à 700 euros par mois et à des conditions de logement « pas humains ». Les travailleurs seraient logés de l'autre côté de la frontière française afin de rendre plus difficile les contrôles de l'inspection du travail luxembourgeoise. L'entreprise de construction en question, connue au Portugal pour des abus semblables, nie les accusations. Elle affirme employer 40 à 50 travailleurs sous contrat luxembourgeois et ne pas travailler avec des travailleurs salariés transférés (*Contacto*, 20.03.2013). En ce jour, les autorités luxembourgeoises et portugaises mènent une enquête dans cette affaire.

Il s'agit là de cas extrêmes. Les migrants se trouvent généralement à la merci des lois « sauvages » du marché de l'emploi. La protection sociale des citoyens européens migrants n'est pas toujours garantie dans l'espace commun européen.

3. Citoyens européens oui, droit européen non ?

De nombreux Portugais partent pour occuper des contrats d'intérim à l'étranger. Ces contrats à courte durée ne leur facilitent pourtant pas la légalisation de leur

¹¹⁰<http://www.jornaldofundao.pt/noticia.asp?idEdicao=105&id=6604&idSeccao=998&Action=noticia> (13.08.2012)

séjour ni donc la construction d'une carrière professionnelle à l'étranger. Au Luxembourg, des cas d'abus de la part des communes concernant la reconnaissance des contrats d'intérim ont été signalés¹¹¹.

Alors que la loi prévoit que la preuve d'un travail temporaire suffit pour s'inscrire dans une commune luxembourgeoise, à condition que le contrat soit valable au moment de l'inscription, plusieurs Portugais se sont vus refuser le droit de séjour. D'autres Portugais n'ont pas pu s'inscrire dans différentes communes à défaut d'un contrat de travail, d'une preuve de dé-domiciliation au Portugal ou encore d'un permis de conduire (*Contacto*, 08.02.2012). Pourtant selon la loi, l'inscription à la commune ne requiert aucun de ces documents. Il suffit à un citoyen de l'UE, sans contrat de travail, de prouver qu'il dispose de moyens financiers personnels et d'une sécurité sociale (en propre ou par attestation de prise en charge par un tiers) afin d'éviter le tourisme social. En outre, la législation européenne prévoit la possibilité de transférer les allocations de chômage d'un pays membre vers un autre pays membre pendant 3 mois. Différents cas de refus d'inscription ont été relatés par le journal *Contacto* et, en octobre 2011, le député luso-luxembourgeois Félix Braz a posé une question parlementaire à ce sujet. Cependant, les ministres Jean-Marie Halsdorf et Nicolas Schmit ont démenti avoir connaissance de tels abus (Point 24, 16.12.2011).

Pourtant, les cas de refus d'inscriptions ne sont pas rares (*Contacto*, 15.02.2012). Et, outre de violer la loi, les refus compliquent considérablement la légalisation des ressortissants européens au Luxembourg, car sans attestation de résidence ils ne peuvent pas s'inscrire à l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) ni ouvrir un compte en banque. Les recherches menées par *Contacto* (voir les éditions du 8 et du 15 février 2012) ont relevé que ni les fonctionnaires communaux, ni ceux du centre de l'emploi portugais étaient dûment informés sur la législation en vigueur.

Les Portugais du Luxembourg sont encore victimes d'autres infractions à la loi. Ainsi, le journal *Contacto* a publié le 18 juillet 2012 un article sur l'augmentation des cas de retrait non justifiés du Revenu Minimal Garanti (RMG) à plusieurs

¹¹¹ Table ronde au CLAE le 9 février 2012.

familles portugaises. Ces dernières disposeraient de huit jours pour entamer un recours (alors que le droit de recours est toujours de 40 jours). Si dans ce court laps de temps elles n'arrivaient pas à fournir les documents nécessaires, elles perdaient le droit aux prestations et, pire encore, le droit de résidence. Ces familles se retrouvaient dans une situation dramatique, n'étant en même temps ni légaux, ni illégaux, exemptes du droit de séjour mais aussi exemptes du risque de se faire expulser du pays, puisque seuls les citoyens européens présentant un danger pour l'ordre public peuvent être forcés de quitter le territoire national. En fait, la loi sur l'Office social de 2011¹¹², donne droit au logement, eau, électricité et aliments et donc il y a prise en charge d'office en attendant une autre solution. Cependant, beaucoup ignorent ces nouvelles dispositions.

Par conséquent de nombreux citoyens européens, notamment les Portugais, risquent de se retrouver dans des situations très vulnérables.

Bien évidemment les histoires de succès existent aussi. Cependant, en l'absence de campagnes de prévention et d'information et de structures d'accueil adéquates¹¹³, les situations dramatiques se sont multipliées ces dernières années.

4. Bomdia.lu : le mode d'emploi de l'immigration au Luxembourg

Les extraits des commentaires ou des discussions publiés sur le portail électronique Bomdia.lu permettent de mettre en évidence les problèmes et les situations rencontrées par les nouveaux immigrés lusitains du Luxembourg¹¹⁴. Ces commentaires fournissent des informations très intéressantes sur les motivations de départ, les stratégies migratoires, les profils des migrants etc. Les témoignages recueillis sur Bomdia.lu offrent donc un premier aperçu sur le fonctionnement de la nouvelle vague d'immigration portugaise au Luxembourg.

¹¹² <http://www.croix-rouge.lu/missions-des-offices-sociaux> (09.04.2013)

¹¹³ Du moins jusqu'en 2012.

¹¹⁴ Les situations sont probablement identiques dans les autres pays d'accueil européens et en Suisse.

a. Préparer le départ

Voici un premier message envoyé par une personne en 2011, désireuse de savoir s'il « vaut la peine » d'émigrer au Luxembourg¹¹⁵ :

- *« (...) je travaille dans une entreprise où je gagne 620€. J'ai des crédits à payer, une maison, une voiture, j'ai deux enfants, l'un d'eux étant déjà majeur. Ma femme travaille dans une école secondaire. Elle est sous contrat et gagne 10€ de plus que le salaire minimum garanti [environ 450€]. Comme j'ai de la famille au Luxembourg et qu'elle nous a proposé de venir travailler au Luxembourg...Maintenant, comme j'ai dit, au Portugal nous avons deux crédits et la proposition qu'on nous a faite au Luxembourg est la suivante :*
 - *Ma femme travaillerait sous contrat et gagnerait environ 1700€.*
 - *Moi, j'aurais un emploi temporaire et gagnerais entre 1800 et 2000€.*
 - *On nous offre un mois de loyer et après nous devrions payer entre 800 à 900€ de loyer.*
 - *Et comme je ne veux pas perdre la maison au Portugal, nous devons payer la voiture et la maison.*
- Ma question est la suivante : est-ce que ça vaut la peine de venir au Luxembourg ????* »

La réponse à ce message est la suivante :

- *« Bon, je vais parler de ma situation espérant pouvoir aider ...
Je suis arrivée au Luxembourg en février. C'était un bon moment. Un mois plus tard, mon copain avait déjà organisé du travail, parce que le meilleur moment pour les intérimés est après la fin de la neige.
Il était très difficile de trouver un logement, car ici trouver une maison c'est très difficile. Il faut un contrat fixe et il faut payer au moins 2 à 3 mois de caution, ce qui revient à un minimum de 3000€. Après, ça dépend de*

¹¹⁵ Les responsables de Bomdia.lu m'ont autorisé à publier ces messages que j'ai traduits du portugais vers le français.

l'endroit où tu habites, mais pour un studio, dans mon cas, je paye 700€ de loyer ; un studio petit, sans division des pièces. Avant de venir ici j'ai dû laisser de l'argent pour payer mes prestations pendant 3 mois, ce qui était ma chance. Car mon copain, en travaillant comme intérim ne gagne pas 2000€ comme on nous l'avait prédit ; il faut considérer les retenues à la source qu'ils font ici.

Venir ici n'était pas facile...mais ceux qui ont quelqu'un pour aider ici, je leur conseille de venir. Mais il faut faire attention, car beaucoup viennent ici pour rejoindre des proches, comme je l'ai fait, mais parfois la famille nous aide le moins. »

Ces deux messages, voire témoignages, montrent que ce sont les difficultés économiques qui poussent de nombreux Portugais à partir. Ils sont alléchés par le salaire minimum du Luxembourg qui vaut plus du triple de celui du Portugal. Or, la deuxième personne explique bien à quel point ce gain supplémentaire est relatif au Luxembourg, notamment à cause des loyers excentriques. En plus, contrairement au Portugal, où dans de nombreux cas la location d'un appartement ne requiert pas forcément un contrat, l'acquisition d'un logement est très « réglée » au Luxembourg. Sans économies préalables, l'installation au Grand-Duché s'avère donc très difficile, voire impossible.

Le deuxième message montre que de nombreux nouveaux arrivés sont aidés par leurs familles ancrées au Luxembourg. Or, il semblerait que ces dernières ne soient pas toujours prêtes à aider. En effet, les Portugais du Luxembourg expriment une certaine réticence envers les nouveaux arrivés. Ils leur reprochent souvent de ne venir que pour « l'argent facile », sans vouloir s'intégrer dans la société hôte. En même temps, elles n'ont tout simplement pas envie d'être mêlée aux affaires de membres de famille lointains, parfois inconnus¹¹⁶.

¹¹⁶ Résultats de terrain.

b. Les stratégies migratoires

En outre, les messages du Bomdia.lu mettent en évidence quelques stratégies migratoires facilitant l'arrivée au Luxembourg. Ainsi, il est dit qu'il est avantageux d'arriver après la fin de l'hiver, comme les travaux sur les chantiers reprennent normalement après la saison hivernale. Dans un autre message publié en juillet 2005 on peut lire :

- *« Ici [au Luxembourg] il est difficile d'arranger un contrat à durée indéterminée. Ici tout fonctionne à travers des agences de travail du genre Adecco, ce qui n'apporte aucune sécurité ; on peut travailler un jour et le jour suivant on n'a plus besoin de nous et c'est fini et après la recherche de travail recommence à zéro. Mais en règle générale ces intérimaires ont toujours du travail (pour ceux qui veulent travailler), sauf entre les mois de décembre à février. »*

Voici une autre réponse relative à la situation du marché de l'emploi du Luxembourg publiée en avril 2009 :

- *« (...) je ne sais pas à quel moment de l'année votre mari a cherché du travail au Luxembourg, mais si c'était aux alentours de Noël ou en janvier c'est compréhensible [qu'il n'en ait pas trouvé]. Les vacances de Noël durent pendant presque 3 semaines ici au Luxembourg, coïncidant avec un hiver extrêmement rigoureux (...) Les agences de travail sont toutes bondées de frontaliers ; il existe des milliers de travailleurs temporaires en France et en Allemagne en attente d'un travail au Luxembourg ... et pourquoi les agences sont-elles débordées ? Pour une raison toute simple. En plus des nombreuses entreprises qui ont fermé dans ces pays, les travailleurs temporaires reviennent beaucoup plus chers aux patrons que les travailleurs normaux. Voilà pourquoi les patrons engagent ces premiers seulement quand ils en ont vraiment besoin, pour des durées très limitées ... Voilà pourquoi quelqu'un qui vient de loin ne doit pas chercher du travail auprès des agences de travail...*

Je conseille à votre mari de retourner au Luxembourg et de chercher du travail là où on parle le portugais. Il existe de nombreuses entreprises qui ne veulent que des travailleurs portugais : Beton Feidt, Cialux, Netoservice, Peduservice, Panelux, etc. ...

Après votre mari devra chercher un café portugais où il pourra dormir, manger et faire laver ses vêtements pour 600€ ... »

- *« (...) En général tu n'as pas besoin de savoir parler le luxembourgeois ou n'importe quelle autre langue si ce n'est le portugais. Beaucoup viennent ici (sans leur famille) et passent dans un premier temps les nuits dans des cafés/restaurants portugais qui louent des chambres. (...) Je te conseille de parler aux personnes que tu dis connaître ici pour qu'ils parlent de toi dans les entreprises avant que tu ne viennes, pour que tu aies plus ou moins la certitude de trouver un emploi ici ... car, si tu n'as pas d'endroit où dormir et que tu ne trouves pas de travail et que tu dois payer un loyer (ou une chambre pour plus de 500€ par mois) et que tu n'as pas d'argent [de côté], alors tu vas passer des moments très difficiles. »*

En effet, à l'instar de l'immigration portugaise des années 1960-1970, dans de nombreux cas les maris partent d'abord seuls pour se faire rejoindre par le reste de la famille plus tard (ou pas). Beaucoup de ces hommes seuls logent d'abord dans les chambres mises à disposition dans les cafés pour 500 à 600€. De cette manière ils peuvent aussi avoir une adresse au Luxembourg et évitent les charges liées à la location d'un appartement.. D'une manière générale, le logement est l'un des obstacles les plus importants rencontrés par les nouveaux arrivants. D'ailleurs, le coût de l'habitation représente un problème général au Luxembourg, aussi pour les autochtones. Mais la situation peut être dramatique pour les migrants arrivant au Luxembourg sans épargne et sans promesse de travail. Ainsi, ils sont très vulnérables et risquent de se faire exploiter par les dits « marchands du sommeil ». En effet, les cas d'abus en termes de logement restent d'actualité au Luxembourg¹¹⁷. Cependant, il est possible de supposer que les migrants préfèrent parfois les logements « informels » dans un premier temps, puisqu'ils leur permettent de rester en dehors des structures administratives et

¹¹⁷ <http://www.lequotidien.lu/le-pays/33055.html> (23.03.2012)

légales du pays d'accueil et donc de garder une certaine liberté d'action et d'épargner de l'argent. Toutefois, ils ne se rendent pas compte à quel point ils se rendent vulnérables. A titre d'exemple : au début de l'année 2012, un travailleur portugais a été victime d'un crime macabre en Belgique. Il avait légalement résidé dans ce pays depuis 12 ans déjà. Cependant, comme il s'était retrouvé au chômage, il a accepté de travailler au noir sur un chantier d'un patron portugais. Un jour il a eu un accident de travail, et le patron, de peur d'être accusé d'emploi illégal, a décidé de cacher le corps du travailleur dans une ruelle déserte, ne se rendant pas compte que le travailleur était encore en vie à ce moment-là (*Público*, 22.02.2012).

Dans le contexte général de crise économique, les réseaux informels gagnent en importance, car la déviation de la loi permet parfois d'accéder plus facilement à l'emploi et au logement. Les risques associés à cette démarche paraissent supportables. De toute manière, la règle veut qu'au Portugal on obtienne souvent de meilleurs résultats (logement, acquisition de biens, emploi) par les réseaux informels que par les réseaux formels auxquels on ne fait d'ailleurs pas toujours confiance.

c. Des migrants qualifiés aussi

Les inégalités des revenus et le chômage poussent de plus en plus de Portugais à quitter leur pays. Les messages publiés sur les forums de discussion de Bomdia.lu prouvent que nombre d'entre-eux qui sont hautement qualifiés voient dans l'émigration le seul moyen pour faire reconnaître leurs capacités professionnelles :

- *« Je suis licenciée en chimie et j'ai fait une spécialisation en hygiène et sécurité du travail... »*
- *« J'aimerais bien connaître les possibilités d'emploi et de vie pour un couple portugais licencié en économie... »*
- *« Je suis médecin dentiste (...) Est-ce qu'il manquent des dentistes dans la communauté portugaise ou bien y en a-t-il déjà de trop ? Est-ce difficile*

d'ouvrir un cabinet ? Ma femme est professeur de portugais et de français (...) »

- *« Je suis licenciée en anthropologie et en ce moment je fais un master en gestion et programmation du patrimoine culturel. Je suis encore étudiante, mais il est évident que je me préoccupe de plus en plus de mon futur professionnel...».*

Il n'en reste pas moins vrai pourtant que la majorité des utilisateurs du forum de Bomdia.lu appartiennent à la classe ouvrière.

d. Parlez-vous le français ?

La plupart des migrants portugais au Luxembourg se heurtent à l'obstacle des langues. Contrairement aux idées reçues, les Portugais (du Portugal) ne s'expriment que rarement en un français fluide. Alors que la nouvelle génération de Portugais a généralement de bonnes connaissances de l'anglais, il n'en est pas de même pour les autres langues étrangères. Par conséquent, les possibilités d'emploi sont dès le départ limitées pour de nombreux nouveaux arrivés. Or, la présence d'anciens immigrés au Luxembourg peut aider à contourner l'obstacle de la langue car le portugais est omniprésent :

- *« Ici aussi il y a des entreprises de montage de cuisines. Je te conseille de faire un CV simple et facile à comprendre. Tu dois parler le français, mais bien sûr il y a toujours un Portugais dans n'importe quelle entreprise...mais, d'après tout le monde ici, le français est essentiel... »*

e. Les migrations : résultat du manque de perspective

A l'instar des grandes vagues d'émigration des années 1960-1970, le désespoir pousse de nos jours de nombreux Portugais à partir. Ainsi on peut lire sur Bomdia.lu :

- « *Nous sommes une jeune famille portugaise, qui ne vit pas, mais qui survit, comme tant d'autres ici.* » (2008)
- « *(...) Je suis au chômage, sans recevoir aucune allocation ou aide. On dispose uniquement du salaire de mon mari pour supporter toutes les dépenses* ». (2008)
- « *De mon point de vue, si le Portugal avait un salaire minimum un peu plus élevé et si nous n'étions pas autant exploités par l'État, qui ne cherche qu'à s'enrichir sur notre compte, ... ce serait un pays où nous aimerions tous continuer à vivre* ». (2007)

E. Les premières réactions contre une migration désordonnée

Depuis l'explosion de cette nouvelle vague d'immigration, plusieurs responsables associatifs et syndicaux portugais ont attiré l'attention sur la nécessité de sensibiliser les futurs migrants potentiels sur les difficultés rencontrées sur place. Ils sont nombreux à les prévenir que le Luxembourg n'est désormais plus un « eldorado » et qu'il faut bien préparer l'arrivée. Le président de l'association C.A.S.A. José Trindade a même récemment appelé à ne plus émigrer vers le Luxembourg. Au mois de mai 2012, l'OGBL et la CGTP (Confédération Générale des Travailleurs Portugais) ont organisé une réunion à Remich pour renforcer la pression sur le Département Général des Communautés Portugaises afin de mettre en place la campagne d'information sur l'émigration depuis longtemps promise. L'idée est de fournir les renseignements nécessaires sur les droits et les conditions de vie rencontrés dans les principaux pays d'accueil de l'émigration portugaise, notamment : France, Luxembourg, Suisse, Angleterre, Brésil et Angola. José Trindade a affirmé à cette occasion que ce n'était pas le droit d'émigrer qui était mis en cause, mais le fait que les personnes soient obligées à émigrer¹¹⁸. Le secrétaire central du Département des Immigrés de l'OGBL, Eduardo Dias, a en outre averti que si les responsables portugais ne prenaient pas les choses en main, les responsables portugais du Luxembourg lanceraient leur propre campagne à partir de juillet 2012. Finalement, les médias ont

¹¹⁸ "Portugueses no estrangeiro exigem ao Governo campanha sobre emigração" in Jornal Público 21.05.2012

annoncé le lancement de la campagne « Trabalhar no estrangeiro » à la fin du mois de mai 2012. Des dépliants, brochures, posters et un site d'information électronique¹¹⁹ actualisé fournissent les renseignements nécessaires sur les principaux pays d'accueil de l'émigration portugaise afin d'éviter des départs non réfléchis.

L'ambassade du Luxembourg à Lisbonne, qui a d'ailleurs participé à l'élaboration de la campagne d'information, a vu également augmenter, ces dernières années, les demandes d'information sur les conditions d'immigration au Luxembourg. A ma demande, la responsable du consulat a commencé un suivi statistique de ces demandes. En plus des Portugais, des Brésiliens s'adressent également à l'Ambassade pour se renseigner sur les conditions et procédures d'émigration. Le suivi statistique commencé trop tardivement ne permet pas, actuellement, de formuler des conclusions définitives. L'employée de l'ambassade, cependant, certifie que les demandes ont drastiquement augmenté ces dernières années. L'ambassade se voit ainsi placée devant un nouveau défi. La même employée affirme de ne pas avoir de *feed-back* sur l'impact de la campagne de sensibilisation mais garantit que les Portugais partant pour le Luxembourg y vont dorénavant mieux informés.

Néanmoins, il est bien probable que la grande majorité des émigrés potentiels cherchent à se renseigner via les réseaux informels, tel des forums de discussion comme Bomdia.lu, Facebook ou par le simple « bouche à l'oreille ». En effet, le propriétaire du restaurant « Luxembourg » à Ericeira au Portugal (cf. chapitre précédent) affirme être régulièrement questionné sur les conditions de vie au Luxembourg, voire sur les stratégies d'immigration vers ce pays. En plus, ses clients ne manquent pas de lire attentivement les journaux lusophones du Luxembourg, régulièrement disponibles dans cet établissement.

¹¹⁹ http://portal.iefp.pt/pls/gov_portal_iefp/docs/PAGE/EURES/EURES_PAG_PORTUGUES/BROCHURA_TRABALHAR_NO ESTRANGEIRO.PDF (05.05.2013)

F. Les migrations entre le Portugal et le Luxembourg : un phénomène à plusieurs rythmes

Pendant que la nouvelle vague migratoire lusitane échauffe les opinions politiques et publiques au Portugal et au Luxembourg, les « anciens » migrants continuent leur routine de va-et-vient entre les deux pays. Ils sont de plus en plus nombreux à partager leur vie entre le Portugal et le Luxembourg. En effet, arrivés à l'âge de la retraite, le projet initial du retour définitif s'ébranle généralement. Le Portugal n'est plus pareil au pays qu'ils ont quitté jadis. Beaucoup de leurs amis et de leurs connaissances sont également partis ou sont décédés entre-temps. Alors qu'au Portugal, leur maison, leur jardin, le climat et la convivialité leur procurent une joie de vivre longtemps réprimée, ils souffrent en même temps de la nostalgie pour les enfants et les amis restés au Luxembourg. En plus, les longues périodes de vie passées au Luxembourg ont laissé des traces et il ne leur est pas toujours facile de se réadapter au mode de vie portugais. Les femmes notamment regrettent de devoir partir. Elles souffrent de se séparer de leurs enfants et petits-enfants, mais aussi de perdre l'indépendance acquise au Luxembourg. En effet, alors qu'au Grand-Duché elles étaient économiquement et socialement actives, au Portugal leur place reste généralement confinée au foyer. Vivant dans de petits villages reculés, elles perdent en mobilité et en contact avec le monde extérieur.

Pourtant, de nombreux Portugais retraités sont obligés de retourner dans leur pays, car leur petite pension ne leur permet pas de garder leur domicile au Luxembourg. Mais, en règle générale, ils gardent leur domicile au Luxembourg (soit à l'adresse de leurs enfants, soit à l'adresse de leur maison au cas où ils ont la possibilité de la garder), car ils désirent garder le droit à la sécurité sociale luxembourgeoise, envisageant même un retour définitif au Grand-Duché en cas de maladie grave. Ils consultent de préférence leurs médecins habituels. A cela s'ajoute qu'ils n'ont souvent pas d'autre choix, car les services de santé, ces dernières années, ont été drastiquement réduits dans les régions de l'intérieur du Portugal. Beirão affirme, cependant, dans son article sur les retraités portugais du Luxembourg, que la plupart « ne s'imaginent pas terminer leur vie

dans une maison de soins à Luxembourg. D'abord ils pensent qu'ils ne pourront pas s'offrir ce service. (...) [Ensuite] ils sont convaincus qu'ils auront des difficultés à s'intégrer dans une institution luxembourgeoise. Il y en a qui préfèrent s'imaginer dans une institution au Portugal, tout en supposant que la qualité de soins serait moins bonne » (Beirão, 2010, p. 196). Voilà donc deux positions opposées. Il est bien probable que les options diffèrent au cas par cas, mais le problème du coût des soins se pose certainement à la majorité des retraités portugais du Luxembourg.

Dans son étude « Les migrants âgé(e)s : un tableau à multiples facettes », Zahlen du STATEC (2012) montre que la part du revenu du capital est faible chez les Portugais âgés de plus de 65 ans (0,1% contre 6,8% pour les Luxembourgeois et 2,4% pour les UE27 (2010)). De même, en 2010 les Portugais âgés de plus de 65 ans se différencient des Luxembourgeois de la même classe d'âge par une plus grande activité économique (0,3% contre 0,1%). En termes de poids des retraites dans le revenu brut total les Portugais affichent un chiffre de 51,8% contre 80,8% pour les Luxembourgeois et 64,0% pour les UE27. De plus, ceux âgés de plus de 65 ans se distinguent par un revenu médian individuel bien inférieur à celui des autochtones : 1796€/mois contre 2872€/mois. D'après Zahlen, ces résultats doivent être considérés avec prudence, car le nombre d'observations pour les Portugais est faible pour cet indicateur. Néanmoins, les chiffres obtenus révèlent que les Luxembourgeois et les Portugais en âge de retraite ne disposent effectivement pas des mêmes possibilités financières. En ce qui concerne le montant moyen des pensions¹²⁰ transférées au pays d'origine, les Portugais affichent un chiffre situé en dessous de la moyenne : 849€/mois (montant moyen des pensions transférées au Portugal) contre 1019€/mois (montant moyen du total des pensions transférées à l'étranger). Les Belges et les Français renvoient les montants les plus importants avec respectivement 1752€/mois et 1241€/mois.

¹²⁰ Les pensions incluent ici les pensions de vieillesse, d'invalidité, de conjoint et d'orphelin.

Le vieillissement des résidents étrangers et en particulier des Portugais, pose le Luxembourg devant un nouveau défi¹²¹. Il y a donc urgence de mieux connaître les comportements et les besoins réels de ces derniers. Car, même s'ils expriment le désir de retourner au Portugal à la fin de leur vie (cf. Beirão (2010) et Zahren (2012)), il n'est pas possible de prévoir si tel sera effectivement le cas pour la majorité d'entre eux. Pour l'instant les mouvements de va-et-vient entre le Luxembourg et le Portugal prévalent. De plus, d'après mes enquêtes, la plupart des Portugais âgés prévoient plutôt de rester au Luxembourg lorsqu'ils ne seront plus capables d'endurer les voyages. Ils aiment incontestablement leur pays d'origine et adorent y passer plusieurs mois de l'année, mais ne s'imaginent pas vivre loin de leurs enfants pour toujours. Leur retour au Portugal est souvent conditionné par l'état de santé de leurs parents. En effet, de nombreux enquêtés ont affirmé « devoir » passer plus de temps au Portugal pour accompagner leurs parents malades, mais qu'après la mort de ces derniers ils seraient capables de rentrer vivre au Luxembourg.

Une étude du CEPS-INSTEAD de 2010 sur les attitudes et les pratiques de solidarité intergénérationnelle des migrants portugais du Luxembourg confirme ces propos, car elle a révélé que « de manière générale, il apparaît que les immigrants portugais, qu'ils soient de la première ou de la deuxième génération, adhèrent plus fortement aux normes d'obligation filiale que les Luxembourgeois et les autres ressortissants étrangers. [De même], les immigrants portugais de la première et de la deuxième génération sont plus favorables à l'énoncé voulant que l'enfant adulte ait le devoir de fournir de l'aide que nécessitent les parents que ne le sont les Luxembourgeois, les ressortissants des pays limitrophes et, dans une moindre mesure, les autres immigrants. En fait, chez les Portugais, près de deux répondants sur trois pensent que l'enfant doit sacrifier son propre bien-être au bénéfice de ses parents alors que chez les Luxembourgeois, moins d'un individu sur deux pense ainsi, et à peine un peu plus d'un sur trois chez les ressortissants des pays limitrophes » (Fleury, 2010). Il est donc possible de

¹²¹ En avril 2013, le Luxembourg lance une campagne de recrutement d'assistantes sociales portugaises pour travailler dans les maisons de retraite au Grand-Duché (<http://www.empregopelomundo.com/2013/04/luxemburgo-quer-contratar-tecnicos-de-servico-social-portugueses> (06.04.2013)).

supposer que les parents, donc les primo-arrivants, espèrent un jour bénéficier également de l'aide de leurs enfants. Puisque ces derniers sont pour la majorité installés au Luxembourg, il est très probable que les primo-arrivants décideront de rester, voire de rentrer, au Luxembourg au moment où ils nécessiteront des soins intensifs. En plus, le système de sécurité sociale portugais défaillant oblige de nombreuses familles à s'occuper de leurs proches. Les mesures d'austérité adoptées par le gouvernement portugais depuis le début de la crise risquent d'aggraver la pénurie en structures d'accueil du troisième âge. En conclusion, il est à supposer que le mouvement de va-et-vient actuel et caractéristique des migrants retraités s'arrêtera pour la grande majorité au Luxembourg.

De plus, Monsieur Lobo de l'agence funéraire de Mortágua m'a certifié qu'un nombre croissant de Portugais préfère dorénavant être enterré au pays d'accueil. Les annonces mortuaires des journaux luxembourgeois et portugais du Luxembourg semblent confirmer cette évolution.

D'après Fleury (2010) « il ressort [de notre analyse] que les valeurs et les obligations familiales, propres à un pays sont étroitement liées au système de sécurité sociale qui le caractérise. En ce sens, la migration constitue l'occasion d'une rencontre de deux – et parfois plus – de systèmes de sécurité sociale. Or, parce qu'ils sont conçus dans une perspective où les générations cohabitent au sein d'un même pays et parce qu'ils envisagent parfois les relations intergénérationnelles différemment, leur rencontre peut s'avérer problématique, les immigrants devant notamment faire face à des exigences contradictoires à l'égard de la famille et de ses membres. C'est le cas des immigrants portugais du Luxembourg, lesquels maintiennent leurs obligations financières à l'égard de leurs parents âgés, mais vivent dans un pays réputé les avoir libérés de telles obligations et ayant fait des transferts descendants la principale (et nécessaire) forme de soutien financier intergénérationnel. (...) L'intérêt d'avoir étudié le cas des immigrants portugais du Luxembourg est qu'il a permis d'illustrer le fait que, même à l'intérieur d'une zone où d'importants efforts d'harmonisation des systèmes de sécurité sociale ont été faits et où les principaux obstacles liés à la mobilité géographique ont été enrayés, d'importantes différences subsistent en matière de valeurs et d'obligations familiales, ce qui n'est pas sans avoir

quelques conséquences sur les immigrants communautaires. Cela pose en fait la question de l'intégration des immigrants provenant des pays européens économiquement les plus pauvres au sein des pays européens les plus riches ».

Probablement ces différences ne devraient pas mettre en cause « l'intégration des immigrants provenant des pays européens économiquement les plus pauvres au sein des pays européens les plus riches », mais le maintien de ces différences, réelles et perçues, devrait être mis en cause.

G. La présence portugaise au Luxembourg s'intensifie

Avant de clôturer ce chapitre, il importe de remarquer que la *lusofication* continue à s'intensifier au Luxembourg. Le paysage grand-ducal comporte de plus en plus de petits détails indiquant une forte présence lusitaine. Ainsi les paraboles des opérateurs de télécommunications portugais « MEO » ou « ZON » se multiplient sur tout le territoire du Luxembourg. De même, les chaises rouges de « Super Bock » ou de « Sagres » équipent dorénavant de nombreuses terrasses de cafés. Lors des championnats de football mondiaux et européens, les drapeaux portugais flottent un peu partout (au désagrément de nombreux autochtones). Les choux portugais sont cultivés dans les potagers de la ville de Luxembourg et du reste du pays. Certes, ces exemples peuvent paraître quelque peu fortuits et remplis de clichés. Cependant, je pense qu'ils sont l'illustration



Dans le quartier de la gare à Luxembourg-Ville : paraboles portugaises, foulard du club « Benfica », drapeaux portugais et le lion rouge luxembourgeois.

Photo : Aline Schiltz, 2012

par excellence de la pénétration de la culture portugaise qui se fait ainsi en douceur au Luxembourg. Comparés aux éléments luxembourgeois qui s'accumulent dans les maisons des migrants au Portugal (meubles, photographies, vaisselle, etc.), les objets de décoration et d'utilité attestent des pratiques et des échanges transnationaux qui ont lieu entre le Portugal et le Luxembourg.

La visibilité des Portugais est également renforcée au niveau médiatique et culturel. Cependant, la version portugaise du journal gratuit « Point 24 » distribuée une fois par semaine à côté des versions allemande et françaises quotidiennes depuis février 2011 n'existe plus depuis décembre 2012, le journal ayant disparu entre-temps dans ses trois versions linguistiques.

En 2010, un festival du film portugais a été organisé par l'Ambassade du Portugal au Luxembourg, l'Institut Camões et l'Utopia. Un premier festival avait déjà été réalisé en 2001. Mais celui de 2010 marqua le début d'un festival depuis lors organisé de manière régulière.

De même, à la fin de 2010, de jeunes architectes luso-luxembourgeois ont organisé une conférence intitulée « Identités-Identidades » ayant pour objectif de présenter leur travail, mais aussi de briser les préjugés et de s'affirmer comme un élément important de la société luxembourgeoise.



« Revue », 05.09.2012

« *Entre deux cultures* »

La revue luxembourgeoise « Revue » du 5 septembre 2012 a consacré une édition aux Portugais du Luxembourg. En plus de sept portraits de familles portugaises illustrant les différentes réalités rencontrées sur le terrain, un article concis et relativement neutre expose les caractéristiques historiques et actuelles de la « communauté » lusitane du Luxembourg. D'une manière générale, le Luxembourg jouit dans la presse portugaise d'une plus grande reconnaissance en tant qu'un des principaux pays de destination. Dorénavant il est généralement cité, voire constitue le sujet principal, dans les articles sur l'émigration.

De même, l'édition N°101 (2012) du journal de la Ville de Luxembourg « Ons Stad » consacre deux longs articles à la présence portugaise dans la capitale.



Depuis les années 1960, les Portugais participent activement à la construction du Luxembourg. Ils font partie intégrale d'une société qui est dorénavant très imprégnée par la culture lusitane. Cependant, l'opinion politique et publique autochtone continue à montrer une certaine réticence envers ses concitoyens d'origine portugaise et les « mondes à part » restent la réalité du Luxembourg. On note que depuis quelques décennies, les deux « communautés » se mélangent davantage. La loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise va aussi à la rencontre de ces « anciens migrants », notamment en introduisant enfin le droit à la double nationalité. De nos jours, la crise économique attire une nouvelle vague d'immigrants portugais, confrontés à des situations comparables des années 1960-1970, malgré l'ouverture des frontières intra-européennes. La crise actuelle semble entraîner le morcellement de l'espace européen en des États repliés sur eux-mêmes, alors que l'Europe pourrait trouver sa force dans les connections spatiales et sociétales transnationales créées et maintenues au cours des décennies passées par sa population de plus en plus mobile.

Or, la crise actuelle met en cause les principes fondamentaux de l'Union Européenne, notamment ceux de la libre circulation et de la citoyenneté européenne qui, semble-t-il, n'arrivent pas à protéger les migrants européens d'abus administratifs, entre autres. D'après Simon (2006) « l'Union européenne ne dispose pas encore de l'outil juridique commun qui lui permettrait de contrôler et de gérer, dans le respect des personnes, la complexité du système migratoire qui s'est mis en place en Europe occidentale et qui confronte constamment les Etats et les collectivités territoriales à des situations difficiles ».

Mais la crise actuelle montre aussi que la construction de l'Europe s'est effectivement faite, et continue à se faire, essentiellement du bas vers le haut, car

les restrictions économiques et politiques, nationales et supranationales, n'arrivent pas à freiner la circulation migratoire. Bien au contraire, la situation actuelle montre que les réseaux migratoires constituent le fondement de la « nouvelle » territorialité européenne et que les migrations s'intègrent dans un processus de transformation sociale plus vaste. Elles relèvent de pratiques sociales développées à travers des espaces transnationaux. Les migrations sont « lieux de production » et « les interférences entre les réalités matérielles et la puissance de l'imaginaire tant dans les sociétés d'origine que dans les pays d'installation, la force des affects fonctionnant à travers les espaces connectés par la migration sont telles que dans la majorité des États les politiques migratoires se trouvent envoyées (...) au statut d'illusion réglementaire ou de discours à finalité électorale » (Simon, 2006).

La crise actuelle et les importants flux migratoires qui lui sont associés présentent une opportunité pour revoir la constitution de l'Europe, mais seulement si cette analyse intègre les transformations sociales et spatiales qui se passent à sa base, au niveau des acteurs privés et collectifs locaux.

CHAPITRE 4

LE « FACIÈS » DE L'ESPACE SOCIAL TRANSNATIONAL LUSO-LUXEMBOURGEOIS

I. L'ESPACE SOCIAL TRANSNATIONAL LUSO-LUXEMBOURGEOIS : « ICI ET LÀ-BAS »

Après avoir exploré l'évolution historique des contextes supranationaux, nationaux et locaux dans lesquels les migrations entre le Portugal et le Luxembourg se sont transformées en un système dynamique d'échanges transnationaux, il importe maintenant d'analyser de plus près les impacts provoqués par ce processus de transformation sociale à l'échelle locale.

Au Portugal, le village de Mortágua, situé au centre du pays et imprégné par une longue histoire d'émigration, servira d'exemple pour illustrer comment le lien avec le Luxembourg s'est établi et comment les flux de va-et-vient entre ce village et le Grand-Duché ont contribué (et continuent à contribuer) à la création de l'espace social transnational luso-luxembourgeois. Mortágua permettra aussi de montrer les traces laissées par l'émigration sur le paysage portugais. Le village est jumelé avec le village de Wormeldange, mais partage également une longue histoire avec Mertzig, histoire qui mérite d'être analysée de plus près.

Bien que le processus de la *lusofication* ait déjà été expliqué et illustré dans le chapitre précédent, il importe - afin de mieux saisir le processus de transformation sociale résultant des mouvements migratoires - d'exposer certains aspects de la présence portugaise au Luxembourg de manière plus détaillée, notamment les voyages (transport de biens et de personnes) entre le Portugal et le Luxembourg et les Luso-descendants (les identités entre « ici et là-bas »).

II. MORTÁGUA

A. Brève présentation de Mortágua

La commune de Mortágua s'étend sur 250km² et regroupe dix *freguesias* (sous-divisions communales) (voir chapitre 2). En 2011, la population totale s'élève à 9607 habitants (contre 10379 habitants en 2001 et 10662 habitants en 1991). Depuis les années 1960, la population est en permanente décroissance.

Carte 8 : *Concelho* de Mortágua



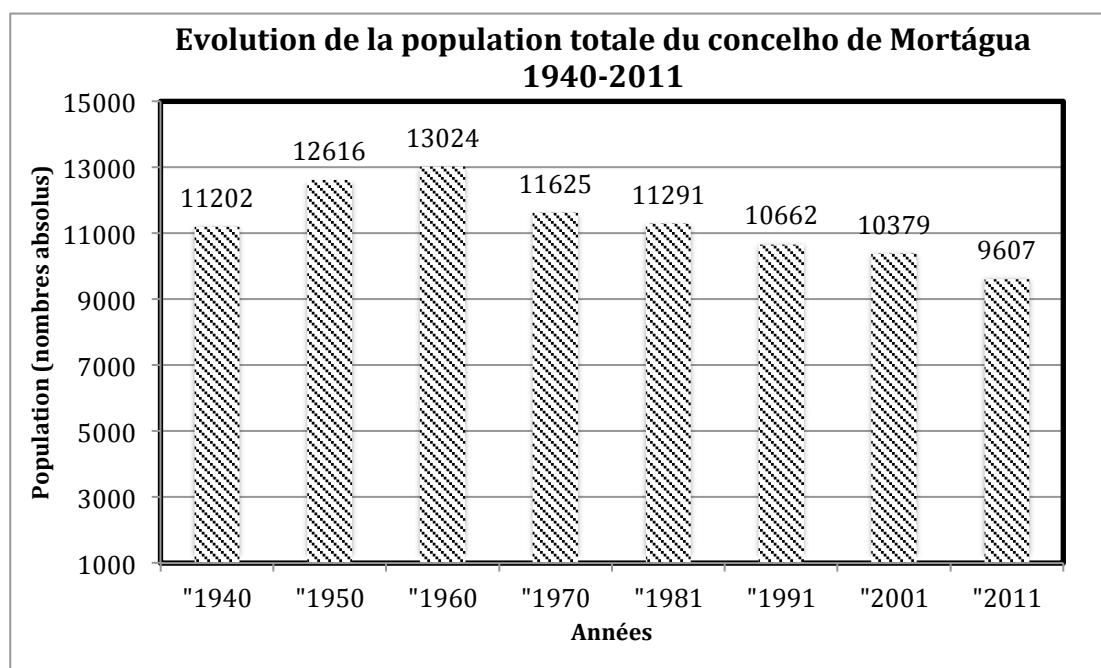
Source : <http://viajar.clix.pt/mapas>

Des siècles durant, l'agriculture de subsistance, souvent couplée à une autre activité primaire (en 1970, 58,9% de la population active travaillait dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et dans l'industrie d'extraction¹²²⁾) dominait dans cette région du Portugal. De la fin du 19^{ème} siècle jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle les industries liées à la sylviculture et à la

¹²²INE

céramique formaient les piliers de l'économie locale. Elles reposaient sur le modèle classique du gouvernement de Salazar : une main-d'œuvre abondante, peu qualifiée et mal payée. A Mortágua, les conditions favorisant l'émigration étaient donc réunies. Le graphique qui suit montre bien que le *concelho* (la commune) a perdu une importante part de sa population totale entre les années 1960 et les années 1970. Je reviendrai sur l'émigration plus loin dans le texte.

Graphique 6 : Evolution de la population totale du concelho de Mortágua (1940-2011)



Source : INE

Pendant les années 1960-1970, les entreprises traditionnelles perdent donc de la main-d'œuvre à cause de l'émigration¹²³. Pendant la deuxième moitié du 20^e siècle, le secteur du bâtiment se développe considérablement dans le *concelho*. On peut supposer que la construction massive de maisons d'émigrés a contribué à cette évolution. La sylviculture, pour sa part, s'est maintenue comme l'une des principales activités économiques du *concelho* de Mortágua. De nos jours, environ 85% de la surface totale de son territoire sont occupés par de la forêt composée essentiellement d'eucalyptus. Les locaux la considèrent comme leur

¹²³ Lors d'un entretien en août 2011, le patron du domaine « Boas Quintas » de Mortágua a confirmé que, dans les années 1960-1970, son entreprise a perdu une grande partie de ses employés à cause de l'émigration vers le Luxembourg.

« or vert ». Aujourd'hui, l'industrie du bois sert surtout à la production de papier, de palettes ou encore de biomasse, donc d'énergies renouvelables. Le site électronique¹²⁴ de la ville de Mortágua informe que la forêt joue actuellement un rôle crucial dans l'économie locale et se distingue comme un secteur stratégique du développement local. Par conséquent sa protection et sa préservation présentent une des principales préoccupations de la population locale. Il est vrai que le *concelho* de Mortágua a échappé aux grands incendies ravageant régulièrement le Portugal pendant les mois de sécheresse et cela grâce à la vigilance et l'investissement de la population locale.



Photo : Aline Schiltz, 2012

Vue sur le centre de Mortágua et alentours

En 1981, le barrage de l'Aguieira, situé à quelques kilomètres du centre de Mortágua, est entré en fonction. Il capte le fleuve Dão et est utilisé pour la production d'énergie hydroélectrique et pour l'irrigation. En outre le barrage, présente une attraction touristique. A côté des activités nautiques classiques, un complexe hôtelier de luxe complète, depuis 2009, la gamme des loisirs praticables aux bords du barrage. Il est vrai que la ville de Mortágua n'est pas

¹²⁴ <http://www.cm-mortagua.pt/index.php>

particulièrement belle, mais elle profite de la proximité du merveilleux parc de l'hôtel du Buçaco et des villes thermales du Luso et du Caramulo, lesquelles contribuent beaucoup à l'attractivité touristique de la région.

En plus, Mortágua dispose de bonnes connexions routières et ferroviaires. D'un côté la route nationale à quatre voies, l'IP3, lie le *concelho* aux villes de Viseu et de Coimbra et permet de joindre facilement la côte portugaise (Figueira da Foz) et la frontière espagnole (Vilar Formoso). De l'autre côté, l'autoroute A1, liant Lisbonne à Porto, se trouve à quelques kilomètres vers l'ouest. En plus, la gare de Mortágua se trouve sur la ligne de chemin de fer (la ligne de la Beira Alta) liant Mortágua à Coimbra et à la frontière espagnole. Cette facilité d'accès a certainement favorisé l'émergence de nouvelles activités économiques.

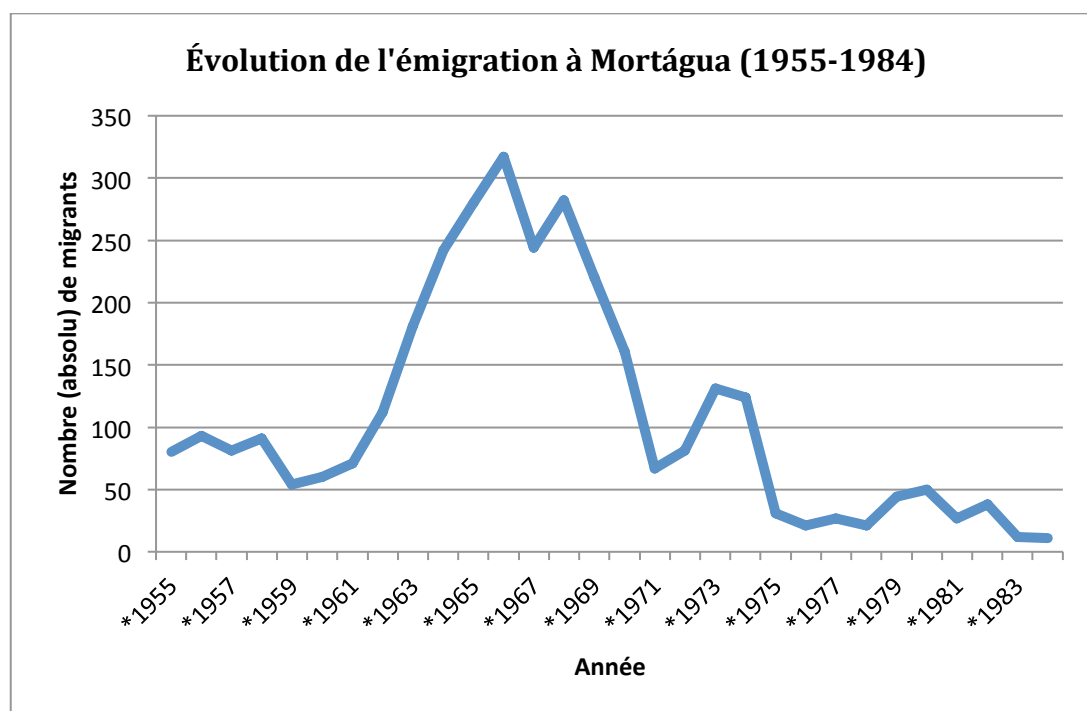
Ainsi, au début des années 1990, le parc industriel « parque industrial Manuel Lourenço Ferreira » fut créé aux abords du *concelho*. Neuf entreprises d'importance majeure et d'activités très variées s'y sont installées depuis. La FHC Farmacêutica Lda, fondée en 1998 à Mortágua et impliquée dans la production, l'importation, l'exportation, la commercialisation et la distribution de produits et équipements pharmaceutiques, constitue l'un des principaux employeurs de la région. A côté de la FHC Farmacêutica Lda, une entreprise de production d'articles d'usage domestique en grès (Ceragés, Investimentos, S.A.), une entreprise de recyclage et de commercialisation de polymères (Recypolym, Lda), une verrerie (Vidraria de Mortágua – vidrarias e espelhos Lda) et d'autres entreprises contribuent à la dynamique économique du *concelho* et de *concelhos* avoisinants.

Mortágua a donc su créer des structures favorables au développement économique local. Toutefois, la ville est fortement marquée par l'émigration. Les entreprises nouvellement implantées nécessitent du personnel compétent. Par conséquent, elles n'arrivent pas à intégrer les travailleurs non qualifiés et la fermeture des industries traditionnelles (scieries, élevage de lapins) force souvent ces derniers à émigrer.

B. L'émigration à Mortágua

L'émigration, à Mortágua, a débuté dès le milieu des années 1950. A cette époque les départs ne concernent pas plus de 93 personnes (chiffre de départs légaux enregistré en 1956). L'émigration explose à Mortágua au début des années 1960, comme dans d'autres régions de l'intérieur du Portugal. Entre 1961 et 1962 les départs enregistrés augmentent de 57,75% (passant de 71 à 112). En 1966, l'émigration atteint un pic avec 317 départs enregistrés. Pendant les années suivantes, le nombre de départs baisse progressivement avant d'enregistrer une nouvelle hausse pendant les années 1973 et 1974, n'atteignant cependant plus jamais les valeurs observées pendant la deuxième moitié des années 1960. Toutefois, il est très probable que l'émigration clandestine cache une réalité bien différente. Pendant la première phase, beaucoup d'émigrés sont partis légalement. Une fois le système migratoire mis en place, les départs illégaux ont été facilités. On peut donc supposer que l'émigration ait été beaucoup plus importante à Mortágua que ne le suggèrent les chiffres officiels.

Graphique 7 : Évolution de l'émigration à Mortágua (1955-1984)



Source : INE

De nombreux Mortaguense sont alors partis en France, à l'instar du mouvement général de l'époque. D'après les résultats de recherche de Fernandes (Fernandes, 2005), la France était le principal récepteur du début des années 1960 jusqu'au début des années 1970. Le Luxembourg a alors pris la relève enregistrant des valeurs maximales entre 1986 et 1990. D'une manière générale, l'évolution de l'émigration mortaguense correspond à celle observée pour l'ensemble des flux migratoires portugais vers le Luxembourg. Et si pendant les années 1960-1970 le Luxembourg n'était pas encore le principal récepteur de l'émigration mortaguense, c'est pourtant pendant cette époque que les bases de la future émigration ont été mises en place.

1. Mortágua et ses émigrés

La vie sociale et économique, mais aussi le paysage de Mortágua sont indéniablement fortement marqués par les migrations. Et le Luxembourg est le pays d'accueil le plus présent dans cette commune. Tous les habitants de Mortágua sont, directement ou indirectement, affectés par les mouvements de va-et-vient des migrants. L'expérience migratoire peut se prolonger sur quelques semaines comme sur quelques dizaines d'années ou être définitive. Mais le lien avec Mortágua est généralement maintenu.

Le tableau ci-dessous montre qu'une part importante de la population résidente de Mortágua est née en France. Il est cependant difficile de savoir si ces chiffres correspondent à des retours définitifs de Luso-descendants de France.

Tableau 2 : Population de Mortágua née dans un autre pays d'Europe et total de la Population née à l'étranger

	1991			2001		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Pop. Selon le pays de naissance - Allemagne	x	x	x	28	18	10
Pop. Selon le pays de naissance - France	111	67	44	205	103	102
Pop. Née à l'étranger - Total	x	x	x	659	326	333

Source : INE

a. La vie au rythme des absents

Même si Mortágua se distingue des autres localités de l'intérieur du Portugal par son dynamisme économique, social et culturel (bibliothèque municipale, centre d'animation sociale, maison de retraite, etc.), le rythme de vie y reste pourtant conditionné par l'émigration. Les maisons fermées pendant la plupart du temps de l'année témoignent de « la présence des nombreux absents ». L'activité dans les rues de Mortágua augmente considérablement pendant les mois d'été. D'après un responsable de la commune, la ville gagne entre 500 à 600 voitures pendant l'époque estivale. La plupart d'entre elles sont immatriculées au Luxembourg. Pendant les mois d'été, les feux rouges de Mortágua se révèlent effectivement utiles, les routes étant encombrées par les voitures. Les restaurants et les bars sont alors complets, les rues remplies de passants. Les commerçants locaux profitent de cette affluence. Ainsi, la responsable de l'Intermarché de Mortágua affirme que les chiffres d'affaires augmentent considérablement pendant les mois d'été. De même, le propriétaire de l'une des boucheries locales, la boucherie « Os Marques », confirme vendre quatre fois plus de viande pendant l'été. Le domaine de vin « Boas Quintas » situé au centre de Mortágua, compte également sur les mois d'été pour accroître les ventes¹²⁵.

Mes observations concordent avec celles des recherches de terrain des auteurs du va-et-vient identitaire : « La population villageoise varie de manière considérable selon les moments de l'année, et la période des vacances lui donne l'animation qu'elle aurait connue si la croissance s'était maintenue. Le village remplit ainsi une fonction décisive de retrouvailles et de rassemblement, si bien que sa démographie ou plutôt les rites symboliques qui rythment celle-ci deviennent ceux de la diaspora » (Charbit, Hily, & Poinard, 1997, p. 60).

¹²⁵ On m'y a certifié que les émigrés du Luxembourg sont leurs plus fidèles clients. D'ailleurs il n'est pas rare que leur vin parte avec la camionnette de Mario Andrade, le service de transport local (voir plus loin dans le texte), vers le Luxembourg pendant les mois restants de l'année. Boas Quintas exporte même son vin au Luxembourg par l'intermédiaire du dépositaire portugais Raposeiro installé à Luxembourg-Ville. Cette relation commerciale a été établie grâce à un Mortaguense résidant au Luxembourg.

b. Changements de comportement

Néanmoins, les responsables de l'administration communale et les commerçants affirment que les ventes ont baissé au cours des six dernières années. L'augmentation des prix généralisée au Portugal, mais aussi la commercialisation de produits portugais dans les pays d'accueil, notamment au Luxembourg, contribuent à ce changement de comportement des consommateurs. De même, le secteur du bâtiment a considérablement reculé ces dernières années. L'achat ou la construction d'une maison au Portugal n'est plus rentable de nos jours. Ainsi, le patron de la boucherie « Os Marques » a du mal à vendre les 18 appartements qu'il a fait construire. Il en avait, pourtant, déjà vendu 6 au moment de l'entretien (2011), et cela exclusivement à des émigrés du Luxembourg. Mais, il est vrai aussi que l'expérience des primo-migrants montre que la maison au village risque de ne jamais être utilisée. En effet, les enfants des migrants ne projettent plus de retourner vivre dans le pays natal de leurs parents. D'ailleurs ils sont de moins en moins nombreux à passer leurs vacances au village. D'après le responsable de l'administration communale, la plupart des jeunes âgés entre 15 et 30 ans restent à Mortágua seulement pendant les fêtes de la ville du mois d'août. Ils préfèrent passer le reste de leurs vacances au bord de la mer. En effet, même s'ils se sentent liés à Mortágua, ils n'y entretiennent pas les mêmes relations sociales que leurs parents.

Les mois d'été sont à Mortágua, comme dans de nombreuses localités de l'intérieur du Portugal, le moment des retrouvailles entre ceux qui sont partis et ceux qui sont restés.

2. Mortágua : un paysage marqué par l'émigration

a. Les maisons des émigrés

Les maisons des émigrés sont incontestablement la marque la plus évidente laissée par l'émigration sur le paysage (de l'intérieur) du Portugal. Elles sont l'expression même de la double appartenance que les migrants ont acquise à travers leur expérience migratoire. Ainsi, la construction au village atteste de

l'attachement des migrants à leur terre natale, mais le style de la maison laisse souvent transparaître l'influence du pays d'accueil.

« Quand le discours habituel s'attaque au mauvais goût de la maison, il ne s'agit pas tant du modèle, que de sa situation dans l'environnement. Si le migrant cherche à signifier sa réussite à travers la construction d'une maison – elle doit être l'expression de son ascension, de son nouveau statut social et économique -, elle est aussi la réponse à ses nouvelles pratiques et à une nouvelle urbanité. Elle reflète, en outre, la mémoire de pratiques rurales qui perdurent. (...) L'insertion du migrant dans la société urbaine, sa mobilité et son changement de statut déterminent la transformation de l'habitation. On voit ainsi l'importance accordée à tous les espaces de transition entre l'extérieur et l'intérieur de la maison, le retrait par rapport à la rue, la clôture, le jardin de façade, le traitement de la façade, les entrées, l'escalier extérieur, les balcons. L'intérieur est, lui aussi, nouvellement conçu pour répondre aux nouveaux besoins et pratiques » (Leite, C., Raposo, I., & Villanova, R., 1994, p. 107).

Les propos de ces trois sociologues se vérifient aussi à Mortágua. La *freguesia* de Sobral est spécialement représentative. Ici, le long de la route principale, liant le vieux centre du bourg à Mortágua, les maisons individuelles se succèdent. La plupart de ces maisons datent des années 1970-1980, mais des constructions plus récentes viennent d'occuper les dernières parcelles disponibles.

Presque toutes ces maisons sont des maisons d'émigrés¹²⁶ ; beaucoup d'entre eux vivent au Luxembourg. Elles se situent toutes en retrait de la route, séparées par des murets ou des grilles. Le jardin de façade est parfois très soigné (fleurs, petites statues, etc.), parfois négligé (gazon, béton). Les styles des maisons sont très variés, dépendant de l'époque de construction, mais aussi du pays d'accueil de l'émigré.

Les maisons des émigrés renferment toute une palette d'informations sur les transformations socioculturelles que les migrants subissent sur leur trajet migratoire. « Les maisons des émigrants sont un exemple de la recréation de nouvelles réalités à partir d'univers fragmentés » (Paiva, 1990, p. 55). Elles permettent également la lecture diachronique de l'émigration sur le paysage.

¹²⁶ Un "guide" m'a indiqué les maisons appartenant à des propriétaires domiciliés au Luxembourg.

Ainsi, dans une première phase (à partir des années 1950), les nouvelles constructions restent plutôt concentrées au centre des villages – les maisons existantes sont alors souvent agrandies par l’adjonction d’un ou de plusieurs étages – et, dans une deuxième phase (années 1970 et surtout années 1980), les maisons individuelles apparaissent le long des routes et aux bords du centre villageois.

Ces phénomènes sont également observables à Mortágua. Les photographies aériennes de 1974, 1983 et de 1992 (voir page 260) montrent effectivement une nette expansion de l’habitat individuel à partir des années 1970. Les statistiques confirment que le *concelho* a connu une expansion extraordinaire pendant les années 1970 :

Tableau 3 : Nombre d’édifices selon l’époque de construction (situation en 2001)

Nombre d’édifices selon l’époque de construction (situation en 2001)	
<i>Concelho</i> de Mortágua	2001
	Total
Édifices selon l’époque de construction - avant 1919	241
Édifices selon l’époque de construction - entre 1919 et 1945	290
Édifices selon l’époque de construction - entre 1946 et 1960	492
Édifices selon l’époque de construction - entre 1961 et 1970	727
Édifices selon l’époque de construction - entre 1971 et 1980	1169
Édifices selon l’époque de construction - entre 1981 et 1985	578
Édifices selon l’époque de construction - entre 1986 et 1990	390
Édifices selon l’époque de construction - entre 1991 et 1995	422
Édifices selon l’époque de construction - entre 1996 et 2001	397

Source : INE

Mais même entre 1991 et 2001, le nombre d’édifices à usage principalement résidentiel a encore augmenté de 5,5% (en passant de 4446 à 4690 édifices), contrairement à la population totale qui a baissé d’environ 2% (INE). En ce qui concerne le recensement des maisons à usage saisonnier ou secondaire, on note une nette augmentation entre 1991 et 2001 : 869 foyers en 1991 contre 1148 en 2001. Si ces chiffres doivent être considérés avec précaution, ils montrent néanmoins que le nombre d’édifices a encore augmenté pendant les années 1990. Il excède les réels besoins de logements. Cette situation est typique des régions du Portugal touchées par l’émigration. Il y a plus de maisons qu’il n’y a d’habitants.

Photographies aériennes de 1974, 1983 et de 1992



(1974)



(1983)



(1992)

Source : Instituto Geográfico Português

Si les maisons des émigrés ont contribué à une certaine dégradation du paysage traditionnel – et la question qui se pose de nos jours est de savoir ce qu’il en sera de ces maisons d’ici quelques années, dans la mesure où les enfants ne vont probablement pas les reprendre et que les locaux ne pourront ou bien ne voudront pas les acheter – elles renferment cependant des informations précieuses sur l’histoire du Portugal, notamment celle de l’émigration. En plus, ces maisons constituent une certaine ressource pour les communes locales, dans la mesure où ces dernières profitent des impôts fonciers et d’autres taxes liées à l’habitat. Par ailleurs, pendant quelques décennies les maisons des émigrés ont contribué au bon fonctionnement des entreprises de construction locales. En plus, certains locaux arrivent à arrondir leur fin du mois en s’occupant des jardins des maisons des émigrés. Ainsi, un émigré du Luxembourg affirme payer 150€ par mois pour l’entretien de son jardin à Mortágua. De même, Monsieur P. certifie avoir ainsi à sa charge 9 à 10 jardins.

Même si les contributions des émigrés à la vie locale sont parfois minimes, elles sont néanmoins importantes dans la mesure où elles témoignent de la « présence des absents ».



Photo : Aline Schiltz, 2012

Construction récente à Sobral (Mortágua). Les façades à plusieurs couleurs sont actuellement très appréciées au Luxembourg.



Photos : Aline Schiltz, 2012

La route principale liant le vieux centre de Sobral au centre de Mortágua.



Photos: Aline Schiltz, 2012

Le paysage des maisons aux abords de Mortágua. Un mélange de styles et d'époques de construction.

b. Les cimetières

L'émigration a également été immortalisée dans les différents cimetières de la commune de Mortágua. En effet, de nombreuses sépultures y sont ornées de plaques commémorant le passé migratoire des défunts.



« A la mémoire de Silvio Lopes Fernandes. Tu es parti, mais tu continues à vivre dans nos mémoires. Dernier souvenir de tes collègues et amis de la « Mousel ». Luxembourg. »

Photo: Aline Schiltz. 2012

« Dernier Adieu des collègues de travail et des patrons. Luxembourg. Février 1989. »



Photo : Aline Schiltz, 2012

Cependant, tout indique que de moins en moins d'émigrés sont enterrés dans leur pays natal. En tout cas, le responsable de l'agence funéraire Lobo de Mortágua affirme observer une réduction du nombre de corps ramenés de l'étranger. Pendant l'année 2011, environ 6 émigrés ont été ramenés du Luxembourg. Alors que les défunts « Luxembourgeois » sont généralement transportés en avion, les « Français » sont dans la plupart des cas rapatriés par voie terrestre. Pour le responsable de l'agence funéraire, l'explication à cette différence de comportement est surtout de nature géographique : le Luxembourg

est un petit pays où l'accès à l'aéroport est facile. Par contre en France, les aéroports peuvent parfois se situer à quelques centaines de kilomètres de la résidence de l'émigré. Bref, le rapatriement d'émigrés défunts n'est pas rare, mais il ne constitue pas pour autant une entrée économique signifiante pour l'agence funéraire locale.

c. Petites marques ci-et-là



Une voiture ramenée du Luxembourg. Les sacs des supermarchés luxembourgeois. Le bus des voyages Flibco de Sales-Lentz.

Les petites traces du Luxembourg à chaque coin de rue de Mortágua.

Photos : Aline Schiltz, 2012

C. Mortágua et le Luxembourg

1. João : une vie marquée par « l'ici et le là-bas »

L'histoire de João, l'un des pionniers de l'émigration vers le Luxembourg permet de mieux comprendre comment le système migratoire entre Mortágua et le Grand-Duché a pu se créer¹²⁷ et se développer par la suite.

J'ai fait la connaissance de João pendant l'un de mes séjours à Mortágua. Il m'a raconté son expérience migratoire dans le salon de sa maison décorée de nombreux souvenirs ramenés du Luxembourg.



Photo : Aline Schiltz, 2012

L'ancienne vaisselle ramenée de Mertzig décorant les murs de la cuisine de João

¹²⁷ Cf. Chapitre 3 « L'arrivée des premiers migrants portugais au Luxembourg ».

a. Le départ au Luxembourg

João est né à Mortágua au début des années 1940. Très jeune il a commencé à travailler dans l'une des fabriques locales : un travail dur et mal payé. Lorsqu'en 1960, son ami António Ramos lui propose un emploi au Luxembourg, João n'hésite pas une seconde.

De père portugais et de mère luxembourgeoise, António a vécu au Luxembourg avant de partir avec ses parents au Brésil pendant la Deuxième Guerre mondiale. Plus tard, lors d'un voyage dans le pays natal de son père, António a fait connaissance de sa future épouse et le jeune couple est parti vivre au Luxembourg. Ayant des contacts à l'Office National du Travail luxembourgeois, il a organisé de nombreux contrats de travail pour ses amis portugais, notamment ceux de Mortágua.

C'est de cette manière que João s'est vite retrouvé, à la commune de sa ville, un contrat de travail luxembourgeois en poche, afin de solliciter une autorisation de départ. A l'époque les communes disposaient de listes d'inscription pour l'émigration. D'après un ancien émigré, les candidats étaient alors choisis arbitrairement. La demande de João a été acceptée et peu de temps après il s'est retrouvé à Lisbonne où il a passé les examens médicaux obligatoires. Partir n'était certes pas un choix facile, d'autant plus que João devait ainsi se séparer de sa fiancée. Mais, face aux conditions de travail exécrables et le manque de perspective au Portugal, l'émigration représentait l'unique espoir d'une vie meilleure. Quelques jours plus tard, après de longues heures de voyage en train, João débarqua au Luxembourg.

b. Les débuts de l'expérience migratoire

Il avait été engagé comme assistant agricole dans une ferme de Bettendorf, un petit village situé à quelques kilomètres de la ville de Diekirch. Ce contrat de travail l'obligea de rester au moins trois ans au service de son patron. Le travail à la ferme était dur, mais João s'y plaisait bien. Très vite il a appris les bases de la langue française et cela grâce au soutien de ses nouveaux patrons. Un an et demi plus tard, João fut victime d'un accident et se retrouva dans l'incapacité de

travailler à temps plein. Avec l'accord de ses patrons, João fit venir un ami de Mortágua pour le seconder. C'est à partir de ce moment-là que João s'est familiarisé avec les procédures de l'Office National du Travail luxembourgeois. Bien que João se plût bien à la ferme de Bettendorf, son ami sut le convaincre de l'accompagner en France. Mais un mois sur les chantiers français lui suffit pour comprendre qu'il était mieux au Luxembourg. Ne pouvant plus retourner à la ferme de Bettendorf, João trouva un emploi d'ouvrier agricole dans une ferme d'Oberfeulen. C'est à cette époque qu'il décida de faire venir sa fiancée. Mais pour obtenir le droit de séjour pour cette dernière, il devait l'épouser. Devant l'impossibilité de retourner au Portugal, son père régla le mariage par procuration. Une fois mariés, João n'eut plus de problèmes pour organiser un contrat de travail pour sa femme. Cette dernière arriva au Luxembourg en 1962 et commença peu après à travailler comme femme de ménage dans une maison connue de la ville d'Ettelbruck. Les jeunes mariés continuèrent à habiter à la ferme d'Oberfeulen. Cependant, les conditions de travail à la ferme étaient très dures. Conscient des abus endurés, João se plaignit auprès de l'Office National du Travail. Peu après, le délégué responsable, Joseph Felten, se rendit en personne à la ferme et constata que les accusations étaient fondées. Le même jour encore, ce dernier organisa le transfert du jeune couple portugais vers une ferme du village voisin, à Mertzig.

c. Mertzig : enfin arrivé !

C'est ainsi que les premiers Portugais arrivèrent à Mertzig. Le travail ne manquait pas, les conditions de logement n'étaient pas des meilleures, mais João et sa femme y étaient heureux. En 1964 leur premier enfant est né. Le baptême et le mariage religieux ont été célébrés le même jour, à l'église du village. João se rappelle d'une foule d'habitants curieux les attendant à la sortie de l'église. De manière générale, João se sentit bien « intégré » à Mertzig. Il était membre des pompiers et de la philharmonie de Mertzig. Le récit de João laisse apparaître qu'à cette époque il ne ressentait aucune animosité à son égard. De même son fils aîné, Pedro, se souvient d'une enfance agréable et de ses nombreux amis locaux.

Les témoignages de ces derniers montrent également que Pedro était « l'un des leurs ».

Une fois le contrat de travail agricole arrivé à sa fin, les patrons de João l'aidèrent à trouver un emploi dans les usines Goodyear de Colmar-Berg. João et sa famille purent rester vivre à la ferme à condition de continuer d'y travailler pendant les heures libres. Après la naissance de leurs deux autres enfants, la famille a cependant préféré déménager dans une maison plus grande située au centre du village.

Durant ces années, João organisa l'émigration de proches et d'amis de Mortágua. Pendant les vingt ans passés au Luxembourg João a aidé environ 200 Portugais à s'installer au Grand-Duché. En plus d'organiser l'émigration de certains, João logea et nourrit beaucoup de nouveaux arrivés jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi et arrivent à subvenir à leurs besoins. Il a également longtemps servi d'interprète au tribunal de Diekirch.

A Mertzig João a contribué à la création du club de football des Portugais locaux. Leur terrain, installé en face de l'actuelle cité Colette's Pach, a été inauguré sous le son des trompettes de la philharmonie de Mertzig. La passion commune pour le football a certainement contribué à la convivialité existant alors entre les autochtones et les Portugais du village.



Photo de l'archive personnelle du maire de Mertzig



Photo exposée dans le café « O Emigrante » à Vale de Açores (Mortágua)

Le club de football portugais de Mertzig (années 1970).

De son côté, l'épouse de João est restée fidèle à son poste de femme de ménage à Ettelbruck. D'ailleurs, son ancienne patronne est la marraine de son deuxième enfant.

d. Le retour

Seulement, peu de temps après avoir été embauché par Goodyear, João a été victime d'un grave accident de travail. Comme il était payé par rapport au

prorata du volume produit, son salaire ne suffit plus pour vivre décemment. Il trouva rapidement un nouveau poste dans les usines (fabrication de clous) de l'ARBED situées à Bissen, à quelques kilomètres de Mertzig. Or, un accord entre Goodyear et l'ARBED prévoyait que le passage d'une de ces entreprises à l'autre ne pouvait se faire directement. C'est pour cette raison que João dut travailler pendant un mois sur les chantiers de l'entreprise Scholtes&Brauch de Mertzig avant de pouvoir postuler à l'usine de Bissen. L'entreprise Scholtes et Brauch, établie à Mertzig dès 1972, employait effectivement de nombreux Portugais. J'ai essayé d'avoir accès aux fichiers anciens, toutefois sans succès.

Dans l'usine de Bissen, les conditions de travail étaient malsaines. Exposé à des vapeurs toxiques à longueur de journée, João s'est retrouvé dans l'incapacité de travailler quelques années plus tard. Il obtint sa pension d'invalidité au début des années 1980, empoisonné par les métaux lourds. En 1981, il prit la douloureuse décision de quitter son pays d'accueil, accompagné de sa femme et de ses trois enfants.

Une fois rentré à Mortágua, João y ouvrit le bar-restaurant « O Emigrante », annexé à la maison familiale.

Le fils aîné et sa femme tiennent actuellement le bar et João et sa femme l'aident de temps en temps.



*Le café-restaurant
« O Emigrante » à Vale de
Açores, Mortágua.*

Photo: Aline Schiltz, 2011

Si dans le bar une seule photographie de l'équipe de football rappelle les bons moments passés à Mertzig, l'intérieur de la maison de João déborde de souvenirs ramenés du Luxembourg. João n'est plus jamais retourné au Grand-Duché, mais dans ses pensées il y est tous les jours, dit-il. D'ailleurs le « O Emigrante » est un lieu de rencontre favori des anciens migrants. Pendant l'été, la famille et les amis

vivant à l'étranger y viennent boire leur café. Des fêtes familiales sont célébrées dans le restaurant. Le fils aîné, un musicien amateur, retourne régulièrement avec son groupe au Luxembourg pour animer des fêtes locales. Nombre de ses amis d'enfance de Mertzig sont déjà venus lui rendre visite à Mortágua. D'ailleurs, en trente ans, il n'a pas perdu son léger accent luxembourgeois.

e. João, un parcours exemplaire

L'expérience migratoire de João et de sa famille est très intéressante dans la mesure où elle révèle des éléments nouveaux et en même temps confirme des faits ou des comportements migratoires connus.

Tout d'abord, l'histoire de João montre de quelle manière le système migratoire Portugal-Luxembourg s'est mis en place. En effet, tout indique que des personnes comme António Ramos ont joué un rôle crucial dans la mise en place des flux migratoires lusitains vers le Luxembourg. Comme João, d'autres Mortaguense sont partis avec un contrat de travail agricole ou viticole de trois ans en main, ce qui explique que de nombreux Mortaguense se soient fixés dans la région de la Moselle. Une fois ces pionniers installés au Luxembourg, l'émigration a pris son élan.

Ainsi, Manuel¹²⁸, est arrivé à Ehnen, près de Wormeldange, en 1987 pour participer aux vendanges. Il y avait été appelé par un ami de Mortágua déjà installé au Luxembourg. Manuel était logé et nourri par ses patrons. Une fois les vendanges terminées, il trouva un emploi dans une entreprise de construction portugaise du Luxembourg. En fait, Manuel avait sa propre entreprise de construction à Mortágua. Mais face aux difficultés économiques rencontrées au Portugal, Manuel préféra rester au Luxembourg. Ensuite, il fit venir ses anciens employés, qui eux aussi se sont installés durablement au Grand-Duché.

De cette manière, de plus en plus de Mortaguense ont émigré vers le Luxembourg, venant directement du Portugal ou des pays limitrophes. Cette première émigration des années 1960 a donc posé les bases pour une deuxième vague d'émigration, souvent clandestine. L'expérience de João montre qu'à l'époque le travail ne manquait pas au Luxembourg.

¹²⁸ Nom fictif.

Comme à l'époque ni le consulat portugais ni le Service de l'Immigration n'existaient encore, l'immigration portugaise au Luxembourg était essentiellement géré par l'Office National du Travail ou encore par quelques personnes entretenant des relations personnelles avec le Portugal. Ainsi, d'après João, une certaine Madame Rollingen, une Portugaise mariée à un Luxembourgeois, jouait un rôle clé dans l'accueil des immigrés lusitains dans les années 1960. De même, des patrons luxembourgeois contribuèrent au développement de cette immigration dans la mesure où ils acceptaient de nombreux travailleurs originaires de ce pays, souvent sur recommandation de leur personnel portugais. Ainsi, le « bouche à l'oreille » a été incontestablement le moteur des débuts du phénomène migratoire liant le Portugal et le Luxembourg.

L'histoire de João fait également ressortir que les premiers Portugais du Luxembourg étaient plutôt bien acceptés. Ils étaient alors peu nombreux et remplaçaient les travailleurs belges germanophones, plutôt mal vus au Luxembourg depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le récit de João est certes teinté de nostalgie et par conséquent embelli. Toutefois, il est évident que son expérience a été globalement positive. João a joué un rôle central dans la communauté villageoise de Mertzig ainsi que dans la jeune communauté portugaise. Les témoignages recueillis auprès des habitants de Mertzig confirment que João et sa famille étaient bien intégrés. D'ailleurs cette amitié s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Finalement, l'histoire de João montre également que le retour définitif ne correspond pas toujours à une option, mais souvent à une nécessité. En effet, João affirme que son invalidité l'aurait forcé à retourner vivre au Portugal. La pension n'aurait pas permis de subvenir aux besoins de sa famille au Luxembourg. Par contre, au Portugal il avait la possibilité de rester économiquement actif, notamment par la création de son bar-restaurant. Le critère de santé joue certainement un rôle important dans le choix du retour définitif. Dans l'étude de Clause (1985) sur le retour des Portugais du Luxembourg, les raisons de santé étaient effectivement le plus souvent évoquées comme motif du retour. De même, Wiltgen (1985) a signalé que les Portugais

occupaient majoritairement des postes de travail à risque au Luxembourg. Et, les études plus récentes de Beirão (2010) et de Zahlen (2010) montrent que les Portugais âgés ne disposent pas toujours des moyens économiques suffisants pour assurer leur fin de vie au Luxembourg. Par conséquent on peut supposer que le facteur économique stimule à la fois l'émigration comme le retour au pays d'origine.

En ouvrant un bar-restaurant à Mortágua, João a suivi le chemin de nombreux migrants retournés dans leur pays. Le nom de l'établissement, « O Emigrante », témoigne de l'importance que l'expérience migratoire a joué dans sa vie. Fonctionnant comme un lieu de rencontre pour les anciens et les actuels migrants, le bar-restaurant symbolise en quelque sorte la continuité de l'expérience migratoire au-delà de l'émigration. En tout cas, João aime bien se rappeler ses années passées au Luxembourg. Il en est de même des nombreux clients que j'ai pu rencontrer dans son bar.

Même si João n'est plus jamais retourné à Mertzig, il garde un souvenir très vivace des années passées dans ce village. Par conséquent il est intéressant d'analyser de plus près l'histoire des premiers Portugais dans ce village.

2. Mortágua et Mertzig

a. Le registre communal

L'histoire de João est confirmée par les registres communaux de Mertzig. En 1964, lui et sa femme sont les premiers Portugais à y être inscrits. Dans les années suivantes, le nombre de Mortaguenses s'installant à Mertzig augmente considérablement. Des Portugais d'autres origines commencent également à se fixer à Mertzig. Il est très probable que cette domiciliation de João explique la croissance de la population lusitaine de Mertzig.

1964

Stand oder Gewerbe	Wohnort	Geburt	
		Datum	Ort
Mann	Mertzig	11.2.1872	Rittersmühlbach
weiblich	Mertzig	15.9.1911	Posenau
"	Mertzig	17.5.1926	Wernigerode
"	Mertzig	1.4.1930	Wernigerode
weiblich	Mertzig	1.12.1935	Wernigerode
weiblich	"	14.2.1945	Wernigerode
Mann	"	28.9.1948	Wernigerode
weiblich	"	3.12.1924	Wernigerode
weiblich	"	17.3.1937	Mortagne
weiblich	"	30.11.1948	Mortagne
weiblich	"	20.6.1946	Wernigerode/Mortagne
weiblich	"	11.1.1949	Wernigerode
weiblich	"	3.7.1949	Wernigerode
weiblich	"	17.4.1945	Wernigerode
weiblich	"	21.3.1947	Wernigerode

Les registres communaux de Mertzig de 1964, 1965 et 1966.

Les Mortaguenses sont les premiers Portugais et d'abord les plus nombreux à s'installer dans la commune :

3 en 1964

2 en 1965 et

6 en 1966.

Tout semble indiquer un phénomène de « boule de neige ».

1965

Stand oder Gewerbe	Wohnort	Geburt		Familienstand (ledig, verheiratet, verwitwet, geschieden)	Datum des Ankaufs in der Gemeinde
		Datum	Ort		
Mann	Mertzig	17.5.1924	Wernigerode	m	
weiblich	"	6.10.1922	Wernigerode	id.	18.2.1965
weiblich	"	31.10.1920	Wernigerode	m	19.2.1965
weiblich	"	19.1.1936	Mortagne	m	13.3.1965
weiblich	"	2.4.1926	Wernigerode	m	19.3.1965
weiblich	"	1.9.1925	Wernigerode	m	18.11.1965
weiblich	"	7.10.1944	Mortagne	m	18.11.1965

Source : Commune de Mertzig

1966

Stand oder Gewerbe	Wohnort	Geburt	
		Datum	Ort
Bauer	Mertzig	7.10.1944	Mortigues
Bauer	"	1.9.1945	Portugal
Bauer	"	24.11.1945	St. Almande
Bauer	"	19.10.1949	Besiers
Bauer	"	2.11.38	Portugal & Port.
Bauer	"	4.3.43	idem
Bauer	"	21.8.40	idem
Bauer	"	10.3.1944	Portugal & Port.
Bauer	"	5.11.32	Geller
Bauer	"	16.10.41	Geller
Bauer	"	11.5.1941	Mortigues
Bauer	"	11.8.1944	Portugal & Besiers
Bauer	"	9.5.1938	Geller
Bauer	"	2.6.1936	Castrolim de Alentejo
Bauer	"	16.3.1947	Geller
Bauer	"	7.10.1936	Geller
Bauer	"	15.3.1947	Castrolim de Alentejo
Bauer	"	2.8.1940	idem
Bauer	"	15.11.1940	Portugal
Bauer	"	8.7.1946	Mortigues
Bauer	"	9.11.1945	Besiers
Bauer	"	6.5.1941	Esprit de Besiers
Bauer	"	28.9.1938	idem
Bauer	"	11.11.1940	Portugal
Bauer	"	11.1.1936	Mortigues
Bauer	"	10.4.1936	Portugal & Besiers
Bauer	"	14.11.45	St. Almande
Bauer	"	1.5.51	Geller
Bauer	"	25.2.42	idem

Geburt		Familienstand (ledig, verheiratet, verwitwet, geschieden)	Datum der Ankunft in der Gemeinde	Voriger Aufenthalt	Datum des Abgangs aus der Gemeinde	Neuer Wohnort
Datum	Ort					
15.11.1940	Mortigues	ledig	6.10.1946	Portugal		
20.02.1942	Mortigues	ledig	8.10.1946	Portugal		
27.03.1948	Mortigues	ledig			11.10.1946	St. Almande
2.11.1947	Geller	ledig	5.7.1944	Portugal		
1.3.1947	Geller	ledig	8.11.1946	Portugal		

Source : Commune de Mertzig

b. Mertzig : une étude de cas de Cordeiro (1976)

Par pure coïncidence, Cordeiro dans son travail de 1976 sur l'immigration (portugaise) au Luxembourg avait choisi le village de Mertzig comme étude de cas. Il est intéressant d'exposer ici ses résultats et de les comparer au témoignage de João.

« **Mertzig** – village avec un habitat assez dispersé (maisons familiales). Beaucoup de « vieilles » familles luxembourgeoises, attachées «à la terre », à leur maison. Vie tranquille. Peu de commerces, pas d'industries. Actifs employés, quelques ouvriers (les salariés vont travailler dans les villages autour, dans un rayon de 10-15 kms), des retraités, quelques petits agriculteurs. Environ 1000 habitants¹²⁹.

La population étrangère est d'environ 10%¹³⁰ présentant une assez grande diversité de nationalités. Parmi les étrangers, il y a une majorité de portugais, mais également des familles étrangères relativement aisées (Belges, Allemands, Anglais, Américains) qui y ont construit une maison. Parmi ces étrangers on retrouve des retraités, mais aussi des « nouveaux riches » qui recherchent la vie à la campagne et qui sont attirés par l'ambiance calme et le prix, relativement bas des terrains à construire (ingénieurs, dirigeants d'entreprise).

Les Portugais se sont installés dans le village depuis peu d'années. Presque tous en famille (quelques célibataires sont logés par un entrepreneur du Bâtiment). Ces familles portugaises sont dispersées dans le village (conséquence du type d'habitat).

Rapports entre Luxembourgeois et immigrants.

Les Luxembourgeois, dans leur presque totalité, émettent des opinions positives sur les immigrants, mais qui laissent transparaître l'absence de contacts (« Portugais ? on ne les voit presque pas »).

En effet, comme l'on dit à Mertzig, les Portugais « restent chez eux » (sont tranquilles). On ne les voit rarement dans les bars. On les voit aussi à la fête du village, ils « viennent faire un tour », achètent la tombola, écoutent de la musique.

¹²⁹ En 2012, la population totale de Mertzig s'élève à 1826 habitants (www.statec.lu).

¹³⁰ En 2001, la proportion d'étrangers résidant dans la commune de Mertzig équivaut à 27,17% (www.statec.lu).

Les dimanches après-midi on les voit aussi jouer au football entre eux dans un terrain vague. Des Portugais participent, par ailleurs, à l'équipe de football (ce qui est également le cas pour beaucoup d'autres villages du Luxembourg). C'est la seule activité où des « vieux » de Mertzig et immigrés se retrouvent. Dans le restant de la vie collective du village : associations et activités culturelles et récréatives de la commune comprises (à l'exception de la fête du village, pour laquelle, en tant que travailleurs, ils construisent les stands), les immigrés n'y sont guère représentés, quoique, en principe, les « vieux de Mertzig » n'y voient pas d'inconvénient.

Il n'existe pas de tensions particulières entre Luxembourgeois et étrangers (Portugais compris). Personne n'a même une histoire à raconter. Personne n'a eu de conflits avec des travailleurs immigrés » (Cordeiro, 1976, p. 99-100).

Les résultats de recherche de Cordeiro (1976) contredisent légèrement les propos de João. En effet, d'après João il était plus « visible » soit mieux intégré dans la vie collective de Mertzig. Les témoignages de son fils aîné et de ses « anciens » amis de Mertzig confirment plutôt la bonne entente et un contact assez intensif entre la famille portugaise et les habitants du village. Ainsi, l'actuel bourgmestre de Mertzig, M. Claude Staudt, affirme en 2003¹³¹ que « Mertzig compte 250 concitoyens de nationalité portugaise parmi 1500 habitants, et [qu'] il existe des liaisons étroites et de fortes relations humaines entre la population d'origine luxembourgeoise et les Portugais, qui sont devenus nos amis ».

Il est possible que João, en tant que premier Portugais de Mertzig, ait profité d'une position privilégiée au sein de la population autochtone ; une position obtenue avant que l'immigration portugaise se généralise à Mertzig.

Par contre, en ce qui concerne le rôle joué par le football en tant qu'occupation collective de rapprochement entre les Portugais et les Luxembourgeois, le récit de João, les observations de Cordeiro et les propos de M. Staudt coïncident entièrement. Voici le commentaire de l'actuel bourgmestre de Mertzig (2003) :

¹³¹ M. Claude Staudt était le président du comité d'organisation des festivités de la journée Nationale du Portugal à Mertzig en 2003. Cet extrait provient du dépliant du programme des festivités. L'actuel bourgmestre est notamment un ami d'enfance du fils aîné de João.

« [les Portugais] se sont parfaitement intégrés dans notre village avec ses associations et clubs sur le plan culturel et sportif et y ont contribué à un développement positif. Je suis persuadé que le F.C. Sporting Mertzig n'aurait pas pu atteindre le plus haut niveau du football luxembourgeois sans ses joueurs portugais. Ce sont les gens de la communauté portugaise qui ont tellement contribué à la prospérité de notre région et ont enrichi notre vie sociale ».



*Souvenir du F.C.
Sporting Mertzig
exposé dans le salon de
João à Mortágua.*

Photo : Aline Schiltz. 2012

c. Le « Dia de Portugal, de Camões e das Comunidades Portuguesas » fêté à Mertzig (2003)

Du 6 au 8 juin 2003, la journée nationale du Portugal, le « Dia de Portugal, de Camões e das Comunidades Portuguesas » (10 juin) a été célébrée à Mertzig grâce à la collaboration de la Fédération des Associations Portugaises au Luxembourg (A.F.A.P.L.), du F.C. Sporting de Mertzig et de l'initiative de Mortaguense, anciens et actuels habitants de Mertzig.



Source : Programme des festivités. Commune de Mertzig.

Le programme des trois jours de fête comprend des expositions d'artistes portugais et luso-luxembourgeois, un marché portugais, des spectacles de groupes de danse folkloriques, des concerts, du théâtre, un concours de pêche, une messe, un tournoi de football et un feu d'artifice.

L'idée d'un jumelage entre Mertzig et Mortágua a même déjà été évoquée. Or, ce dernier symboliserait plutôt le lien ancien qui existe entre les deux communes, car de nos jours la provenance de la population lusitaine de Mertzig est très variée.

Donc, sans que le lien entre Mortágua et Mertzig soit officialisé (par exemple par un jumelage) et alors que ce lien concerne avant tout les « anciens habitants » de Mertzig, il existe une relation forte, soit une histoire commune entre certains habitants de ces deux villages. Cette relation a déjà conduit à un événement culturel de taille (les festivités de 2003 à Mertzig), des voyages de Luxembourgeois au Portugal et de l'exposition de photos et de bibelots du Luxembourg dans le café et la maison de João à Mortágua. L'exemple de Mortágua et de Mertzig montre surtout que les migrations laissent des traces

importantes et durables sur les sociétés – activement ou passivement – impliquées.

3. Le jumelage Mortágua-Wormeldange

C'est en partie de cette dynamique sociale qu'est née l'idée du jumelage entre Mortágua et Wormeldange. Ce jumelage est officiellement entré en vigueur le 5 juin 2004. L'initiative de cette relation communale et communautaire bilatérale revient à l'association União Desportiva Portuguesa (U.D.P.) de Wormeldange¹³². L' U.D.P. a été fondée en 1992 par un groupe d'amis, des Mortaguense ; 35% des Portugais résidant à Wormeldange sont originaires de Mortágua. Comme l'indique son nom, l'UDP est à la base une association sportive. Cependant, l'échange communautaire prime sur toutes les activités organisées par l'association. Celles-ci comportent des évènements sportifs (championnat de football, jeux de quilles, randonnées, etc,...), des soirées dansantes, voire même des excursions à l'étranger. Actuellement l' U.D.P. compte environ 800 membres, ces derniers n'étant plus exclusivement des Portugais. En effet, depuis son existence, l' U.D.P. a réussi, à travers ses différentes actions socio-culturelles, à rapprocher les habitants portugais et luxembourgeois de Wormeldange. Et c'est dans cet élan qu'a mûri l'idée du jumelage entre cette commune et Mortágua. En effet, la relation ainsi officialisée entre ces deux localités a pour but d'augmenter davantage l'échange entre les Portugais et les Luxembourgeois. En d'autres termes, le jumelage ne doit pas seulement concerner les communautés mortaguense d'ici et de là-bas, mais favoriser le contact entre les communautés au sens large, donc en incluant également les Luxembourgeois.

C'est en suivant cet objectif que Wormeldange participe depuis 2007 à la fête de la jeunesse et des associations qui a lieu tous les ans pendant le mois d'août à Mortágua. A côté des concerts et des activités sportives et culturelles, cette fête se distingue avant tout par les *tasquinhas*, les petites baraques dans lesquelles

¹³² Les informations suivantes m'ont été fournies par le responsable de l'UDP (lors d'un entretien à son domicile à Wormeldange le 24 janvier 2012) et recueillies lors des fêtes de Mortágua (2011 et 2012).

les différentes associations de Mortágua vendent des plats et des boissons des plus divers. La place centrale de la ville se transforme ainsi en un lieu de fête et surtout de retrouvailles entre émigrés et locaux.

Depuis 2007 donc, Wormeldange y a son propre stand. Chaque année une délégation luxembourgeoise différente y attire la multitude avec des saucissons et du crémant luxembourgeois. En effet, la *tasquinha* luxembourgeoise est spécialement convoitée par les émigrés du Luxembourg.



Photos : Aline Schiltz, 2012

En 2012, la commune de Wormeldange a investi 1500 euro dans cet événement. L'intérêt de ce stand est qu'il est animé par les membres d'une association de Wormeldange et pas exclusivement par l' U.D.P.. Il permet au public local non seulement de faire la connaissance du Luxembourg, aux visiteurs luxembourgeois de découvrir le Portugal, mais encore d'apprécier l'importance du phénomène migratoire luso-luxembourgeois. L'ambiance festive favorise cet échange et aucun des membres de la délégation luxembourgeoise ne part de Mortágua sans avoir appris quelques mots de portugais. Voilà donc une initiative exemplaire du travail d'intégration réalisable sur le terrain. D'ailleurs, le stand de Wormeldange connaît tous les ans un grand succès. C'est la dernière *tasquinha* à fermer les volets tard la nuit.

A la fin des quatre jours de fête, il ne reste plus aucun saucisson ni bouteille de crémant. Mais, la visite de la délégation ne se limite pas à l'animation de la *tasquinha*. Pendant leur séjour à Mortágua, les visiteurs luxembourgeois sont invités à plusieurs rencontres officielles,



Photo: Aline Schiltz, 2011

allant d'une dégustation de vin au domaine Boas Quintas jusqu'à l'accueil cérémonieux à la commune de Mortágua. Chaque année, le bénéfice de la *tasquinha* luxembourgeoise est offert à une association différente de Mortágua.

Ainsi, l'école des chiens de guide pour aveugles et les pompiers de Mortágua ont bénéficié de plusieurs dons financiers et matériels de la part des Luxembourgeois. Mais, d'autres dons sont faits en dehors des fêtes du mois d'août. Les pompiers de Mortágua ont ainsi déjà reçu divers véhicules grâce au jumelage. En 2006, les Mortaguense du Luxembourg ont pu acheter un véhicule tout terrain des pompiers de Remich pour ensuite l'offrir aux collègues de Mortágua. Des sponsors comme les pompiers de Wormeldange et la fédération de pompiers luxembourgeoise ont participé à cette action.

Le jumelage contribue aussi à l'organisation de tournois de football luso-luxembourgeois, de visites bilatérales des différentes associations ou encore à la participation des Mortaguense aux vendanges de Wormeldange. Le jumelage entre Mortágua et Wormeldange favorise donc l'échange interculturel, non seulement entre les communautés mortaguense d'ici et de là-bas, mais aussi entre les Portugais et les Luxembourgeois.

Les responsables de la commune de Mortágua affirment être très satisfaits de ce jumelage. Selon eux le contact entre les deux communes est très jovial et contribue à la richesse socio-culturelle de Mortágua. En effet, ce jumelage montre que la relation entre le Portugal et le Luxembourg est très forte et qu'une telle relation officielle peut contribuer au renforcement du lien transnational. Car, qu'on le veuille ou non, le Luxembourg est fortement marqué par la présence lusitane sur son territoire. Le jumelage entre Mortágua et Wormeldange montre

également que les actions à l'échelle locale peuvent servir d'exemple à des actions réalisables au niveau national, voire transnational. Le contact entre cultures peut favoriser, encourager la connaissance et la reconnaissance des différentes communautés et donc réduire le pouvoir des stéréotypes.

Le jumelage entre Mortágua et Wormeldange démontre l'importance du rôle joué par les migrants dans le développement d'une relation culturelle forte entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil.

L'entreprise de transports Taxis Mario Andrade représente, à son tour, un exemple des relations économiques (ethniques) qui peuvent se créer à travers les migrations.

4. L'entreprise de Taxis Mario Andrade

L'entreprise Taxis Mario Andrade¹³³ a été créée en 1981 par Mario Andrade, alors résidant au Luxembourg depuis une bonne dizaine d'années. Au début, il n'envisageait que le déplacement de personnes, mais, très vite le transport de biens et de marchandises s'est avéré encore plus lucratif. En effet, à l'époque les produits portugais étaient rares, voire inexistants au Luxembourg et les Portugais devaient donc recourir aux services des transporteurs pour s'approvisionner de leurs aliments habituels. En outre, la majorité des émigrés possédaient des jardins au Portugal (cultivés par eux-mêmes pendant les vacances ou par la famille restée au pays) et par ce moyen, il leur était possible de profiter de leurs récoltes même à l'étranger. De nos jours encore, les sacs de pommes de terre ou d'oignons et les bouteilles de vin fait maison figurent parmi les principales marchandises envoyées du Portugal vers le Luxembourg. Mais les camionnettes en provenance du Grand-Duché ne sont jamais vides non plus. Les appareils électroménagers, les outils et machines de jardinage, les pièces de voitures ou encore des produits d'hygiène, moins chers au Luxembourg, sont acheminés du nord vers le sud. Le client paye 1 euro pour 1 kilo de charge, sauf pour des objets spécifiques (frigo, vélo, etc.). Dans les années 1980, beaucoup de

¹³³ Les informations suivantes proviennent des recherches menées sur le terrain : plusieurs visites (et entretiens spontanés) à l'agence de Mortágua et un voyage (Luxembourg-Portugal) en camionnette (janvier 2012 - entretiens spontanés avec les chauffeurs et les "compagnons" de voyage).

produits manufacturés n'étaient effectivement pas encore commercialisés au Portugal. D'après la responsable de l'agence de Mortágua, la diversité des objets envoyés dans l'une ou l'autre direction est grande. Lors d'une de mes visites, elle venait juste de recevoir une plante en plastique en provenance du Luxembourg. Pour les voyageurs, les transporteurs présentent une alternative agréable aux



Taxis Mario Andrade. Premier arrêt au Portugal pour déposer un passager. La photo montre bien la diversité de la charge : valises, pneus, etc.

Photo : Aline Schiltz, 2012

voyages en voiture, en bus ou encore en avion. Le voyage est certes long (environ 30 heures, mais la liaison est directe, l'ambiance conviviale et le prix plus avantageux (125€/personne pour un aller chez Taxis Mario Andrade)), surtout lorsqu'ils voyagent chargés. Un autre avantage consiste dans le fait que le prix du voyage est constant. Ainsi, excepté durant les mois d'été, il est possible de programmer une visite au Portugal du jour au lendemain.

Le siège de Taxis Mario Andrade se trouve au Luxembourg. Les camionnettes sont donc immatriculées au Grand-Duché. La filiale de Mortágua se situe dans le quartier de Vale de Açores. En tout l'entreprise occupe actuellement quatre personnes : deux au Portugal et deux au Luxembourg. Deux camionnettes à 9 places circulent une fois par semaine entre les deux pays.



Photo: Aline Schiltz, 2012



Carte de visite Taxis Mario Andrade

Elles partent toutes les deux tous les vendredis vers 5 heures du matin pour se rencontrer sur la N10 près de Bordeaux. A cette aire de repos, les chauffeurs changent de véhicule et chacun repart d'où il vient. Ce système efficace permet aux conducteurs de ne s'absenter que pendant le temps d'un aller et retour vers Bordeaux. Ils assurent la réception et la livraison des marchandises pendant le reste de la semaine à leur lieu de résidence habituel. Jusqu'au début des années 2000, l'entreprise employait jusqu'à onze personnes et assurait plusieurs voyages par semaine. Mais depuis 2003, l'entreprise a dû réduire la fréquence des voyages, car l'apparition de produits portugais sur le marché luxembourgeois a considérablement fait baisser la demande des clients. L'introduction de l'euro a eu également un impact sur la rentabilité du négoce. Cependant, les mois d'été restent des mois de grande affluence. Les émigrés utilisent alors le service de transport pour se faire envoyer les bagages de grand gabarit, comme les poussettes, les vélos ou tout simplement les valises. Il arrive alors que l'entreprise doive recourir à des camionnettes de location et à des chauffeurs supplémentaires pour assurer le service. Il en est de même, lorsque les clients demandent l'envoi de meubles. En effet, de nombreux émigrés achètent leurs meubles au Portugal pour équiper leurs maisons au Luxembourg. Inversement, de nombreux clients utilisent le service de Taxis Mario Andrade pour déménager leurs intérieurs du Luxembourg vers le Portugal.

D'après Mario Andrade, il n'y a pas de concurrence entre les petits transporteurs et les entreprises de transports de grande envergure.

L'entreprise Taxis Mario Andrade n'est pas unique dans son genre. Il suffit de lire les petites annonces du journal *Contacto* pour se rendre compte de la multitude des entreprises de transport luso-luxembourgeoises. Or, d'après Mario Andrade,

sur les quelques cent entreprises existantes, seulement douze auraient un statut légal. Illicites, elles mettent en danger les voyageurs et leurs possessions, car en cas d'accident, aucune assurance ne couvrira les dégâts et retards possibles.

Quoi qu'il en soit, ces entreprises de transport sont l'expression même des relations transnationales existant entre le Portugal et le Luxembourg. Leur activité économique repose exclusivement sur les mouvements de va-et-vient de biens et de personnes caractéristiques des migrations transnationales. En plus, l'analyse historique des activités des transporteurs permet de mettre en évidence l'influence des changements politico-spatiaux sur la mobilité et l'interaction entre deux pays européens.

Ainsi, les entreprises de transport apparaissent surtout après 1974, une fois que la chute du régime salazariste dépénalise les mouvements migratoires. D'ailleurs, le bon fonctionnement d'une telle entreprise de transport requiert un système de réseaux migratoires stable. Il demande, en outre, de la part des patrons des connaissances économiques et une connaissance des règlements, toutes choses qui ne s'acquièrent pas du jour au lendemain. Jusqu'en 1986, les voyages s'effectuaient dans un espace divisé par des frontières et les transporteurs étaient donc souvent sujets à des contrôles douaniers. Or, à l'époque il était facile d'éviter ces contrôles (du poids de la charge et des documents des voyageurs), car il suffisait d'avoir un « bon » contact aux différents postes de frontières pour y échapper. De nos jours, les transporteurs risquent d'être interceptés par les douanes mobiles à n'importe quel moment du voyage. Néanmoins, plusieurs points difficiles sont bien connus par ces habitués de la route. Ainsi, un petit détour après la frontière franco-espagnole permet, du côté espagnol, d'éviter une balance. Seulement les chauffeurs non avertis risquent de devoir se soumettre à un contrôle de la charge. Les contrôles sont sévères et une légère surcharge leur fait encourir une amende s'élevant à quelque 1000 euros. Un imprévu sur le trajet risque de nuire à la qualité du service. Si de nos jours la surcharge constitue le seul « danger », le contrôle des passeports était jusqu'à l'introduction de la libre circulation un problème beaucoup plus sérieux. En effet, le voyage en camionnette permit pendant longtemps aux migrants illégaux de circuler dans l'espace européen sans subir les contrôles aux frontières. Il n'était pas rare que les transporteurs aient des

contacts aux postes de frontière leur permettant de circuler « librement ». De nos jours, il arrive que des citoyens de pays tiers recourent à ce genre de service de transports pour échapper notamment aux contrôles d'identification. Il paraît même que certains malfaiteurs utilisent ces transports pour la contrebande de cigarettes et de boissons alcoolisées.

Au cours des trente dernières années, les entreprises de transport ont donc adapté leurs trajets, évitant les contrôles, les nouveaux péages et profitant de la meilleure qualité des routes.

Les entreprises de transport de ce genre existent dans tous les pays d'accueil de l'émigration portugaise. Elles sont l'expression même des relations transnationales qui se sont créées entre les pays récepteurs et le Portugal ; elles matérialisent les mouvements de va-et-vient, leur activité économique repose intégralement sur les réseaux migratoires. Par ailleurs, les entreprises de transport d'émigrés prouvent que le phénomène migratoire est persistant, car sans l'attachement des émigrés à leur pays natal, elles ne pourraient pas fonctionner. D'une manière générale, comme annoncé dans les chapitres précédents, le voyage entre le Portugal et les pays récepteurs présente un sujet d'étude qui mérite d'être approfondi. A l'instar des régions de départ et d'arrivée, les espaces de transit ont été affectés par les migrations. De nombreuses activités économiques (entreprises de voyage, aires de service, réseaux routiers,...) existent et se sont développées grâce aux mouvements de va-et-vient des migrants. Les voyages contiennent également une importante composante symbolique. Ainsi le choix du moyen de transport ne relève pas uniquement de questions pratiques (coût, temps de voyage, ...), mais aussi de la manière de vivre le voyage.

Enfin, l'entreprise de Taxis Mario Andrade est également intéressante dans la mesure où elle contribue à la visibilité du lien existant entre Mortágua et le Luxembourg. Sur la vitrine de l'agence de Mortágua sont marqués aussi bien les contacts de téléphone portugais et luxembourgeois.



Photo : Aline Schiltz, 2011

La camionnette immatriculée au Luxembourg et circulant tous les jours dans les rues de Mortágua et les alentours, témoigne de l'activité migratoire. Il ne faut pas perdre de vue non plus que le bureau de Taxis Mario Andrade à Mortágua n'est rien d'autre que la filiale d'une entreprise luxembourgeoise installée au Portugal.

Bien que leur impact sur les marchés nationaux et internationaux soit assez minime, ces entreprises de transport d'é migrants contiennent un potentiel économique très important. En effet, elles montrent que les migrations constituent une ressource non négligeable, une ressource qui pourrait et devrait être prise plus en considération par les acteurs économiques et politiques nationaux et supranationaux.

Les activités des transporteurs contribuent indéniablement à la construction de l'espace social transnational luso-luxembourgeois.

L'ouverture des frontières intra-européennes a favorisé « une mobilité extrême réduisant le « temps de passage » [aux] frontières réintégrant les espaces transfrontaliers [voire transnationaux] au sein d'un espace presque continu. (...) Par définition, l'activité transfrontalière [et transnationale] transcende les unités administratives traditionnelles. Un nouvel espace se forme : un espace de relations, d'échanges et d'actions communes. Cet espace peut (...) correspondre à un espace de référence pour les acteurs, espace vécu, voire territoire perçu,

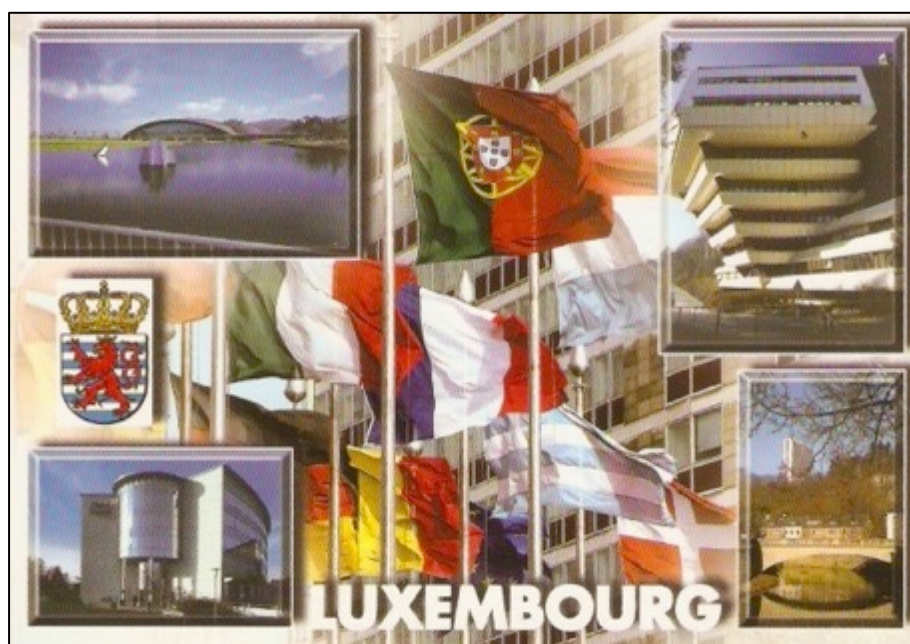
redéfini et marqué par les pratiques » (Dayez, Leloup, & Verger, 2007, pp. 84-85). Les activités transnationales, publiques et privées, constituent donc un potentiel de développement territorial et socio-économique. Et, à la base de la construction de cet espace européen transnational se trouvent les migrants, qui par leurs mouvements de va-et-vient mettent en relation des territoires et des acteurs à priori « distants ».



Le cas de Mortágua est certainement exemplaire de la dynamique sociale et économique que l'émigration peut provoquer dans les régions de départ. En même temps, cette dynamique est fragile, car elle se base sur des liens sociaux, certes forts, mais éventuellement pas durables dans le temps. La question qui se pose dans les régions de l'intérieur du Portugal est celle du futur des villages une fois que les primo-arrivants ne vivront plus. Les enfants, bien qu'attachés sentimentalement à la terre natale de leur famille, sont susceptibles de ne pas maintenir des liens aussi étroits avec le Portugal que leurs parents.

Quoi qu'il en soit, les liens de solidarité entre les Mortaguenses d'ici et de là-bas sont très forts. Il en est de même pour le sentiment d'appartenance à la communauté locale. Certes, la distance et les absences créent des différences sociales, mais une fois de retour à Mortágua, les émigrés « s'intègrent » facilement dans leur communauté d'origine.

III. LUXEMBOURG OU BIEN « LUSOBOURG » ?



Carte postale du Luxembourg. Est-ce par hasard que le drapeau portugais occupe le centre de l'image ?

A. Le voyage entre le Luxembourg et le Portugal

Le voyage – l'acte de voyager – est l'essence des flux migratoires. Sans mouvement, guère de migrations. Les manières de voyager et les voyageurs ont considérablement changé au cours des dernières années : du *salto* - le voyage à pied vers une destination incertaine – à la voiture (de luxe), le bus ou l'avion et finalement à l'Internet – le voyage virtuel mettant en relation les deux espaces en un seul clic. Le voyage – l'acte de se déplacer d'un pays à l'autre (Portugal et Luxembourg) – reste un acte chargé de symbolique. Lors des entretiens¹³⁴ (dont de nombreux ont surgi par hasard lors d'un voyage (en bus, en avion, ou en camionnette)), les migrants portugais aiment bien se référer au « voyage » : les itinéraires privilégiés, les rituels de voyage, le temps de voyage etc. En effet, les

¹³⁴ Il est intéressant de noter que de nombreux primo-arrivants portugais interviewés ont à un moment ou un autre de leur parcours migratoire travaillé comme « chauffeur », soit pour les transports international, soit pour des transporteurs portugais (camionnettes), soit encore pour des entreprises de construction du Luxembourg.

quelque 2000 kms qui séparent le Portugal du Luxembourg constituent aussi un espace de temps pendant lequel le migrant est confronté à sa condition de « nomade », à sa double appartenance à deux espaces. Ainsi, le voyage correspond souvent à un moment de réflexion. Chaque voyage est une aventure en soi.

Les voyages – de biens et de personnes ; physiques ou virtuels – constituent la base des flux migratoires. D'une certaine manière on peut dire qu'ils sont la « forme vivante » des réseaux migratoires¹³⁵. Ils sont le support des flux de va-et-vient de biens, de personnes et d'informations qui permettent la création et l'auto-alimentation d'un système migratoire transnational. Et, « qui dit migration dit mobilité et la mobilité entraîne un transport » (De Tapia, 1996, p. 45).

L'exemple de l'entreprise Táxis Mario Andrade de Mortágua le montre bien. A l'instar de cette entreprise luso-luxembourgeoise, de très nombreux services portugais semblables assurent le transport de biens et de personnes sur les routes européennes jour par jour, heure par heure. Ce sont les « fourmis d'Europe » de Tarrius¹³⁶.



Photo : Aline Schiltz, 2010

Exemples d'annonces de transporteurs portugais

¹³⁵ Les voitures sont en quelque sorte des témoins de l'émigration portugaise: nombreuses et aux plaques d'immatriculation les plus diverses pendant l'été ; absentes des routes désertes de l'intérieur du Portugal pendant le reste de l'année. Et, le même constat vaut pour les autoroutes espagnoles où pendant l'été les voitures immatriculées en France, en Suisse et au Luxembourg défilent d'abord en direction du Portugal pour repasser quelques semaines plus tard de l'autre côté de la glissière de sécurité.

¹³⁶ Tarrius, A. (1992) *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*. Paris : L'Harmattan.

Mais les migrants ne sont pas les seuls à exploiter le marché des transports. Les pays d'accueil reconnaissent rapidement le potentiel économique de cette activité, notamment en ce qui concerne le transport de personnes. Les voyages en bus entre le Portugal et le Luxembourg en représentent un bon exemple.

1. Les voyages en bus entre le Portugal et le Luxembourg

La première ligne régulière de transports en autobus entre le Luxembourg et le Portugal est créée dès 1969. Sur le site de la Fédération Luxembourgeoise des Exploitants d'Autobus et d'Autocars (FLEAA) on peut lire : « Le développement de la ligne régulière Luxembourg-Portugal est certainement un des points forts de l'histoire de la FLEAA. Déjà en 1967, les premiers autocars partaient régulièrement du Luxembourg à destination de Lisbonne et de Braga au Portugal. Suite à une intervention émanant des autorités des pays transités, notamment la France et l'Espagne, qui voulaient à leur tour s'assurer une part du marché, il a fallu réorganiser les procédures. Depuis le début des années '70 cette activité est réglementée par une convention »¹³⁷. Depuis 2011, les principaux pourvoyeurs luxembourgeois de voyages en bus offrent des services *low cost* (voir plus loin).

Les propos de la FLEAA montrent que les voyages ne mettent pas seulement en relation les pays de départ et de destination, mais aussi les pays de transit. La circulation migratoire mène donc à une imbrication d'acteurs et d'espaces les plus divers.

Or, le trafic transnational profite également aux auxiliaires de transport, notamment les agents de voyage. A titre d'exemple, en 1977, M. et Mme Fernandes, Portugais résidant au Luxembourg, créent l'agence de voyage *Táki-Tálá*¹³⁸ à Luxembourg-Ville. Dans un premier temps l'agence est spécialisée dans la vente des billets de bus et de train-couchettes. Avec le temps, les prestations se diversifient, notamment après l'arrivée de TAP Portugal qui entraîne l'augmentation de la vente des billets d'avion. L'offre de vols charters rencontre

¹³⁷ www.fleaa.lu - La FLEAA a refusé ma demande d'entretien.

¹³⁸ <http://www.sales-lentz.lu/takitala> (16.03.2013)

également un succès grandissant. En 2006, après la retraite des fondateurs de l'agence, l'une des principales entreprises de voyages luxembourgeoises *Sales-Lentz* reprend toutes les activités et le personnel de l'agence d'origine portugaise.

À partir des années 1980, les voyages en bus souffrent de la concurrence des compagnies aériennes. D'après les responsables de l'agence de voyage *Táki-Tálá* à Luxembourg, c'est surtout l'arrivée sur le marché de compagnies aériennes *Low Cost* qui a contribué à une légère baisse de l'utilisation du bus. Mais l'avion n'arrive pas à détrôner complètement l'autocar. En effet, outre la possibilité d'emmener des bagages plus volumineux et plus lourds, le bus a le grand avantage de desservir les endroits les plus reculés du Portugal.



Photo : Manuel Dias, 2010

Le grand départ d'été. Luxembourg-Ville 27.07.2010.

Lorsque j'ai fait moi-même le voyage Luxembourg-Portugal en août 2010, je me suis enquis auprès de mes compagnons de voyage sur leurs raisons de supporter plus de vingt-quatre heures de route. L'argument du lien direct avec le lieu d'arrivée prévalait sur celui du coût réduit et du volume de bagages autorisés. Les voyageurs les plus âgés ajoutaient aux raisons pratiques la dimension nostalgique : « ça fait trente ans que je prends le bus. Ça fait partie des vacances, du retour. Ça a toujours été comme ça ».

Les grands départs de l'été ressemblent effectivement à des moments de fête. A Luxembourg-Ville, sur le parking central du Glacis, de nombreux bus (jusqu'au nombre de 10) garés en une rangée attendent le départ. La foule des voyageurs, des chauffeurs et de ceux qui doivent rester provoque un chaos joyeux. A l'intérieur du bus, au chant de la musique populaire, le départ prend également un air de fête. Malgré un inconfort certain, l'ambiance reste joviale pendant tout le trajet. Le passage de la frontière portugaise et la pause déjeuner au restaurant portugais font oublier la fatigue accumulée pendant les longues heures de route. Certes, cette manière de voyager n'est pas au goût de tout le monde, mais on comprend que pour de nombreux migrants ce voyage « collectif » fasse partie d'une tradition, d'un rituel migratoire.

Depuis 2011, deux importantes entreprises de voyage de bus luxembourgeoises offrent des voyages hebdomadaires entre le Portugal et le Luxembourg, à tarifs réduits (*Sales-Lentz* (Flibco) et *Simon* (PortugalExpress) ; prix de base à partir de 45-55€) et dans des bus luxueux. Certes, cette restructuration des voyages de bus répond avant tout à une concurrence croissante des voyages d'avion à coûts réduits (notamment la ligne Francfort-Hahn-Porto desservie par Ryanair). Cependant, le fait que les agences de voyage se soucient d'améliorer leurs services de voyages en bus montre que ces derniers représentent encore un marché intéressant.

Les nouvelles lignes Flibco et PortugalExpress offrent des voyages plus réguliers et plus directs. Ainsi, les bus Flibco assurent deux voyages entre le Luxembourg et le Portugal (dans les deux sens) par semaine. De cette manière ils ne participent plus aux traditionnels grands départs. Ceux-ci continuent effectivement à fonctionner, impliquant de nombreux bus toutes compagnies confondues et organisés conjointement par la FLEAA et les ministères de transport portugais, espagnols et français.

En ce qui concerne Flibco, le changement le plus intéressant lié à l'activation de ce service consiste en la création de la filiale *Táki-Tábem* de Sales-Lents à Torres Vedras au Portugal. Cette filière portugaise de l'entreprise-mère luxembourgeoise dispose de deux bus Flibco immatriculés au Portugal et de six

chauffeurs portugais. De plus, elle est dirigée par un ancien chauffeur portugais de ladite firme, rentré vivre au Portugal¹³⁹.

The advertisement for Flibco's shuttle bus service between Luxembourg and Portugal is presented on a green background. At the top left, the logo 'flibco.com' is written in a bold, lowercase font, with 'shuttle bus service' underneath in a smaller, lighter font. Below this, the text 'Luxembourg - Portugal' is displayed in a bold, black font. To the right of the text is a map of the route, showing a path from Luxembourg through France and Spain to Portugal, with several cities marked along the way. A large, white bus is shown in the upper right corner. Below the map, there are two small inset photos: one showing the interior of a bus with seats and another showing a view from the driver's perspective. In the bottom right corner, a large white circle contains the text 'à p. d. 55€'. At the very bottom of the advertisement, a small line of text reads: '* Prix p. pers. et par trajet simple au départ du Luxembourg (resp. au départ du Portugal)'.

Annonce publicitaire du service Flibco. Les bus contribuent certainement à une visibilité accrue du lien existant entre le Luxembourg et le Portugal.

Donc, non seulement les voyages de bus entre le Luxembourg et le Portugal, soit le transport des migrants, restent une affaire rentable, mais ils conduisent en plus à la création de liens logistiques et commerciaux transnationaux, voire à la création d'entreprises, et par conséquent d'emplois au Luxembourg et au Portugal.

Le voyage entre le Luxembourg et le Portugal (en passant par la France et l'Espagne) a évolué considérablement – en passant des réseaux clandestins du « saut » aux bus *Low Cost* - mais depuis le début, il a impliqué des acteurs les plus divers, assurant par là, la création d'un système complexe de logistique transnationale. La circulation migratoire intra-européenne contribue indéniablement au façonnement du paysage social, économique, politique et physique de l'espace européen. Le voyage entre le Luxembourg et le Portugal en est un excellent exemple.

¹³⁹ Informations obtenues lors de l'entretien avec le responsable du service Flibco (19.12.2012).

B. Les Luso-descendants du Luxembourg

Comme la notion « Luso-descendant du Luxembourg » l'indique, les enfants des primo-arrivants portugais ont une identité double : lusitaine (luso) et luxembourgeoise.

Nés au Luxembourg ou arrivés pendant les premières années de leur vie, ils ne s'identifient pas forcément avec le pays d'origine de leurs parents, ni forcément avec le pays d'accueil, le Luxembourg.

Certes, les enfants des primo-arrivants gardent généralement un lien fort avec le Portugal. Il est le pays où ils passent régulièrement leurs vacances, où habite une partie de leur famille et dont ils maîtrisent la langue. Mais le Luxembourg est le pays où ils ont grandi et dont ils ont adopté les références sociales. Cependant, le Luxembourg est aussi le pays où ils seront toujours « les Portugais » :

« Le Luxembourg et les Luxembourgeois en majorité ne veulent pas comprendre et accepter qu'il existe une nouvelle génération de Luxembourgeois (luso-descendants) qui doit prendre ses marques et trouver ses repères, et ce ne sera pas le cas tant que la grande majorité de Luxembourgeois aura les préjugés que les Portugais sont toujours des maçons et des femmes de ménage naïfs et incultes » (témoignage d'un Luso-descendant, 2011).

Ce dilemme identitaire – Portugais au Luxembourg, Luxembourgeois au Portugal – marque la vie des Portugais de la deuxième génération. Dès lors, l'analyse de leur double appartenance, voire de leur identité transnationale, doit offrir des renseignements intéressants sur le processus du mélange des cultures portugaise et luxembourgeoise au Grand-Duché, processus connoté ici de *lusofication*.

L'enquête réalisée en 2011 (voir chapitre 2) a révélée des informations intéressantes.

1. Résultats de l'enquête réalisée pour Métropolis (2011)¹⁴⁰

a. L'échantillon

49 personnes – 28 femmes et 21 hommes – âgés entre 11 et 60 ans, avec un groupe majoritaire âgé entre 21 et 40 ans (61%), ont répondu au questionnaire. 57% des enquêtés sont nés au Portugal (et arrivés au Grand-Duché âgés de 1 à 10 ans) et 41% au Luxembourg.

85,71% des enquêtés travaillent dans le secteur tertiaire ; 48,98% ont terminé ou bien suivent encore des études universitaires.

b. Les langues

En ce qui concerne les langues parlées au quotidien, 67% affirment parler le portugais en famille, mais préférer le luxembourgeois comme langue de communication avec les amis (37%) et les collègues de travail (51%). Pourtant, beaucoup prétendent parler généralement un mélange des langues véhiculaires (en particulier le luxembourgeois, le français et le portugais). Voici quelques témoignages :

- « *Justement, cela m'est difficile de vraiment me sentir appartenir à une seule langue (à une identité...) à vrai dire, je ne me sens à l'aise dans aucune langue que je pratique. »*
- « *Je parle un peu le portugais, luxembourgeois et français. Pas besoin de trop chercher ses mots car tout mon entourage parle les mêmes langues que moi. Luxembourgeoise dans la vie de tous les jours, mais portugaise dans mon cœur. »*
- « *J'ai des amis plutôt variés Portugais et autres nationalités et à la maison on parle les trois langues. »*
- « *Un mélange de portugais avec du français, avec mes enfants on parle L. »*

¹⁴⁰ Voir chapitre 2.

En plus de démontrer la pratique du multilinguisme typique du Luxembourg, ces résultats et ces commentaires permettent de confirmer que la langue portugaise domine largement ; elle continue à être pratiquée par les enfants des primo-arrivants. D'ailleurs, 47% des enquêtés déclarent se déterminer surtout avec le portugais, alors que 29% affirment que le luxembourgeois est leur langue d'identification. Finalement, 78% son d'avis que la connaissance de la langue portugaise présente des avantages au Luxembourg.

c. Le lien avec le Portugal

L'étude montre que les Luso-descendants du Luxembourg maintiennent un lien fort avec le pays natal de leurs parents. En effet, 96% des enquêtés affirment avoir passé régulièrement des vacances au Portugal pendant leur enfance. De plus, 49% continuent à partir au Portugal tous les étés. Cependant, 33% disent n'y aller presque plus jamais.

Alors que 69% se rappellent avoir fait le trajet en voiture pendant leur enfance, ils sont 71% à préférer l'avion à présent. A la question s'ils avaient déjà pensé retourner vivre au Portugal, les réponses négatives et positives sont à égalité (49%).

Quant à la question du lien entretenu et ressenti avec le Portugal, les réponses indiquent pour la plupart une relation émotionnelle très forte :

- *« pays où je maintiens principalement un lien avec mes grands-parents ».*
- *« famille restante et pays de vacances préféré, repère pour les vacances, retour au lieu de naissance.»*
- *« c'est mon pays natal, j'ai de la famille.. Pour moi un pays de vacances comme les autres.»*
- *« Vacances, vie sans stress, plages, vie nocturne et culturelle très active, hospitalité, gastronomie, mais un pays avec beaucoup de chômage et des manières de travailler désorganisées et laxistes. »*
- *« C'est un pays que j'admire et j'adore au point de vue de son Histoire. J'adore Portugal en point de vue de passer les vacances et visiter mes amis*

portugais et ainsi découvrir plus de paysage et surtout déstresser de la vie luxembourgeoise. Respirer l'air frais et surtout sortir de cette vie de ville et voir autre paysage, le soleil la plage... »

- *« C'est mon pays d'origine, où j'ai vécu une partie de mon enfance et où réside une grande partie de ma famille. C'est aussi une de mes destinations touristiques préférées.»*
- *« Peu de relations, que pour les vacances dans le village et à Lisbonne, aucun contact avec la famille.»*
- *« vacances et famille.»*
- *« [relation] émotionnelle avant tout. »*

De même, la question sur leur image du Portugal montre avant tout un lien émotionnel fort, bien que pas toujours positif :

- *« Culture, origines, famille ».*
- *« Plage, vacances, famille unie malgré la distance et aussi Coimbra, la ville des Amours et des Étudiants ».*
- *« Désordre, égoïsme, intolérance et pauvreté ».*
- *« Soleil, vacances, bons moments et crise !! »*
- *« Soleil, plage, famille, gastronomie.»*
- *« Enfance et mer. »*
- *« Pauvre mais joli, intéressant et cultivé. »*
- *« Ma grand-mère, ses oliviers/orangers/grenadiers, son âne avec lequel elle se rendait au marché, l'atlantique, ses poissons et ses gros bateaux, les chevaux Lusitains et le Ribatejo. »*
- *« Vacances, chaleur, pauvreté de beaucoup de domaines (pas seulement financièrement). »*
- *« Paysage ; Monuments de Lisbonne. »*
- *« Joie de vivre, « saudades », tristesse, pacifisme. »*
- *« Odeur de pin et de pain chaud, fêtes villageoises, sorties avec d'autres jeunes, enfants d'immigrés, soleil et mer agitée, marchés. »*

La famille, la plage, le soleil et la gastronomie sont donc les principales images associées au Portugal. Il est possible d'y entendre la note nostalgique de mémoires d'enfance. D'une manière générale, le Portugal est perçu comme le pays de vacances idéal. L'image d'un pays pauvre et désorganisé exprimée par certains enquêtés montre que le retour définitif au Portugal ne représente pas, pour la plupart, une option réelle, voire réaliste.

D'une manière générale, le Portugal reste très présent dans la vie des Luso-descendants. D'ailleurs, 65% confirment s'intéresser à l'actualité et 55% à la politique du Portugal. Néanmoins, seulement 2% feraient usage de leur droit de vote. Il est également intéressant de voir que 55%, contre 45%, prétendent bien connaître le pays de leurs ancêtres. En fait, deux comportements opposés se manifestent sur le terrain. D'un côté, il y a ceux qui limitent leur voyage au Portugal à la seule visite de la famille restée au village. Ils programment éventuellement quelques jours de plage loin du village, mais ne montrent aucune curiosité pour le reste du pays et moins encore pour les villes de Porto et de Lisbonne¹⁴¹. D'un autre côté, il y a les Luso-descendants qui se sont en quelque sorte libérés de la routine des visites au village. Ces derniers ne semblent pas associer le Portugal aux seuls moments de rencontres familiales et de loisirs, mais aussi aux opportunités potentielles que ce pays pourrait leur réserver (relations de travail, vacances)¹⁴². Ils ont généralement une meilleure connaissance du pays (politique, géographie) et s'intéressent à l'actualité portugaise.

¹⁴¹ Ainsi j'ai pu faire connaissance d'une jeune Portugaise qui ne s'était jamais aventurée dans les rues de Lisbonne alors qu'elle se rendait régulièrement à un grand centre commercial situé à quelques kilomètres de la capitale.

¹⁴² Il est vrai que de nombreux Luso-descendants profitent du programme européen d'échange entre universités ERASMUS pour mieux connaître le pays de leurs parents et pour éventuellement s'y établir de manière définitive. Néanmoins, j'ai rencontré plus de personnes ayant écarté l'option du retour définitif, surtout après un essai de séjour au Portugal après avoir terminé les études. La plupart d'entre eux affirmaient être incapables de s'habituer à l'administration et au mode de travail portugais. J'ai aussi fait connaissance de cas inverses, notamment de jeunes Portugais ayant choisi de ne pas retourner vivre au Luxembourg.

d. Le lien avec le Luxembourg

96% affirment se sentir « à la maison » au Luxembourg. 41% détiennent la nationalité luxembourgeoise, 33% la nationalité portugaise et 26% ont acquis la double nationalité. Alors que seulement une faible proportion des enquêtés a jusqu'à ce jour profité de la possibilité de détenir les deux nationalités, 63% pensent néanmoins que la double nationalité est importante :

- « *la double nationalité est importante pour le futur des enfants.* »
- « *Pas de double nationalité parce que je n'ai pas encore pris le temps de faire la démarche. Mais j'espère le faire cette année.* »
- « *Vous savez, la nationalité ne figure que sur le papier. Je suis née au Luxembourg et je me sens déjà à moitié Luxembourgeoise.* »
- « *Je suis de nationalité portugaise, ma sœur a choisi la nationalité luxembourgeoise. Pour s'intégrer il ne suffit pas d'adopter une nationalité, mais de vivre avec les gens du pays. (...) J'ai beaucoup d'amis de toutes les nationalités et il est bon de se sentir bien avec n'importe quel type de personnes de n'importe quelle nationalité, du moment que l'on se respecte les uns les autres.* »

Ces derniers commentaires soulèvent une question intéressante : celle de l'insignifiance de la nationalité dans le processus de la construction des identités personnelles et sociales. En d'autres termes, ce n'est pas la nationalité sur le papier qui permet aux individus de se défaire d'une image sociale qui leur est attribuée. Une personne enquêtée affirme ainsi que : « *N'ayant pas une apparence typiquement portugaise, je pense que l'intégration s'est faite plus facilement qu'avec mon frère par exemple.* » Une autre personne utilise le terme « nouvelle génération de Luxembourgeois » pour désigner les Luso-descendants (voir citation plus haut dans le texte). Bien entendu la nationalité, voire la double nationalité, est fondamentale pour la reconnaissance des droits des citoyens. Cependant, elle n'arrive pas à elle seule à évincer les stéréotypes associés à certains groupes sociaux. Et, les individus issus de la deuxième génération de migrants sont en permanence confrontés à cette double appartenance

doublement mal perçue. Dans mon enquête, ils sont 47% à répondre à la question « vous vous sentez plutôt Luxembourgeois ou plutôt Portugais ? » de se sentir ni l'un ni l'autre, mais plutôt comme un mélange des deux. En outre, 16% déclarent se sentir plutôt Portugais et 35% plutôt Luxembourgeois.

e. La double appartenance

Les Portugais avec un passé migratoire se distinguent toujours par cette double (ou multiple) appartenance qui leur est propre. Si cette caractéristique peut leur apporter des avantages (plurilinguisme, double nationalité, etc.), elle les assujettit également à des stigmatisations sociales pas toujours faciles à vivre. En effet, les Luso-descendants se plaignent d'un manque de reconnaissance aussi bien dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine de leurs parents. Alors que dans le premier cas, malgré le fait d'y avoir grandi et créé leurs racines, ils restent les « Portugais » (cf Beirão, 1999). A l'inverse, au Portugal ils sont les « Luxembourgeois », les « Français » ou encore les « Canadiens ». En effet, 55% des Luso-descendants enquêtés affirment être stigmatisés comme des « émigrés » au Portugal. Voici quelques témoignages¹⁴³ pour illustrer ces propos :

- « [au Portugal] je ne me sens pas chez moi, je suis toujours regardé et traité d'immigrant¹⁴⁴. N'importe où je vais en vacances, je suis toujours content de rentrer chez moi au Luxembourg. »
- « Je me sens bien au Luxembourg, mais je suis fière d'être portugaise et de retourner à mon pays pour rendre visite. Mais, puisque j'ai fait toute ma vie au Lux., je me sens comme un citoyen luxembourgeois et je défends mes droits avec toute fierté. D'ailleurs je suis portugaise et j'en profite pour partager le plus possible de ma culture aux Luxembourgeois. Mais ma vie est au Lux. »
- « [Portugal :] Pays de mes ancêtres avec beaucoup d'histoire et de culture, mais également avec beaucoup de problèmes socio-économiques. Pendant

¹⁴³ Texte original des commentaires recueillis dans les questionnaires.

¹⁴⁴ Remarque : l'enquêté a dû confondre le terme d'immigré avec celui d'émigré.

mon enfance, je n'ai vécu le Portugal que comme pays de vacances où les gens nous regardaient- nous "les émigrés" souvent d'un oeil méfiant. Actuellement, à Strasbourg [la personne enquêtée travaille et vit actuellement à Strasbourg], nous avons un centre de formation professionnel; je suis responsable des Portugais ou Brésiliens qui s'y rendent: alors qu'avec les Brésiliens, cela se passe très bien; je ressens la même méfiance des participants Portugais qui me voient comme une "émigrée". Je ne me vois pas vivre et habiter au Portugal.»

f. Le contact entre Portugais et Luxembourgeois

En ce qui concerne l'interaction entre Portugais et Luxembourgeois au Grand-Duché, 31% pensent que les Luxembourgeois ne connaissent rien de la culture portugaise. Pourtant, 53% affirment que de nos jours les Luxembourgeois montrent de plus en plus de curiosité envers leurs co-citoyens portugais. 57% sont d'avis que la culture portugaise devrait être plus exhibée au Luxembourg. Cependant, la plupart se réfère en cela à la promotion d'évènements culturels tel le cinéma, la musique ou la littérature, donc distincts des fêtes folkloriques ou religieuses qui contribuent jusqu'à présent à l'exclusion de la « communauté » portugaise et à l'alimentation des stéréotypes négatifs :

« Chez nous il y a une douceur de vivre et les gens sont très ouverts. J'aimerais que l'image des Portugais à Luxembourg change, mais je reconnais que les Portugais qui habitent ici forcent l'image que les Luxembourgeois se sont faits des Portugais et du Portugal... mais elle est fausse cette image... il suffit d'y aller une fois pour s'en rendre compte. Le Portugal est un pays moderne, bien plus en avance technologiquement parlant que le Luxembourg mais qui vit une crise sans précédents... ». De même : « (...) la majeure partie des Luxembourgeois et de Luso-descendants ne connaissent pas le Portugal que j'adore. Le Portugal est beaucoup plus que du football. Le Portugal a beaucoup d'histoire, caractérisée par des innovations et les explorations. La langue portugaise offre aussi matière à penser».

57% (contre 39%) des enquêtés sont d'avis que les Portugais et les Luxembourgeois se mélangent de plus en plus. D'autres cependant, (65%) affirment que les Portugais forment un groupe à part dans la société luxembourgeoise et cela souvent de leur propre choix :

« (...) beaucoup de Portugais ne s'intègrent pas ni même veulent s'intégrer au Luxembourg ... Ils sont ici seulement pour l'argent. Malheureusement ceux-là ne s'efforcent même pas à apprendre le français !! Ils arrivent au Luxembourg pour travailler dans la construction ou le nettoyage où ils fréquentent seulement des Portugais ... pourquoi apprendre ? ».

Finalement, les Luso-descendants enquêtés répondent en majorité positivement aux questions relatives à la consommation de produits portugais (71%) et à la consultation des médias lusophones du Luxembourg (61%). Cependant seulement 39% prétendent participer à des événements portugais (de tout genre).



Cette enquête réalisée en 2011 implique un échantillon trop restreint et trop homogène pour exclure totalement une marge d'erreur importante. Cependant, les réponses aux questionnaires et particulièrement les commentaires additionnels apportent des informations intéressantes sur les Luso-descendants du Luxembourg. Tout d'abord, il est important de remarquer l'intérêt général que cette étude a éveillé auprès des enquêtés. En effet, à part une critique sur la forme du questionnaire, tous ont répondu extensivement ; plusieurs enquêtés n'ont pas hésité à ajouter des commentaires personnels.

En outre, cette enquête permet de mettre en évidence les spécificités du Luxembourg en tant que pays d'accueil. Ainsi, il apparaît clairement que la langue portugaise a une place centrale dans la vie des jeunes Portugais du Grand-Duché. Non seulement ils la parlent, la lisent et l'écrivent couramment, mais en plus elle constitue une facette fondamentale de leur identité. D'ailleurs, il paraît que les Luso-descendants sont des protagonistes actifs du multilinguisme

luxembourgeois (cf. Tonnar-Meyer, 2005). En effet, outre le portugais ils connaissent plus ou moins bien toutes les langues les plus parlées au Grand-Duché. En plus, ils se montrent assez habiles à changer et à mélanger les contextes linguistiques. Le fait que 78% affirment que la connaissance de la langue portugaise représente un avantage au Luxembourg, montre à quel point la présence portugaise doit être importante dans ce petit pays.

De même, la consommation apparemment généralisée de produits portugais parle pour une large distribution de ces derniers sur le territoire grand-ducal.

Les résultats de l'enquête montrent que la culture portugaise est très présente dans la vie des Luso-descendants comme dans la vie quotidienne du Luxembourg. En même temps, les témoignages des enquêtés laissent entrevoir que les Portugais continuent à être considérés comme un groupe à part. Dans ce sens les Luso-descendants constituent la « deuxième génération de Portugais » et non pas la « nouvelle génération de Luxembourgeois¹⁴⁵ ».

Les réflexions suivantes de la sociologue Anne Morelli relatives aux contacts de cultures font apparaître que la reconnaissance des Luso-descendants en tant que « Luxembourgeois » par les autochtones n'est pas un processus facile : « Si elle est éloignée ou confinée en terrain propre, une culture différente ne représente pas un danger pour nos valeurs. Éloignée, l'« autre » culture n'est qu'un objet d'étonnement ou de curiosité. Lorsqu'un étranger pénètre le réseau social d'un lieu avec les éléments les plus importants de sa culture, il ne manque pas de susciter auprès de l'indigène une angoisse pour son propre territoire et pour ses valeurs, remettant en question la confiance dans ses propres modes de vie et de communication. Les valeurs auxquelles il se raccrochait ne sont plus aussi évidentes ou indiscutables. Lorsque l'« autre » culture entre dans son propre voisinage, le caractère arbitraire et fragile de la nôtre se révèle. (...) Il paraît ainsi que ce sont bien moins les différences elles-mêmes que l'on supporte mal que les tentatives d'assimilation » (Morelli, 2004, p. 23).

¹⁴⁵ Citation d'une enquête.

Toutefois, il ressort aussi de l'étude que de nos jours, les Portugais et les Luxembourgeois se mélangent davantage. Il serait donc intéressant d'élargir ce terrain de recherche et de comparer les résultats aux études réalisées dans les années 1980 et 1990. Je pense notamment à l'étude de Beirão de 1999 : une étude diachronique comparative permettrait certainement de mettre en évidence les évolutions des comportements réels et perçus des Luso-descendants dans et par la société luxembourgeoise.

Le groupe des Luso-descendants présente un indicateur intéressant de la transformation sociale au Luxembourg par l'infiltration de la culture portugaise dans les « modes de vie » luxembourgeois. En gardant un lien fort avec le pays d'origine de leurs parents (déjà par la seule maîtrise de la langue portugaise) tout en intégrant les codes sociaux luxembourgeois, ils sont les médiateurs par excellence entre les deux parties.

Ainsi, on voit de plus en plus de Luso-descendants participer activement à la vie politique du Grand-Duché (par exemple le député M. Félix Braz (Les Verts) ou la jeune conseillère communale de Pétange Cátia Gonçalves (POSL)).

Il paraît évident que les Luso-descendants sont des acteurs transnationaux très importants. Leur cas mérite certainement d'une étude plus approfondie.

CHAPITRE 5

SYNTHÈSE DU MODÈLE DE HEIN DE HAAS ET DES CONCEPTS THÉORIQUES INTÉGRANT LES RÉSEAUX MIGRATOIRES POUR L'ÉTUDE DES MIGRATIONS ENTRE LE PORTUGAL ET LE LUXEMBOURG

Le modèle théorique établi dans le premier chapitre (p. 45-46) pour l'étude des migrations entre le Portugal et le Luxembourg complète le modèle théorique de Hein de Haas sur la relation entre migrations et développement par le concept des réseaux migratoires (composante socio-spatiale). Ceux-ci fournissent le support à la dynamique migratoire (du bas vers le haut) et permettent la « construction » d'un espace social transnational.

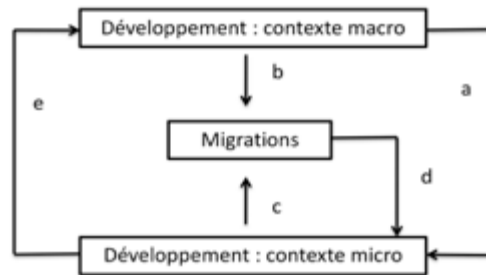
L'introduction des quatre périodes de conceptualisation de la relation entre migrations et développement définies par Hein de Haas a permis de poser l'analyse du phénomène luso-luxembourgeois dans la durée.

Pour rappel, le modèle se compose de deux schémas : le premier identifie les composantes entrant dans le processus de formation de l'espace social transnational durant l'époque où le Portugal n'était pas encore membre de la CEE. Le deuxième schéma montre l'existence d'un système migratoire autoalimenté par les flux migratoires de va-et-vient intra-européens et les réseaux migratoires (meso ; qui soutiennent le système et la circulation migratoire), mais dont la configuration dépend toujours des contextes locaux, nationaux et supranationaux (micro et macro).

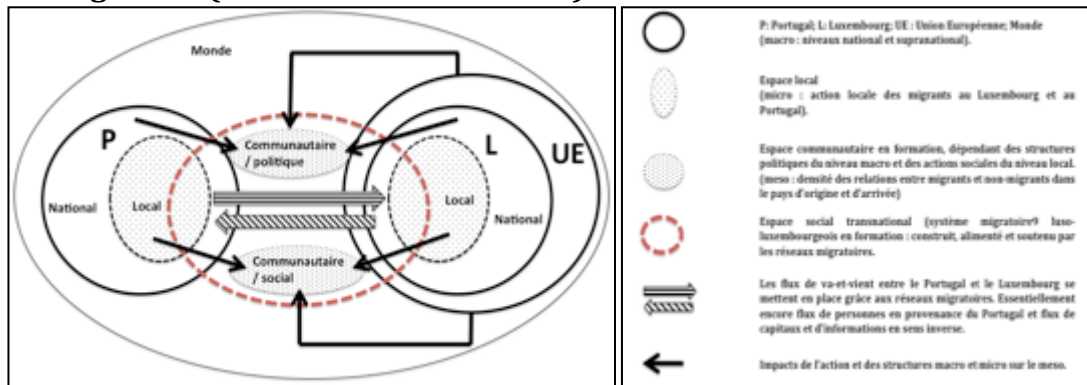
Il reste à vérifier la validité du modèle proposé ainsi que la pertinence de la division périodique.

I. SYNTHÈSE DU MODÈLE DE HEIN DE HAAS ET DES CONCEPTS THÉORIQUES INTÉGRANT LES RÉSEAUX MIGRATOIRES

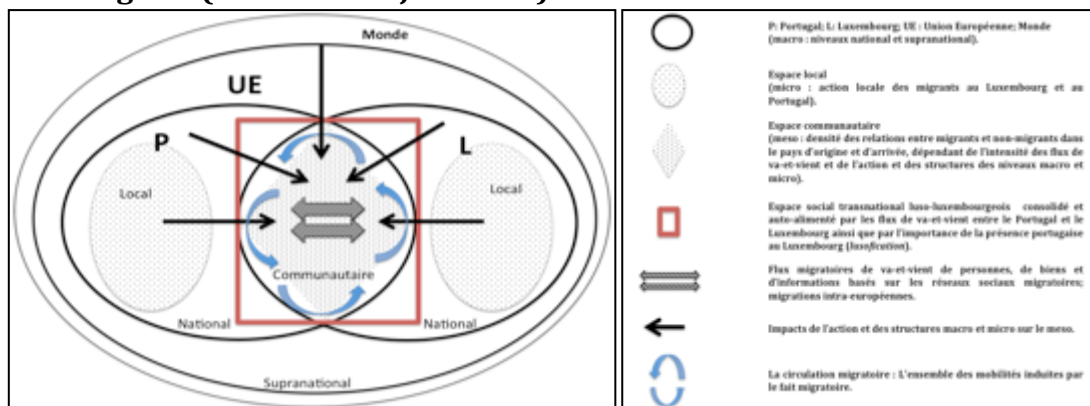
A. Modèle de Hein de Haas



B. Des premiers flux migratoires à une dynamique migratoire dans un espace segmenté (des années 1960 à 1986)



C. La mobilité intra-européenne dans l'espace social transnational luso-luxembourgeois (de 1986 à aujourd'hui)



Le tableau de synthèse reprend certains des principaux acteurs et moments intervenant dans la construction, le développement et le maintien du phénomène migratoire luso-luxembourgeois.

Il est divisé en quatre périodes : les périodes définies pour l'étude de l'évolution du processus migratoire luso-luxembourgeois (première colonne) qui correspondent également aux phases de différentes conceptualisations/perceptions de la relation entre migrations et développement définies par Hein de Haas (dernière colonne).

Les migrations engagent les acteurs les plus divers qui sont à la base d'actions spécifiques de la migration. Parmi les acteurs on distingue les acteurs « actifs » et les acteurs « passifs ». Les premiers sont directement impliqués dans la migration et contribuent au « moulage » du phénomène migratoire. Les derniers, les « passifs », correspondent aux acteurs qui contribuent indirectement à l'action migratoire. Ils peuvent être des agents de changement très importants sans intervention directe. Les Luso-descendants constituent le groupe le plus représentatif des acteurs « passifs ». Ainsi, dans le pays d'accueil, les enfants des migrants sont à l'origine des aménagements dans le système scolaire, etc. La planification de leur avenir a engendré plus de transformations que seulement celui d'un projet temporaire en un projet migratoire définitif. Leur meilleure insertion dans la société autochtone favorise le contact entre les Luxembourgeois et les Portugais. D'autre part, leur « absence » contribue à la désertification démographique et au vieillissement de la population dans les régions de départ au Portugal.

Les Luso-descendants, en vieillissant, sont susceptibles de se transformer en des acteurs « actifs » grâce à leur double appartenance. Ils peuvent s'engager politiquement, contribuer à l'action sociale et culturelle au Luxembourg et/ou au Portugal et devenir des représentants engagés du lien transnational¹⁴⁶. Voilà pourquoi on les retrouve également dans le groupe des acteurs « actifs ».

En ce qui concerne les actions, elles font référence à des pratiques dépassant les frontières nationales. En suivant la ligne temporaire (du haut vers le bas) on remarque que les migrants sont à la base de l'activité transnationale. C'est ce qui ressort également de l'histoire de l'immigration portugaise au Luxembourg.

¹⁴⁶ A titre d'exemple, l'Observatoire des Luso-descendants a été créé par un groupe de Luso-descendants originaires de différents pays d'accueil de l'émigration portugaise (<http://luso-descendentes.blogs.sapo.pt/>).

II. TABLEAU RÉCAPITULATIF

		MIGRATIONS		DÉVELOPPEMENT			Conception de la relation entre migrations et développement
Périodes	ACTEURS		ACTIONS	STRUCTURES (CONTEXTES) politique, économique, socio-culturel, géographique			
	Actifs	Passifs	Transnationales	Local	National	Supranational	
1960	Médiateurs	Autochtones (L)			Salazarisme	"Trente Glorieuses"	Optimisme (migrations et développement : remises et retour)
	Migrants Pionniers	Non-migrants	Émigration clandestine	Désertification (P)	Expansion économique (L)		
		Patrons (L)		Logement (L)			
			Transports	Fátima Wiltz (L)	Service de l'immigration (L)		
				Recrutement officiel	Accord bilatéral		
						Choc pétrolier	
1973		Autochtones (L)		Maisons d'émigrés (P)	25 Avril 1974		Pessimisme (migrations et sous-développement : pauvreté, investissements ostentatoires et <i>Brain Drain</i>)
					Double nationalité (P)		
		Associations P et L			Système scolaire (L)		
					Le Retour (P)		
1986	ADHÉSION DU PORTUGAL À LA CEE						
	Migrants fonctionnaires UE	Travailleurs déplacés		Désenclavement (P)	Regroupement familial		Optimisme/Pessimisme (migrations et développement : "transnationalisme", renforcement politiques sécuritaires)
		Luso-descendants					
		Radios portugaises (L)					
			Ambassade du Luxembourg au Portugal (1988)			Chute du Mur de Berlin	
1990	Associations P et L	Autochtones (L)		<i>Lusofication</i> (L)	Réfugiés (L)	Libre Circulation	
				Dons	Immigration (P)		
					Expo '98	Introduction de l'Euro	
						Élargissement UE	
2005		Autochtones (L)					Optimisme/ Pessimisme (migrations et codéveloppement, <i>brain gain</i> ; "union" européenne mise en question)
				Commerce (CCILL)			
	Luso-descendants			Multilinguisme (L)		Crise économique	
		Restaurants/ cafés portugais (L)		Internet (boom dialu, facebook, ...)	Nouvelle loi sur la nationalité (L)		
		Forums sociaux		Transports	Reprise émigration (P)		
Aujourd'hui		Internet				Troika	
		RÉSEAUX MIGRATOIRES		RESTRUCTURATION SPATIALE			
ESPACE SOCIAL TRANSNATIONAL							

Les migrants portugais sont arrivés et se sont organisés avant que le recrutement officiel entre les deux pays ne soit établi par l'accord bilatéral de 1972. L'émigration portugaise clandestine s'est également déroulée sur base d'un réseau transnational, intégrant les pays de départ, d'arrivée et de transit. De nos jours l'Internet au sens large permet la diffusion d'informations et d'actions d'entraide parmi des inconnus « réunis dans la même cause ».

Le listage des acteurs et des actions intervenant dans les migrations depuis les années 1960 démontre le rôle primordial des migrants dans la constitution du phénomène migratoire.

Toutefois, leurs actions sont conditionnées par les structures (politique, économique, socio-culturelle et géographique) dans lesquelles elles se déroulent (point « b » du modèle de Hein de Haas). Le développement de celles-ci aux niveaux local, national et supranational peut, à son tour, être la résultante des migrations. Migrations et développement sont des variables interdépendantes ; les migrations constituent une variable endogène du processus de transformation sociale, donc du développement.

Le tableau met en évidence que les retombées de la migration sur le développement local sont considérables. En se référant à Hein de Haas, on se trouve au point « d » du modèle. Cependant, la synthèse de la présente étude (tableau) indique que l'impact des migrations sur le local est plus important que ne le laisse supposer le modèle de Hein de Haas. Le développement local ne concerne pas uniquement les espaces de départ, mais aussi les espaces d'arrivée. C'est dans cette catégorie qu'a été identifié, dans la présente recherche, le phénomène de la *lusofication*. Installés dans la durée, les mouvements de va-et-vient laissent des empreintes irrévocables dans le paysage social et géographique des espaces d'origine et d'arrivée, contribuant de cette manière à la construction d'un espace – réel et imaginé – hybride, transnational, composé d'éléments d' « ici » et de « là-bas ».

Le niveau macro est ici divisé en deux sous-groupes : le national et le supranational. Alors que les migrations interviennent de manière non négligeable dans l'évolution du niveau national portugais et luxembourgeois, le niveau supranational, en revanche, est le facteur déterminant dans la composition des migrations internationales. En même temps, l'évolution de la conceptualisation de la relation entre migrations et développement montre que les deux variables sont en constante interaction. Si les grands événements internationaux tels le choc pétrolier de 1973, la chute du Mur de Berlin ou encore le 11 Septembre ont eu des conséquences irréversibles sur la perception et la gérance des migrations internationales, ils ont entraîné de nouveaux comportements migratoires qui à leur tour influencent les structures supranationales. D'après Hein de Haas (2010) « le micro est susceptible d'agir sur le macro » (point « e »). La présente étude met en évidence qu'à long terme, le micro agit effectivement sur le macro. L'émigration portugaise s'est incontestablement transformée en un phénomène structurel, non seulement dans les régions de départ, mais aussi (et surtout) à l'échelle nationale du Portugal. Dans le contexte européen, les migrations transnationales sont en quelque sorte les vecteurs de l'idée européenne. Les jumelages entre des municipalités européennes liées par la migration en fournissent une illustration exemplaire. Les transporteurs eux aussi sont des « acteurs européens » par excellence. S'ils ne contribuent pas directement (politiquement, économiquement) à la formation de l'espace européen, ils le « vivent » au quotidien et surtout, soutiennent depuis des décennies les flux de va-et-vient de personnes, de biens et d'informations, donc en d'autres termes, ils contribuent à la compression des distances (géographiques et sociales) intra-européennes.

Au fur et à mesure qu'un phénomène migratoire se développe il y a formation de *réseaux migratoires* qui – directement ou indirectement – autoalimentent le système migratoire : « s'il n'y a pas de réseau, point de migrations » (Withol de Wenden, 2003). En même temps, la transformation des structures locales, nationales et supranationales amène une *restructuration des espaces* politiques, socio-économiques et géographiques. Le jeu commun des migrations et du

développement crée par conséquent un « nouvel » espace interconnecté par des réseaux : l'*espace social transnational* (voir tableau et les schémas).

La combinaison du modèle de Hein de Haas et des concepts intégrant les réseaux migratoires apporte plusieurs avantages. L'approche par les réseaux – et par extension le système et la circulation migratoires – procure une spatialité qui manque au modèle de Hein de Haas. Les espaces d'origine *et* d'arrivée ainsi que leur interconnexion est ainsi prise en compte. En plus, elle permet d'« identifier » les différents acteurs du processus migratoire. Finalement, elle permet de saisir la dynamique migratoire et la résultante d'un constant mouvement de va-et-vient : la formation d'un espace social transnational.

L'intégration de la périodisation définie par Hein de Haas pour expliquer les différentes perceptions de la relation entre migrations et développement depuis les débuts du concept jusqu'à nos jours a permis de poser l'analyse du phénomène migratoire luso-luxembourgeois dans une perspective historique. Cette approche a plusieurs avantages. D'une part elle permet de suivre l'évolution du phénomène migratoire tout en l'englobant dans les contextes micro et macro dans lesquels il se développe. Elle montre que la gestion des migrations internationales est fortement influencée par les paradigmes ayant cours à une époque donnée.

D'autre part, l'analyse diachronique permet d'« écrire l'histoire » des migrations entre le Luxembourg et le Portugal, exercice qui n'a pas encore été fait. Le récit historique montre que le couple migratoire Luxembourg-Portugal présente des particularités propres qui le différencient d'autres couples migratoires (France-Portugal, Suisse-Portugal, etc.). Tout indique que les caractéristiques du pays d'accueil influencent de manière considérable l'évolution d'un phénomène migratoire.

La présente recherche montre également que le Luxembourg est un pays récepteur très important de l'émigration portugaise malgré le fait que le nombre absolu des résidents portugais puisse paraître insignifiant comparé aux autres pays d'accueil (France, Suisse, ...). L'espace social transnational luso-

luxembourgeois n'inclut pas seulement quelques villes et villages, mais le Grand-Duché en entier. La *lusofication* touche l'ensemble du territoire et de la société luxembourgeoise.

La théorisation des migrations internationales est une tâche complexe, car chaque cas est unique. Mais des parallèles existent et peuvent être réunies dans des modèles explicatifs plus globaux. De cette manière on peut envisager que les schémas explicatifs, élaborés par la présente étude, peuvent servir à l'étude de l'évolution d'autres couples migratoires (européens) similaires dans la mesure où ils se caractérisent par une émigration longue et par l'adhésion ultérieure de l'un des membres à l'Union Européenne.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'étude des migrations entre le Portugal et le Luxembourg démontre que les migrations ne sont pas les causes ni les effets mais une partie intégrante des processus de transformation sociale. Si les structures et événements nationaux, supranationaux et mondiaux affectent les migrations, les migrations sont à leur tour capables de restructurer des espaces et des sociétés.

Dans les années 1960-1970, les profonds changements sociaux et politiques n'ont pas seulement affecté le Portugal, mais ont eu également un grand impact sur les principaux pays récepteurs de l'émigration portugaise, tel la France et le Luxembourg. Il ne faut pas perdre de vue qu'en 1974, après seulement dix-sept ans d'émigration, la France avait accueilli plus de Portugais que les anciennes colonies portugaises d'outre-mer n'en ont su attirer pendant plusieurs siècles de colonisation (Pereira, 2009).

L'explosion de l'émigration portugaise vers l'Europe occidentale dans les années 1960 a ainsi institué une nouvelle carte des flux migratoires intra-européens.

Plus tard, à la fin des années 1980 l'élargissement de la CEE, la disparition du Rideau de Fer, la restructuration de l'espace européen et les changements politiques et économiques à l'échelle mondiale ont donné naissance à une nouvelle géographie européenne des migrations. Des pays traditionnellement émetteurs se sont peu à peu transformés en pays récepteurs ou de transit de ces nouveaux flux migratoires.

En effet, l'ouverture des frontières intra-européennes a permis « une mobilité extrême réduisant le « temps de passage » [aux] frontières en réintégrant les espaces transfrontaliers [voire transnationaux] au sein d'un espace presque continu. (...) Par définition, l'activité transfrontalière [et transnationale] transcende les unités administratives traditionnelles. Un nouvel espace se forme : un espace de relations, d'échanges et d'actions communes. Cet espace peut (...) correspondre à un espace de référence pour les acteurs, espace vécu, voire territoire perçu, redéfini et marqué par les pratiques » (Dayez, Leloup, &

Verger, 2007, pp. 84-85). Les activités transnationales, publiques et privées, constituent donc un potentiel de développement territorial et socio-économique. Et, à la base de la construction de cet espace européen transnational se trouvent les migrants, qui par leurs mouvements de va-et-vient mettent en relation des territoires et des acteurs à priori « distants ».

Les migrations intra-européennes jouent ainsi un rôle très important dans la construction de l'espace européen – physique et perçu - transnational.

Le cas du couple Portugal-Luxembourg montre comment, malgré les barrières et les réticences des politiques d'immigration, les flux se structurent, les migrants s'organisent et les cultures se mélangent.

Pendant les dernières décennies, les nouvelles technologies de transport et de communication ont considérablement transformé nos modes de vie. Elles sont à l'origine d'une véritable contraction du temps et de l'espace. La généralisation de l'usage de l'internet contribue notamment à des échanges plus rapides d'informations et de biens. En outre, la communication virtuelle permet de mettre en relation des personnes aux quatre coins de la planète, sans qu'elles ne se connaissent directement. En effet, en plus de permettre le contact régulier entre migrants et non migrants, les sites virtuels de communication permettent l'échange de stratégies migratoires entre les acteurs les plus divers. De cette manière, le champ d'action des réseaux migratoires s'élargit considérablement. Ces derniers prennent des dimensions toutes nouvelles.

De nos jours, « Facebook » est certainement l'interface électronique le plus importante de cet échange intercommunautaire. En outre, des applications comme « Skype », communications gratuites, facilitent le contact régulier entre les migrants et leurs proches. On peut donc affirmer qu'il y a une « redéfinition des logiques de relations spatiales, associée à une réduction de la signification de la distance dans la formulation des décisions des acteurs¹⁴⁷ » (Malheiros, 2001, p. 53).

A côté des possibilités de communication entre individus, l'internet permet aussi une meilleure divulgation des informations relatives aux différentes diasporas

¹⁴⁷ Voir article " Separados pela crise" in Visão N°1049 11-17 de abril 2013.

éparpillées dans le monde. Ainsi apparaissent les différents sites virtuels d'information portugais dans de nombreux pays d'accueil de l'immigration lusitaine.

Le monde virtuel aide à renforcer les liens et la communication au sein de l'espace social transnational luso-luxembourgeois. Cet espace de réseaux migratoires de solidarité (structures micro et meso) contraste avec l'espace communautaire (macro) européen.

A l'heure actuelle, l'aggravation de la crise efface effectivement l'illusion d'une Europe unifiée. Les vingt ans de processus d'intégration européenne n'ont pas su éradiquer les différences économiques, structurelles et de perception entre les pays européens du Sud et du Nord. Les relations de pouvoir entre le centre et la périphérie européens ont donc été maintenues. L'accès au statut de citoyens européens n'a pas éliminé les stéréotypes associés aux migrants travailleurs. Ainsi, la perception sociale à l'égard des Portugais du Luxembourg n'a pas fondamentalement changé lors de l'intégration du Portugal à la CEE.

D'une manière générale, l'expansion de l'espace communautaire n'a pas conduit à une Europe unifiée, dans la mesure où les élargissements consécutifs n'ont pas évincé ni les inégalités socio-économiques régionales, ni les catégorisations culturelles.

L'Europe continue de former un puzzle d'États-nations, même si des exemples concrets, notamment la Grande Région Sarre-Lor-Lux¹⁴⁸, montrent qu'une

¹⁴⁸ "La Grande Région Saar - Lor - Lux - Rhénanie - Palatinat - Wallonie- Communauté française et germanophone de Belgique, située entre Rhin, Moselle, Sarre et Meuse, a une superficie totale de 65.401 Km². Sa population compte 11,2 millions d'habitants, ce qui représente 3% de la population totale de l'Europe des 15 et contribue dans la même proportion au PIB communautaire. (...)La Grande Région constitue à bien des égards un espace composite. Les problèmes économiques qu'affrontent les régions industrielles et minières en reconversion, présentes dans quatre états, y ont créé une certaine communauté d'intérêt et fait naître des projets communs, comme le Pôle Européen de Développement du secteur Longwy (France) Rodange (Luxembourg) Athus (Belgique). Mais la localisation de la Région et ses dimensions, plus de 400 km d'ouest en est, de 350 km du nord au sud, en font surtout un espace de contact, associant des logiques différentes."

Evelyne ARNOULD, Maître de conférences de géographie, Université de Nancy 2 : <http://www.granderegion.net/fr/grande-region/index.html> (12.05.2013)

Europe au-delà des frontières peut exister. En effet, la Grande Région Saar-Lor-Lux présente le laboratoire par excellence permettant d'étudier la possible « Europe de demain ». Bien que son développement soit toujours conditionné par les limites territoriales (et donc par les législations et les règlements propres à chaque pays) des États-Nations qui la constituent, la grande région forme, néanmoins, un espace où les frontières sont devenues floues, voire superflues. L'événement « Luxembourg et Grande Région : capitale européenne de la culture 2007 » a bien montré que l'Europe peut être pensée en dehors de ses frontières classiques et qu'elle peut être construite sur les ressemblances et non pas uniquement sur les différences. D'après Dayez, Leloup et Verger « l'ouverture des frontières intra-européennes (...) peut également transformer l'espace de part et d'autre de la frontière en un potentiel « territoire de projet », activé par les auteurs locaux issus des deux côtés de la frontière. (...) La concrétisation de projets transfrontaliers dessinerait alors des espaces porteurs de développement » (Dayez, Leloup, & Verger, 2007, p. 83).

Dès lors, on peut se demander si cette conception ne peut pas s'étendre sur des espaces plus vastes, réunissant non seulement des pays limitrophes, mais aussi des pays déjà marqués par d'importants flux transnationaux, tels le Luxembourg et le Portugal ? Est-ce que l'ancienneté et les dimensions du couple migratoire Luxembourg-Portugal ne pourraient pas servir à une expérience transfrontalière semblable à celle de la Grande Région ? Certes, un tel projet peut paraître ambitieux, voire irréaliste. Néanmoins, en regardant de plus près, l'espace transfrontalier ou bien transnational luso-luxembourgeois existe bel et bien. Il a été créé et continue à être développé par les migrants, mais dorénavant aussi par d'autres acteurs (économiques, politiques et médiatiques) portugais, luxembourgeois et luso-luxembourgeois. En l'occurrence, le problème du vieillissement de la population lusitane du Luxembourg pourrait constituer une opportunité pour une collaboration étroite entre deux pays européens unis dans la même cause. Au lieu de considérer les investissements luxembourgeois en faveur des retraités portugais au Portugal (cf. maisons de retraite à Fiolhoso et à Macedo de Cavaleiros) comme des actions d'aide au développement d'un pays

riche envers un pays pauvre, ils pourraient symboliser la reconnaissance de la société luso-luxembourgeoise, européenne, qui existe déjà.

Le cas des migrations entre le Luxembourg et le Portugal montre que les relations transnationales entre deux pays peuvent créer un espace favorable aux échanges économiques, politiques, sociaux et culturels.

Par conséquent on peut se poser la question si les espaces sociaux transnationaux créés par les mouvements migratoires intra-européens ne devraient pas être mieux exploités ou du moins servir de base à la conceptualisation de l'espace communautaire. Dans ce sens, une plus grande importance devrait être accordée aux deuxièmes générations de migrants. Le cas des Luso-descendants du Luxembourg montre que ces derniers sont des acteurs centraux dans le processus de transformation sociale, car ils sont des médiateurs potentiels (actifs et passifs) entre deux espaces et sociétés différents.

Le Luxembourg d'aujourd'hui est fortement marqué par les cinquante années d'immigration portugaise. Le pays a subi une sorte de *lusofication*, l'infiltration en douceur de la « portugaldade » au sein de la société luxembourgeoise. De la même manière, des villages de l'intérieur du Portugal, à l'instar de Mortágua, portent les empreintes du Luxembourg. Les échanges entre les deux pays dépassent la simple nostalgie ou sympathie. Au cours des dernières années les relations économiques et politiques se sont renforcées.

Mais l'espace social transnational luso-luxembourgeois renferme un potentiel qui pour sa grande part reste encore inexploré.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Aguiar, M. (2009). O Conselho das Comunidades Portuguesas e a representação dos emigrantes. (B. Padilla, & M. Xavier, Eds.) Revista Migrações. Número Temático Migrações entre Portugal e América Latina (5), 257-262.

Alioua, M. (2008). A la rencontre de la sociologie d'Alain Tarrius. Du paradigme de la mobilité au territoire circulatoire. *n^o1*. (e-migrinter, Ed.)

Arroteia, J. (1986). A Emigração Portuguesa no Grão-Ducado do Luxemburgo. Porto: Secretaria de Estado das Comunidades Portuguesas/Centro de Estudos.

Arroteia, J. (2009). O grão-ducado do Luxemburgo : herança e contexto cultural da imigração portuguesa. In M. B. Rocha-Trindade, Migrações. Permanências e Diversidades (pp. 131-148). Porto: CEMRI e Afrontamentos.

Arroteia, J. (1997). O Luxemburgo e a sua população. *População e Sociedade* .

Baganha, M. I. (2003). From closed to open doors: Portuguese emigration under the Corporatist Regime. *e-Journal of Portuguese History* , 1 (1), pp. 1-16.

Baganha, M. I., & Peixoto, J. (1997). Trends in the 90's : the portuguese migratory experience. In M. I. Baganha, *Immigration in Southern Europe* (pp. 15-40). Oeiras: Celta.

Baganha, M. I., Marques, J. C., & Góis, P. (2009). Imigrantes em Portugal : uma síntese histórica. In L. H.-A. Científicas, *Emigração e Imigração* (pp. 123-134). Lisboa: ISCTE.

Bailly, F., & al. (2004). Les pays de l'Union européenne face aux nouvelles dynamiques des migrations internationales. *Ampleur des migrations et caractéristiques des migrants. RFAS* , 2, 33-60.

Barnich, M. (1985). Les débuts du Service de l'Immigration. Souvenirs de M. Michel Barnich, premier Commissaire à l'Immigration. In ASTI, *Letzebuerg de Letzebuenger? Le Luxembourg face à l'immigration* (pp. 79-83). Luxembourg: Editions Guy Binsfeld.

Beirão, D. (2010). La parole aux retraités portugais! Vieillir entre deux patries. In ASTI, *ASTI 30+* (pp. 190-197). Luxembourg: Editions Guy Binsfeld.

Berger, F. (2005). Développement de l'emploi transfrontalier au Luxembourg et portrait sociodémographique des frontaliers. *Population & Emploi* (8).

Berthomiere, W., & Hily, M.-A. (2006). Décrire les migrations internationales. *Revue européenne des migrations internationales*, 22 (21).

Besch, S. (1993, mars). La politique à l'égard des réfugiés. *forum* (142), pp. 12-18.

Besch, S. (2010). Les réfugiés entre droit et politique (1990-2009). In ASTI, ASTI 30+ (pp. 106-123). Luxembourg: Editions Guy Binsfeld.

Black, R. (1992). Crisis and change in rural Europe. Agricultural development in the Portuguese mountains. London: Avebury.

Bourdieu, P. (1980). Le capital social. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, pp. 2-3.

Brettell, C. (1993). The emigrant, the nation and the state in nineteenth- and twentieth-century. *Portuguese Studies Review*(2).

Calot, G. (1978, septembre). La démographie du Luxembourg: passé, présent et avenir: rapport au président du gouvernement. *Cahiers économiques*, 56 (série D).

Castles, S., & Miller, M. J. (2003). *The Age of Migration. International population movements in the modern world.* (Third Edition ed.). NYC: palgrave macmillan.

Charbit, Y., Hily, M.-A., & Poinard, M. (1997). Le va et vient identitaire : Migrants portugais et villages d'origine. *Cahiers de l'Ined: Travaux et documents*, 140, p. 144.

Clausse, G. (1985). Le retour au pays des Portugais émigrés au Luxembourg. In ASTI, Letzebuerg de Letzebuenger? Le Luxembourg face à l'immigration (pp. 115-126). Luxembourg: Editions Guy Binsfeld.

Clausse, G., & Ferreira, E. d. (1986). Closing the migratory cycle. The case of Portugal. Saarbrücken: Breitenbach Verlag.

Cordeiro, A. (1976). Immigration-Luxembourg 1975: Aspects économiques, historiques et sociologiques. Luxembourg: Secrétariat d'État à l'Immigration.

Costa-Lascoux, J. (1991). Chronique législative. L'espace Schengen. *Revue Européenne de Migrations Internationales*, 7 (2), 163-168.

De Haas, H. (2007). Migration et développement : Des mythes tenaces. *Courrier de la Planète* (81-82), 84-88.

De Haas, H. (2008). *Migration and development. A theoretical perspective.* International Migration Institute. Oxford: University of Oxford.

De Haas, H. (2009). *Migration System Formation and Decline. A theoretical inquiry into the self-perpetuating and self-undermining dynamics of migration processes*. International Migration Institute. Oxford: University of Oxford.

De Haas, H. (2009). *Mobility and Human Development*. International Migration Institute. United Nations Development Programme.

De Haas, H. (2010). *Migration transitions : a theoretical and empirical inquiry into the developmental drivers of international migration*. International Migration Institute. University of Oxford.

De Haas, H. (2010). Migration and Development : a theoretical perspective. *International Migration Review* , 44 (1), 1-38.

De Sardan, J.-P. O. (1995). *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris: Karthala.

De Tapia, S. (1996). Echanges, transports et communications : circulation et champs migratoires turcs. *Revue Européenne de Migrations Internationales*, 12 (2), 45-71.

De Tapia, S. (2008). *Système migratoire euroméditerranéen*. Strasbourg: Editions du Conseil de l'Europe.

Diogo, H., & Pereira-Ramos, M. (2003, août-septembre). Le Portugal, pays relais de la migration en Europe. *Migrations Etudes* (116).

Dorai, M. K., Hily, M.-A., & Loyer, F. (1998). Bilan des travaux sur la circulation migratoire. Université de Poitiers, MIGRINTER. Poitiers: Ministère de la solidarité et de l'emploi. Direction de la population et des migrations.

Dupraze, P., & Vieira, F. (1999). Immigration et "modernité" : Le Portugal entre héritage colonial et intégration européenne. *Pôle Sud* (11), 38-54.

Durand, M.-F. (1994). Entre territoires et réseaux. In B. Badie, & C. Withol de Wenden, *Le défi migratoire. Questions de relations internationales* (pp. 141-157). Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques.

Faist, T. (1997). The crucial meso-level. In G. Brochmann, T. Faist, T. Hammar, & K. Tamas, *International Migration, Immobility and Development. Multidisciplinary Perspectives* (1st ed., pp. 187-217). New-York: Berg.

Faist, T. (1997). From common questions to common concepts. In G. F. Brochmann, T. Hammar, & K. Tamas, *International Migration, Immobility and Development. Multidisciplinary Perspectives* (1st ed., pp. 247-278). New-York: Berg.

- Faist, T. (2000). Transnationalization in International Migration : Implications for the Study of Citizenship and Culture. *Ethnic and Racial Studies* , 23 (2), 189-222.
- Favell, A. (2008). *Eurostars and Eurocities: Free Movement and Mobility in an Integrating Europe*. Oxford: Blackwell.
- Fehlen, F. (1992). Le contexte scientifique et politique du rapport Calot. *Forum* (137), 26-36.
- Fehlen, F. (2009). *BaleineBis : Une enquête sur un marché linguistique multilingue en profonde mutation* (Vol. 12). (SESOPi, Ed.) Luxembourg: RED.
- Fehlen, F. (2006). Réformer l'enseignement des langues. A propos de la nouvelle politique linguistique du Ministère de l'Éducation Nationale. STADE Laboratoire d'Études Sociologiques et Politiques. Luxembourg: Université du Luxembourg.
- Galloro, P. (2001). Le comportement migratoire des "cafoni" dans les bassins industriels luxembourgeois et lorrains:1880-1914. *in Un siècle d'immigration au Luxembourg* , 47-65.
- Garcia, J. L. (1998). *Emigração Portuguesa. Uma Breve Introdução*. Lisboa: Secretaria de Estado das Comunidades Portuguesas.
- Gehring, J.-M. (1981). L'immigration portugaise au Luxembourg. Actes du colloque international « Migrations internes et externes en Europe occidentale ». Lille: Hommes et terres du Nord.
- Gengler, G. (1990). Les étrangers au Grand-Duché du Luxembourg : aspects démographiques et socio-économiques. *Espace, populations, sociétés* (2), 291-303.
- Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. (2009). La nationalité luxembourgeoise. Loi du 23 octobre 2008. Service information et presse du gouvernement luxembourgeois, en collaboration avec le ministère de la Justice, Service de l'indigénat. Luxembourg: Imprimerie Centrale.
- Guastalli, E., Lejealle, B., & Vanni, L. (2010). *Les femmes et les hommes sur le marché de l'emploi*. CEPS/INSTEAD. CEPS/INSTEAD.
- Guengant, J.-P. (2002). Quel lien entre migrations internationales et développement? Retrieved 11 28, 2011, from ceras projet: <http://www.ceras-projet.com/>
- Hartmann, C. (1985). La scolarité des enfants immigrés. Un échec programmé? Retrieved from Ons Stad: http://www.onsstad.lu/uploads/media/ons_stad_20-1985_5-7.pdf

Hartmann-Hirsch, C. (2010). A propos de la transnationalisation du marché de l'emploi : Est-elle "policy driven" ou "market driven"? In ASTI, ASTI 30+ (pp. 124-137). Luxembourg: Editions Guy Binsfeld.

Hibou, B. (2002, avril). L'historicité de la construction européenne : le secteur bancaire en Grèce et au Portugal. CERI , 85-86.

Hily, M.-A. (1996). Immigrés et espace d'origine : le village des Portugais. Espace, populations, sociétés , 2 (3), 507-512.

Hirsch, M. (1985). Les tergiversations d'une politique d'immigration. In A. d. (ASTI), Letzebuerg de Letzebuenger? Le Luxembourg face à l'immigration (pp. 153-163). Luxembourg: Editions Guy Binsfeld.

Hoffmann, A. (2003, avril). Les réfugiés politiques au Luxembourg au XXe siècle. forum (225), pp. 37-43.

Horner, K., & Weber, J.-J. (2010). The luxembourgish system of education between inclusion and exclusion. In ASTI, ASTI 30+ (pp. 304-310). Luxembourg: Editions Guy Binsfeld.

Kayser, B., & Poinard, M. (?). Les retours de travailleurs migrants portugais. Ministère du travail et de la participation, Association pour le développement de la recherche géographique, économique et sociale. université de Toulouse. France: ADERGES.

Kerger, L. (2010). Les résultats des deux premières phases de l'étude MAGRIP. In M. Brunner, & R. Martin, Die Magrip Studie. Wie beeinflussen sozio-kognitive Merkmale von Kindern im Grundschulalter und ihre Bildungswege ihr späteres Leben als Erwachsene in Luxemburg? (pp. 11-24). Luxembourg: EMACS. Université du Luxembourg.

Kieffer, B. (1998). Leben in zwei Welten ? Kapverdische Immigranten in Luxemburg. <http://www.comitespencer.lu/taxonomy/term/6>

Kleinschmidt, H. (2006). Migration and the making of transnational social spaces. Australian Centre, University of Melbourne, Melbourne.

Klimt, A. (2009). Espaços europeus: noções de casa e de pertença dos migrantes portugueses na Alemanha. In D. Melo, & E. C. Da Silva, Construção da Nação e Associativismo na Emigração Portuguesa (pp. 237-271). Lisbon: Imprensa de Ciências Sociais.

Kollwelter, S. (2005). Active civic participation of imigrants in Luxembourg. Oldenburg: Politis - University of Oldenburg.

Kollwelter, S., & Zuccoli, L. (2010). Chronique de l'ASTI 1979-2010. In ASTI, ASTI 30+ (pp. 24-59). Luxembourg: Editions Guy Binsfeld.

Labourdette, J.-F. (2000). Histoire du Portugal (2ème édition ed.). (Q. sais-je?, Ed.) Paris: Presses Universitaires de France.

Leeds, E. (1983). Industrialização e emigração em Portugal: sintomas inevitáveis de uma doença estrutural. *Análise Social*, XIX(77-78-79).

Leitão, N. A. (2007). Estado Novo, Democracia e Europa, 1947-1986. Instituto de Ciências Sociais. Lisboa: Imprensa de Ciências Sociais.

Leite, C. (1996). Quem tem medo dos emigrantes? Produção, percepção e utilização do espaço doméstico : As lógicas inconciliáveis dos actores. *Revista da Faculdade de Letras : Sociologia* , 6, 232-236.

Leite, C., Raposo, I., & Villanova, R. (1994). *Maisons de rêve au Portugal*. Paris: éditions créaphis.

Leloup, Y. (1972). L'émigration portugaise dans le monde et ses conséquences pour le Portugal. *Revue de géographie de Lyon* , 47 (1), 59-76.

Lobo, I. S. (1990, Setembro). Les politiques communautaires et l'espace régional portugais. *Sociedade e Território* , 143-148.

Lourtie, P. (2011, Dezembro). O fim da Europe? Portugal no contexto da crise do euro. *Relações Internacionais* (32), pp. 061-105.

Malheiros, J. (2000). Arquipélagos Migratórios. Transnacionalismo e Imigração. Tese de Doutoramento, Universidade de Lisboa, Centro de Estudos Geográficos (CEG), Lisboa.

Malheiros, J. (2011, Spring). Portugal 2010 : the return of the country of emigration? *Notes and Reflections* , 2 (1), pp. 127-136.

Malmberg, G. (1997). The Immobility Paradox. In T. Hammar, G. Brochmann, T. Kristof, & T. Faist, *International Migration, Immobility and Development. Multidisciplinary Perspectives*. (pp. 21-48). Oxford, New York: BERG.

Marques, J. C. (2008). Os portugueses na Suíça. *Migrantes Europeus* (1st edition ed.). Lisbon: Imprensa de Ciências Sociais ICS.

Marques, J. C. (2009). "E continuam a partir" : as migrações portuguesas contemporâneas. (ISCTE, Ed.) *Emigração e imigração* (56), pp. 27-44.

Mésini, B. (2009). Enjeux des mobilités circulaires de main-d'oeuvre : exemple des saisonniers étrangers dans l'agriculture méditerranéenne. *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens*. (113).

Michalon, B. (2003). Migrations des Saxons de Roumanie en Allemagne. Mythe, interdépendance et altérité dans le "retour". Thèse de doctorat, Université de

Poitiers, U.F.R. des Sciences Humaines et Arts. Département de Géographie, Poitiers.

Monteiro, P. F. (1994). *Emigração : o eterno mito do retorno*. Oeiras: éd. Celta.

Morelli, A. (2004). *Contacts de Cultures*. Presses Universitaires de Bruxelles.

Moreno, L. (2002). *Desenvolvimento local em áreas rurais : processo e expressão em Portugal continental*. In C. Cavaco, *Repensar Portugal na Europa. Perspectivas de um país periférico* (Vol. 55, pp. 103-137). Lisboa: FLUL - Estudos para o planeamento regional e urbano.

Morokvasic-Muller, M. (1999, printemps-été). *La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants de l'Europe de l'Est*. *Cultures & Conflits* .

Moulier, Y. B., & Papademetriou, D. (1993). *Systèmes et Politiques Migratoires: analyse comparative de leurs performances. Migrations et coopération internationale : les enjeux pour les pays de l'OCDE*. Conférence organisée par l'OCDE, le Canada et l'Espagne. 13. Paris: Organisation de Coopération et de Développement Économique.

Nogueira, A. d. (2011). *Os Portugueses no Luxemburgo. Contribuição para a História das Migrações*. Lisboa: Publidisa.

OGBL (2010). *Résolution 2010*. In OGB-L, *25 ans d'action pour l'immigration 1985-2010*. OGB-L, 25e anniversaire du Département des Immigrés (pp. 39-41). Luxembourg.

Paiva, F. S. (1990, Setembro). *L'émigration en tant que processus de déplacement et de recomposition de l'habitat*. *Sociedade e Território* , 53-56.

Patação, H. (2001). *Impactos económicos da emigração portuguesa*. Janus .

Pauly, M. (2010). *Le phénomène migratoire : une constante de l'histoire luxembourgeoise*. In ASTI, *ASTI 30+* (pp. 62-75). Luxembourg: Editions Guy Binsfeld.

Pauly, M. (1985). *L'immigration dans la longue durée*. In ASTI, *Letzebuerg de Letzebuenger? Le Luxembourg face à l'immigration* (pp. 7-21). Luxembourg: Editions Guy Binsfeld.

Pauly, M. (2011). *Créer des Européens? Les gouvernements luxembourgeois face à la liberté de circulation des personnes* in: *Du Luxembourg à l'Europe, Hommages à Gilbert Trausch à l'occasion de son 80e anniversaire*, Editions Saint Paul, Luxembourg, pp. 425-339.

Peemans, J.-P. (1995). *Modernisation, globalisation et territoire : l'évolution des regards sur l'articulation des espaces urbains dans les processus de développement*. *Tiers-Monde* , 36 (141), 17-39.

Peixoto, J. (2012). A emigração hoje : o que sabemos e o que não sabemos. SOCIUS Working Papers (5).

Peixoto, J. (2004). País de emigração ou país de imigração? Mudança e continuidade no regime migratório em Portugal. Socius Working Papers. 2. Lisboa: SOCIUS.

Pellegrino, P. (1986). Développement spatial et identités régionales au Portugal; espaces en interaction, transformations régionales et structures locales. Espace et développement , Tome 1, p. 478.

Pereira, D. M. (2001). Ser Português no Grão Ducado do Luxemburgo. Trajectórias sócio-económicas, educativas e culturais. Dissertação de Mestrado, Universidade Aberta, Relações Interculturais, Porto.

Pereira-Ramos, M. (2005). Le Portugal : de l'émigration à l'immigration. Santé, Société et Solidarité (1), 203-215.

Pereira-Ramos, M. (2004). Nouvelles dynamiques migratoires au Portugal et processus d'intégration. Revue française des affaires sociales , 2 (2), 109-144.

Pereira, V. (2009). Emigração e desenvolvimento da previdência social em Portugal. Análise Social, XLIV(192).

Rocha-Trindade, M. B. (1989). A presença dos ausentes. Sociedade e Território (320), 4-16.

Rocha-Trindade, M. B. (1992). Fenómeno da emigração em Portugal. Instituto de investigação científica tropical, Ministério do Planeamento e da Administração do Território. Lisboa: Secretaria de Estado da Ciência e Tecnologia.

Roudié, P. (2001). Un cas particulier d'articulations territoriales - Les villes jumelées. L'exemple de la Gironde. In F. Guichard, Articulation des territoires dans la péninsule ibérique. (pp. 303-312). Bordeaux: Presses Universitaires de Bordeaux (maison des pays ibériques).

Sanchez-Mazas, M. (2003). Représentations sociales et processus d'exclusion: paradoxes et dilemmes de la citoyenneté. In L. Baugnet, Constructions identitaires et dynamiques politiques (pp. 27-45). collection Europe Plurielle. Presses Inter Universitaires Européennes - Peter Lang.

Santos, V. (2004). O discurso oficial do Estado sobre a emigração dos anos 60 e 80 e imigração dos anos 90 à actualidade. Lisboa: Alot-Comissariado para a Imigração e Minorias Étnicas.

Schiltz, A. (2003). L'Émigration portugaise au Grand-Duché de Luxembourg. Analyse de l'impact local dans le village de Fiolhoso. Licence en Sciences géographiques, Université Libre de Bruxelles, Faculté des Sciences, Laboratoire de Géographie Humaine, Bruxelles.

Schiltz, A. (2007). Ruptures et continuités d'un champ migratoire. Analyse de l'immigration brésilienne au Luxembourg. Mestrado em Geografia, Universidade de Lisboa, Departamento de Geografia, Lisboa.

Scuto, D. (2010). Histoire des immigrations au Luxembourg (XIXe-XXIe siècles). 25e anniversaire du Département des Immigrés 1985-2010 , 13-38.

Silva, M., & al. (1984). Retorno, emigração e desenvolvimento regional em Portugal (Vol. Caderno 8). Lisboa: Instituto de Estudos de Desenvolvimento.

Silva, M. N. (2008). Redes de emigração económica clandestina com destino a França (Penedono, 1960-1974). Tese de Mestrado, Instituto superior de ciências do trabalho e da empresa -ISCTE, Departamento de História, Lisboa.

Simon, G. (1986). La nouvelle donne migratoire en Europe du Sud. Revue européenne de migrations internationales , 2 (1), 9-35.

Simon, G. (1995). Géodynamique des migrations internationales dans le monde (1ère édition ed.). Paris: Presses Universitaires de France.

Simon, G. (2006). Migrations, la spatialisation du regard. Retrieved from REMI Revue Européenne des Migrations Internationales: <http://remi.revues.org/index2815.html>

Simon, G. (2008). La planète migratoire dans la mondialisation. Paris: U Géographie, Armand Colin.

Souza, C. d. (1989). "Habitat" : mode d'expression et symbole social des émigrés portugais. Sociedade e Território (8), 55-66.

STATEC. (2006, décembre 15). Informations statistiques et éducation des immigrés. statnews (65).

Tonnar-Meyer, C., Unsen, M., & Vallado, D. (2005). Etude sur l'apport des cours de/en langue maternelle à la réussite scolaire des élèves portugais. Enquête auprès des élèves de nationalité portugaise âgés de 15 ans. Résultats et Analyse. Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Luxembourg.

Trausch, G. (1981). Le Luxembourg à l'époque contemporaine (du partage de 1839 à nos jours) (Deuxième édition). Luxembourg: Éditions Bourg-Bourger.

Vandermotten, C., & Marissal, P. (1998). La production des espaces économiques (Vol. TOME I). Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.

Wey, C. (2005). Discours et politiques d'immigration et d'intégration au Luxembourg (1974-2002). In V. Ferry, P. D. Galloro, & G. Noiriel, 20 ans de discours sur l'intégration. Harmattan.

Withol de Wenden, C. (2003). La mondialisation des flux migratoires. Conférence à l'iufm d'Aix-Marseille.

Withol de Wenden, C. (2007). L'Union européenne et les enjeux migratoires. Forum Migrations de la FIDH. Atelier sur les migrations en Europe occidentale. Lisbonne.

Wiltgen, P. (1985). Les effets économiques de l'immigration au Luxembourg. Le cas des Portugais. In ASTI, Letzebuerg de Letzebuerger? Le Luxembourg face à l'immigration (pp. 91-113). Luxembourg: Editions Guy Binsfeld.

Zahlen, P. (2012). *Les migrants âgé(e)s : un tableau à multiples facettes*. STATEC, Luxembourg.

DOCUMENTS OFFICIELS

Accord bilatéral entre le Luxembourg et le Portugal sur le recrutement de travailleurs portugais¹⁴⁹.

Barnich, M. (1970-1975) Service de l'Immigration: Rapports concernant l'action sociale en faveur des immigrants, Luxembourg.

Chambre de Députés – session ordinaire de 1972-1973- projet de loi N°1659 portant approbation de l'Avenant à la Convention entre le Luxembourg et le Portugal sur la sécurité sociale, signée le 12 février 1965, fait à Luxembourg, le 5 juin 1972.

Chambre des Députés - session ordinaire de 1971-1972-, Rapport de la Commission des Affaires Sociales "Projet de Loi N°1551 portant approbation de l'Accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République portugaise relatif à l'emploi des travailleurs portugais au Luxembourg, signé à Lisbonne, le 20 mai 1970", Service Central des Imprimés de l'État, Luxembourg.

Conseil de l'Europe (2007). Recommandation CM/Rec(2007)10, Codéveloppement et aide aux migrants œuvrant au développement dans leur pays d'origine, Comité des Ministres.

Extrait du Mémorial « A » N°49 du 21 juin 1979 (IGSS)

¹⁴⁹ Les textes législatifs luxembourgeois peuvent être consultés sur la page électronique legilux.lu.

SOURCES ÉLECTRONIQUES

Données statistiques, articles et documents officiels

www.statec.lu
www.ine.pt
www.forum.lu
www.persee.fr
www.janusonline.pt
www.persee.fr
www.asti.lu
www.ceps.lu
www.gouvernement.lu
www.observatorioemigracao.secomunidades.pt
www.legilux.public.lu (“Mémorial”)
www.luxembourg.public.lu
<http://ec.europa.eu>

Presse et forums de discussion

www.publico.pt
www.jornal-contacto.lu
www.lequotidien.lu
www.dn.pt
<http://www.jornaldofundao.pt>
www.bomdia.lu
www.facebook.com

Informations diverses

www.cm-mortagua.pt/index.php
www.fleaa.lu
www.sales-lentz.lu/takitala
www.boucherieferreira.lu
www.croix-rouge.lu
portal.iefp.pt
<http://viajar.clix.pt/mapas>
www.sociologies.revues.org/2902
www.map.geoportal.lu
<http://lisbonne.mae.lu/fr>

TABLES

TABLE DES CARTES

CARTE 1 : Espace transnational luso-luxembourgeois.....	8
CARTE 2 : Le Grand-Duché de Luxembourg. Localisation des études de cas et de Luxembourg-Ville.....	53
CARTE 3 : Localisation des études de cas (potentielles et retenue) au Portugal.....	61
CARTES 4, 5, 6 et 7 : Répartition des Portugais par commune en 1970, 1981, 1991 et 2001.....	113
CARTE 8 : Le <i>Concelho</i> de Mortágua.....	250

TABLE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : Nombre de Portugais résidant au Luxembourg (1960-2012).....	56
GRAPHIQUE 2 : Mouvement total et légal de l'émigration portugaise.....	79
GRAPHIQUE 3 : Émigration totale, permanente et temporaire (1976-2002).....	187
GRAPHIQUE 4 : Remises des émigrés et des immigrants (1996-2009).....	189
GRAPHIQUE 5 : Remises envoyées vers et à partir de l'Angola (2004-2009).....	215
GRAPHIQUE 6 : Evolution de la population totale du <i>concelho</i> de Mortágua (1940-2011).....	251
GRAPHIQUE 7 : Évolution de l'émigration à Mortágua (1955-1984).....	254

TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : Taux d'activité des 15-64 ans par nationalité et par sexe entre 1960 et 2009.....	114
TABLEAU 2 : Population de Mortágua née dans un autre pays d'Europe et total de la Population née à l'étranger.....	255
TABLEAU 3 : Nombre d'édifices selon l'époque de construction (situation en 2001).....	259

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	II
SOMMAIRE.....	IV
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE 1 : MIGRATIONS, ESPACES ET TEMPS. UN CHAMP D’ACTION ET D’ÉTUDE DE TRANSFORMATION SOCIALE.....	7
I. INTRODUCTION.....	7
II. LES PRINCIPALES APPROCHES THÉORIQUES DE LA MIGRATION.....	10
A. Le modèle « néoclassique ».....	10
B. Les « réseaux migratoires ».....	15
C. Les « systèmes migratoires ».....	20
D. La « circulation migratoire » et le « champ migratoire ».....	23
E. Le concept du « transnationalisme ».....	26
F. Le concept de l’ « espace social transnational ».....	29
G. La théorie sur la relation entre migrations et développement.....	30
1. Première phase : années 1960 -1973.....	33
2. Deuxième phase : 1973 - fin années 1980.....	34
3. Troisième phase : 1990-2001.....	36
4. Quatrième phase : 2001- aujourd’hui.....	38
5. Le « codéveloppement ».....	39
6. Le modèle de Hein de Haas.....	42
III. ÉLABORATION D’UN MODÈLE PROPRE.....	44
A. Des premiers départs vers une dynamique migratoire dans un espace segmenté (des années 1960 à 1986).....	46
B. La mobilité intra-européenne dans l’espace social transnational luso-luxembourgeois (de 1986 à aujourd’hui).....	47
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE. LES ESPACES ÉTUDIÉS ET LES SOURCES DE DONNÉES. UNE APPROCHE EMPIRIQUE.....	51
I. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE.....	51
II. PRÉSENTATION DES LIEUX DE TERRAIN.....	52
A. Le Luxembourg.....	52
B. Le Portugal.....	56
C. Le Luxembourg et le Portugal.....	59
III.SÉLECTION DES ÉTUDES DE CAS AU PORTUGAL.....	59
A. Ribeira de Pena et Chaves.....	61
B. Mortágua.....	63

IV. LIEUX DE TERRAIN ET DURÉE DE SÉJOUR.....	64
V. APPROCHE DE TERRAIN.....	66
A. L'observation participante.....	67
B. Les entretiens.....	67
VI. SOURCES ÉLECTRONIQUES.....	69
VII. SOURCES ÉCRITES.....	70

CHAPITRE 3 : LE PORTUGAL ET LE LUXEMBOURG : DES MIGRATIONS INTERNATIONALES VERS UN ESPACE TRANSNATIONAL DE MOBILITÉ INTRA-EUROPÉENNE.....73

I. INTRODUCTION.....	73
II. L'OUVERTURE DE L'ESPACE EUROPÉEN AU-DELÀ DES PYRÉNÉES : UN MOUVEMENT « DU BAS VERS LE HAUT » (1960-1973).....	75
A. L'émigration portugaise : un phénomène constant dans l'histoire portugaise depuis l'époque des découvertes.....	75
1. Le cycle intra-européen de l'émigration portugaise.....	76
a. La politique du Estado Novo de Salazar.....	76
b. Salazar et l'émigration portugaise intra-européenne.....	78
c. L'émigration portugaise : motivations et stratégies.....	84
d. L'émigration et les changements des structures sociales et économiques dans les régions d'origine au Portugal.....	88
B. Le Luxembourg, un pays d'immigration malgré lui.....	91
1. Les débuts de l'immigration portugaise au Luxembourg.....	92
a. Qui sont les premiers migrants portugais au Luxembourg ?.....	92
b. La régularisation de l'immigration portugaise au Luxembourg... ..	98
c. Les « autres » Portugais.....	102
d. L'immigration portugaise et les ébauches d'une politique d'immigration.....	105
e. La crise économique et l'immigration.....	107
2. L'originalité de l'immigration portugaise au Luxembourg.....	109
a. La question du logement et le Service de l'Immigration.....	109
b. La géographie de l'immigration portugaise.....	111
c. Le système scolaire luxembourgeois face à l'immigration portugaise.....	115

III. FIN DU « CYCLE MIGRATOIRE » OU BIEN RENFORCEMENT DE LA MIGRATION DANS UN ESPACE EUROPÉEN DE PLUS EN PLUS INTERCONNECTÉ ? (1973 – FIN ANNÉES 1980).....118

A. L'Europe en pleine (trans-)formation.....	118
B. Les débuts turbulents de la jeune République portugaise.....	120
1. La jeune République démocratique et l'émigration.....	121
a. Des « émigrés » aux « Portugais résidant à l'étranger».....	121

b. Le retour : potentiel de développement ou « simple » mythe ?.....	123
2. Les résultats des études sur l'émigration, le retour et le développement régional.....	125
a. Le retour en chiffres.....	125
b. Le profil général des retournés.....	126
c. Le retour définitif des Portugais du Luxembourg.....	128
d. Le retour et le développement régional.....	129
e. L'émigration : source de sous-développement ?.....	130
f. La fin du « cycle migratoire » ?.....	132
3. Les impacts de l'émigration sur les espaces d'origine.....	133
a. Les maisons des émigrés.....	133
4. L'émigration et le développement d'activités économiques.....	137
a. Les entreprises de transport.....	138
b. Le secteur bancaire.....	139
5. Le Portugal dans l'Europe.....	140
a. L'Europe et le développement rural.....	142
C. L'Europe et les nouvelles mobilités portugaises.....	145
1. « Reprise » de l'émigration portugaise et nouvelles destinations.....	145
2. Les nouvelles mobilités.....	147
3. La libre circulation des prestations de service et les travailleurs salariés transférés.....	148
D. Les années de changement et de transformation au Luxembourg.....	149
1. Les années 1970 : des années de changement.....	149
a. La Tripartite.....	150
b. La politique consensualiste, la politique d'immigration et l'immigration portugaise.....	151
2. Les années 1980 : des années de transformation.....	153
a. La nouvelle donne migratoire.....	153
b. Une politique d'immigration plus volontariste quelque peu « forcée ».....	154
c. Les enfants portugais : le défi pour le système scolaire luxembourgeois.....	156
3. Le multilinguisme.....	159
a. Les langues au Luxembourg : une barrière sociale.....	160
<i>A l'école</i>	160
<i>Au quotidien</i>	162
b. Les langues au-Luxembourg : une richesse sociale.....	163
c. Les jeunes Portugais face aux jeunes Luxembourgeois.....	164
4. Les Portugais de plus en plus visibles.....	167
a. L'immigration portugaise et le milieu associatif luxembourgeois.....	168
b. A Nossa Senhora de Fátima à Wiltz.....	171

5. Les Portugais et les Luxembourgeois : deux mondes à part ?.....	172
IV. LES MIGRANTS PORTUGAIS « INVISIBLES », CONSTRUCTEURS DE L'ESPACE SOCIAL TRANSNATIONAL LUSO-LUXEMBOURGEOIS (1990-2005).....	176
A. La nouvelle géographie migratoire de l'Europe.....	176
1. Les nouvelles mobilités intra-européennes.....	176
2. L'espace Schengen.....	180
3. Les droits européens démocratiques et les politiques d'immigration nationales : limites et devoirs.....	181
a. Au Luxembourg.....	181
b. Au Portugal.....	182
B. Le Portugal : de l'émigration vers l'immigration ?.....	183
1. Le Portugal devient un pays d'immigration.....	183
2. Intégration européenne et immigration.....	185
3. L'immigration : changement du discours politique et public.....	185
4. Et l'émigration ?.....	186
5. L'émigration : nouvelles mesures politiques.....	189
C. Le Luxembourg : et les Portugais ?.....	190
1. Les réfugiés politiques au Luxembourg.....	190
2. L'immigration portugaise : un sujet peu étudié pendant les années 1990-2000.....	192
3. La discrète <i>lusofication</i> du Luxembourg.....	194
a. La diversification des associations portugaises du Grand-Duché.....	194
b. La <i>lusofication</i> du paysage luxembourgeois.....	196
c. Les produits portugais sur le marché luxembourgeois.....	199
D. Les projets culturels et humanitaires transnationaux luso-luxembourgeois.....	203
1. L'Expo'98 et l'Euro 2004 : leur impact sur les représentations sociales au Portugal et au Luxembourg.....	203
2. D'autres événements culturels à connotation transnationale.....	204
3. Les jumelages.....	206
4. Les émigrés à la base d'actions sociales.....	206
a. A Fiolhoso.....	207
b. A Macedo de Cavaleiros.....	208
c. Les actions sociales à partir du/ au Luxembourg.....	209
E. La présence luxembourgeoise au Portugal.....	209
V. MISE EN ÉVIDENCE DU CARACTÈRE STRUCTUREL DE L'ÉMIGRATION PORTUGAISE (2005 À AUJOURD'HUI).....	213
A. Le retour de la « migration » dans l'espace européen de la « mobilité ».....	213
B. La reprise de l'émigration portugaise.....	214

C. Le Luxembourg : de grands changements en matière d'immigration pendant la deuxième moitié des années 2000.....	220
1. L'immigration : un sujet d'étude « à la mode ».....	220
2. Les nouvelles lois en matière d'immigration.....	221
a. La loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise...	221
b. La loi du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration.....	224
c. La loi du 16 décembre 2008.....	225
d. Le Contrat d'accueil et d'intégration (CAI).....	225
D. La récente vague d'immigration portugaise au Luxembourg.....	227
1. La nouvelle vague d'immigration : un défi pour les associations.....	228
2. Une nouvelle immigration, des nouveaux problèmes.....	229
3. Citoyens européens oui, droit européen non ?.....	229
4. Bomdia.lu : le mode d'emploi de l'immigration au Luxembourg.....	231
a. Préparer le départ.....	232
b. Les stratégies migratoires.....	234
c. Des migrants qualifiés aussi.....	236
d. Parlez-vous le français ?.....	237
e. Les migrations : résultat du manque de perspective.....	237
E. Les premières réactions contre une migration désordonnée.....	238
F. Les migrations entre le Portugal et le Luxembourg : un phénomène à plusieurs rythmes.....	240
G. La présence portugaise au Luxembourg s'intensifie.....	244

CHAPITRE 4 : LE « FACIÈS » DE L'ESPACE SOCIAL TRANSNATIONAL LUSO-LUXEMBOURGEOIS..... 249

I. L'ESPACE SOCIAL TRANSNATIONAL LUSO-LUXEMBOURGEOIS : « ICI ET LÀ-BAS ».....	249
II. MORTÁGUA.....	250
A. Brève présentation de Mortágua.....	250
B. L'émigration à Mortágua.....	254
1. Mortágua et ses émigrés.....	255
a. La vie au rythme des absents.....	256
b. Changements de comportement.....	257
2. Mortágua : un paysage marqué par l'émigration.....	257
a. Les maisons des émigrés.....	257
b. Les cimetières.....	264
c. Petites marques ci-et-là.....	265
C. Mortágua et le Luxembourg.....	266
1. João : une vie marquée par « l'ici et le là-bas ».....	266
a. Le départ au Luxembourg.....	267
b. Les débuts de l'expérience migratoire.....	267

c. Mertzig : enfin arrivé !.....	268
d. Le retour.....	270
e. João, un parcours exemplaire.....	272
2. Mortágua et Mertzig.....	274
a. Le registre communal.....	274
b. Mertzig : une étude de cas de Cordeiro (1976).....	276
c. Le « Dia de Portugal, de Camões e das Comunidades Portuguesas » fêté à Mertzig (2003).....	279
3. Le jumelage Mortágua-Wormeldange.....	281
4. L'entreprise de Taxis Mario Andrade.....	284
III. LUXEMBOURG OU BIEN « LUSOBOURG » ?.....	291
A. Le voyage entre le Luxembourg et le Portugal.....	291
1. Les voyages en bus entre le Portugal et le Luxembourg.....	293
B. Les Luso-descendants du Luxembourg.....	297
1. Résultats de l'enquête réalisée pour Métropolis (2011).....	298
a. L'échantillon.....	298
b. Les langues.....	298
c. Le lien avec le Portugal.....	299
d. Le lien avec le Luxembourg.....	302
e. La double appartenance.....	303
f. Le contact entre Portugais et Luxembourgeois.....	304
CHAPITRE 5 : SYNTHÈSE DU MODÈLE DE HEIN DE HAAS ET DES CONCEPTS THÉORIQUES INTÉGRANT LES RÉSEAUX MIGRATOIRES POUR L'ÉTUDE DES MIGRATIONS ENTRE LE PORTUGAL ET LE LUXEMBOURG.....	309
I. SYNTHÈSE DU MODÈLE DE HEIN DE HAAS ET DES CONCEPTS THÉORIQUES INTÉGRANT LES RÉSEAUX MIGRATOIRES.....	310
A. Modèle de Hein de Haas.....	310
B. Des premiers flux migratoires à une dynamique migratoire dans un espace segmenté (des années 1960 à 1986).....	310
C. La mobilité intra-européenne dans l'espace social transnational luso- luxembourgeois (de 1986 à aujourd'hui).....	310
II. TABLEAU RÉCAPITULATIF.....	312
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	318
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	324
TABLE DES CARTES.....	335
TABLE DES GRAPHIQUES.....	335
TABLE DES TABLEAUX.....	335
TABLE DES MATIÈRES.....	336

